

Budget des dépenses 2002–2003

Parties I et II

Plan de dépenses du gouvernement et Budget principal des dépenses

Table des matières

Partie I – Plan de dépenses du gouvernement 1-2

Partie II – Budget principal des dépenses

1 Introduction à la Partie II

Structure du Budget principal des dépenses 1-6

Présentation par portefeuille, ministère et organisme 1-7

Sociétés d'État 1-9

Définitions des articles courants de dépense 1-9

Tableaux sommaires

Sommaire général 1-16

Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépenses 1-26

Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits 1-34

Postes législatifs du Budget principal des dépenses 1-60

Changements au Budget principal des dépenses de 2002–2003

Modifications concernant les organisations gouvernementales et la structure 1-72

Modifications concernant les autorisations (crédits) 1-72

Modifications à la présentation (structure du programme, objectifs, description des secteurs d'activité) 1-75

Ministères et organismes

2 Affaires étrangères et Commerce international

Ministère 2-4

Corporation commerciale canadienne 2-9

Agence canadienne de développement international 2-10

Exportation et développement Canada 2-16

Centre de recherches pour le développement international 2-17

Commission mixte internationale 2-19

Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne 2-20

Administration du pipe-line du Nord 2-21

3 Affaires indiennes et du Nord canadien

Ministère 3-4

Commission canadienne des affaires polaires 3-11

4 Agence des douanes et du revenu du Canada 4-2

5 Agriculture et Agroalimentaire

Ministère 5-4

Commission canadienne du lait 5-8

Agence canadienne d'inspection des aliments 5-9

Commission canadienne des grains 5-11

6 Anciens combattants 6-2

7 Citoyenneté et Immigration

Ministère 7-3

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada 7-6

8 Conseil du Trésor

Secrétariat 8-3

Table des matières

9 Conseil privé

- Ministère 9-4
- Société canadienne d'hypothèques et de logement 9-7
- Société canadienne des postes 9-8
- Centre canadien de gestion 9-9
- Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes 9-10
- Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports 9-11
- Directeur général des élections 9-12
- Commissaire aux langues officielles 9-13
- Bureau du Canada pour le millénaire 9-14
- Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie 9-15
- Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones 9-16
- Bureau de l'infrastructure et des sociétés d'État du Canada 9-17
- Commission des relations de travail dans la fonction publique 9-19
- Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité 9-20

10 Défense nationale

- Ministère 10-3
- Comité des griefs des Forces canadiennes 10-7
- Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire 10-8

11 Développement des ressources humaines

- Ministère 11-3
- Conseil canadien des relations industrielles 11-8
- Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs 11-9
- Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail 11-10

12 Environnement

- Ministère 12-3
- Agence canadienne d'évaluation environnementale 12-6

13 Finances

- Ministère 13-4
- Vérificateur général 13-9
- Tribunal canadien du commerce extérieur 13-10
- Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada 13-11
- Bureau du surintendant des institutions financières 13-12

14 Gouverneur général 14-2

15 Industrie

- Ministère 15-5
- Agence de promotion économique du Canada atlantique 15-8
- Agence spatiale canadienne 15-10
- Commission canadienne du tourisme 15-12
- Tribunal de la concurrence 15-13
- Commission du droit d'auteur 15-14
- Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec 15-15
- Société d'expansion du Cap-Breton 15-17
- Conseil national de recherches du Canada 15-18
- Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie 15-20
- Conseil de recherches en sciences humaines 15-21
- Conseil canadien des normes 15-22
- Statistique Canada 15-23
- Diversification de l'économie de l'Ouest canadien 15-25

Table des matières

16 Justice

- Ministère 16-4
- Commission canadienne des droits de la personne 16-7
- Tribunal canadien des droits de la personne 16-8
- Commissaire à la magistrature fédérale 16-9
- Cour fédérale du Canada 16-10
- Commission du droit du Canada 16-11
- Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada 16-12
- Cour suprême du Canada 16-15
- Cour canadienne de l'impôt 16-16

17 Parlement

- Sénat 17-3
- Chambre des communes 17-5
- Bibliothèque du Parlement 17-8

18 Patrimoine canadien

- Ministère 18-5
- Conseil des Arts du Canada 18-9
- Société Radio-Canada 18-10
- Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne 18-12
- Musée canadien des civilisations 18-13
- Musée canadien de la nature 18-14
- Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes 18-15
- Archives nationales du Canada 18-16
- Société du Centre national des Arts 18-18
- Commission des champs de bataille nationaux 18-20
- Commission de la capitale nationale 18-21
- Office national du film 18-22
- Musée des beaux-arts du Canada 18-24
- Bibliothèque nationale 18-25
- Musée national des sciences et de la technologie 18-27
- Agence Parcs Canada 18-28
- Commission de la fonction publique 18-30
- Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice 18-33

19 Pêches et Océans 19-2

20 Ressources naturelles

- Ministère 20-3
- Énergie atomique du Canada limitée 20-10
- Commission canadienne de sûreté nucléaire 20-11
- Société de développement du Cap-Breton 20-13
- Office national de l'énergie 20-14

21 Santé

- Ministère 21-3
- Instituts de recherche en santé du Canada 21-7
- Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses 21-8
- Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés 21-10

22 Solliciteur général

- Ministère 22-4
- Service canadien du renseignement de sécurité 22-6
- Service correctionnel 22-7
- Commission nationale des libérations conditionnelles 22-10
- Bureau de l'enquêteur correctionnel 22-12
- Gendarmerie royale du Canada 22-13
- Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada 22-15
- Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada 22-16

Table des matières

23 Transports

Ministère 23-3

Office des transports du Canada 23-10

Tribunal de l'aviation civile 23-11

24 Travaux publics et Services gouvernementaux

Ministère 24-3

Communication Canada 24-11

25 Index 25-2

Budget des dépenses 2002–2003

Partie I

Plan de dépenses du gouvernement

Partie I – Plan de dépenses du gouvernement

Aperçu du Plan de dépenses

Le plan budgétaire du 10 décembre 2001 du ministre des Finances fait état de dépenses budgétaires prévues de 172,9 milliards de dollars, dont 136,6 milliards de dollars sont imputables aux dépenses de programmes et 36,3 milliards de dollars aux frais de la dette publique.

Budget principal des dépenses

Le Budget principal des dépenses de 2002–2003 présente des autorisations de dépenses budgétaires de 168,3 milliards de dollars. Cela représente plus de 97 p. 100 du plan des dépenses du plan budgétaire. Le Budget principal des dépenses se distingue du plan des dépenses présenté dans le plan budgétaire de maintes façons :

- Le Budget des dépenses ne fait pas état des fonds qui, tout en faisant partie du plan des dépenses, sont réservés à différentes éventualités ou se rapportent à de nouvelles initiatives qui doivent être approuvées par le Parlement grâce à une législation ou qui doivent être planifiées et élaborées davantage avant qu'une autorisation de dépenser ne soit demandée au Parlement. Le gouvernement demandera une autorisation de dépenser pour de tels postes par une loi distincte ou par l'intermédiaire du Budget supplémentaire des dépenses qui sera déposé au Parlement au cours de l'exercice financier.
- Une provision est établie à même le plan de dépenses du plan budgétaire afin de permettre la réévaluation de l'actif et du passif du gouvernement. Cette provision rend possible la prise en compte des variations de la valeur des créances et des placements actuels ainsi que le rajustement du passif en fonction des indemnités de départ et de la rémunération de vacances accumulées des employés ainsi que d'autres programmes législatifs. Le Budget principal des dépenses n'inclut pas de telles provisions.
- Les crédits votés inscrits au Budget des dépenses constituent une limite juridique sur le montant qu'un ministère peut dépenser. Par conséquent, il y a souvent un écart entre cette limite et le montant réellement dépensé et cette différence représente une autorisation de dépenses non utilisée. Certaines différences sont inévitables pour maintes raisons, comme les retards dans la réalisation de projets de construction causés par la mauvaise température ou la livraison tardive de biens ou de services commandés. Et d'autres différences traduisent des décisions prises par la direction. Les prévisions de dépenses, énoncées dans le plan budgétaire, tiennent compte de ces différences prévues.

Partie I – Plan de dépenses du gouvernement

Tableau 1
Dépenses prévues par type de paiement – Budget principal des dépenses

2002–2003	(en millions de dollars)
Paiements de transfert	
<i>Transferts importants à d'autres paliers de gouvernement :</i>	
Péréquation	10 545
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux	18 600
Gouvernements territoriaux	1 598
Paiements de remplacement au titre de programmes permanents	(2 522)
Recouvrement ayant trait aux allocations des jeunes et subventions législatives	(526)
<i>Total partiel des transferts importants à d'autres paliers de gouvernement</i>	<i>27 695</i>
<i>Transferts importants aux particuliers :</i>	
Prestations aux personnes âgées	26 350
Assurance-emploi	15 900
<i>Total partiel des transferts importants aux particuliers</i>	<i>42 250</i>
<i>Autres paiements de transfert et subventions</i>	<i>20 255</i>
Total des paiements de transfert	90 200
Paiements aux sociétés d'État	4 698
Dépenses de fonctionnement et dépenses en capital	37 127
Frais de la dette publique	36 300
<i>Total du budgétaire du Budget principal des dépenses</i>	<i>168 325</i>
Ajustements à rapprocher au plan budgétaire	4 575
Total des dépenses budgétaires	172 900

Partie I – Plan de dépenses du gouvernement

Autorisation de dépenser

Le Budget principal des dépenses expose les dépenses budgétaires et non budgétaires. Les dépenses **budgétaires** incluent les frais de service de la dette, les dépenses de fonctionnement et de capital, les paiements de transfert et les subventions aux autres paliers de gouvernement, à des organisations et à des particuliers, et les paiements aux sociétés d'État. Les dépenses **non budgétaires** (prêts, placements et avances) sont des dépenses qui correspondent à des modifications de la valeur des actifs financiers du gouvernement du Canada.

Autorisation des dépenses budgétaires

Ce budget principal des dépenses appuie la demande que le gouvernement a présenté pour obtenir du Parlement l'autorisation de dépenser 56,3 milliards de dollars au titre des autorisations de programme en vertu desquelles le Parlement doit approuver annuellement les limites de dépenses. Le reste des dépenses, soit 112,1 milliards de dollars ou 67 p. 100 du total, est affecté à des dépenses législatives. Les chiffres ne sont fournis qu'à titre d'information.

Autorisation des dépenses non budgétaires

Dans le Budget principal des dépenses de 2002–2003, il y a une augmentation nette prévue de 2 042 millions de dollars au chapitre de la valeur des prêts, des investissements et des avances. Les autorisations des dépenses non budgétaires votées, qui sont indiquées dans le présent budget des dépenses, s'élèvent à 80 millions de dollars. Le reste, soit 1 962 millions de dollars, est conforme aux dispositions d'une législation habilitante.

Tableau 2
Total du Budget principal des dépenses

(en millions de dollars)	2002–2003		
	Budgétaire	Non-budgétaire	Total
Crédits votés	56 269	80	56 349
Autorisations législatives	112 056	1 962	114 018
Total du Budget principal des dépenses	168 325	2 042	170 367

Nota : Les dépenses **votées** sont celles pour lesquelles une autorisation parlementaire est demandée par l'entremise d'un projet de loi de crédits.

Les dépenses **législatives** sont celles qui sont autorisées par le Parlement au moyen d'une législation habilitante.

Une ventilation plus détaillée de ces autorisations par ministère et organisme est présentée à la Partie II du Budget principal des dépenses.

Budget des dépenses 2002–2003

Partie II

Budget principal des dépenses

Introduction à la Partie II

Structure du Budget principal des dépenses
Présentation par portefeuille, ministère et organisme
Sociétés d'État
Définitions des articles courants de dépense

Tableaux sommaires

Sommaire général
Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense
Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits
Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Changements au Budget principal des dépenses de 2002–2003

Modifications concernant les organisations gouvernementales et la structure
Modifications concernant les autorisations (crédits)
Modifications à la présentation (structure du programme, objectifs, description des secteurs d'activité)

Ministères et organismes

Introduction à la Partie II

Structure du Budget principal des dépenses

Le Budget des dépenses a pour objet de fournir au Parlement des renseignements sur les autorisations des dépenses budgétaires et des dépenses non budgétaires par le biais de projets de loi de crédits. Ces autorisations sont de deux types, à savoir les dépenses votées et les dépenses législatives. Les dépenses votées sont celles que le gouvernement doit faire approuver par le Parlement tous les ans au moyen d'une loi de crédits. Il s'agit des crédits que le gouvernement demande au Parlement de lui accorder par l'intermédiaire d'une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit et l'autorisation de dépenses s'y rattachant sont présentés dans une annexe à cette loi. Le libellé et les montants établissent les conditions dans lesquelles ces dépenses peuvent être effectuées, une fois approuvées. Chaque projet de dépenses est inclus dans les crédits afin d'autoriser les dépenses nécessaires pour remplir les divers mandats qui ont été confiés à chaque ministre et qui sont précisés dans les lois que le Parlement a approuvées. Les autorisations des dépenses législatives sont celles que le Parlement a approuvé précédemment par le biais d'autres lois qui précisent l'objectif et les modalités des dépenses. Les dépenses législatives ne figurent dans le Budget des dépenses qu'à titre d'information.

Les éléments structurels de base de la **Partie II** sont les crédits et les postes législatifs, lesquels englobent l'ensemble des dépenses que le ministre ou l'organisme concerné se propose d'effectuer au titre d'un programme. On entend par programme un groupe d'activités ayant un objectif ou un ensemble d'objectifs commun.

En général, la structure des programmes et celle des crédits correspondent, en ce sens qu'ordinairement il n'y a qu'un crédit par programme. Le libellé d'un crédit et son montant figurent dans une loi de crédits qui précise l'autorisation et la limite des paiements imputables au crédit ; il ne s'agit pas d'un engagement à dépenser le montant total. Il y a toutefois des exceptions à la structure normale des crédits, lesquelles sont examinées ci-après.

On trouve dans le Budget des dépenses les types de crédits suivants :

- a) *Crédits pour dépenses de programmes* – Ce crédit est utilisé lorsqu'il n'est pas nécessaire d'indiquer séparément le crédit pour « dépenses en capital » ou le crédit pour « subventions et contributions » parce que les dépenses proposées n'atteignent ni ne dépassent 5 millions de dollars. En pareil cas, toutes les « dépenses de programmes » sont imputées à un seul crédit.
- b) *Crédits pour dépenses de fonctionnement* – On se sert de ce crédit lorsqu'il est nécessaire de disposer d'un crédit pour « dépenses en capital » ou d'un crédit pour « subventions et contributions », voire des deux, c'est-à-dire lorsque les dépenses proposées sous l'une ou l'autre de ces rubriques atteignent ou dépassent 5 millions de dollars. Si ce n'est pas le cas, les dépenses en question sont incluses dans le crédit pour « dépenses de programmes ».
- c) *Crédits pour dépenses en capital* – Ce type de crédit est employé lorsque les dépenses en capital d'un programme s'élèvent à 5 millions de dollars ou plus. Les dépenses en capital comprennent des postes dont la valeur est susceptible de dépasser \$10,000 notamment pour l'acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages (article courant de dépense n° 8) ainsi que l'acquisition de machines et de matériel (article courant de dépense n° 9) ou encore la construction ou la création de biens, lorsqu'un ministre compte se servir de ses propres ressources humaines et matérielles, retient les services d'experts ou achète d'autres biens et services (articles courants de dépense n^{os} 1 à 9). Diverses limites peuvent être mises en place pour différentes catégories de dépenses en capital au niveau ministériel.
- d) *Crédits pour subventions et contributions* – Ce crédit est utilisé lorsque les subventions et les contributions d'un programme totalisent 5 millions de dollars ou plus. L'inscription au Budget des dépenses d'un poste pour une subvention, une contribution ou un autre paiement de transfert n'entraîne aucune obligation de payer une partie ou la totalité du montant et n'accorde à un bénéficiaire éventuel aucun droit aux sommes prévues. La définition du mot « contribution » figurant dans le libellé du crédit est réputée englober les « autres paiements de transfert » puisqu'il s'agit de deux types de paiements semblables.

Introduction à la Partie II

- e) *Crédits non budgétaires* – En regard de ce crédit, identifié par la lettre L, sont inscrits les postes non budgétaires tels que les prêts, les avances et les placements relatifs aux sociétés d'État ; et les prêts ou les avances consentis à des fins précises à d'autres gouvernements et à des organismes internationaux, ou à des personnes ou des sociétés du secteur privé.
- f) *Crédits spéciaux : Déficits des sociétés d'État et personnes juridiques distinctes* – Le concept d'un crédit par programme ne s'applique pas dans les situations où un crédit distinct est établi afin d'inscrire les sommes nécessaires pour effectuer un paiement à une société d'État ou couvrir les dépenses d'une personne juridique qui sont effectuées dans le cadre d'un programme plus important. Par personne juridique, on entend une entité de l'administration qui exerce ses activités en vertu d'une loi du Parlement et qui relève directement d'un ministre.
- g) *Crédits spéciaux : Crédits du Conseil du Trésor pour programmes financés par l'administration centrale* – Ces crédits permettent au Conseil du Trésor d'assumer ses responsabilités législatives relatives à la gestion des ressources financières, humaines et matérielles de l'administration fédérale, à cette fin, il doit disposer d'autorisations spéciales, lesquelles sont exposées ci-après.
 - i) *Crédit pour éventualités du gouvernement* – Ce crédit augmente les crédits afin de fournir au gouvernement la souplesse nécessaire pour faire face à des dépenses imprévues jusqu'à l'obtention de l'approbation du Parlement et d'absorber les coûts salariaux supplémentaires tels que les indemnités de départ et les prestations de maternité qui ne sont pas prévues dans le budget des dépenses ministériel.
 - ii) *Crédit pour initiatives pangouvernementales* – Ce crédit augmente les crédits afin de soutenir la mise en œuvre d'initiatives de gestion stratégique entreprises dans la fonction publique du Canada.
 - iii) *Assurances de la fonction publique* – Ce crédit fournit les contributions de l'employeur aux primes d'assurance-maladie, d'assurance-salaire et d'assurance-vie, aux paiements des régimes d'assurance-maladie provinciaux, aux impôts provinciaux, aux pensions, aux régimes d'avantages sociaux et d'assurance pour les employés engagés sur place à l'extérieur du Canada et rend à certains employés leur part de la réduction des primes d'assurance-emploi.

Présentation par portefeuille, ministère et organisme

Les programmes des ministères et organismes dont les ministres sont responsables ou comptables au Parlement ont été regroupés par portefeuille et représentent l'ensemble des portefeuilles. La présentation en ordre alphabétique des prévisions des portefeuilles forme le Budget principal des dépenses. Les ministères d'État, créés en application de la *Loi de 1970 sur l'organisation du gouvernement*, représentent une définition plus restreinte du terme « portefeuille », mais sont considérés comme des ministères pour les besoins de la présentation du Budget des dépenses.

Les prévisions de chaque portefeuille débutent par un tableau sommaire indiquant, pour chaque crédit ou poste législatif, le montant prévu dans le Budget principal des dépenses à l'égard de tous les programmes composant ce portefeuille. Ce tableau contient les libellés abrégés des crédits.

Toutes les données du Budget des dépenses indiquées pour l'année précédente proviennent du Budget principal des dépenses de cette année budgétaire. On fait ainsi en sorte que toutes les données financières soient présentées de façon uniforme d'une année à l'autre, pour tous les ministères et organismes et dans le Budget principal des dépenses de l'année en cours. Au besoin, les montants de l'année budgétaire précédente sont rajustés en fonction des changements survenus dans la structure des organisations ou des programmes, notamment des changements dans les responsabilités ministérielles, afin de permettre des comparaisons pertinentes.

En général, la présentation de chaque programme se compose de quatre sections, lesquelles sont indiquées ci-après. Si l'une d'elles ne s'applique pas à un programme donné, elle est omise.

Introduction à la Partie II

Objectifs

Cette section expose les objectifs de chaque programme.

Description du secteur d'activité

Cette section sert à expliquer le programme en décrivant le travail qui se fait dans chaque secteur d'activité pour atteindre les objectifs du programme.

Programme par secteur d'activité - tableau

Ce tableau indique l'ensemble des ressources financières qu'il est proposé d'engager au titre du programme. Les montants des crédits votés et des autorisations législatives sont combinés et répartis entre les secteurs d'activités de chaque programme. Les dépenses de chaque secteur d'activité sont présentées sous les rubriques Fonctionnement, Dépenses en capital, Paiements de transfert (subventions et contributions) et Prêts, placements et avances. Les recettes à valoir sur le crédit, pour les ministères et organismes autorisés à le faire, ainsi que les recettes associées aux fonds renouvelables sont également incluses dans ce tableau.

Les rentrées des recettes générales non fiscales et les services fournis gracieusement par d'autres ministères fédéraux sont présentés dans le **rapport sur les plans et les priorités**.

Paiements de transfert

Ce tableau fournit des précisions sur les paiements de transfert qu'il est proposé d'effectuer dans le cadre du programme. Un paiement de transfert est une subvention, une contribution ou un autre paiement en contrepartie duquel aucun bien ni service n'est reçu et qui est accordé afin de faciliter la réalisation des objectifs d'un programme.

Les subventions, les contributions et les autres paiements de transfert diffèrent sur plusieurs points :

- i) les contributions sont des paiements conditionnels qui sont soumis à la vérification, tandis que les subventions ne le sont pas ;
- ii) les contributions exigent un accord entre le bénéficiaire et le ministère donateur qui détermine les conditions régissant leur versement, ce qui n'est pas le cas des subventions ;
- iii) les autres paiements de transfert sont des paiements effectués en vertu de la loi ou d'un accord qui prévoit habituellement l'utilisation d'une formule ou d'un calendrier d'exécution des paiements pour établir le montant annuel ;
- iv) le libellé employé dans le Budget des dépenses pour décrire une subvention a un caractère législatif, tandis que celui qui décrit une contribution ou un autre paiement de transfert n'est donné qu'à titre indicatif.

Fonds renouvelables

Un fonds renouvelable constitue une autorisation permanente ou continue donnée par le Parlement en vue d'effectuer des paiements sur le Trésor jusqu'à concurrence d'une limite déterminée. En vertu de cette autorisation, les besoins de fonds peuvent être compensés, dans la mesure du possible, par les recettes produites.

Un fonds renouvelable peut servir à financer des programmes, des activités de programmes ou des parties de ces activités. Le tableau Programme par secteur d'activité s'accompagne de notes qui montrent le revenu ou le déficit de fonctionnement prévu en rapprochant ce solde des besoins de trésorerie indiqués dans le Budget des dépenses et en renvoyant au **rapport sur les plans et les priorités** ceux qui désirent plus de renseignements.

Introduction à la Partie II

Sociétés d'État

Le principe général appliqué dans la **Partie II** du Budget des dépenses est de donner des renseignements sur les opérations financées par voie de crédits plutôt que sur l'ensemble du plan financier des sociétés. Les sommaires des plans d'entreprise et des budgets des sociétés, qui sont déposés séparément, visent à fournir aux parlementaires des renseignements plus complets en prévision de l'examen des dépenses des sociétés d'État qu'ils feront.

Une présentation distincte s'applique aux sociétés d'État pour lesquelles des crédits sont demandés. Cette présentation comprend les trois sections normalisées suivantes :

- a) *Objectif* – Cette section décrit l'objectif de la société d'État.
- b) *Description du financement par voie de crédits* – Cette section décrit les principales entreprises et activités auxquelles le financement est destiné. Elle décrit aussi les principales catégories de dépenses.
- c) *Sommaire du financement par voie de crédits* – Ce tableau donne des précisions sur les besoins financiers qui doivent être satisfaits au moyen de crédits. Les présentations peuvent varier selon les circonstances propres à chacune des sociétés et selon les renseignements fournis dans le sommaire de leur plan d'entreprise et de leur budget, et dans leur état financier annuel. La présentation précise de façon distincte :
 - i) le financement budgétaire et le financement non budgétaire, selon les principales entreprises et activités de la société ;
 - ii) le montant du financement budgétaire nécessaire à l'exploitation, ainsi qu'à l'acquisition d'immobilisations et d'autres éléments d'actif à long terme ;
 - iii) les dépenses prévues, les recettes et les ajustements, hors caisse ou autres, permettant de justifier les fonds de fonctionnement demandés.

Définitions des articles courants de dépense

Afin d'indiquer de façon plus précise l'incidence des recettes et des dépenses fédérales sur l'économie, il faut établir le montant net des achats et des ventes de l'état par article courant. A cette fin, tous les ministères, y compris ceux qui ont recours à un fonds renouvelable, doivent inscrire comme un débit aux articles courants 1 à 12 leurs dépenses d'achats auprès de fournisseurs externes. Les articles courants sont le niveau le plus élevé de la classification par article qu'utilisent le Parlement et le pouvoir exécutif; ils figurent dans le Budget des dépenses et les Comptes publics.

Les dépenses budgétaires peuvent être réparties entre les douze articles courants de dépenses suivants :

1. Personnel
2. Transports et communications
3. Information
4. Services professionnels et spéciaux
5. Location
6. Achat de services de réparation et d'entretien
7. Services publics, fournitures et approvisionnements
8. Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages
9. Acquisition de machines et de matériel
10. Paiements de transfert
11. Service de la dette publique
12. Autres subventions et paiements

Introduction à la Partie II

Des renseignements ont été également fournis au sujet des recettes portées au crédit. Dans certaines situations données, le Parlement autorise les ministères ou organismes à dépenser les recettes tirées de leurs opérations de la même manière que les fonds affectés au moyen du crédit. Ces sommes compensent les dépenses prévues à l'égard des articles courants 1 à 12, qui sont indiqués en chiffres bruts.

Une brève explication de chaque article courant est donnée dans ce qui suit.

1. *Personnel*

Traitements et salaires, rétribution des heures supplémentaires, indemnité de cessation d'emploi, salaire rétroactif et autres rémunérations spéciales de tout le personnel civil permanent (à temps plein) ou engagé pour une période déterminée (à temps partiel, saisonnier ou occasionnel), à l'exclusion des employés des sociétés d'État mandataires et propriétaires, ainsi que les membres des forces militaires et de la GRC. Traitements des juges, du gouverneur général et des lieutenants-gouverneurs, ainsi que les indemnités des membres des deux chambres du Parlement, et tout genre d'indemnité versée au personnel permanent ou engagé pour une période déterminée ou à leur intention : indemnités de subsistance, suppléments provisoires, indemnités de service à l'étranger, indemnités d'isolement, indemnités de pension et de subsistance, primes de postes, et autres allocations du genre. Y figurent aussi les allocations pour automobile aux ministres et les indemnités de dépenses aux sénateurs et aux députés.

Contributions de l'état à divers régimes d'avantages sociaux des employés (compte de pension de retraite de la fonction publique, compte de prestations de retraite supplémentaires, compte du Régime de pensions du Canada, Régime des rentes du Québec, compte de prestations de décès de la fonction publique et compte d'assurance-emploi), au compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada, au compte de pension de retraite des Forces canadiennes et au compte d'allocations de retraite des membres du Parlement; et les contributions de l'état aux régimes provinciaux et autres régimes d'assurance médicale et d'assurance-hospitalisation; y figurent aussi les frais de personnel supplémentaire pour diverses fins.

2. *Transports et communications*

Frais de voyage et de transport d'employés du gouvernement, de membres des Forces armées et de la Gendarmerie royale du Canada; frais de réinstallation de ces personnes et des personnes à leur charge, ainsi que frais de subsistance et autres frais payés par ces personnes en voyage commandé; dépenses de voyage des juges; dépenses et indemnités de voyage payables aux sénateurs et aux députés. Y figurent aussi le transport de personnes par contrat, nolisement ou autres moyens, y compris les frais de voyage de personnes qui s'occupent d'arpentages, d'inspections et d'études sur le terrain. Sont aussi compris les frais de déplacement et de transport de personnes qui ne sont pas des employés de l'état, comme les frais de transport d'anciens combattants demandant des traitements ou des pensions.

Affranchissement ordinaire, courrier aérien, recommandé, colis postal, courrier exprès, ainsi que location de cases postales et tous autres frais postaux. Frais de transport de marchandises, autres que le coût initial de livraison, à l'égard d'un achat (compris dans l'article courant applicable au coût de l'achat même), y compris les frais de services de courrier offerts par l'entreprise privée. Tous les frais des services de télécommunication par téléphone, télégraphe, câble, télétype, radio et T.S.F. (droits, taxes, etc.), et autres frais de communication, tels ceux qui découlent des services de courrier assurés à forfait par des entreprises de l'extérieur et des services de communication fournis par contrat ou entente.

3. *Information*

Cet article courant comprend trois catégories principales de dépenses.

Introduction à la Partie II

Service de promotion

Comprend tous les services de promotion pour publicité et autres fins, achetés aux agences de publicité pour du temps d'antenne ou pour des médias imprimés ou des placards extérieurs ou des panneaux-réclame. Cela comprend les services de promotion et de création tels que les arts graphiques.

Services d'édition, d'imprimerie et d'exposition

Comprend les services d'édition pour la passation de commandes, la mise en marché, la distribution et la vente de publications commanditées par le ministère, et pour l'achat de publications connexes de l'état. Sont aussi compris les services d'impression, de duplication, de photocopie, de préparation des textes, de graphisme, de mise en pages et les services techniques et consultatifs tels que le traitement informatique des textes et la transmission en masse des imprimés. De plus, y sont compris les services d'exposition tels que les services d'exposition et les services audiovisuels correspondants se rapportant à des expositions et étalages.

Services des relations publiques et des affaires publiques

Services de sondages sur les comportements, de promotion des ventes, de commercialisation, de mise en valeur des exportations, de relations publiques et de publicité. Sont aussi compris les services de rédaction des discours, services des communiqués de presse, des séances d'information, des conférences de presse et des événements spéciaux. Services des affaires publiques comprenant les sondages sur les comportements, les sondages d'opinion, les enquêtes sur l'évaluation des services, les marchés concernant l'organisation et l'exploitation des services de contrôle des médias et des groupes cibles sont aussi inclus ici.

4. Services professionnels et spéciaux

Services professionnels offerts par des particuliers ou des organismes comprenant des versements sous forme d'honoraires, des commissions, etc., pour les services de comptables, d'avocats, d'architectes, d'ingénieurs, d'analystes scientifiques, de sténographes judiciaires, de traducteurs; versements aux enseignants œuvrant à différents niveaux dans les établissements d'enseignement, paiements pour services de médecins, d'infirmières et autre personnel médical; paiements pour services de gestion, pour services d'informatique et toute autre aide technique, professionnelle et spécialisée de l'extérieur.

Paiements de traitements hospitaliers, de soins aux anciens combattants et de services d'assistance sociale; paiements de services d'informatique, paiement des frais de scolarité à des indiens inscrits à des institutions d'enseignement qui ne sont pas de juridiction fédérale; achat de services de formation en vertu de la Loi sur la formation professionnelle des adultes, et paiements à la Commission de la fonction publique pour des cours de formation.

Paiements pour les services du Corps des commissionnaires et autres services contractuels de fonctionnement et d'entretien tels que le service d'autos blindées, les services de buanderie et de nettoyage à sec, les services de nettoyage dans les immeubles, les services d'aide temporaire, les services d'accueil, de stockage et d'entreposage, et autres services commerciaux, ainsi que les paiements faits aux TPSGC pour l'administration de marchés.

5. Location

Crédits pour les locations de toutes sortes : location, par le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux, de propriétés requises à certaines fins par divers ministères et de locaux destinés aux bureaux et aux services du gouvernement. Location et affrètement avec ou sans équipage - de navires, aéronefs, véhicules motorisés et autre matériel, et location d'appareils de télécommunication et de matériel de bureau, y compris les ordinateurs. La location de services d'entreposage figure cependant à l'article courant n° 4. Bien qu'elle comporte la location de locaux proprement dits.

Introduction à la Partie II

6. *Achat de services de réparation et d'entretien*

Cet article courant comprend les travaux de réparation et d'entretien de biens durables mentionnés à l'article courant n° 8 ci-dessous, exécutés à forfait, ainsi que du matériel visé par l'article courant n° 9. Cet article comprend également les paiements faits au ministère des Travaux publics pour les services offerts aux locataires. Le coût des matériaux et des fournitures et les autres frais entrant dans le coût des travaux exécutés directement par un ministère sont inscrits sous d'autres rubriques, selon la nature de l'achat.

7. *Services publics, fournitures et approvisionnements*

Dépenses relatives aux services d'un genre normalement assuré par une municipalité ou un service public, comme l'eau, l'électricité, le gaz, etc. Y figurent donc les taxes d'eau, les frais d'éclairage, d'énergie et de gaz, et le paiement de ces services, qu'ils soient obtenus de la municipalité ou d'ailleurs.

En fait également partie l'achat des fournitures et approvisionnements requis pour assurer le fonctionnement et le maintien réguliers des services de l'état. Sont inclus : essence et huile achetées en grandes quantités, combustible ou carburant pour navires, avions, transport, chauffage, etc.; provendes; aliments et autres fournitures pour navires et établissements; bestiaux achetés pour consommation ou revente; graines de semence; livres et autres publications achetés pour diffusion à l'extérieur; uniformes et fourniment; photographies, cartes terrestres et marines achetées à des fins d'administration et de fonctionnement; fournitures scientifiques et de laboratoire, y compris échantillons pour essais; fournitures pour dessin, tirage de bleus et travaux d'art; fournitures pour les levés topographiques, études, etc.; produits chimiques, approvisionnements hospitaliers, chirurgicaux et médicaux; œuvres d'art pour expositions et documents historiques pour galeries, musées et archives; fournitures du service de nettoyage; bois et charbon; fournitures électriques; pièces de réparation autres que les pièces accompagnant normalement le matériel au moment de l'achat d'aéronefs, de navires, de véhicules routiers, de matériel de communication et autre équipement, et autres fournitures et approvisionnements.

8. *Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages*

Cet article comprend toutes les dépenses relatives à l'acquisition de bâtiments, chemins, ouvrages d'irrigation, canaux, aéroports, quais, ponts et toute autre immobilisation de ce genre et aux améliorations comportant des rajouts ou des modifications de structure, ainsi que le coût d'installation du matériel fixe qui fait partie intégrante de l'ouvrage ou de la structure, comme les ascenseurs, les appareils de chauffage et d'aération, etc. Y figurent aussi tous les travaux de reconstruction de ces types de biens matériels comme les projets réalisés en vertu d'un contrat ou d'un accord. L'achat de terrains en fait également partie. Les dépenses liées à des contrats pour de nouvelles constructions pour les employés occasionnels embauchés ou pour les employés permanents qui travaillent à temps plein ou à temps partiel à des projets précis, les frais de déplacement, les services professionnels, la location de matériel, l'entretien de matériel et les matériaux achetés spécialement pour servir à ces travaux sont imputés aux articles courants pertinents (Article courant 1 à 9).

9. *Acquisition de machines et de matériel*

Dépenses relatives à l'acquisition de toutes les machines, tout le matériel, les fournitures et le mobilier de bureau, le matériel informatique et électronique ou tout autre accessoire de bureau; le matériel et les accessoires à microfilmer, le matériel de communication entre bureaux, les affranchisseuses à compteur, les cylindres pour machines enregistreuses et tout autre accessoire de bureau; les véhicules automobiles, les avions, les tracteurs, le matériel de voirie, le matériel de télécommunications et autre appareillage du même genre; le matériel scientifique et de laboratoire, les navires, les brise-glaces et le matériel auxiliaire de la navigation, ainsi que tout autre genre de matériel lourd et léger; munitions et divers genres de matériel pour la Défense nationale, tels que navires, avions, matériel mécanique, véhicules de combat, armes, moteurs et pièces de rechange habituellement achetées avec ce matériel au moment de l'achat.

Introduction à la Partie II

10. Paiements de transfert

Tous les paiements de transfert, c'est-à-dire les subventions et les contributions, les subsides et tous les paiements faits par l'état qui ne sont pas destinés à la location ou l'achat de biens ou de services.

Tous les paiements importants relatifs au bien-être versés à des particuliers, comme les pensions de vieillesse et les allocations de ce genre, les allocations familiales, les allocations et les pensions des anciens combattants; les subventions et les paiements aux provinces et aux territoires en vertu des lois constitutionnelles et d'autres lois, le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux et les langues officielles; paiements aux Indiens et aux Inuits, afin de soutenir les initiatives d'autonomie gouvernementale et les programmes dans le domaine social, de la santé, de l'éducation et du développement communautaire, et ce, en conformité avec les revendications des Autochtones; paiements aux gouvernements territoriaux en vertu des ententes de financement conclues par le ministre des Finances et les ministres des Finances des territoires; les subventions et les capitaux consentis à l'industrie y compris les paiements d'indemnisation des importateurs de pétrole; les subventions aux fins de recherches et autres mesures d'aide relatives aux recherches effectuées par des organismes non gouvernementaux; les bourses d'études; les subventions de soutien consenties à de nombreux organismes national et international sans but lucratif; contributions à des organismes internationaux et droits d'affiliation à ces organismes, comme la contribution au programme d'aide alimentaire et la cotisation du Canada aux Nations Unies.

La plupart des paiements compris dans le présent article courant sont détaillés dans le Budget des dépenses sous les rubriques « subventions » ou « contributions ». Les premières ne sont pas soumises à la vérification et sont, par conséquent, soumises à l'approbation du Parlement en ce qui concerne le montant, le bénéficiaire et même leur objet; les secondes sont soumises à la vérification et ne sont donc pas limitées.

11. Service de la dette publique

Intérêts de la dette non échue du Canada (y compris les bons du Trésor) et autres passifs comme le fonds de fiducie et autres fonds spéciaux. Sont inclus également les frais d'émission de nouveaux emprunts, l'amortissement de l'escompte à l'émission d'obligations, les primes et commissions afférentes aux obligations et les frais administratifs et afférents à la dette publique.

12. Autres subventions et paiements

Paiements à des sociétés d'État et autres sociétés gouvernementales ou organismes, et versements à certains comptes non budgétaires, ainsi que l'amortissement de plusieurs types de pertes, le rajustement annuel des réserves pour les créances et certains autres postes « Divers ». Les paiements faits aux sociétés d'État comprennent les versements destinés à combler les déficits de fonctionnement et incluent également les autres paiements de transfert faits aux sociétés d'État; les paiements à d'autres sociétés ou organismes administrés par l'état comprennent les versements à des organismes tels que le Centre national des Arts. Les paiements faits aux comptes non budgétaires comprennent les contributions de l'état au compte de stabilisation des prix des produits agricoles ainsi que les prestations relatives à la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants*.

Sous le titre « Divers » figurent certaines dépenses comme les licences, les permis et droits de bassin, de touage, de quaiage et d'amarrage, le cautionnement d'employés de l'état, la perte d'effets personnels, et les dépenses relatives à des petits articles et des services divers. Sont compris également des fonds pour de nombreux articles de dépense et services qui ne peuvent être mentionnés sous les diverses rubriques du présent sommaire.

Recettes à valoir sur le crédit

Les recettes à valoir sur le crédit conformément à l'autorisation parlementaire comprennent toute une gamme de recettes provenant de sources externes et de sources internes. Les recettes provenant de sources externes comprennent : les loyers perçus à l'égard d'immeubles et de pièces d'équipement appartenant au gouvernement; les sommes reçues au titre de la prestation des services de police à d'autres paliers de gouvernement; les rentrées de fonds provenant de fonds

Introduction à la Partie II

renouvelables à la suite de transactions effectuées avec des intervenants de l'extérieur du gouvernement, ainsi que les coûts recouverts des administrations provinciales et d'autres gouvernements nationaux. Les recettes provenant de sources internes comprennent les recouvrements des coûts des biens et services fournis par un organisme à un autre et le produit des ventes effectuées au moyen de fonds renouvelables à des intervenants de l'administration fédérale.

Tableaux sommaires

Il y a quatre tableaux sommaires pour l'ensemble de l'administration fédérale.

- 1) *Sommaire général* – Le premier tableau présente les postes budgétaires et les postes non budgétaires du Budget principal des dépenses, par ministère et organisme, et par type d'autorisation parlementaire (dépenses annuelles votées ou dépenses législatives). Les dépenses budgétaires englobent le coût du service de la dette publique, les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital, les paiements de transfert et les subventions destinés à d'autres paliers de gouvernement, à des organismes et à des particuliers, et les paiements aux sociétés d'État et aux personnes juridiques distinctes. Les dépenses non budgétaires (les prêts, les placements et les avances) sont des sorties de fonds qui reflètent les variations de la valeur des actifs financiers du gouvernement du Canada.

Ce tableau comprend également les prévisions de dépenses globales liées aux Comptes à fins déterminées consolidés. Les opérations liées à ces comptes sont déclarées comme faisant partie des dépenses budgétaires dans les Comptes publics du Canada, et les dépenses prévues sont comprises dans le Budget du ministère des Finances, en décembre 2001. Alors qu'il existe plus de 30 comptes à fins déterminées consolidés dans les Comptes du Canada, le Compte de l'assurance-emploi représente la majeure partie de ces comptes. Une liste complète de ces comptes et un résumé des opérations liées à chacun de ceux-ci figurent dans les Comptes publics du Canada.

- 2) *Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense* – Le deuxième tableau indique les prévisions de dépenses globales par article courant de dépense qui inclut les types de biens ou de services qui doivent être acquis ou les paiements de transfert à effectuer et les recettes à valoir sur le crédit. Les définitions des articles courants de dépense sont à la suite du tableau.
- 3) *Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits* – Le troisième tableau indique le numéro, le libellé et le montant de tous les crédits qui figurent dans le Budget principal des dépenses et dont l'adoption sera proposée au Parlement.
- 4) *Postes législatifs du Budget principal des dépenses* – Le quatrième tableau présente la liste complète des prévisions des dépenses courantes totales pour chaque autorisation législative d'un programme pour lequel il existe un besoin financier.

Sommaire général

Section Ministère ou organisme

Budget principal des dépenses 2002–2003

		Budgetaire		
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total
(en milliers de dollars)				
2	Affaires étrangères et Commerce international			
	Ministère	1 557 035	90 615	1 647 650
	Corporation commerciale canadienne	10 832	10 832
	Agence canadienne de développement international	1 665 382	220 323	1 885 705
	Exportation et développement Canada	102 000	102 000
	Centre de recherches pour le développement international	101 941	101 941
	Commission mixte internationale	4 760	489	5 249
	Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne	2 152	152	2 304
	Administration du pipe-line du Nord	242	23	265
3	Affaires indiennes et du Nord canadien			
	Ministère	4 966 747	190 415	5 157 162
	Commission canadienne des affaires polaires	893	68	961
4	Agence des douanes et du revenu du Canada	2 769 137	594 621	3 363 758
5	Agriculture et Agroalimentaire			
	Ministère	1 264 513	563 333	1 827 846
	Commission canadienne du lait	2 889	2 889
	Agence canadienne d'inspection des aliments	356 654	57 634	414 288
	Commission canadienne des grains	22 434	2 719	25 153
6	Anciens combattants	2 241 438	31 961	2 273 399
7	Citoyenneté et Immigration			
	Ministère	878 155	48 932	927 087
	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	110 372	13 309	123 681
8	Conseil du Trésor			
	Secrétariat	2 129 117	14 893	2 144 010
9	Conseil privé			
	Ministère	101 736	10 867	112 603
	Société canadienne d'hypothèques et de logement	1 913 250	1 913 250
	Société canadienne des postes	237 210	237 210
	Centre canadien de gestion	23 768	1 625	25 393
	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	3 423	323	3 746
	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	21 510	3 256	24 766
	Directeur général des élections	12 226	47 491	59 717

Prêts, dotations en capital et avances non budgétaires			Total	Budget principal des dépenses 2001-2002
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total		
.....	1 647 650	1 551 032
.....	10 832	10 734
4 440	6 352	10 792	1 896 497	1 792 730
.....	127 000	127 000	229 000	192 800
.....	101 941	88 270
.....	5 249	7 446
.....	2 304	2 256
.....	265	260
74 973	74 973	5 232 135	5 082 135
.....	961	953
.....	3 363 758	2 841 229
.....	1 827 846	1 831 592
.....	2 889	2 762
.....	414 288	312 714
.....	25 153	20 861
.....	2 273 399	2 103 796
.....	927 087	817 092
.....	123 681	83 559
.....	2 144 010	2 076 377
.....	112 603	101 299
.....	(219 400)	(219 400)	1 693 850	1 665 987
.....	237 210	247 210
.....	25 393	20 125
.....	3 746	3 701
.....	24 766	24 121
.....	59 717	36 538

Sommaire général

Section Ministère ou organisme

Budget principal des dépenses 2002–2003

		Budgetaire		
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total
(en milliers de dollars)				
	Commissaire aux langues officielles	13 330	1 690	15 020
	Bureau du Canada pour le millénaire
	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	4 572	340	4 912
	Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones	52 783	3 277	56 060
	Bureau de l'infrastructure et des sociétés d'État du Canada	8 625	275	8 900
	Commission des relations de travail dans la fonction publique	5 223	714	5 937
	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	2 098	227	2 325
10	Défense nationale			
	Ministère	10 885 416	948 584	11 834 000
	Comité des griefs des Forces canadiennes	7 266	868	8 134
	Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	3 653	357	4 010
11	Développement des ressources humaines			
	Ministère	1 388 523	27 664 499	29 053 022
	Conseil canadien des relations industrielles	11 290	1 464	12 754
	Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	1 591	148	1 739
	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	1 899	1 899
12	Environnement			
	Ministère	659 699	62 345	722 044
	Agence canadienne d'évaluation environnementale	10 452	1 224	11 676
13	Finances			
	Ministère	2 355 617	62 656 169	65 011 786
	Vérificateur général	60 464	8 103	68 567
	Tribunal canadien du commerce extérieur	7 780	1 267	9 047
	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	38 500	2 530	41 030
	Bureau du surintendant des institutions financières	1 678	1 678
14	Gouverneur général	15 558	2 121	17 679
15	Industrie			
	Ministère	1 357 665	121 330	1 478 995
	Agence de promotion économique du Canada atlantique	434 769	11 924	446 693
	Agence spatiale canadienne	328 177	7 660	335 837
	Commission canadienne du tourisme	83 166	83 166
	Tribunal de la concurrence	1 395	145	1 540
	Commission du droit d'auteur	2 092	285	2 377

Prêts, dotations en capital et avances non budgétaires			Total	Budget principal des dépenses 2001–2002
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total		
.....	15 020	11 335
.....	26 365
.....	4 912	5 380
.....	56 060
.....	8 900
.....	5 937	5 754
.....	2 325	2 291
.....	11 834 000	11 390 000
.....	8 134	9 043
.....	4 010	4 001
.....	1 800 000	1 800 000	30 853 022	30 055 718
.....	12 754	9 108
.....	1 739	1 710
.....	1 899	2 255
.....	722 044	622 171
.....	11 676	11 560
.....	247 650	247 650	65 259 436	68 933 492
.....	68 567	55 550
.....	9 047	8 746
.....	41 030	22 500
.....	1 678	1 660
.....	17 679	16 458
800	800	1 479 795	1 206 521
.....	446 693	351 662
.....	335 837	352 423
.....	83 166	82 460
.....	1 540	1 512
.....	2 377	1 881

Sommaire général

Section Ministère ou organisme

Budget principal des dépenses 2002–2003

		Budgetaire		
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total
(en milliers de dollars)				
	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	468 726	35 668	504 394
	Société d'expansion du Cap-Breton	35 108	35 108
	Conseil national de recherches du Canada	497 355	102 638	599 993
	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	638 461	3 155	641 616
	Conseil de recherches en sciences humaines	194 631	1 637	196 268
	Conseil canadien des normes	6 904	6 904
	Statistique Canada	315 344	57 888	373 232
	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	311 222	26 856	338 078
16	Justice			
	Ministère	724 179	40 273	764 452
	Commission canadienne des droits de la personne	15 585	2 309	17 894
	Tribunal canadien des droits de la personne	3 420	218	3 638
	Commissaire à la magistrature fédérale	5 696	315 580	321 276
	Cour fédérale du Canada	35 009	4 608	39 617
	Commission du droit du Canada	2 915	161	3 076
	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	13 514	1 937	15 451
	Cour suprême du Canada	13 310	5 797	19 107
	Cour canadienne de l'impôt	10 227	1 111	11 338
17	Parlement			
	Sénat	39 748	24 153	63 901
	Chambre des communes	194 953	117 466	312 419
	Bibliothèque du Parlement	22 762	3 489	26 251
18	Patrimoine canadien			
	Ministère	1 017 614	19 687	1 037 301
	Conseil des Arts du Canada	149 710	149 710
	Société Radio-Canada	1 020 228	1 020 228
	Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	137 104	137 104
	Musée canadien des civilisations	76 221	76 221
	Musée canadien de la nature	25 359	25 359
	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	2 498	5 169	7 667
	Archives nationales du Canada	46 819	5 946	52 765
	Société du Centre national des Arts	24 828	24 828
	Commission des champs de bataille nationaux	6 140	1 567	7 707
	Commission de la capitale nationale	118 959	118 959
	Office national du film	60 783	375	61 158
	Musée des beaux-arts du Canada	38 455	38 455
	Bibliothèque nationale	32 497	4 161	36 658

Prêts, dotations en capital et avances non budgétaires			Total	Budget principal des dépenses 2001–2002
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total		
.....	504 394	355 738
.....	35 108	36 574
.....	599 993	577 077
.....	641 616	606 865
.....	196 268	160 759
.....	6 904	5 402
.....	373 232	547 309
.....	338 078	284 447
.....	764 452	717 119
.....	17 894	17 453
.....	3 638	2 860
.....	321 276	273 219
.....	39 617	34 223
.....	3 076	3 018
.....	15 451	15 263
.....	19 107	18 393
.....	11 338	10 799
.....	63 901	56 516
.....	312 419	274 927
.....	26 251	23 694
10	10	1 037 311	952 181
.....	149 710	124 236
.....	1 020 228	922 975
.....	137 104	125 532
.....	76 221	49 745
.....	25 359	23 691
.....	7 667	8 445
.....	52 765	50 834
.....	24 828	23 930
.....	7 707	8 024
.....	118 959	84 710
.....	61 158	60 596
.....	38 455	36 188
.....	36 658	36 169

Sommaire général

Section	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2002–2003		
		Budgétaire		
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total
	(en milliers de dollars)			
	Musée national des sciences et de la technologie	24 833	24 833
	Agence Parcs Canada	290 649	106 241	396 890
	Commission de la fonction publique	107 024	15 947	122 971
	Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice	21 697	1 266	22 963
19	Pêches et Océans	1 325 697	111 944	1 437 641
20	Ressources naturelles			
	Ministère	655 575	70 614	726 189
	Énergie atomique du Canada limitée	135 872	135 872
	Commission canadienne de sûreté nucléaire	52 580	6 751	59 331
	Société de développement du Cap-Breton	60 735	60 735
	Office national de l'énergie	27 117	4 279	31 396
21	Santé			
	Ministère	2 448 556	88 107	2 536 663
	Instituts de recherche en santé du Canada	463 347	1 955	465 302
	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	2 533	407	2 940
	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	3 238	443	3 681
22	Solliciteur général			
	Ministère	106 528	4 012	110 540
	Service canadien du renseignement de sécurité	247 502	247 502
	Service correctionnel	1 321 601	145 973	1 467 574
	Commission nationale des libérations conditionnelles	26 251	4 218	30 469
	Bureau de l'enquêteur correctionnel	2 537	344	2 881
	Gendarmerie royale du Canada	1 327 078	285 508	1 612 586
	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	743	89	832
	Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	3 969	478	4 447
23	Transports			
	Ministère	949 829	108 137	1 057 966
	Office des transports du Canada	21 614	3 199	24 813
	Tribunal de l'aviation civile	907	107	1 014

Prêts, dotations en capital et avances non budgétaires			Total	Budget principal des dépenses 2001–2002
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total		
.....	24 833	22 884
.....	396 890	367 991
.....	122 971	111 217
.....	22 963	21 242
.....	1 437 641	1 310 252
.....	726 189	638 830
.....	135 872	121 604
.....	59 331	49 091
.....	60 735	31 010
.....	31 396	29 877
.....	2 536 663	2 301 824
.....	465 302	430 521
.....	2 940	2 870
.....	3 681	4 085
.....	110 540	86 941
.....	247 502	192 332
.....	1 467 574	1 372 126
.....	30 469	27 901
.....	2 881	1 972
.....	1 612 586	1 503 796
.....	832	820
.....	4 447	3 830
.....	1 057 966	934 805
.....	24 813	24 271
.....	1 014	992

Sommaire général

Section	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2002–2003		
		Budgétaire		Total
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	
(en milliers de dollars)				
24	Travaux publics et Services gouvernementaux			
	Ministère	2 068 272	50 621	2 118 893
	Communication Canada	125 309	3 750	129 059
	*Total des ministères et organismes	56 268 974	95 288 834	151 557 808
	Comptes à des fins déterminées consolidés	16 767 312	16 767 312
	Total des prévisions budgétaires	56 268 974	112 056 146	168 325 120

* Ces chiffres ne correspondent pas aux totaux figurant aux tableaux intitulés « Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits » et « Postes législatifs du Budget principal des dépenses » parce qu'ils ont été arrondis.

Prêts, dotations en capital et avances non budgétaires			Total	Budget principal des dépenses 2001–2002
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total		
.....	2 118 893	1 976 375
.....	129 059	50 505
80 223	1 961 602	2 041 825	153 599 633	152 258 010
.....	16 767 312	12 975 705
80 223	1 961 602	2 041 825	170 366 945	165 233 715

Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense

Ministère ou organisme	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Affaires étrangères et Commerce international					
Ministère	645 492	143 107	11 345	187 063	123 945
Corporation commerciale canadienne
Agence canadienne de développement international	110 216	20 267	4 523	58 057	1 395
Exportation et développement Canada
Centre de recherches pour le développement international
Commission mixte internationale	2 934	680	210	810	379
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne	910	313	18	936	62
Administration du pipe-line du Nord	140	25	2	67	13
Affaires indiennes et du Nord canadien					
Ministère	274 001	46 756	11 132	138 153	11 273
Commission canadienne des affaires polaires	409	138	65	200	120
Agence des douanes et du revenu du Canada	2 590 073	175 077	4 893	160 409	13 287
Agriculture et Agroalimentaire					
Ministère	327 224	26 196	5 958	90 206	6 087
Commission canadienne du lait
Agence canadienne d'inspection des aliments	336 814	29 953	1 898	41 972	2 315
Commission canadienne des grains	48 822	2 755	89	8 005	2 507
Anciens combattants	190 255	20 557	1 540	242 058	10 025
Citoyenneté et Immigration					
Ministère	293 269	52 526	12 801	174 485	4 012
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	79 852	3 591	311	33 900	889
Conseil du Trésor					
Secrétariat	1 407 045	3 536	3 528	33 833	2 501
Conseil privé					
Ministère	63 770	8 835	4 390	22 970	1 656
Société canadienne d'hypothèques et de logement
Société canadienne des postes
Centre canadien de gestion	9 749	1 519	742	10 083	238
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	1 938	700	30	425	460
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	19 536	1 481	233	2 477	55
Directeur général des élections	22 998	3 031	7 092	15 219	6 117
Commissaire aux langues officielles	10 141	880	465	2 743	100
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	1 919	1 000	420	1 300	80
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones	19 662	850	1 250	11 680	7
Bureau de l'infrastructure et des sociétés d'État du Canada	1 655	143	78	1 571	16
Commission des relations de travail dans la fonction publique	4 282	350	32	908	65

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Acquisition de machines et de matériel	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total net des dépenses
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
58 689	56 932	25 093	103 548	426 654	17 611	151 829	1 647 650
.....	10 832	10 832
2 849	1 279	5 640	1 680 839	640	1 885 705
.....	102 000	102 000
.....	101 941	101 941
35	110	90	1	5 249
6	25	34	2 304
15	3	265
16 827	11 507	18 750	20 500	4 581 073	27 190	5 157 162
1	10	18	961
82 980	65 463	23 349	138 451	248 326	2 339	140 889	3 363 758
24 706	40 674	12 945	41 377	1 289 586	1 871	38 984	1 827 846
.....	2 889	2 889
11 591	13 812	9 361	10 810	1 744	1 412	47 394	414 288
337	1 371	3 000	(51)	41 682	25 153
5 010	170 030	5 626	2 500	1 625 128	670	2 273 399
9 245	8 228	42 422	328 508	1 591	927 087
765	1 436	2 919	18	123 681
1 861	4 789	19 130	790 808	123 021	2 144 010
1 551	1 784	5 000	2 647	112 603
.....	1 913 250	1 913 250
.....	237 210	237 210
503	688	1 696	175	25 393
15	63	115	3 746
352	354	249	29	24 766
1 046	479	3 735	59 717
50	340	300	1	15 020
50	43	100	4 912
25	186	100	2 300	20 000	56 060
1	23	5 385	28	8 900
50	250	5 937

Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense

Ministère ou organisme	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	1 363	300	73	403	10
Défense nationale					
Ministère	5 637 508	480 469	31 927	1 218 314	140 543
Comité des griefs des Forces canadiennes	5 206	450	40	1 768	400
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	2 143	485	127	815	227
Développement des ressources humaines					
Ministère	1 216 299	139 000	35 000	547 148	203 000
Conseil canadien des relations industrielles	8 787	956	32	1 223	165
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	888	140	125	479	7
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	5 547	315	290	1 055	50
Environnement					
Ministère	374 930	52 867	10 560	160 938	20 442
Agence canadienne d'évaluation environnementale	7 343	1 480	452	3 478	257
Finances					
Ministère	61 826	7 713	3 085	14 269	981
Vérificateur général	48 615	4 500	1 000	9 000	300
Tribunal canadien du commerce extérieur	7 603	323	75	540	120
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	15 181	2 393	261	7 711	2 603
Bureau du surintendant des institutions financières	52 260	5 049	915	3 580	4 124
Gouverneur général	10 071	2 200	890	2 000	200
Industrie					
Ministère	375 545	28 971	30 530	114 394	11 268
Agence de promotion économique du Canada atlantique	41 544	7 394	2 923	16 927	1 553
Agence spatiale canadienne	45 962	6 991	1 743	70 850	958
Commission canadienne du tourisme
Tribunal de la concurrence	868	200	46	321	12
Commission du droit d'auteur	1 712	110	70	340	45
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	28 009	2 925	3 000	9 300	1 100
Société d'expansion du Cap-Breton
Conseil national de recherches du Canada	229 082	18 130	6 622	45 468	9 987
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	18 928	3 896	2 296	5 244	478
Conseil de recherches en sciences humaines	9 827	1 142	487	2 765	218
Conseil canadien des normes
Statistique Canada	347 325	37 847	4 776	38 105	8 047
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	29 128	3 740	1 380	8 050	580

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Acquisition de machines et de matériel	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total net des dépenses
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
6	40	50	80	2 325
835 357	758 396	156 443	2 547 622	369 040	141 516	483 135	11 834 000
10	100	150	10	8 134
27	117	64	5	4 010
26 000	27 000	111 000	28 242 633	6 100	1 500 158	29 053 022
61	148	1 382	12 754
25	50	25	1 739
175	208	100	5 841	1 899
26 258	28 546	2 062	48 098	67 004	21 447	91 108	722 044
64	322	386	1 395	3 501	11 676
1 962	54 556	4 000	28 570 810	36 300 000	7 416	65 011 786
500	3 000	1 272	380	68 567
79	135	150	22	9 047
579	176	12 126	41 030
164	362	65	730	60	65 631	1 678
30	1 453	470	365	17 679
6 204	12 039	1 900	32 465	1 004 109	1 000	139 430	1 478 995
708	1 436	3 788	369 792	628	446 693
2 693	2 918	1 600	147 147	52 081	2 894	335 837
.....	83 166	83 166
4	44	45	1 540
10	50	40	2 377
200	549	1 220	458 091	504 394
.....	35 108	35 108
13 534	55 843	12 877	62 664	132 670	13 116	599 993
452	471	1 749	608 101	1	641 616
256	138	1 236	180 199	196 268
.....	6 904	6 904
6 028	20 120	2 423	561	92 000	373 232
260	740	1 165	293 035	338 078

Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense

Ministère ou organisme	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Justice					
Ministère	241 308	19 126	12 278	70 640	3 698
Commission canadienne des droits de la personne	13 852	1 000	300	1 942	200
Tribunal canadien des droits de la personne	1 305	425	1 650	50
Commissaire à la magistrature fédérale	303 070	13 017	1 679	46
Cour fédérale du Canada	27 647	2 274	239	5 027	479
Commission du droit du Canada	966	346	370	1 284	37
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	11 622	399	899	1 000	33
Cour suprême du Canada	13 265	903	329	1 953	105
Cour canadienne de l'impôt	6 665	575	60	3 164	105
Parlement					
Sénat	42 071	9 287	228	7 602	268
Chambre des communes	228 096	51 850	4 459	8 944	1 670
Bibliothèque du Parlement	21 263	394	9	1 419	241
Patrimoine canadien					
Ministère	108 753	17 750	10 109	34 512	2 100
Conseil des Arts du Canada
Société Radio-Canada
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne
Musée canadien des civilisations
Musée canadien de la nature
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	31 015	1 750	1 500	2 890	400
Archives nationales du Canada	35 674	1 651	252	7 378	213
Société du Centre national des Arts
Commission des champs de bataille nationaux	2 695	50	75	300	35
Commission de la capitale nationale
Office national du film	31 881	4 000	13 927	5 000	8 000
Musée des beaux-arts du Canada
Bibliothèque nationale	24 968	1 132	119	4 043	110
Musée national des sciences et de la technologie
Agence Parcs Canada	204 499	21 500	6 000	64 000	8 000
Commission de la fonction publique	100 380	6 511	1 978	16 604	1 696
Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice	7 594	975	819	2 275	75
Pêches et Océans	680 679	76 401	11 380	190 314	21 950
Ressources naturelles					
Ministère	297 546	28 960	16 014	102 101	8 166
Énergie atomique du Canada limitée
Commission canadienne de sûreté nucléaire	40 505	4 567	602	8 938	723
Société de développement du Cap-Breton
Office national de l'énergie	25 677	1 850	134	2 106	403

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Acquisition de machines et de matériel	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total net des dépenses
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
3 217	4 015	10 437	398 715	1 018	764 452
100	200	300	17 894
20	188	3 638
52	185	3 502	275	321 276
479	1 676	1 796	39 617
20	30	23	3 076
33	133	832	500	15 451
158	1 150	1 244	19 107
100	319	350	11 338
1 184	1 563	1 241	457	63 901
4 936	7 394	5 261	807	84	1 082	312 419
43	2 281	803	1	203	26 251
2 699	12 658	66	10 847	839 185	3 115	4 493	1 037 301
.....	149 710	149 710
.....	1 020 228	1 020 228
.....	137 104	137 104
.....	76 221	76 221
.....	25 359	25 359
350	425	500	25	31 188	7 667
1 072	2 054	2 706	1 765	52 765
.....	24 828	24 828
170	601	105	3 676	7 707
.....	118 959	118 959
2 000	2 000	3 000	250	8 900	61 158
.....	38 455	38 455
737	3 273	2 240	36	36 658
.....	24 833	24 833
11 600	28 000	18 000	20 000	212	15 079	396 890
1 221	1 516	3 431	1 978	12 344	122 971
100	125	125	10 750	125	22 963
87 353	82 814	54 329	103 231	159 295	17 040	47 145	1 437 641
7 981	23 079	16 680	31 210	154 042	81 248	40 838	726 189
.....	135 872	135 872
1 037	857	1 460	642	59 331
.....	60 735	60 735
409	355	457	5	31 396

Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense

Ministère ou organisme	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Santé					
Ministère	528 316	155 377	17 673	343 386	9 271
Instituts de recherche en santé du Canada	11 731	3 322	1 000	4 700	160
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	2 443	95	45	220	10
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	2 660	200	60	424	15
Solliciteur général					
Ministère	23 749	3 578	1 200	5 200	300
Service canadien du renseignement de sécurité	140 765
Service correctionnel	896 713	35 649	2 505	218 202	7 755
Commission nationale des libérations conditionnelles	25 307	1 812	200	1 900	150
Bureau de l'enquêteur correctionnel	2 064	400	30	152	5
Gendarmerie royale du Canada	1 673 945	143 077	817	187 413	49 965
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	533	40	30	150	10
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	2 867	280	150	820	95
Transports					
Ministère	317 898	37 939	4 227	121 167	4 809
Office des transports du Canada	19 198	1 314	468	1 770	157
Tribunal de l'aviation civile	642	95	5	231	9
Travaux publics et Services gouvernementaux					
Ministère	643 760	201 476	11 202	733 157	702 382
Communication Canada	22 498	4 912	42 114	74 736	226
Total pour tous les ministères et organismes	21 864 691	2 210 511	375 576	5 764 408	1 429 401
Comptes à des fins déterminées consolidés	(533 613)
Total du Budget principal des dépenses de 2002–2003	21 331 078	2 210 511	375 576	5 764 408	1 429 401
Moins : dépenses internes du gouvernement	119 862	17 515	722 063	177 850
Total des dépenses concernant les tiers	21 331 078	2 090 649	358 061	5 042 345	1 251 551
*Total du Budget principal des dépenses de 2001–2002	19 456 997	2 029 046	371 281	5 437 780	1 549 921

* Les paiements de transfert et les recettes à valoir sur le crédit ont été rajustés afin de tenir compte des coûts administratifs consolidés du programme de l'assurance-emploi. La consolidation des coûts résulte du redressement de montants recouverts plutôt que d'une augmentation des paiements de transfert.

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Acquisition de machines et de matériel	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total net des dépenses
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
30 625	299 720	2 425	43 977	1 167 365	1 226	62 698	2 536 663
100	500	600	443 164	25	465 302
15	112	2 940
5	105	82	130	3 681
100	471	2 000	73 942	110 540
.....	106 737	247 502
16 319	155 674	119 442	36 488	2 534	52 993	76 700	1 467 574
150	400	500	35	15	30 469
5	25	200	2 881
49 359	85 136	55 243	199 783	41 025	60 054	933 231	1 612 586
2	27	40	832
55	100	80	4 447
18 567	16 834	1 981	48 007	429 547	401 899	344 909	1 057 966
132	350	1 422	2	24 813
7	25	1 014
545 352	192 151	486 979	90 257	11 285	245 028	1 744 136	2 118 893
495	2 236	161	2 500	531	21 350	129 059
1 928 565	2 279 343	1 025 466	3 989 349	74 299 832	36 300 000	6 352 177	6 261 511	151 557 808
.....	15 900 000	(1 400 925)	16 767 312
1 928 565	2 279 343	1 025 466	3 989 349	90 199 832	36 300 000	6 352 177	4 860 586	168 325 120
96 039	38 951	137 154	25 535	704 759	2 039 728
1 832 526	2 240 392	888 312	3 963 814	90 199 832	36 300 000	5 647 418	2 820 858	168 325 120
1 671 220	2 007 194	878 623	3 650 418	82 882 389	41 700 000	6 164 427	4 445 585	163 353 711

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2003)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2002–2003**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL		
	MINISTÈRE		
1	Affaires étrangères et Commerce international – Dépenses de fonctionnement, y compris, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, la rémunération et les autres dépenses des Canadiens affectés par le gouvernement canadien au personnel d'organismes internationaux et autorisation de faire des avances recouvrables jusqu'à concurrence de la part des frais payables par ces organismes; autorisation au gouverneur en conseil de nommer et d'appointer des hauts-commissaires, ambassadeurs, ministres plénipotentiaires, consuls, membres des commissions internationales, le personnel de ces diplomates et d'autres personnes pour représenter le Canada dans un autre pays; dépenses relatives aux locaux de l'Organisation de l'aviation civile internationale; dépenses recouvrables aux fins d'aide aux citoyens canadiens et personnes domiciliées au Canada, y compris les personnes à leur charge, qui sont dans le besoin à l'étranger et rapatriement de ces personnes; programmes de relations culturelles et d'échanges universitaires avec d'autres pays; et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice pour : la prestation de services aux Centres canadiens des affaires et aux Centres canadiens d'éducation; de services de formation offerts par l'Institut canadien du service extérieur; les foires et les missions commerciales et d'autres services de développement du commerce international; de services de développement des investissements; de services de télécommunication; de publications ministérielles; d'autres services fournis à l'étranger à d'autres ministères, à des organismes, à des sociétés d'État et à d'autres organisations non fédérales; des services consulaires spécialisés; et des programmes internationaux d'échanges pour l'emploi des jeunes.....	1 016 570 000	
5	Affaires étrangères et Commerce international – Dépenses en capital	114 061 000	
10	Affaires étrangères et Commerce international – Subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions et autorisation de contracter durant l'exercice en cours des engagements ne dépassant pas 50 000 000 \$, aux fins de contributions à des personnes, groupes de personnes, conseils et associations, en vue de favoriser l'augmentation des exportations canadiennes; autorisation de payer des cotisations selon les montants établis, en devises des pays où elles sont prélevées; et autorisation de faire d'autres paiements précisés, en devises des pays indiqués, même si le total de ces paiements est supérieur à l'équivalent en dollars canadiens établi en octobre 2001 à.....	426 404 100	
			1 557 035 100
	CORPORATION COMMERCIALE CANADIENNE		
15	Corporation commerciale canadienne – Dépenses du Programme	10 832 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2003)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2002–2003**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL (<i>suite</i>)		
	AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL		
20	Agence canadienne de développement international – Dépenses de fonctionnement et autorisation : a) d'engager des personnes qui travailleront dans les pays en développement et dans les pays en transition; b) de dispenser instruction ou formation à des personnes des pays en développement et des pays en transition, conformément au <i>Règlement sur l'assistance technique</i> , pris par le décret C.P. 1986-993 du 24 avril 1986 (et portant le numéro d'enregistrement DORS/86-475), y compris ses modifications ou tout autre règlement que peut prendre le gouverneur en conseil en ce qui concerne : i) la rémunération payable aux personnes travaillant dans les pays en développement et dans les pays en transition, et le remboursement de leurs dépenses ou le paiement d'indemnités à cet égard, ii) le soutien de personnes des pays en développement et des pays en transition en période d'instruction ou de formation, et le remboursement de leurs dépenses ou le paiement d'indemnités à cet égard, iii) le remboursement des dépenses extraordinaires liées directement ou indirectement au travail des personnes dans les pays en développement et dans les pays en transition, ou à l'instruction ou à la formation de personnes des pays en développement et des pays en transition.....	186 443 000	
25	Agence canadienne de développement international – Subventions et contributions inscrites au Budget des dépenses et paiements aux institutions financières internationales conformément à la <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i> , à la condition que le montant des contributions puisse être augmenté ou diminué, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, aux fins de l'aide au développement international, de l'assistance humanitaire internationale et à d'autres fins précisées, sous forme de paiements comptants et de fourniture de biens, denrées ou services	1 478 939 000	
L30	Émission et paiement de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser 178 200 000 \$, conformément à la <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i> , à titre de contributions aux comptes du fonds d'institutions financières internationales.....	1	
L35	Paiement ne devant pas dépasser 2 827 383 \$US à la Banque africaine de développement, même si l'équivalent de cette somme en dollars canadiens, évalué à 4 440 000 \$ le 21 septembre 2001, peut varier à la hausse conformément à la <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i> , à titre de souscriptions au capital des institutions financières internationales	4 440 000	
			1 669 822 001
	CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL		
40	Versements au Centre de recherches pour le développement international		101 941 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2003)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2002–2003**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL (<i>fin</i>)		
	COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE		
45	Commission mixte internationale – Dépenses du Programme – Traitements et dépenses de la section canadienne; dépenses relatives aux études, enquêtes et relevés exécutés par la Commission en vertu du mandat international qui lui est confié et dépenses faites par la Commission en vertu de l'accord entre le Canada et les États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs		4 760 000
	SECRETARIAT DE L'ALÉNA, SECTION CANADIENNE		
50	Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne – Dépenses du Programme		2 152 000
	ADMINISTRATION DU PIPE-LINE DU NORD		
55	Administration du pipe-line du Nord – Dépenses du Programme.....		242 000
	AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN		
	MINISTÈRE		
	PROGRAMME D'ADMINISTRATION		
1	Administration – Dépenses du Programme et contributions	96 187 000	
	PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUITES		
5	Affaires indiennes et inuites – Dépenses de fonctionnement et <i>a)</i> dépenses ayant trait aux ouvrages, bâtiments et matériel situés sur des propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral; <i>b)</i> dépenses recouvrables en vertu d'accords approuvés par le gouverneur en conseil et conclus avec les gouvernements provinciaux et les commissions scolaires locales en vue du versement de prestations sociales à des non-Indiens habitant des réserves indiennes et de l'instruction de non-Indiens fréquentant des écoles indiennes; <i>c)</i> autorisation au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien de conclure des accords avec les gouvernements provinciaux, les commissions scolaires, les organismes de bienfaisance ou autres pour la prise en charge et l'entretien des enfants; <i>d)</i> autorisation d'affecter des fonds, dans le cadre des activités de progrès économique des Indiens et des Inuits, pour assurer des services d'enseignement et d'orientation aux Indiens et aux Inuits, pour l'approvisionnement en matériaux et en matériel, et pour l'achat des produits finis et la vente de ces derniers; <i>e)</i> autorisation de vendre l'électricité, le mazout et les services qui s'y rattachent, de même que les services municipaux, aux consommateurs particuliers qui vivent dans les centres éloignés et qui ne peuvent pas compter sur les sources locales d'approvisionnement, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil, et de fournir les mêmes services et biens aux ministères et organismes fédéraux installés au Nouveau-Québec	299 183 000	

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2003)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2002–2003**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN (<i>suite et fin</i>)		
	MINISTÈRE (<i>suite et fin</i>)		
	PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUITES (<i>suite et fin</i>)		
10	Affaires indiennes et inuites – Dépenses en capital et <i>a)</i> dépenses ayant trait aux bâtiments, ouvrages, terrains et matériel dont la gestion, le contrôle et la propriété peuvent être cédés soit aux gouvernements provinciaux, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil, soit à des bandes indiennes ou à des Indiens, tant à titre collectif que particulier, à la discrétion du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, ainsi que de telles dépenses engagées à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral; <i>b)</i> autorisation d'engager des dépenses recouvrables selon des montants ne dépassant pas la part des frais assumée par les gouvernements provinciaux et les commissions scolaires locales pour des routes et ouvrages connexes, ainsi que pour l'éducation, y compris l'instruction de non-Indiens fréquentant les écoles indiennes; <i>c)</i> autorisation de construire et d'acquérir, pour les Indiens et les Inuits, des logements qui devront être occupés par des Indiens et des Inuits contre le versement, s'il y a lieu, de montants que le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien peut fixer, et qu'ils achèteront ou loueront aux conditions et au prix, soit coûtant, soit réduit, approuvés par le gouverneur en conseil, et d'effectuer des paiements aux Indiens et aux bandes indiennes en vue de la construction de logements et d'autres bâtiments.....	18 750 000	
15	Affaires indiennes et inuites – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions...	4 372 382 000	
L20	Prêts à des revendicateurs autochtones, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, pour le paiement des frais de recherche, d'élaboration et de négociation concernant les revendications	31 853 000	
L25	Prêts aux Premières nations de la Colombie-Britannique pour les aider à participer au processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique	43 120 000	
	PROGRAMME DES AFFAIRES DU NORD		
30	Affaires du Nord – Dépenses de fonctionnement et autorisation de consentir des avances recouvrables pour services rendus au nom des gouvernements des Territoires, y compris l'autorisation d'engager des dépenses et de consentir des avances recouvrables relativement aux services fournis et aux travaux effectués sur des propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral, et l'autorisation de contribuer aux travaux de construction exécutés par des autorités locales ou des groupes privés.....	97 622 000	
35	Affaires du Nord – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	67 022 900	
40	Paiements à la Société canadienne des postes conformément à l'entente entre le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et la Société canadienne des postes dans le but de fournir le service aérien omnibus de colis destinés au Nord	15 600 000	
			5 041 719 900
	COMMISSION CANADIENNE DES AFFAIRES POLAIRES		
45	Commission canadienne des affaires polaires – Dépenses du Programme et contributions	893 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2003)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2002–2003**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE			
MINISTÈRE			
1	Agriculture et Agroalimentaire – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes provenant des activités de pâturage et de reproduction du Programme de pâturages communautaires, et de l'administration du Compte de stabilisation du revenu net pour compenser les dépenses engagées durant l'exercice	437 686 000	
5	Agriculture et Agroalimentaire – Dépenses en capital.....	46 841 000	
10	Agriculture et Agroalimentaire – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	779 986 000	
15	Aux termes de l'article 29 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autoriser le ministre d'Agriculture et Agroalimentaire, au nom de Sa Majesté du chef du Canada et conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances, à garantir le paiement d'un montant ne dépassant pas en totalité et en tout temps, la somme de 1 700 000 000 \$ payable sous la forme d'avances de fonds fournies par les organismes de producteurs, la Commission canadienne du blé et d'autres prêteurs en vertu du Programme des avances de crédit printanières.....	1	
20	Aux termes de l'article 29 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation au ministre d'Agriculture et Agroalimentaire, au nom de Sa Majesté du chef du Canada et conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances, de garantir le paiement des montants ne dépassant pas en totalité et en tout temps, la somme de 140 000 000 \$ payable à l'égard des Accords de ligne de crédit à être engagés par la Société du crédit agricole pour les besoins du Programme national renouvelé (2001) sur l'éthanol de la biomasse	1	
			1 264 513 002
COMMISSION CANADIENNE DU LAIT			
25	Commission canadienne du lait – Dépenses du Programme.....	2 889 000
AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION DES ALIMENTS			
30	Agence canadienne d'inspection des aliments – Dépenses de fonctionnement et contributions .	347 293 000	
35	Agence canadienne d'inspection des aliments – Dépenses en capital.....	9 361 000	
			356 654 000
COMMISSION CANADIENNE DES GRAINS			
40	Commission canadienne des grains – Dépenses du Programme.....	22 434 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2003)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2002–2003**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	ANCIENS COMBATTANTS		
	PROGRAMME DES ANCIENS COMBATTANTS		
1	Anciens combattants – Dépenses de fonctionnement; entretien de propriétés, y compris les dépenses afférentes à des travaux de génie et de recherche technique qui n'ajoutent aucune valeur tangible à la propriété immobilière, aux taxes, à l'assurance et au maintien des services publics; autorisation, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, d'effectuer des travaux de réparation nécessaires sur des propriétés construites en vertu de contrats particuliers à prix ferme et vendues conformément à la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i> (S.R.C. 1970, ch. V-4), afin de corriger des défauts dont ni l'ancien combattant ni l'entrepreneur ne peuvent être tenus financièrement responsables ainsi que tout autre travail qui s'impose sur d'autres propriétés afin de sauvegarder l'intérêt que le directeur y possède.....	599 630 782	
5	Anciens combattants – Dépenses en capital	7 626 000	
10	Anciens combattants – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, le montant inscrit à chacune des subventions pouvant être modifié sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor	1 624 931 000	
	TRIBUNAL DES ANCIENS COMBATTANTS (RÉVISION ET APPEL)		
15	Tribunal des anciens combattants (révision et appel) – Dépenses du Programme.....	9 250 000	
			2 241 437 782
	CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION		
	MINISTÈRE		
1	Citoyenneté et Immigration – Dépenses de fonctionnement.....	549 647 000	
5	Citoyenneté et Immigration – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions ...	328 507 744	
			878 154 744
	COMMISSION DE L'IMMIGRATION ET DU STATUT DE RÉFUGIÉ DU CANADA		
10	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada – Dépenses du Programme	110 372 000
	CONSEIL DU TRÉSOR		
	SECRETARIAT		
1	Secrétariat du Conseil du Trésor – Dépenses de fonctionnement et autorisation de dépenser les recettes produites durant l'exercice provenant des activités du Secrétariat du Conseil du Trésor.....	118 007 000	
2	Secrétariat du Conseil du Trésor – Contributions	18 600 000	

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2003)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2002–2003**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	CONSEIL DU TRÉSOR (<i>suite et fin</i>)		
	SECRETARIAT (<i>suite et fin</i>)		
5	Éventualités du gouvernement – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits relativement à la feuille de paye et à d'autres besoins et pour payer diverses menues dépenses imprévues qui n'ont pas autrement été pourvues, y compris les primes attribuées en vertu de la <i>Loi sur les inventions des fonctionnaires</i> ; autorisation de réemployer toutes les sommes affectées à des besoins autres que ceux de la feuille de paye, tirées d'autres crédits et versées au présent crédit	750 000 000	
10	Initiatives pangouvernementales – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits pour appuyer la mise en œuvre d'initiatives de gestion stratégique entreprises dans la fonction publique du Canada.....	40 808 000	
20	Assurances de la fonction publique – Paiements à l'égard de programmes d'assurance, de pension, d'avantages sociaux ou autres, ou applicables à l'administration de ces programmes ou autres, notamment des primes, des contributions, des avantages sociaux, des frais et autres dépenses faites en faveur de la fonction publique ou une partie de celle-ci et pour toutes autres personnes, déterminées par le Conseil du Trésor, et autorisation de dépenser toutes recettes ou toutes autres sommes perçues à l'égard de ces programmes ou autres pour compenser toutes dépenses découlant de ces programmes ou autres et pour pourvoir au remboursement à certains employés de leur part de la réduction des primes conformément au paragraphe 96(3) de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i>	1 201 702 000	
			2 129 117 000
	CONSEIL PRIVÉ		
	MINISTÈRE		
1	Conseil privé – Dépenses du Programme, y compris le fonctionnement de la résidence du Premier ministre; le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an; et la subvention inscrite au Budget des dépenses et contributions	101 736 000
	SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT		
5	Rembourser à la Société canadienne d'hypothèques et de logement les remises accordées sur les prêts consentis, les subventions et contributions versées et les dépenses contractées, ainsi que les pertes subies et les frais et débours engagés en vertu des dispositions de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> ou à l'égard des pouvoirs que la Société exerce ou des tâches et des fonctions qu'elle exécute, en vertu du pouvoir de toute loi du Parlement, autre que la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> , conformément au pouvoir qui lui est conféré par la <i>Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement</i>	1 913 250 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2003)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2002–2003**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	CONSEIL PRIVÉ <i>(suite)</i>		
	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES		
10	Paiements à la Société canadienne des postes à des fins spéciales		237 210 000
	CENTRE CANADIEN DE GESTION		
15	Centre canadien de gestion – Dépenses du Programme et contributions		23 768 000
	SECRÉTARIAT DES CONFÉRENCES INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES		
20	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes – Dépenses du Programme		3 423 000
	BUREAU CANADIEN D'ENQUÊTE SUR LES ACCIDENTS DE TRANSPORT ET DE LA SÉCURITÉ DES TRANSPORTS		
25	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports – Dépenses du Programme		21 510 000
	DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS		
30	Directeur général des élections – Dépenses du Programme		12 226 000
	COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES		
35	Commissaire aux langues officielles – Dépenses du Programme		13 330 000
	TABLE RONDE NATIONALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCONOMIE		
40	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie – Dépenses du Programme		4 572 000
	BUREAU DU CANADA SUR LE RÈGLEMENT DES QUESTIONS DES PENSIONNATS AUTOCHTONES		
45	Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		52 783 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2003)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2002–2003**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	CONSEIL PRIVÉ (<i>fin</i>)		
	BUREAU DE L'INFRASTRUCTURE ET DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT DU CANADA		
50	Bureau de l'infrastructure et des sociétés d'État du Canada – Dépenses de fonctionnement ..	3 240 000	
55	Bureau de l'infrastructure et des sociétés d'État du Canada – Contributions	5 385 000	
60	Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal Incorporée à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	1	
			8 625 001
	COMMISSION DES RELATIONS DE TRAVAIL DANS LA FONCTION PUBLIQUE		
65	Commission des relations de travail dans la fonction publique – Dépenses du Programme	5 223 000
	COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ		
70	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité – Dépenses du Programme	2 098 000
	DÉFENSE NATIONALE		
	MINISTÈRE		
1	Défense nationale – Dépenses de fonctionnement et autorisation de contracter, sous réserve d'affectation par le Conseil du Trésor, des engagements totalisant 19 163 551 203 \$ aux fins des crédits 1, 5 et 10 du Ministère, quelle que soit l'année au cours de laquelle tombera le paiement de ces engagements (et dont il est estimé qu'une tranche de 7 795 000 000 \$ deviendra payable dans les années à venir); autorisation d'effectuer des paiements, imputables à l'un ou l'autre de ces crédits, aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction exécutés par ces administrations; autorisation, sous réserve des directives du Conseil du Trésor, de faire des dépenses ou des avances recouvrables aux termes de l'un ou l'autre de ces crédits, à l'égard du matériel fourni ou de services rendus au nom de particuliers, de sociétés, d'organismes extérieurs, d'autres ministères et organismes de l'État et d'autres administrations, et autorisation, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, de dépenser les recettes de l'exercice aux fins de n'importe lequel de ces crédits	8 340 047 000	
5	Défense nationale – Dépenses en capital.....	2 191 429 000	
10	Défense nationale – Subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions aux budgets militaires, au programme d'infrastructure commun et au système aéroporté de détection lointaine et de contrôle aérien de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et, aux termes de l'article 3 de la <i>Loi de 1950 sur les crédits de défense</i> , transfert de matériel et d'équipement de défense, prestation de services et fourniture d'installations aux fins de la défense.....	353 940 203	
			10 885 416 203

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2003)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2002–2003**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	DÉFENSE NATIONALE (<i>suite et fin</i>)		
	COMITÉ DES GRIEFS DES FORCES CANADIENNES		
15	Comité des griefs des Forces canadiennes – Dépenses de fonctionnement	7 266 000
	COMMISSION D'EXAMEN DES PLAINTES CONCERNANT LA POLICE MILITAIRE		
20	Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire – Dépenses du Programme	3 653 000
	DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES		
	MINISTÈRE		
1	Développement des ressources humaines – Dépenses de fonctionnement et autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables au titre du Régime de pensions du Canada et du Compte d'assurance-emploi	462 923 000	
5	Développement des ressources humaines – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	925 600 000	
			1 388 523 000
	CONSEIL CANADIEN DES RELATIONS INDUSTRIELLES		
10	Conseil canadien des relations industrielles – Dépenses du Programme	11 290 000
	TRIBUNAL CANADIEN DES RELATIONS PROFESSIONNELLES ARTISTES-PRODUCTEURS		
15	Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs – Dépenses du Programme	1 591 000
	CENTRE CANADIEN D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL		
20	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail – Dépenses du Programme	1 899 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2003)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2002–2003**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	ENVIRONNEMENT		
	MINISTÈRE		
1	Environnement – Dépenses de fonctionnement et : <i>a) dépenses recouvrables engagées à l'égard de la Commission des ressources en eau des provinces des Prairies, de la Commission d'étude du bassin de la rivière Qu'Appelle et de la Commission d'étude du bassin de la rivière Saint-Jean;</i> <i>b) autorisation au ministre de l'Environnement d'engager des experts-conseils dont les commissions mentionnées à l'alinéa a) peuvent avoir besoin, au traitement que ces commissions peuvent déterminer;</i> <i>c) dépenses recouvrables engagées à l'égard des recherches sur la planification régionale des ressources en eau et des inventaires des ressources en eau;</i> <i>d) autorisation de faire des avances recouvrables ne dépassant pas la somme de la part des frais de la régularisation du niveau du lac des Bois et du lac Seul que doivent assumer les provinces du Manitoba et de l'Ontario;</i> <i>e) autorisation de faire des avances recouvrables ne dépassant pas la somme de la part des frais des levés hydrométriques que doivent assumer les organismes provinciaux et les organismes de l'extérieur;</i> <i>f) aux termes du paragraphe 29.1(2) de la Loi sur la gestion des finances publiques, autorisation de dépenser au cours du présent exercice les recettes de l'exercice générées par les activités du Ministère financées à même ce crédit.....</i>	545 724 000	
5	Environnement – Dépenses en capital et autorisation de faire des paiements aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations; et autorisation de consentir des avances recouvrables ne dépassant pas la part des frais de projets conjoints assumée par des organismes provinciaux et des organismes de l'extérieur, y compris les dépenses faites à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral	46 971 000	
10	Environnement – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	67 003 994	
			659 698 994
	AGENCE CANADIENNE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE		
15	Agence canadienne d'évaluation environnementale – Dépenses du Programme, contributions et autorisation de dépenser les recettes de l'exercice générées par la prestation de services d'évaluation environnementale, y compris les examens des commissions, les études approfondies, les médiations, la formation et les publications d'information de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale.....	10 452 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2003)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2002–2003**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	FINANCES		
	MINISTÈRE		
	PROGRAMME DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET FINANCIÈRES		
1	Politiques économiques, sociales et financières – Dépenses de fonctionnement et autorisation de dépenser les recettes de l'exercice	82 617 000	
5	Politiques économiques, sociales et financières – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	675 000 000	
L10	Politiques économiques, sociales et financières – Conformément à la <i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i> , émission et paiement de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, d'un montant ne devant pas dépasser 202 334 000 \$ en faveur de l'Association internationale de développement	1	
	PROGRAMME FÉDÉRAL DE TRANSFERTS AUX PROVINCES		
15	Transferts fédéraux aux provinces – Paiements de transfert aux gouvernements territoriaux – Paiements au gouvernement de chaque territoire calculés conformément aux accords conclus par le ministre des Finances, avec l'approbation du gouverneur en conseil, et le ministre des Finances du territoire concerné; et autorisation de paiements provisoires pour l'exercice en cours au gouvernement de chaque territoire avant la signature d'un tel accord, le montant total payable en vertu de l'accord devant être réduit du total des paiements provisoires au gouvernement territorial concerné pour l'exercice en cours ...	1 598 000 000	2 355 617 001
	VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL		
20	Vérificateur général – Dépenses du Programme et contributions	60 464 000
	TRIBUNAL CANADIEN DU COMMERCE EXTÉRIEUR		
25	Tribunal canadien du commerce extérieur – Dépenses du Programme	7 780 000
	CENTRE D'ANALYSE DES OPÉRATIONS ET DÉCLARATIONS FINANCIÈRES DU CANADA		
30	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada – Dépenses du Programme	38 500 000
	BUREAU DU SURINTENDANT DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES		
35	Bureau du surintendant des institutions financières – Dépenses du Programme	1 678 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2003)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2002–2003**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	GOUVERNEUR GÉNÉRAL		
1	Gouverneur général – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et dépenses faites à l'égard des anciens gouverneurs généraux, y compris celles effectuées à l'égard de leur conjoint, durant leur vie et pendant les six mois suivant leur décès, relativement à l'accomplissement des activités qui leur sont échues par suite de leurs fonctions de gouverneur général.....	15 558 000
	INDUSTRIE		
	MINISTÈRE		
1	Industrie – Dépenses de fonctionnement et autorisation de dépenser les recettes, perçues au cours d'un exercice, qui ont trait à la recherche sur les communications, aux faillites et aux corporations et celles qui découlent des services et des processus de réglementation, prévus en vertu de la <i>Loi sur la concurrence</i> : dépôt d'un avis préalable à une fusion, certificats de décisions préalables, avis consultatifs et photocopies	424 556 000	
5	Industrie – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	933 109 000	
L10	Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	300 000	
L15	Prêts conformément à l'alinéa 14(1)a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	500 000	
			1 358 465 000
	AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE		
20	Agence de promotion économique du Canada atlantique – Dépenses de fonctionnement	69 977 000	
25	Agence de promotion économique du Canada atlantique – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	364 792 000	
			434 769 000
	AGENCE SPATIALE CANADIENNE		
30	Agence spatiale canadienne – Dépenses de fonctionnement.....	111 784 000	
35	Agence spatiale canadienne – Dépenses en capital	164 312 000	
40	Agence spatiale canadienne – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	52 081 000	
			328 177 000
	COMMISSION CANADIENNE DU TOURISME		
45	Commission canadienne du tourisme – Dépenses du Programme	83 166 000
	TRIBUNAL DE LA CONCURRENCE		
50	Tribunal de la concurrence – Dépenses du Programme	1 395 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2003)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2002–2003**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	INDUSTRIE (suite)		
	COMMISSION DU DROIT D'AUTEUR		
55	Commission du droit d'auteur – Dépenses du Programme		2 092 000
	AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC		
60	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec – Dépenses de fonctionnement	41 635 000	
65	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	427 091 000	
			468 726 000
	SOCIÉTÉ D'EXPANSION DU CAP-BRETON		
70	Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton en vertu de la <i>Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton</i>		35 108 000
	CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA		
75	Conseil national de recherches du Canada – Dépenses de fonctionnement	295 486 000	
80	Conseil national de recherches du Canada – Dépenses en capital	69 199 000	
85	Conseil national de recherches du Canada – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	132 670 000	
			497 355 000
	CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE		
90	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie – Dépenses de fonctionnement	30 360 000	
95	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie – Subventions inscrites au Budget des dépenses	608 101 000	
			638 461 000
	CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES		
100	Conseil de recherches en sciences humaines – Dépenses de fonctionnement	14 432 000	
105	Conseil de recherches en sciences humaines – Subventions inscrites au Budget des dépenses ...	180 199 000	
			194 631 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2003)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2002–2003**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	INDUSTRIE (<i>fin</i>)		
	CONSEIL CANADIEN DES NORMES		
110	Paiements versés au Conseil canadien des normes aux termes de l'article 5 de la <i>Loi sur le Conseil canadien des normes</i>	6 904 000
	STATISTIQUE CANADA		
115	Statistique Canada – Dépenses du Programme, contributions et autorisation de dépenser les recettes de l'exercice	315 344 000
	DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN		
120	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien – Dépenses de fonctionnement	40 187 000	
125	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	271 035 000	
			311 222 000
	JUSTICE		
	MINISTÈRE		
1	Justice – Dépenses de fonctionnement	325 464 000	
5	Justice – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	398 715 000	
			724 179 000
	COMMISSION CANADIENNE DES DROITS DE LA PERSONNE		
10	Commission canadienne des droits de la personne – Dépenses du Programme	15 585 000
	TRIBUNAL CANADIEN DES DROITS DE LA PERSONNE		
15	Tribunal canadien des droits de la personne – Dépenses du Programme.....	3 420 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2003)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2002–2003**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	JUSTICE (<i>suite et fin</i>)		
	COMMISSAIRE À LA MAGISTRATURE FÉDÉRALE		
20	Commissaire à la magistrature fédérale – Dépenses de fonctionnement, traitements, indemnités et dépenses pour les juges, y compris les juges adjoints de la Cour suprême du territoire du Yukon, de la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest et de la Cour de justice du Nunavut, non prévus dans la <i>Loi sur les juges</i> ; et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes de l'année générées par la prestation de services administratifs et de formation judiciaire	5 169 000	
25	Commissaire à la magistrature fédérale – Conseil canadien de la magistrature – Dépenses de fonctionnement	527 000	
			5 696 000
	COUR FÉDÉRALE DU CANADA		
30	Cour fédérale du Canada – Dépenses du Programme		35 009 000
	COMMISSION DU DROIT DU CANADA		
35	Commission du droit du Canada – Dépenses du Programme		2 915 000
	COMMISSARIATS À L'INFORMATION ET À LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE DU CANADA		
	PROGRAMME DU COMMISSARIAT À L'INFORMATION DU CANADA		
40	Commissariat à l'information du Canada – Dépenses du Programme		3 712 000
	PROGRAMME DU COMMISSARIAT À LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE DU CANADA		
45	Commissariat à la protection de la vie privée du Canada – Dépenses du Programme et contributions		9 802 000
			13 514 000
	COUR SUPRÊME DU CANADA		
50	Cour suprême du Canada – Dépenses du Programme.....		13 310 000
	COUR CANADIENNE DE L'IMPÔT		
55	Cour canadienne de l'impôt – Dépenses du Programme.....		10 227 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2003)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2002–2003**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	PARLEMENT		
	SÉNAT		
1	Sénat – Dépenses du Programme, y compris une indemnité de logement en remplacement d'une résidence pour le président du Sénat, versements à l'égard des coûts de fonctionnement des bureaux des sénateurs, contributions et subventions inscrites au Budget des dépenses et autorisation de dépenser au cours d'un exercice les revenus perçus, inhérents aux activités du Sénat, au cours de ce même exercice	39 747 950
	CHAMBRE DES COMMUNES		
5	Chambre des communes – Dépenses du Programme, y compris une indemnité de logement au lieu d'une résidence pour le président de la Chambre des communes et au lieu d'un appartement pour le vice-président, les versements pour le fonctionnement des bureaux de circonscription des députés, les contributions et l'autorisation de dépenser les recettes de l'exercice provenant des activités de la Chambre des communes	194 953 261
	BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT		
10	Bibliothèque du Parlement – Dépenses du Programme, y compris l'autorisation de dépenser les recettes produites durant l'exercice provenant des activités de la Bibliothèque du Parlement	22 762 000
	PATRIMOINE CANADIEN		
	MINISTÈRE		
1	Patrimoine canadien – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes produites au cours de l'exercice par l'Institut canadien de conservation, le Réseau canadien d'information sur le patrimoine, le Service de transport des expositions et le Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens	179 161 000	
5	Patrimoine canadien – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	838 452 780	
L10	Prêts à des établissements et à des administrations sis au Canada, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, aux fins prévues à l'article 35 de la <i>Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels</i> (L.R., 1985, ch. C-51)	10 000	
			1 017 623 780
	CONSEIL DES ARTS DU CANADA		
15	Paiements au Conseil des Arts du Canada, aux termes de l'article 18 de la <i>Loi sur le Conseil des Arts du Canada</i> , devant servir aux fins générales prévues à l'article 8 de cette loi	149 710 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2003)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2002–2003**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	PATRIMOINE CANADIEN (<i>suite</i>)		
	SOCIÉTÉ RADIO-CANADA		
20	Paiements à la Société Radio-Canada pour couvrir les dépenses de fonctionnement de son service de radiodiffusion	916 410 000	
25	Paiements à la Société Radio-Canada pour le fonds de roulement	4 000 000	
30	Paiements à la Société Radio-Canada pour couvrir les dépenses en capital de son service de radiodiffusion	99 818 000	
			1 020 228 000
	SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE CANADIENNE		
35	Paiements à la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne devant servir aux fins prévues par la <i>Loi sur la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne</i>		137 104 000
	MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS		
40	Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital		76 221 000
	MUSÉE CANADIEN DE LA NATURE		
45	Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital		25 359 000
	CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES		
50	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes – Dépenses du Programme et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser au cours de l'exercice des recettes provenant : <i>a) de la fourniture de services de réglementation aux compagnies de télécommunications en vertu du Règlement de 1995 sur les droits de télécommunication;</i> <i>b) des droits de radiodiffusion et des autres activités connexes, jusqu'à concurrence des montants approuvés par le Conseil du Trésor</i>		2 498 000
	ARCHIVES NATIONALES DU CANADA		
55	Archives nationales du Canada – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		46 819 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2003)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2002–2003**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	PATRIMOINE CANADIEN (<i>suite</i>)		
	SOCIÉTÉ DU CENTRE NATIONAL DES ARTS		
60	Paiements à la Société du Centre national des Arts.....		24 828 000
	COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX		
65	Commission des champs de bataille nationaux – Dépenses du Programme		6 140 000
	COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE		
70	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement.....	48 843 000	
75	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital	56 376 000	
80	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les subventions et contributions.....	13 740 000	
			118 959 000
	OFFICE NATIONAL DU FILM		
85	Fonds renouvelable de l'Office national du film – Déficit de fonctionnement, dépenses en capital, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		60 783 000
	MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA		
90	Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	35 455 000	
95	Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection	3 000 000	
			38 455 000
	BIBLIOTHÈQUE NATIONALE		
100	Bibliothèque nationale – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses.....		32 497 000
	MUSÉE NATIONAL DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE		
105	Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital		24 833 000
	COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE		
120	Commission de la fonction publique – Dépenses du Programme		107 024 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2003)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2002–2003**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	PATRIMOINE CANADIEN (<i>fin</i>)		
	CONDITION FÉMININE – BUREAU DE LA COORDONNATRICE		
125	Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice – Dépenses de fonctionnement.....	10 947 000	
130	Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice – Subventions inscrites au Budget des dépenses.....	10 750 000	
			21 697 000
	PÊCHES ET OCÉANS		
1	Pêches et Océans – Dépenses de fonctionnement et : a) participation du Canada aux dépenses des commissions internationales des pêches, autorisation de fournir gratuitement des locaux aux commissions internationales des pêches, autorisation de consentir des avances recouvrables équivalentes aux montants de la quote-part de ces commissions dans les programmes à frais partagés; b) autorisation de consentir des avances recouvrables à l'égard des services de transport et d'arrimage et d'autres services de la marine marchande fournis pour le compte de particuliers, d'organismes indépendants et d'autres gouvernements au cours de l'exercice d'une juridiction ou par suite de l'exercice d'une juridiction en matière de navigation, y compris les aides à la navigation et la navigation maritime; c) autorisation de dépenser les recettes produites dans l'exercice au cours des activités ou par suite des activités de la Garde côtière canadienne.....	999 504 000	
5	Pêches et Océans – Dépenses en capital et autorisation de faire des paiements aux provinces, aux municipalités, à des autorités locales ou à des entrepreneurs privés à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations, et autorisation d'acheter et de vendre des bateaux de pêche commerciale	166 898 000	
10	Pêches et Océans – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	159 295 000	
			1 325 697 000
	RESSOURCES NATURELLES		
	MINISTÈRE		
1	Ressources naturelles – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes reçues pendant l'exercice par suite de la vente de biens et de la prestation de services dans le cadre des activités du Ministère.....	508 820 000	
5	Ressources naturelles – Dépenses en capital	16 680 000	
10	Ressources naturelles – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	130 075 000	
			655 575 000
	ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE		
15	Paiements à Énergie atomique du Canada limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		135 872 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2003)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2002–2003**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	RESSOURCES NATURELLES (<i>suite et fin</i>)		
	COMMISSION CANADIENNE DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE		
20	Commission canadienne de sûreté nucléaire – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	52 580 000
	SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON		
25	Paiements à la Société de développement du Cap-Breton pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	60 735 000
	OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE		
30	Office national de l'énergie – Dépenses du Programme	27 117 000
	SANTÉ		
	MINISTÈRE		
1	Santé – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes pour compenser les dépenses engagées au cours de l'exercice pour la prestation de services ou la vente de produits se rattachant à la protection de la santé, aux activités de réglementation et aux services médicaux	1 281 190 878	
5	Santé – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	1 167 365 000	
			2 448 555 878
	INSTITUTS DE RECHERCHE EN SANTÉ DU CANADA		
10	Instituts de recherche en santé du Canada – Dépenses de fonctionnement.....	20 183 000	
15	Instituts de recherche en santé du Canada – Subventions inscrites au Budget des dépenses...	443 164 000	
			463 347 000
	CONSEIL DE CONTRÔLE DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX MATIÈRES DANGEREUSES		
20	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses – Dépenses du Programme	2 533 000
	CONSEIL D'EXAMEN DU PRIX DES MÉDICAMENTS BREVETÉS		
25	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés – Dépenses du Programme	3 238 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2003)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2002–2003**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	SOLLICITEUR GÉNÉRAL		
	MINISTÈRE		
1	Solliciteur général – Dépenses de fonctionnement.....	32 586 000	
5	Solliciteur général – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	73 942 200	
			106 528 200
	SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ		
10	Service canadien du renseignement de sécurité – Dépenses du Programme	247 502 000
	SERVICE CORRECTIONNEL		
15	Service correctionnel – Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles – Dépenses de fonctionnement, subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions et a) autorisation de verser à la Caisse de bienfaisance des détenus les recettes tirées, au cours de l'année, des activités des détenus financées par cette caisse; b) autorisation d'exploiter des cantines dans les établissements fédéraux et de déposer les recettes provenant des ventes dans la Caisse de bienfaisance des détenus; c) paiements, selon les conditions prescrites par le gouverneur en conseil, aux détenus élargis ou pour le compte des détenus élargis qui ont été frappés d'incapacité physique lors de leur participation aux activités normales des programmes réalisés dans les établissements fédéraux, et aux personnes à charge de détenus et d'ex-détenus décédés à la suite de leur participation aux activités normales des programmes réalisés dans les établissements fédéraux; d) autorisation au Solliciteur général du Canada, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, de conclure une entente avec le gouvernement de l'une ou l'autre des provinces en vue de l'incarcération, dans les établissements de cette province, de toutes les personnes condamnées ou envoyées dans un pénitencier, de l'indemnisation pour l'entretien de ces personnes et du paiement des frais de construction et d'autres frais connexes de ces établissements	1 174 101 000	
20	Service correctionnel – Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles – Dépenses en capital, y compris les paiements : a) aux collectivités autochtones, au sens de l'article 79 de la <i>Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition</i> , en ce qui concerne la prestation de services correctionnels en vertu de l'article 81 de cette loi; b) aux organisations sans but lucratif prenant part aux mesures correctionnelles communautaires, aux provinces et aux municipalités à titre de contributions pour des travaux de construction entrepris par ces administrations.....	147 500 000	
			1 321 601 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2003)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2002–2003**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	SOLLICITEUR GÉNÉRAL <i>(suite et fin)</i>		
	COMMISSION NATIONALE DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES		
25	Commission nationale des libérations conditionnelles – Dépenses du Programme et contributions		26 251 000
	BUREAU DE L'ENQUÊTEUR CORRECTIONNEL		
30	Bureau de l'enquêteur correctionnel – Dépenses du Programme.....		2 537 000
	GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
35	Application de la loi – Dépenses de fonctionnement, subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions et autorisation de dépenser les recettes de l'exercice.....	1 128 786 000	
40	Application de la loi – Dépenses en capital.....	198 292 000	
			1 327 078 000
	COMITÉ EXTERNE D'EXAMEN DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
45	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada – Dépenses du Programme .		743 000
	COMMISSION DES PLAINTES DU PUBLIC CONTRE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
50	Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada – Dépenses du Programme		3 969 000
	TRANSPORTS		
	MINISTÈRE		
1	Transports – Dépenses de fonctionnement et <i>a)</i> autorisation d'engager des dépenses pour des biens autres que fédéraux pendant l'exercice d'une juridiction ou par suite de l'exercice d'une juridiction en matière d'aéronautique; <i>b)</i> autorisation de faire des paiements de commissions pour le recouvrement de recettes conformément à la <i>Loi sur l'aéronautique</i> ; <i>c)</i> autorisation de dépenser les recettes de l'exercice	97 092 000	

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2003)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2002–2003**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	TRANSPORTS (<i>suite et fin</i>)		
	MINISTÈRE (<i>suite et fin</i>)		
5	Transports – Dépenses en capital, y compris les contributions pour les travaux de construction exécutés par des provinces ou des municipalités, des autorités locales ou des entrepreneurs privés.....	104 000 000	
10	Transports – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	376 347 000	
15	Paiements à la Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. à affecter au paiement de l'excédent des dépenses sur les recettes de la Société (à l'exception de l'amortissement des immobilisations et des réserves) relativement à l'exploitation des ponts Jacques-Cartier, Champlain et Mercier, une partie de l'autoroute Bonaventure, l'estacade du Pont Champlain, et du tunnel Melocheville à Montréal.....	83 740 000	
20	Paiements à Marine Atlantique S.C.C. relativement : a) aux frais de la direction de cette société; paiements à des fins d'immobilisations et paiements pour des activités de transport, y compris les services de transport maritime suivants conformément à des marchés conclus avec Sa Majesté : traversiers et terminus de Terre-Neuve; b) aux paiements à l'égard des frais engagés par la Société pour assurer des prestations de retraite anticipée, des prestations de cessation d'emploi et d'autres prestations à ses employés lorsque ces frais sont engagés par suite de la réduction du personnel ou de l'interruption ou de la diminution d'un service.....	32 949 000	
25	Paiements à VIA Rail Canada Inc. relativement aux frais de la direction de cette société, paiements à des fins d'immobilisations et paiements en vue de la prestation d'un service ferroviaire aux voyageurs au Canada conformément aux marchés conclus en vertu du sous-alinéa c)(i) du crédit 52d (Transports) de la <i>Loi n° 1 de 1977 portant affectation de crédits</i>	255 701 000	
			949 829 000
	OFFICE DES TRANSPORTS DU CANADA		
30	Office des transports du Canada – Dépenses du Programme.....	21 614 000
	TRIBUNAL DE L'AVIATION CIVILE		
35	Tribunal de l'aviation civile – Dépenses du Programme.....	907 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2003)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2002–2003**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX		
	MINISTÈRE		
	PROGRAMME DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX		
1	Services gouvernementaux – Dépenses de fonctionnement pour la prestation de services de gestion des locaux et de services communs et centraux, y compris les dépenses recouvrables au titre du <i>Régime de pensions du Canada</i> , de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i> et de la <i>Loi sur l'administration des biens saisis</i> , et autorisation de dépenser les recettes de l'exercice découlant des services de gestion des locaux et des services communs et centraux	1 711 384 000	
5	Services gouvernementaux – Dépenses en capital, y compris les dépenses relatives à des ouvrages autres que des biens fédéraux et autorisation de rembourser les locataires d'immeubles fédéraux à l'égard d'améliorations autorisées par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	341 603 000	
10	Services gouvernementaux – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	11 285 002	
	PROGRAMME DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT		
15	Paiements à la Queens Quay West Land Corporation pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital.....	4 000 000	
			2 068 272 002
	COMMUNICATION CANADA		
20	Communication Canada – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	125 309 000
			53 289 410 799*

* Ce chiffre ne correspond pas aux totaux figurant au tableau intitulé « Sommaire général » parce qu'il a été arrondi.

Postes devant être inclus dans l'annexe 2 du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2004)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2002–2003**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA			
1	Agence des douanes et du revenu du Canada – Dépenses de fonctionnement et dépenses recouvrables au titre du <i>Régime de pensions du Canada</i> et de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i>	2 635 462 000	2 769 137 000
5	Agence des douanes et du revenu du Canada – Dépenses en capital	23 349 000	
10	Agence des douanes et du revenu du Canada – Contributions.....	110 326 000	
PATRIMOINE CANADIEN			
AGENCE PARCS CANADA			
110	Agence Parcs Canada – Dépenses du Programme, y compris les dépenses en capital, les subventions inscrites au Budget des dépenses et les contributions, dont les dépenses engagées sur des propriétés autres que celles du fédéral, et les paiements aux provinces et aux municipalités à titre de contributions au coût des engagements réalisés par ces dernières	287 649 000	290 649 000
115	Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques en vue de l'établissement de nouveaux parcs nationaux, lieux historiques nationaux et autres aires patrimoniales connexes aux fins énoncées à l'article 21 de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i>	3 000 000	
			3 059 786 000*

* Ce chiffre ne correspond pas aux totaux figurant au tableau intitulé « Sommaire général » parce qu'il a été arrondi.

Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003
2	Affaires étrangères et Commerce international	
	Ministère	
	Ministre des Affaires étrangères – Traitement et allocation pour automobile	65 218
	Ministre du Commerce international – Traitement et allocation pour automobile	65 218
	Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension spéciale du service diplomatique</i> (S.R. 1985, ch. D-2)	250 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	96 816 000
	Fonds renouvelable du Bureau des passeports, <i>Loi sur les fonds renouvelables</i> (S.R. 1985, ch. R-8)	(6 581 000)
	Agence canadienne de développement international	
	Ministre de la Coopération internationale – Traitement et allocation pour automobile	65 218
	Paiements aux fonds d'institutions financières internationales	201 900 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	18 358 000
	Paiements aux institutions financières internationales – Souscriptions au capital	6 352 000
	Exportation et développement Canada	
	Versements à Exportation et développement Canada afin de faciliter et d'accroître le commerce d'exportation du Canada en vertu de la <i>Loi sur l'expansion des exportations</i> (L.C., 2001, ch. 33)	102 000 000
	Versements à Exportation et développement Canada afin de faciliter et d'accroître le commerce d'exportation du Canada en vertu de la <i>Loi sur l'expansion des exportations</i> (L.C., 2001, ch. 33) (non budgétaire)	127 000 000
	Commission mixte internationale	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	489 000
	Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	152 000
	Administration du pipe-line du Nord	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	23 000
3	Affaires indiennes et du Nord canadien	
	Ministère	
	<i>Programme d'administration</i>	
	Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien – Traitement et allocation pour automobile	65 218
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 090 000
	<i>Programme des affaires indiennes et inuites</i>	
	Comité chargé des cas d'invalidité dus au mercure dans les bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington	15 000
	Obligations relatives aux garanties de prêts accordés aux Indiens pour le logement et le développement économique	2 000 000
	Rentes versées aux Indiens – Paiements en vertu de traités	1 400 000
	Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales	139 810 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	29 145 000

Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003
<i>Programme des affaires du Nord</i>		
	Paiements d'indemnités aux bénéficiaires des revendications territoriales globales pour des redevances sur les ressources	1 470 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 420 000
Commission canadienne des affaires polaires		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	68 000
4	Agence des douanes et du revenu du Canada	
	Ministre du Revenu national – Traitement et allocation pour automobile	65 218
	Dépense des recettes résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 60 de la <i>Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada</i>	24 888 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	431 668 000
	Versements d'allocations spéciales pour enfants	138 000 000
5	Agriculture et Agroalimentaire	
Ministère		
	Subventions aux offices établis conformément à la <i>Loi sur les offices des produits agricoles</i> (L.R., 1985, ch. F-4)	200 000
	Paiements relatifs à la <i>Loi sur les programmes de commercialisation agricole</i> (L.C., 1997, ch. C-34)	65 500 000
	Prêts garantis en vertu de la <i>Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative</i> (L.R., 1985, ch. 25 (3 ^e suppl.))	4 000 000
	Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Programme d'assurance-récolte (L.C., 1991, ch. 22)	227 300 000
	Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Compte de stabilisation du revenu net (L.C., 1991, ch. 22)	212 600 000
	Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire – Traitement et allocation pour automobile	65 218
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	53 668 000
Agence canadienne d'inspection des aliments		
	Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la <i>Loi sur la santé des animaux</i> et de la <i>Loi sur la protection des végétaux</i> et autorisés en vertu de la <i>Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments</i> (L.C., 1997, ch. 6)	1 500 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	56 134 000
Commission canadienne des grains		
	Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains	(127 000)
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 846 000

Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003
6	Anciens combattants	
	<i>Programme des anciens combattants</i>	
	Ministre des Anciens combattants – Traitement et allocation pour automobile	65 218
	Crédits de réadaptation, en vertu de l'article 8, et remboursements, en vertu de l'article 15 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i> (S.R.C. 1970, ch. W-4), de redressements de compensation effectués en conformité avec la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i> (S.R.C., 1970, ch. V-4)	12 000
	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays	10 000
	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants	175 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	29 993 000
	<i>Tribunal des anciens combattants (révision et appel)</i>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 706 000
7	Citoyenneté et Immigration	
	Ministère	
	Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration – Traitement et allocation pour automobile	65 218
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	48 867 000
	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	13 309 000
8	Conseil du Trésor	
	Secrétariat	
	Président du Conseil du Trésor – Traitement et allocation pour automobile	65 218
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	14 798 000
	Versements en vertu de la <i>Loi sur la mise au point des pensions du service public</i> (S.R., 1970, ch. P-33)	30 000
9	Conseil privé	
	Ministère	
	Premier ministre – Traitement et allocation pour automobile	133 572
	Président du Conseil privé – Traitement et allocation pour automobile	65 218
	Leader du gouvernement au Sénat – Traitement et allocation pour automobile	65 218
	Ministres sans portefeuille ou ministres d'État – Allocation pour automobile	23 342
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	10 580 000
	Société canadienne d'hypothèques et de logement	
	Avances consenties en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> (non-budgétaire) (L.R. 1985, ch. N-11)	(219 400 000)
	Centre canadien de gestion	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 625 000
	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	323 000

Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 256 000
Directeur général des élections		
	Traitement du directeur général des élections	204 600
	Dépenses d'élections	44 841 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 445 000
Commissaire aux langues officielles		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 690 000
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie		
	Dépenses aux termes de l'alinéa 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	20 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	320 000
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 277 000
Bureau de l'infrastructure et des sociétés d'État du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	275 000
Commission des relations de travail dans la fonction publique		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	714 000
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	227 000
10	Défense nationale	
Ministère		
	Ministre de la Défense nationale – Traitement et allocation pour automobile	65 218
	Pensions et rentes versées à des civils (<i>Loi n° 4 de 1968 portant affectation de crédits</i>)	100 000
	Pensions et autres bénéfiques pour les employés – Membres militaires	762 745 108
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	185 673 471
Comité des griefs des Forces canadiennes		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	868 000
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	357 000

Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003
11	Développement des ressources humaines	
	Ministère	
	Ministre du Développement des ressources humaines – Traitement et allocation pour automobile	65 218
	Ministre du Travail – Traitement et allocation pour automobile	65 218
	Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	196 000 000
	Paiements d'intérêts aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	900 000
	Paiements relatifs aux obligations contractées sous forme de prêts garantis en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	65 500 000
	Paiements d'intérêts et autres obligations aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	242 100 000
	<i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i> (L.C., 1994, ch. 28) – Subventions canadiennes pour études	120 100 000
	Subventions aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études aux termes de la partie III.I de la <i>Loi sur le ministère du Développement des ressources humaines</i>	423 000 000
	Prestations de retraite supplémentaires – Pensions pour les agents des rentes sur l'État	35 000
	Paiements de prestations d'adaptation pour les travailleurs (L.R., 1985, ch. L-1)	181 000
	Redressement du passif actuariel de l'assurance de la fonction publique	145 000
	Paiements d'indemnités à des agents de l'État (L.R., 1985, ch. G-5) et à des marins marchands (L.R., 1985, ch. M-6)	63 000 000
	Paiements aux agences privées de recouvrement en vertu de l'article 17.1 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	15 900 000
	Versements de la Sécurité de la vieillesse (L.R. 1985, ch. O-9)	20 359 000 000
	Versements du Supplément de revenu garanti (L.R. 1985, ch. O-9)	5 589 000 000
	Versements d'Allocations (L.R. 1985, ch. O-9)	402 000 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	187 508 000
	Prêts consentis en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i> (non-budgétaire)	1 800 000 000
	Conseil canadien des relations industrielles	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 464 000
	Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	148 000
12	Environnement	
	Ministère	
	Ministre de l'Environnement – Traitement et allocation pour automobile	65 218
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	62 280 000
	Agence canadienne d'évaluation environnementale	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 224 000

Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003
13	Finances	
	Ministère	
	<i>Programme des politiques économiques, sociales et financières</i>	
	Ministre des Finances – Traitement et allocation pour automobile	65 218
	Paiements à l'Association internationale de développement	200 810 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	10 294 000
	Achat de la monnaie canadienne	48 000 000
	Émission de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables dont le montant ne doit pas dépasser 7 287 199 \$US nonobstant que le paiement peut dépasser l'équivalent en dollars canadiens estimé à 11 441 000 \$ en date du 24 septembre 2001, conformément au paragraphe 6(2) de la <i>Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement</i> pour le compte de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement à titre de souscriptions d'actions (non-budgétaire)	11 441 000
	Paiements et encaissement de billets délivrés à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, conformément au paragraphe 6(2) de la <i>Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement</i> – Souscriptions au capital (non-budgétaire)	21 209 000
	Émission d'un prêt à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international (non-budgétaire)	215 000 000
	<i>Programme du service de la dette publique</i>	
	Frais d'intérêt et autres coûts	36 300 000 000
	<i>Programme fédéral de transferts aux provinces</i>	
	Subventions législatives (<i>Lois constitutionnelles de 1867 à 1982</i> , et autres autorisations législatives)	30 000 000
	Péréquation fiscale (Partie I – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	10 545 000 000
	Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (Partie V – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	18 600 000 000
	Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes (<i>Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	(556 000 000)
	Paiements de remplacement au titre des programmes permanents (Partie VI – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	(2 522 000 000)
	Vérificateur général	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 103 000
	Tribunal canadien du commerce extérieur	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 267 000
	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 530 000
14	Gouverneur général	
	Traitement du gouverneur général (L.R.C. 1985, ch. G-9)	106 000
	Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i> (L.R.C. 1985, ch. G-9)	354 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 661 000

Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003
15	Industrie	
	Ministère	
	Ministre de l'Industrie – Traitement et allocation pour automobile	65 218
	Paiements d'assurance en vertu du Programme d'expansion des entreprises et garanties en vertu du Programme de développement industriel et régional	10 000 000
	Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada	(3 280 000)
	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i> (L.R., 1985, ch. S-11)	32 000 000
	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i> (L.C., 1998, ch. 36)	29 000 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	53 545 000
	Agence de promotion économique du Canada atlantique	
	Obligations contractées dans la région de l'Atlantique en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i> (L.R., 1985, ch. S-11)	2 000 000
	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i> (L.C., 1998, ch. 36)	2 000 000
	Obligations contractées pour l'assurance-prêt ou crédit, conformément à la <i>Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique</i> (L.R., 1985, ch. 41 (4 ^e suppl.))	1 000 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 924 000
	Agence spatiale canadienne	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 660 000
	Tribunal de la concurrence	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	145 000
	Commission du droit d'auteur	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	285 000
	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	
	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i> (L.R., 1985, ch. S-11)	17 000 000
	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i> (L.C., 1998, ch. 36)	14 000 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 668 000
	Conseil national de recherches du Canada	
	Dépense des recettes conformément à l'alinéa 5.1e) de la <i>Loi sur le Conseil national de recherches</i>	67 144 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	35 494 000
	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 155 000
	Conseil de recherches en sciences humaines	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 637 000

Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003
Statistique Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	57 888 000
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien		
	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i> (L.R., 1985, ch. S-11)	12 000 000
	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i> (L.C., 1998, ch. 36)	10 000 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 856 000
16	Justice	
Ministère		
	Ministre de la Justice – Traitement et allocation pour automobile	65 218
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	40 208 000
Commission canadienne des droits de la personne		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 309 000
Tribunal canadien des droits de la personne		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	218 000
Commissaire à la magistrature fédérale		
	Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et aux enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints de juges qui décèdent pendant leur mandat (L.R., 1985, ch. J-1)	314 930 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	650 000
Cour fédérale du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 608 000
Commission du droit du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	161 000
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada		
	<i>Programme du Commissariat à l'information du Canada</i>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	585 000
	<i>Programme du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada</i>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 352 000
Cour suprême du Canada		
	Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat (L.R., 1985, ch. J-1)	4 223 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 574 000
Cour canadienne de l'impôt		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 111 000

Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003
17	Parlement	
	Sénat	
	Dignitaires du Sénat et sénateurs – Traitements, allocations et autres paiements versés au président du Sénat, aux sénateurs et autres dignitaires du Sénat en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> ; contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires	19 601 900
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 551 000
	Chambre des communes	
	Députés – Traitements et indemnités des agents supérieurs et des députés de la Chambre des communes en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires	90 071 583
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	27 394 288
	Bibliothèque du Parlement	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 489 000
18	Patrimoine canadien	
	Ministère	
	Traitements des lieutenants-gouverneurs	930 000
	Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs</i> (L.R., 1985, ch. L-8)	550 000
	Prestations de retraite supplémentaires – Lieutenants-gouverneurs précédents	182 000
	Ministre du Patrimoine canadien – Traitement et allocation pour automobile	65 218
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	17 960 000
	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 169 000
	Archives nationales du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 946 000
	Commission des champs de bataille nationaux	
	Dépenses aux termes du paragraphe 29.1 (1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	1 200 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	367 000
	Office national du film	
	Fonds renouvelable de l'Office national du film	375 000
	Bibliothèque nationale	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 161 000
	Agence Parcs Canada	
	Dépenses qui équivalent aux recettes résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 20 de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i>	72 158 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	34 083 000

Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003
Commission de la fonction publique		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	15 597 000
	Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel	350 000
Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 266 000
19	Pêches et Océans	
	Ministre des Pêches et Océans – Traitement et allocation pour automobile	65 218
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	111 879 000
20	Ressources naturelles	
	Ministère	
	Ministre des Ressources naturelles – Traitement et allocation pour automobile	65 218
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	48 596 000
	Fonds de développement Canada - Nouvelle-Écosse	2 492 000
	Fonds de développement Canada - Terre-Neuve	2 300 000
	Office Canada - Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	2 700 000
	Office Canada - Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	2 175 000
	Paiements au compte des recettes extracôticières de la Nouvelle-Écosse	13 000 000
	Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtiers	1 200 000
	Fonds renouvelable de Géomatique Canada	(2 014 000)
	Paiements de péréquation compensatoires à la Nouvelle-Écosse	100 000
	Commission canadienne de sûreté nucléaire	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 751 000
	Office national de l'énergie	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 279 000
21	Santé	
	Ministère	
	Ministre de la Santé – Traitement et allocation pour automobile	65 218
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	88 042 000
	Instituts de recherche en santé du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 955 000
	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	407 000
	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	443 000

Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003
22	Solliciteur général	
	Ministère	
	Solliciteur général – Traitement et allocation pour automobile	65 218
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 947 000
	Service correctionnel	
	Pensions et autres avantages sociaux des employés (L.R., 1985, ch. R-11)	201 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	145 688 000
	Fonds renouvelable CORCAN	84 000
	Commission nationale des libérations conditionnelles	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 218 000
	Bureau de l'enquêteur correctionnel	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	344 000
	Gendarmerie royale du Canada	
	Pensions et autres prestations des employés – Membres de la GRC	209 072 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	37 336 000
	Pensions aux termes de la <i>Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada</i> (L.R., 1985 ch. R-10)	23 000 000
	Indemnisation des membres de la Gendarmerie royale du Canada pour blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions (L.R., 1985 ch. R-10)	16 000 000
	Pensions aux familles des membres de la Gendarmerie royale du Canada qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions (L.R., 1985 ch. R-10)	100 000
	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	89 000
	Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	478 000
23	Transports	
	Ministère	
	Ministre des Transports – Traitement et allocation pour automobile	65 218
	Le pont Victoria, Montréal – Versement à la suite de l'abolition des péages et pour la réfection de la voie de circulation routière du pont (<i>Loi n° 5 de 1963, L.C. 1963, ch. 42 portant affectation de crédits</i>)	3 300 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	52 972 000
	Paiements versés conformément aux ententes de la Voie maritime du Saint-Laurent conclues dans le cadre de la <i>Loi maritime du Canada</i> (L.C., 1998, ch. 10)	1 900 000
	Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland selon la <i>Loi sur l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland</i> (L.C., 1993, ch. 43)	49 900 000

Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003
Office des transports du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 199 000
Tribunal de l'aviation civile		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	107 000
24	Travaux publics et Services gouvernementaux	
Ministère		
<i>Programme des services gouvernementaux</i>		
	Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux – Traitement et allocation pour automobile	65 218
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	64 432 000
	Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers	(16 647 000)
	Fonds renouvelable des Services optionnels	(129 000)
	Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	(1 100 000)
	Fonds renouvelable du Bureau de la traduction	4 000 000
Communication Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 750 000
	*Total	97 250 440 314

* Ce chiffre ne correspond pas aux totaux figurant au tableau intitulé «Sommaire général» parce qu'il a été arrondi.

Changements au Budget principal des dépenses de 2002–2003

Cette section comprend deux volets. Comme par les années passées, elle décrit les changements survenus en ce qui concerne des Modifications concernant les organisations gouvernementales et la structure, des Modifications concernant les autorisations (crédits) et des Modifications à la présentation (structure du programme, objectifs, description des secteurs d'activité) et d'autres éléments, afin de permettre de rapprocher le Budget principal des dépenses de 2002–2003 et celui de 2001–2002. De plus, cette section expose en détail les crédits qui renferment une autorisation précise, distincte de celle qui est incluse dans le Budget principal des dépenses de l'année précédente, ainsi que les nouvelles autorisations de dépenses paraissant pour la première fois. Compte tenu des décisions rendues par le président de la Chambre des communes en 1981, le gouvernement s'est engagé à faire en sorte que les seules mesures législatives qui seront modifiées dans le cadre du Budget des dépenses, sauf dans les cas expressément autorisés par voie de législation, seront les lois de crédits précédentes.

Modifications concernant les organisations gouvernementales et la structure

Général – Au cours de 2001-2002, aux termes des dispositions de la *Loi sur les restructurations et les transferts d'attributions dans l'administration* publique, le gouvernement a annoncé que des réorganisations sont apportées aux structures de certains ministères dans le Budget principal des dépenses de 2001-2002. Ces réorganisations ont entraîné les changements suivants dans le Budget principal des dépenses de 2002-2003. Ainsi, un nouvel organisme appelé, le **Bureau de l'Infrastructure et des sociétés d'État du Canada**, a été créé au sein du Bureau du Conseil privé et il comprend le Bureau national des infrastructures et la Division de la politique et de l'information qui ne relèvent plus du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Le Bureau du Conseil privé exerce maintenant les responsabilités liées à la **Société immobilière du Canada Limitée**, à la **Monnaie royale canadienne**, à la **Société canadienne des postes**, et à la **Société canadienne d'hypothèque et de logement** qui relevaient auparavant de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Affaires étrangères et Commerce international – Exportation et développement Canada – La Loi modifiant la *Loi sur l'expansion des exportations* et d'autres lois en conséquence (projet de loi C-31) est entrée en vigueur le 21 décembre 2001. Parmi les modifications mises de l'avant par cette loi il y a le changement de nom de la Société pour l'expansion des exportations, qui devient Exportation et développement Canada.

Conseil Privé – Bureau du Canada pour le millénaire – Cet organisme n'existe plus et le Budget principal des dépenses de 2002–2003 n'en fera donc pas mention.

Conseil Privé – Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones – Il s'agit d'un nouvel organisme, créé par un décret en conseil le 4 juin 2001, et qui relève du portefeuille du Conseil privé.

Conseil Privé – Le Réseau du leadership – Cet organisme n'existe plus et le Budget principal des dépenses de 2002–2003 n'en fera donc pas mention. Ses fonctions ont été confiées au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

Travaux publics et Services gouvernementaux – Communication Canada – Cet organisme était anciennement connu sous l'appellation Bureau d'information du Canada

Modifications concernant les autorisations (crédits)

Affaires étrangères et Commerce international – Ministère – Le libellé du crédit 10 a été modifié comme suit : « ...établi le 21 octobre 2001 à ... ».

Affaires étrangères et Commerce international – Agence canadienne de développement international – Le libellé du crédit L30 est modifié comme suit : « ... ne doit pas dépasser 178 200 000 \$... ». De plus, le libellé du crédit a été modifié pour se lire comme suit : « Délivrance et paiement de billets aux comptes du fonds d'institutions financières internationales ».

Changements au Budget principal des dépenses 2002–2003

Le libellé du crédit L35 est modifié comme suit : « ... évalué à 4 440 000 \$ le 21 septembre 2001, conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, à titre de souscriptions au capital des institutions financières internationales ». De plus, le libellé du crédit a été modifié pour se lire comme suit : « Paiements aux institutions financières internationales – Souscriptions au capital ».

Affaires indiennes et du Nord canadien – Ministère – Le crédit de prêt suivant : « Prêts au Conseil des Premières nations du Yukon pour les bénéficiaires provisoires des anciens du Yukon » a été supprimé puisque le Budget principal des dépenses de 2002–2003 ne prévoit aucune exigence de financement.

Agriculture et Agroalimentaire – Ministère – Le Ministère a ajouté un nouveau crédit, le crédit 20 qui se lit comme suit : « Aux termes de l'article 29 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au nom de Sa Majesté du chef du Canada et conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances, de garantir le paiement des montants ne dépassant pas en totalité et en tout temps, la somme de 140 000 000 \$ payable à l'égard des accords de ligne de crédit à être engagés par la Société du Crédit agricole pour les besoins du Programme national renouvelé (2001) sur l'éthanol de biomasse ».

Anciens combattants – Ministère – Le niveau des immobilisations du Ministère a été relevé au-delà du seuil de cinq millions de dollars, d'où la nécessité d'un crédit distinct pour immobilisations dans le Budget principal des dépenses de 2002–2003.

Citoyenneté et Immigration – Ministère – Le niveau des dépenses en capital de cet organisme a chuté sous le seuil de cinq millions de dollars; en conséquence, il ne sera pas nécessaire de prévoir un crédit distinct pour les dépenses en capital dans le Budget principal des dépenses de 2002–2003.

Conseil Privé – Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones – Il s'agit d'un nouvel organisme relevant du portefeuille du Conseil Privé et dont le libellé du crédit est le suivant : « Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions ».

Conseil Privé – Bureau de l'Infrastructure et des sociétés d'État du Canada – Deux nouveaux crédits sont requis pour ce nouvel organisme qui a été mis sur pied au sein du portefeuille du Conseil privé. Il y a un crédit « dépenses de fonctionnement » et un crédit « Contributions » ainsi qu'un poste législatif « Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés ». De plus, un crédit a été créé pour le Vieux-Port de Montréal qui se lit comme suit : « Paiements aux Vieux-Port de Montréal pour des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital ».

Conseil du Trésor – Secrétariat – Le libellé du crédit 2 est modifié pour se lire comme suit : « Contributions ». Le libellé du crédit 5 est modifié pour se lire comme suit : « Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits ... ». Le libellé du crédit 10 est modifié pour se lire comme suit : « Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits pour appuyer la mise en œuvre d'initiatives de gestion stratégique entreprises dans la fonction publique du Canada ». Le libellé du crédit 20 « Assurances de la fonction publique » a été modifié par la suppression des mots « Subventions inscrites au Budget des dépenses et paiements... » et l'ajout du mot « Paiements ».

Défense nationale – Ministère – Le montant de l'engagement autorisé pour les crédits 1, 5 et 10 de la Défense nationale a été augmenté, passant de 15 975 928 588 \$ à 19 163 551 203 \$, dont 7 795 000 000 \$ seront payables aux cours des exercices à venir.

Finances – Ministère – Le libellé du poste législatif et non budgétaire suivant : « Émission de billets à vue à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement – Souscriptions au capital » a été modifié pour se lire maintenant comme suit : « Émission de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables ... ne doit pas dépasser 7 287 199 \$US... l'équivalent en dollars canadiens estimé à 11 441 000 en date du 24 septembre 2001 ... ».

Changements au Budget principal des dépenses de 2002–2003

Le libellé du poste législatif et non budgétaire suivant : « Émission de billets à vue et paiements à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement – Souscriptions au capital » a été modifié pour se lire maintenant comme suit : « Paiements et encaissement de billets délivrés à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement conformément au paragraphe s.6(2) de la *Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement – Souscriptions au capital* ». De plus, le libellé du poste a été modifié pour se lire comme suit : « Paiements et encaissement de billets délivrés à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement – Souscriptions au capital ».

Industrie – Ministère – Le libellé du crédit 1 est modifié pour se lire comme suit : « ... perçues au cours d'un exercice, qui ont trait à la recherche sur les communications, aux faillites et aux corporations et celles qui découlent des services et des processus de réglementation ... ».

Industrie – Statistique Canada – Le libellé du crédit 115 est modifié pour se lire comme suit : « Dépenses du Programme, contributions et autorisation de dépenser les recettes de l'exercice ».

Justice – Commissaire à la magistrature fédérale – Le libellé des paiements de subvention législative, ayant trait aux montants forfaitaires et aux pensions aux termes de la *Loi sur les juges*, a été supprimé. Le paiement sera plutôt pris en compte dans les crédits législatifs ayant trait aux traitements, indemnités et pensions des juges.

Justice – Cour suprême du Canada – Le libellé du paiement de subvention législative, ayant trait aux pensions aux termes des dispositions la *Loi sur les juges* a été supprimé. Le paiement sera plutôt pris en compte dans les crédits législatifs ayant trait aux traitements, indemnités et pensions des juges.

Parlement – Sénat – Le libellé du poste législatif suivant : « Dignitaires du Sénat et sénateurs » a été reformulé comme suit : « Traitements, allocations et autres paiements versés au président du Sénat, aux sénateurs et autres dignitaires du Sénat en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada*; contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires, et au compte de convention de retraite des parlementaires ».

Patrimoine canadien – Agence Parcs Canada – Ces deux postes législatifs « Fonds renouvelable des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada » et « Fonds renouvelable des périmètres urbains de l'agence Parcs Canada » ont été supprimés puisque aucune exigence de financement n'est prévue dans le Budget des dépenses principal de 2002–2003.

Solliciteur Général – Gendarmerie royale du Canada – Trois nouveaux postes législatifs ont été ajoutés : « Pensions aux termes de la *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada* », « Indemnisation des membres de la Gendarmerie royale du Canada pour blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions », et « Pensions aux familles des membres de la Gendarmerie royale du Canada qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions ». Ces postes étaient originellement compris dans le poste législatif suivant : « Pensions et autres prestations des employés – Membres de la GRC » et ils seront maintenant indiqués séparément afin d'en améliorer la présentation.

Transports – Ministère – Le libellé du crédit 15, « Paiements à la Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. », a été modifié par l'ajout de la phrase suivante : « ..., une partie de l'autoroute Bonaventure, l'estacade du pont Champlain ».

Travaux publics et Services gouvernementaux – Ministère – Le niveau des subventions et contributions du Programme des services gouvernementaux a été relevé au-delà du seuil de cinq millions de dollars, d'où la nécessité d'un crédit distinct pour des subventions et contributions dans le Budget principal des dépenses de 2002–2003. Le libellé du poste législatif « Paiement de subventions versées aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices » dans le Programme des services gouvernementaux a été modifié pour se lire comme suit : « Paiements en remplacement d'impôts fonciers versés aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices ».

Changements au Budget principal des dépenses 2002–2003

Modifications à la présentation (structure du programme, objectifs, description des secteurs d'activité)

Affaires étrangères et Commerce international – *Centre de recherches pour le développement international* – Des détails supplémentaires ont été ajoutés au secteur d'activité « Programmes de recherche pour le développement » à propos de « l'Institut pour la connectivité dans les Amériques ».

Affaires étrangères et Commerce international – *Exportation et développement Canada* – Des modifications mineures ont été apportées à la « Description du financement par voie de crédits » afin de tenir compte du changement d'appellation de l'organisme.

Agriculture et Agroalimentaire – *Ministère* – D'importantes modifications ont été apportées à la structure du programme en remplaçant les quatre secteurs d'activité actuels par trois nouveaux, soit « Sécurité du système alimentaire », « Santé de l'environnement » et « Innovations propices à la croissance ». De plus, l'objectif actuel du programme a été modifié comme suit : « À dispenser de l'information, faire de la recherche, mettre au point des technologies et appliquer des politiques et des programmes qui permettront au secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire d'innover et d'être concurrentiel ».

Agriculture et Agroalimentaire – *Commission canadienne des grains* – Un prélèvement total de 5 000 000 \$ au titre du Fonds renouvelable de la Commission prendra effet le 31 mars 2002.

Agriculture et Agroalimentaire – *Commission canadienne du lait* – La « Description du financement par voie de crédits » a été modifiée pour se lire comme suit : « ... la Commission administre le Système de permis et de mise en commun pour le lait de classes spéciales ».

Anciens combattants – *Ministère* – Des modifications mineures ont été apportées à la description du secteur d'activité, « Administration ministérielle » afin d'en améliorer la clarté et la compréhension.

Citoyenneté et Immigration – *Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada* – Des modifications importantes ont été apportées aux descriptions des secteurs d'activité suivants : « Détermination du statut de réfugié », « Appels en matière d'immigration » et « Gestion et services généraux ».

Conseil du Trésor – *Secrétariat* – Des modifications ont été apportées à la structure du programme à la suite du transfert du Bureau national des infrastructures et de la Division de la politique et de l'information au portefeuille du Conseil privé. Les versements aux sociétés d'État dépendantes ont été supprimés du secteur d'activité, Gestion et planification des dépenses. De même, le secteur d'activité, Projets spéciaux/Infrastructure, a été supprimé.

Conseil Privé – *Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones* – Ce nouvel organisme, créé au sein du portefeuille du Conseil Privé, exploite un secteur d'activité intitulé « Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones ». L'objectif du programme est le suivant : « Gestion des réclamations sur le règlement des questions des pensionnats autochtones ».

Conseil Privé – *Bureau de l'Infrastructure et des sociétés d'État du Canada* – Il s'agit d'un nouvel organisme, créé au sein du portefeuille du Conseil privé, et dont les trois secteurs d'activité sont les suivants : « Investissements dans les infrastructures », « Politique et information sur les sociétés d'État » et « Gestion du portefeuille des sociétés d'État ». Son objectif de programme est le suivant : « ...fournir des avis stratégiques et des directives en matière de politiques aux sociétés d'État, ainsi qu'à l'égard d'investissements dans les infrastructures matérielles qui ont pour effet d'améliorer la qualité de l'environnement au Canada, de soutenir la croissance économique durable ou d'améliorer les infrastructures communautaires ».

Changements au Budget principal des dépenses de 2002–2003

Conseil privé – Commissaire aux langues officielles – Des modifications ont été apportées au libellé de l'objectif du programme ainsi qu'aux titres et descriptions du secteur d'activité afin d'en améliorer la clarté et la compréhension.

Conseil privé – Société d'hypothèques et de logement (relevait auparavant du portefeuille de Travaux publics et Services gouvernementaux) – D'importantes modifications ont été apportées à la structure du programme en reformulant la description du secteur d'activité actuel afin d'en améliorer la clarté et la compréhension. De plus, l'objectif du programme actuel a été changé pour se lire maintenant comme suit : « Accroître les choix en matière d'habitation et rendre les logements plus abordables pour les Canadiens; améliorer les conditions de logement et de vie des Canadiens; favoriser la concurrence, la création d'emplois et la prospérité du secteur de l'habitation; et être un organisme progressiste et capable d'adaptation ».

Défense nationale – Ministère – D'importantes modifications ont été apportées à la structure du programme en remplaçant les huit secteurs d'activité actuels par les cinq secteurs d'activité suivants : « Commandement et contrôle », « Exécution des opérations », « Soutien aux forces », « Développement des forces » et « Politiques et stratégies du Ministère ». De plus, l'objectif du programme actuel a été changé pour se lire comme suit : « Défendre les intérêts et les valeurs du Canada et de sa population, tout en contribuant à la paix et à la sécurité internationales ».

Finance – Ministère – Des modifications mineures ont été apportées aux descriptions des secteurs d'activité, « Politiques et conseils », « Politique du secteur financier » et « Développement économique et finances intégrées » afin d'en améliorer la clarté et la compréhension.

Industrie – Ministère – Un prélèvement total de 5 000 000 \$ au titre du Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada prendra effet le 31 mars 2002.

Industrie – Société d'expansion du Cap-Breton – Le libellé du secteur d'activité a été modifié par la suppression des mots suivants : « ... pour aider à la formation et à l'emploi des étudiants » et le mot « municipalités ».

Patrimoine canadien – Commission de la fonction publique – Des modifications mineures ont été apportées au libellé des secteurs d'activité, « Apprentissage » et « Politiques, recherche et relations externes » afin d'en améliorer la clarté et la compréhension. Un prélèvement total de 2 000 000 \$ au titre du Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel prendra effet le 31 mars 2002.

Patrimoine canadien – Musée canadien de la nature – Des modifications mineures ont été apportées au libellé des secteurs d'activité « Services de gestion » et « Gérance » afin d'en améliorer la clarté et la compréhension.

Patrimoine canadien – Office national du film – Un prélèvement total de 15 000 000 \$ au titre du fonds renouvelable de l'Office national du film prendra effet le 31 mars 2002.

Ressources naturelles – Ministère – Des modifications mineures ont été apportées aux descriptions du secteur d'activité en français afin d'en améliorer la clarté et la compréhension. Un prélèvement total de 5 000 000 \$ au titre du Fonds renouvelable de Géomatique Canada prendra effet le 31 mars 2002.

Ressources naturelles – Société de développement du Cap-Breton – L'objectif du programme actuel a été réécrit pour se lire maintenant comme suit : « Assurer la gestion et le financement de la fermeture des opérations minières ainsi que des programmes de réduction des effectifs qui s'y rapportent ». De plus, la « Description du financement par voie de crédits » a été réécrite pour tenir compte de la modification à l'objectif de programme.

Santé – Instituts de recherche en santé du Canada – L'ancien secteur d'activité, « Création et échange de nouvelles connaissances en matière de santé appuyant l'objectif des IRSC » a été rebaptisé « Création et application de nouveaux savoirs pour améliorer la santé ». Des modifications ont été apportées à la description du secteur d'activité afin d'en assurer l'uniformité, la clarté et la compréhension.

Changements au Budget principal des dépenses 2002–2003

Solliciteur général – Service correctionnel – Un prélèvement total de 5 000 000 \$ au titre du Fonds renouvelable CORCAN prendra effet le 31 mars 2002.

Transports – Ministère – L'objectif du programme actuel a été réécrit pour se lire maintenant comme suit : « Établir des normes rigoureuses pour assurer un réseau de transport sécuritaire et sûr. », « Contribuer à la croissance économique et au développement social du Canada. » et « Protéger l'environnement physique. ».

Travaux publics et Services gouvernementaux – Ministère – Des modifications importantes ont été apportées à la structure du *Programme des services gouvernementaux* en supprimant le secteur d'activité « Services de coordination des communications » et en transférant les responsabilités connexes à *Communication Canada*. Un des secteurs d'activité a été rebaptisé « Services communs de télécommunications et d'informatique » et toutes les descriptions du secteur d'activité ont été réécrites afin d'en améliorer la clarté et la compréhension. De plus, l'objectif du programme actuel a été changé pour se lire maintenant comme suit : « Le Programme des services gouvernementaux fournit une vaste gamme de services pour aider les ministères et organismes clients à atteindre leurs objectifs. Le Programme des services gouvernementaux offre la meilleure valeur pour le gouvernement dans le contexte des politiques gouvernementales en accordant toute l'importance voulue aux principes de circonspection, de probité et de transparence ».

Les prélèvements totaux pour des fonds renouvelables suivant dans Travaux publics et Services gouvernementaux prendront effet le 31 mars 2002 :

- Bureau de la traduction – 10 000 000 \$
- Conseils et Vérification Canada – 20 000 000 \$
- Services communs de télécommunications et d'informatique – 20 000 000 \$
- Services optionnels – 35 000 000 \$
- Services immobiliers – 150 000 000 \$

Travaux publics et Services gouvernementaux – Communication Canada – D'importantes modifications ont été apportées à la structure du programme. Le secteur d'activité a été rebaptisé « Les communications corporatives » et sa description a été réécrite afin de tenir compte plus étroitement des nouvelles responsabilités de l'organisme. De plus, l'objectif du programme actuel a été changé pour se lire maintenant comme suit : « L'objectif de Communication Canada est de fournir aux citoyens et aux citoyennes des produits de communication corporatifs et des services du gouvernement du Canada, et d'offrir aux ministères clients et organismes centraux un soutien efficace en matière de communication. Communication Canada adopte une approche corporative envers les communications et la prestation de services; il utilise la technologie et la recherche sur les besoins des citoyens et citoyennes afin de répondre à leurs désirs en matière d'information. Ses activités sont au nom, et pour, le gouvernement du Canada dans son ensemble. Cette perspective d'ensemble complète les services et les communications des ministères et organismes tout en leur fournissant contexte et soutien ».

2 Affaires étrangères et Commerce international

Ministère	2-4
Corporation commerciale canadienne	2-9
Agence canadienne de développement international	2-10
Exportation et développement Canada	2-16
Centre de recherches pour le développement international	2-17
Commission mixte internationale	2-19
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne	2-20
Administration du pipe-line du Nord	2-21

Affaires étrangères et Commerce international

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Affaires étrangères et Commerce international			
Ministère			
1	Dépenses de fonctionnement	1 016 570	960 207
5	Dépenses en capital	114 061	108 606
10	Subventions et contributions	426 404	393 378
(L)	Ministre des Affaires étrangères – Traitement et allocation pour automobile	65	52
(L)	Ministre du Commerce international – Traitement et allocation pour automobile	65	52
(L)	Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension spéciale du service diplomatique</i>	250	250
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	96 816	89 907
(L)	Fonds renouvelable du Bureau des passeports	(6 581)	(1 420)
Total du Ministère		1 647 650	1 551 032
Corporation commerciale canadienne			
15	Dépenses du Programme	10 832	10 734
Total de l'organisme		10 832	10 734
Agence canadienne de développement international			
20	Dépenses de fonctionnement	186 443	138 423
25	Subventions et contributions	1 478 939	1 481 929
(L)	Ministre de la Coopération internationale – Traitement et allocation pour automobile	65	52
(L)	Paiements aux fonds d'institutions financières internationales	201 900	151 800
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	18 358	16 026
Total du budgétaire		1 885 705	1 788 230
L30	Délivrance et paiement de billets aux fonds d'institutions financières internationales
L35	Paiement de billets aux institutions financières internationales – Souscriptions au capital	4 440	4 500
(L)	Paiements aux institutions financières internationales – Souscriptions au capital	6 352
Total du non-budgétaire		10 792	4 500
Total de l'organisme		1 896 497	1 792 730
Exportation et développement Canada			
(L)	Versements à Exportation et développement Canada	102 000	70 000
Total du budgétaire		102 000	70 000
(L)	Versements à Exportation et développement Canada	127 000	122 800
Total du non-budgétaire		127 000	122 800
Total de l'organisme		229 000	192 800
Centre de recherches pour le développement international			
40	Versements au Centre de recherches pour le développement international	101 941	88 270
Total de l'organisme		101 941	88 270

Affaires étrangères et Commerce international

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002-2003	Budget principal des dépenses 2001-2002
Commission mixte internationale		
45 Dépenses du Programme	4 760	7 007
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	489	439
Total de l'organisme	5 249	7 446
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne		
50 Dépenses du Programme	2 152	2 115
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	152	141
Total de l'organisme	2 304	2 256
Administration du pipe-line du Nord		
55 Dépenses du Programme	242	238
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	23	22
Total de l'organisme	265	260

Affaires étrangères et Commerce international Ministère

Objectifs

Agir au nom du Canada et de tous les Canadiens pour accroître la prospérité économique, l'emploi et la sécurité et travailler à la promotion de la paix dans le monde en diffusant la culture et les valeurs canadiennes.

Description des secteurs d'activité

Promotion du commerce international

Créer des emplois et promouvoir la prospérité au Canada en encourageant les entreprises canadiennes à exploiter tous les débouchés commerciaux à l'échelle internationale et en instaurant au pays un climat favorable aux investissements étrangers et aux échanges technologiques.

Politique commerciale et économique

Créer des emplois et promouvoir la prospérité au Canada grâce à la gestion efficace des relations commerciales du Canada avec les États-Unis et à la libéralisation du commerce et des mouvements de capitaux dans le monde, par l'adoption de règles claires et équitables.

Coopération et sécurité internationales

Instaurer un régime international pacifique, fondé sur le droit et reflétant les valeurs canadiennes, au sein duquel le Canada est à l'abri de menaces émanant de l'étranger.

Aide aux Canadiens à l'étranger (services consulaires)

Répondre aux besoins d'aide officielle des Canadiennes et des Canadiens voyageant ou habitant à l'étranger.

Diplomatie ouverte

Susciter de l'intérêt et de la confiance à l'égard du Canada à l'étranger et faire en sorte que l'opinion publique internationale soit favorable aux intérêts politiques et économiques du Canada et aux valeurs canadiennes.

Services ministériels

Permettre au Ministère d'accomplir sa mission et d'atteindre ses objectifs grâce à la prestation de services de soutien efficaces sur le plan des coûts.

Prestation de services aux autres ministères

Permettre aux autres ministères d'exécuter leurs programmes à l'étranger grâce à la prestation de services de soutien efficaces sur le plan des coûts.

Services de passeports

Délivrer des titres de voyage respectés à l'échelle internationale aux citoyens canadiens et autres résidents canadiens qui y ont droit. Le Parlement a autorisé précédemment un prélèvement total de 4 000 000 \$ au titre du fonds renouvelable du Bureau des passeports. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 ^{er} avril 2002	118
Plus :	
Budget principal des dépenses de 2002–2003 – besoins nets de trésorerie	6 581
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 ^{er} avril 2003	6 699

Affaires étrangères et Commerce international
Ministère

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003					Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire				Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Promotion du commerce international	238 061	4 459	16 533	3 050	256 003	239 822
Politique commerciale et économique	102 736	1 673	17 100	121 509	113 629
Coopération et sécurité internationales	195 100	5 232	369 833	900	569 265	532 262
Aide aux Canadiens à l'étranger (services consulaires)	55 686	1 295	80	2 230	54 831	51 097
Diplomatie ouverte	78 712	1 147	22 843	1 403	101 299	96 874
Services ministériels	212 646	93 190	265	15 190	290 911	279 652
Prestation de services aux autres ministères	253 348	7 065	260 413	239 116
*Services de passeports	122 475	129 056	(6 581)	(1 420)
	1 258 764	114 061	426 654	151 829	1 647 650	1 551 032

*Ce secteur d'activité est financé au moyen d'un fonds renouvelable. Les prévisions de dépenses qui figurent dans ce tableau renvoient aux besoins de trésorerie du fonds pour l'exercice. Elles ne reflètent pas directement le bénéfice ou le déficit de fonctionnement que produira le fonds puisque celui-ci fonctionne selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certains décaissements inscrits dans le Budget des dépenses n'influent pas sur le solde de fonctionnement, et certains autres éléments qui doivent être pris en considération dans le calcul du bénéfice ou du déficit ne nécessitent pas de dépenses directes en espèces. Ces deux types de dépenses peuvent être rapprochés de la façon suivante :

	(en milliers de dollars)
Profit de fonctionnement prévu	6 322
Plus :	
Éléments hors caisse compris dans le calcul du profit de fonctionnement	24 404
Moins :	
Dépenses en argent non comprises dans le calcul du profit de fonctionnement :	
Nouvelles acquisitions d'immobilisations	14 580
Changement dans le fonds de roulement	9 565
Total des prévisions – besoins nets en trésorerie	6 581

Pour de plus amples renseignements sur le fonds renouvelable du Bureau des passeports, se reporter au Rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

Affaires étrangères et Commerce international Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Subventions		
<i>Promotion du commerce international</i>		
Subventions en vertu du Programme de développement des marchés d'exportation	2 000 000	2 000 000
<i>Coopération et sécurité internationales</i>		
Fonds volontaire des Nations Unies pour les victimes de la torture	60 000	60 000
Subventions en remplacement de taxes sur les propriétés diplomatiques, consulaires et celles des organisations internationales au Canada conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil	6 443 000	6 443 000
Fonds d'action pour la Convention sur les armes chimiques	100 000
Subvention au Centre international des droits de la personne et du développement démocratique	4 873 100	4 359 000
<i>Diplomatie ouverte</i>		
Subventions dans le domaine des relations avec les universités	13 500 000	13 500 000
Subventions dans le domaine des relations culturelles	7 839 000	7 839 000
Office du baccalauréat international	4 000	4 000
<i>Services ministériels</i>		
Association de la communauté du service extérieur	15 000	15 000
(L) Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension spéciale du service diplomatique</i>	250 000	250 000
Total des subventions	35 084 100	34 470 000
Contributions		
<i>Promotion du commerce international</i>		
Programme de science et technologie Horizon le monde	390 000
Contributions en vertu du Programme de développement des marchés d'exportation	9 520 000	9 520 000
Contributions en vertu de Programme de développement des marchés d'exportation-investissement	4 623 000	4 623 000
<i>Politique commerciale et économique</i>		
Organisations internationales de produits de base (2 759 276 francs belges) (137 000 francs français)	127 000	118 000
Organisation mondiale des douanes (9 891 250 francs belges)	350 000	331 000
Agence internationale de l'énergie (4 145 544 francs français)	881 000	816 000
Organisation mondiale du commerce (5 753 587 francs suisses)	5 397 000	4 671 000
Organisation de coopération et de développement économiques (41 557 417 francs français)	8 833 000	7 314 000
Organisation de coopération et de développement économiques – Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (567 486 francs français)	121 000	102 000
Agence de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour l'énergie nucléaire (1 715 390 francs français)	365 000	328 000
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (455 790 francs suisses)	428 000	389 000
Secrétariat de coopération économique avec l'Asie-Pacifique (348 900 \$US)	545 000	447 000
Entente de Wassenaar (513 400 schillings autrichiens)	53 000	48 000
<i>Coopération et sécurité internationales</i>		
Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones (47 851 741 francs français)	10 170 000	9 188 000
Fondation du Commonwealth (610 129 livres sterling)	1 366 000	1 302 000
Secrétariat du Commonwealth (2 267 229 livres sterling)	5 077 000	4 662 000
Programme du Commonwealth pour la jeunesse (703 538 livres sterling)	1 575 000	1 485 000
Contributions au Bureau canadien du mécanisme pour un développement propre et de l'application conjointe	600 000

Affaires étrangères et Commerce international Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (8 932 050 \$US)	13 942 000	13 838 000
Organisation de l'aviation civile internationale (1 151 470 \$US)	1 797 000	1 970 000
Organisation internationale du travail (5 466 734 \$US)	8 533 000	8 201 000
Organisation maritime internationale (182 875 livres sterling)	409 000	378 000
Organisation du Traité de l'Atlantique Nord – Administration civile (8 816 800 euro)	12 405 000	9 799 000
Organisation du Traité de l'Atlantique Nord – Programmes scientifiques (53 072 000 francs belges)	1 879 000	1 860 000
Activités de la francophonie internationale	792 000	792 000
Secrétariat technique permanent des conférences ministérielles de l'éducation, de la jeunesse et des sports des pays d'expression française (28 063 397 CFA)	60 000	55 000
Fonds des Nations Unies pour les populations autochtones	30 000	30 000
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (9 587 651 \$US)	14 965 000	13 409 000
Organisation des Nations Unies (37 346 800 \$US)	58 295 000	49 748 000
Organisation mondiale de la santé (10 689 066 \$US)	16 685 000	18 278 000
Opérations de maintien de la paix des Nations Unies (77 857 431 \$US)	121 528 000	106 669 000
Projets et activités de développement découlant des sommets de la Francophonie	5 550 000	7 950 000
Commission préparatoire de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (2 060 000 Euro)	2 898 000	2 258 000
Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (11 043 720 Euro)	15 539 000	13 921 000
Non-prolifération des armes nucléaires, contrôle des armements et désarmement (408 474 \$US)	638 000	602 000
Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (2 424 435 \$US)	3 784 000	3 563 000
Soutien des intérêts du Canada à l'étranger	600 000	600 000
Appui de la consultation, de la recherche et de l'information sur la politique étrangère	993 000	993 000
Fonds volontaire des Nations Unies pour l'environnement	925 000	925 000
Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (3 400 073 \$US)	5 307 000	5 012 000
Commission du parc international Roosevelt de Campobello (764 500 \$US)	1 193 000	958 000
Organisation des États américains (9 227 100 \$US)	14 403 000	13 873 000
Conseil de mise en œuvre de l'accord de paix (772 650 Euro)	1 087 000	1 111 000
Cour permanente d'arbitrage (38 650 florins)	24 000	22 000
Commission internationale d'établissement des faits (13 992 francs suisses)	13 000	12 000
Contributions pour les mesures visant l'Asie-Pacifique	1 981 000	1 381 000
Programme de stages internationaux pour les jeunes	5 952 000	5 952 000
Programme de consolidation de la paix et de sécurité humaine	6 500 000	8 200 000
Volet nordique de la politique étrangère du Canada	1 700 000
Accords environnementaux internationaux	1 788 000	1 788 000
Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues	1 500 000	1 500 000
Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues	600 000	600 000
Fonds canadien sur les mines antipersonnel	4 654 000	6 264 000
Société royale du Commonwealth du Canada	20 000	20 000
Agence internationale de l'énergie atomique (6 791 209 \$US)	10 600 000	7 698 000
<i>Aide aux Canadiens à l'étranger (services consulaires)</i>		
Service social international Canada	80 000	60 000

Affaires étrangères et Commerce international
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002-2003	Budget principal des dépenses 2001-2002
<i>Diplomatie ouverte</i>		
Forum des fédérations	1 500 000	2 000 000
Total des contributions	391 570 000	357 634 000
Postes non requis		
Subventions pour l'expansion du commerce international en Asie-Pacifique	100 000
Subventions pour les mesures visant l'Asie-Pacifique	500 000
Développement de la technologie avec l'Europe	90 000
Contributions pour l'expansion du commerce international en Asie-Pacifique	300 000
Fondation canadienne pour les Amériques	200 000
Fonds international pour l'Irlande	334 000
Total des postes non requis	1 524 000
Total	426 654 100	393 628 000

Affaires étrangères et Commerce international Corporation commerciale canadienne

Objectifs

Offrir en matière de marchés d'exportation un service intergouvernemental qui réponde efficacement aux besoins des secteurs privé et public au Canada au moindre coût possible pour le contribuable canadien; et offrir aux clients gouvernementaux étrangers un service efficace en matière de gestion des contrats.

Description du financement par voie de crédits

Corporation commerciale canadienne

Obtention et traitement des appels d'offres des gouvernements étrangers; appel et évaluation des soumissions et propositions des fournisseurs canadiens; négociation et acceptation de marchés de gouvernements étrangers et adjudication, ou accords relatifs aux marchés conclus avec des fournisseurs canadiens; rétribution des fournisseurs canadiens et recouvrement des montants dus par les clients gouvernementaux étrangers.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002-2003	Budget principal des dépenses 2001-2002
Corporation commerciale canadienne		
Dépenses	16 628	14 619
Moins :		
Intérêt et autres revenus	5 796	3 885
Total des besoins budgétaires	10 832	10 734

Affaires étrangères et Commerce international

Agence canadienne de développement international

Objectifs

Encourager les efforts des peuples des pays en développement et des pays en transition en vue d'un développement économique et social autonome compatible avec leurs besoins et leur environnement, en collaborant avec eux à la réalisation d'activités de développement et accorder une aide humanitaire pour favoriser les intérêts politiques et économiques du Canada à l'étranger grâce à la promotion de la justice sociale, de la stabilité internationale et des relations économiques à long terme, au profit de la communauté mondiale.

Description des secteurs d'activité

Programmes géographiques

Les programmes géographiques comportent des relations directes entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des pays en développement. Ils sont élaborés en consultation et en collaboration avec les partenaires de ces pays. Ils constituent le principal mécanisme de soutien qu'utilise le gouvernement pour investir à long terme dans des secteurs essentiels du développement durable. Les programmes géographiques représentent environ le tiers du budget de l'aide internationale.

Les projets financés tiennent compte des besoins des pays en développement et de la capacité du Canada de répondre à ces besoins. La valeur des projets, et celle des contrats et des accords de contribution nécessaires à leur exécution, va de milliers de dollars à des dizaines de millions. L'approche et l'objet des projets varient aussi considérablement. À de rares exceptions près, l'aide consentie dans le cadre des programmes géographiques est versée en nature directement par les fournisseurs et agents d'exécution canadiens ou par l'entremise des achats effectués par les pays bénéficiaires, dans le cadre des politiques canadiennes d'aide liée (fonds alloués pour l'achat de biens et de services au Canada) et conformément aux exigences quant au contenu canadien.

Trois directions de programmes géographiques, à savoir les directions générales de l'Afrique et du Moyen-Orient, de l'Asie et des Amériques, se chargent de planifier et de fournir l'aide bilatérale canadienne aux pays admissibles. Les programmes mis en œuvre dans ces régions sont fondés sur l'objectif et les six volets prioritaires de l'aide publique au développement (APD).

Pays en transition

Le programme de l'Europe centrale et de l'Est (ECE) est conçu pour répondre aux initiatives et pour aider les pays de la région pendant la période critique de transition. Une petite part de l'aide fournie au moyen de ce programme relève de l'APD.

Le programme permet de transférer des connaissances et des compétences aux pays de la région grâce au perfectionnement des ressources humaines, au renforcement des institutions, à l'assistance humanitaire et multilatérale, et aux conseils en matière de politiques. Les activités sont mises en œuvre en collaboration avec le secteur privé, les organisations non gouvernementales (ONG), les milieux universitaires, les communautés ethniques et tous les paliers de gouvernement au Canada. Ces partenariats servent de catalyseurs pour susciter, au niveau des projets, des contributions tant chez les partenaires canadiens que chez les partenaires des pays bénéficiaires.

Programmes multilatéraux

Dans le cadre des programmes multilatéraux, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) collabore avec une vaste gamme d'organisations et d'institutions internationales, dont les agences des Nations Unies (comme l'UNICEF), le Commonwealth et la Francophonie, et les banques de développement régionales pour l'Afrique, l'Asie, l'Amérique latine et les Caraïbes. La plus grande partie de l'aide humanitaire et des secours d'urgence fournis par l'ACDI est acheminée par l'intermédiaire des programmes multilatéraux.

Affaires étrangères et Commerce international

Agence canadienne de développement international

L'ACDI emploie différents mécanismes pour obtenir des résultats dans les six secteurs prioritaires. De concert avec d'autres organismes donateurs, elle fournit un financement de base à des organisations et institutions multilatérales œuvrant dans ces secteurs. Elle cherche également à influencer sur les pratiques et politiques de ces organisations afin de maximiser l'efficacité des programmes et des opérations. De plus, elle surveille et évalue le rendement des organisations et institutions internationales et fait rapport sur ce rendement.

La Direction générale des programmes multilatéraux vise aussi à améliorer les politiques et pratiques des institutions multilatérales, plus particulièrement pour la coordination des initiatives au niveau des pays, et pour le suivi et l'évaluation des activités sur le terrain. L'accroissement de l'efficacité des organisations internationales est un élément important des programmes multilatéraux.

Partenariat canadien

Le Programme de partenariat canadien verse des subventions et des contributions à des organisations canadiennes et internationales pour appuyer leurs activités dans les pays en développement. Il soutient les initiatives de ces organisations (à but lucratif et à but non lucratif) et vise l'établissement de partenariats durables entre le Canada et les pays en développement par l'entremise de projets à coûts partagés. En outre, la Direction générale du partenariat canadien est responsable de la politique en matière de consultations et représente l'Agence dans les relations et les consultations avec les partenaires.

Le Programme de partenariat canadien comporte trois sous-programmes principaux, à savoir le Soutien au secteur bénévole, la Coopération industrielle et les Bourses. Le Programme de coopération industrielle (PCI) encourage les initiatives de développement du secteur privé et favorise la croissance économique dans les pays en développement en appuyant l'établissement de liens à long terme et mutuellement avantageux entre le secteur privé canadien et les pays bénéficiaires.

Le Programme de soutien au secteur bénévole est axé sur le développement communautaire et le renforcement de la capacité des organisations et institutions des pays en développement afin de promouvoir un développement durable dans des secteurs socio-économiques clés. Il favorise la création de liens entre les ONG au Canada et dans les pays en développement, et appuie les organisations et institutions canadiennes qui œuvrent aux niveaux de l'environnement, de la réforme du secteur public, des droits de la personne, de la démocratie et du bon gouvernement afin de promouvoir le transfert de technologie et le renforcement des capacités.

Le Programme de bourses est chargé de gérer différents programmes, ainsi que les règlements et politiques régissant la sélection et le recrutement des coopérants et experts en assistance technique et des stagiaires au pays.

Politiques

La Direction générale des politiques élabore et tient à jour les politiques de l'ACDI dans le cadre de l'objectif et des priorités de l'APD, ainsi que des intérêts et des objectifs de la politique étrangère du Canada. Elle fournit au Ministre, à l'ACDI et à d'autres ministères des conseils et de l'information sur les questions de politiques et de stratégies, ainsi qu'une expertise scientifique et technique. Il arrive également qu'elle vérifie le respect des normes à l'ACDI, comme dans le cas des évaluations environnementales. La Direction générale gère également les consultations sur les questions stratégiques avec des groupes d'intérêt et le grand public.

La Direction générale gère l'Enveloppe de l'aide internationale et les fonds alloués au nom de l'ACDI. Elle produit l'information générale requise pour la rédaction des rapports nationaux et internationaux sur les dépenses au titre de l'APD.

À l'échelle internationale, la Direction générale des politiques veille à coordonner les politiques de développement du Canada et celles d'autres pays donateurs, par exemple, de concert avec le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Elle représente également les intérêts du Canada aux réunions internationales et veille à ce que les politiques en matière de développement tiennent compte des engagements internationaux pris par le Canada.

Affaires étrangères et Commerce international

Agence canadienne de développement international

Communications

Conformément à la stratégie du gouvernement en matière de communications, la Direction générale des communications aide le Ministre, la Présidente et les directions générales de l'ACDI à s'acquitter de leurs responsabilités à ce niveau. Elle fournit des conseils d'experts, procède à des recherches sur l'opinion publique et à l'analyse des reportages, et produit des documents imprimés et audiovisuels.

Par ses activités de communications, l'Agence souhaite montrer à des publics choisis, dont les jeunes, les décideurs et les façonneurs de l'opinion, que l'ACDI est un organisme d'aide efficace. Elle veut sensibiliser davantage les Canadiens au développement international et à ses impacts et renforcer la collaboration avec les partenaires nationaux et internationaux en matière de communications. La Direction générale est responsable de l'application de la politique de l'ACDI en matière de communications.

Avec le programme d'information sur le développement, la Direction des communications travaille en collaboration avec les particuliers, les organismes non gouvernementaux et le secteur privé afin d'informer les Canadiens des programmes et des questions connexes de développement, en mettant particulièrement l'accent sur l'importance du rôle et de la contribution que les Canadiens apportent dans les pays en développement.

Services généraux

Les Services généraux fournissent à l'Agence des services de soutien qui ne sont pas directement liés à un mécanisme d'exécution en particulier. Ces services sont assurés par les Services à la haute direction de l'Agence, ainsi que par la Direction générale des ressources humaines et services corporatifs, la Direction générale de l'information et de la technologie et la Direction générale de l'examen du rendement. Leur coût est comptabilisé comme une dépense administrative indirecte plutôt que comme une dépense directe qui peut être facilement imputée à un mécanisme d'exécution.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2002–2003					Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire			Non-budgétaire	Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert	Total	Prêts, dotations en capital et avances		
Programmes géographiques	68 536	690 061	758 597	758 597	742 879
Pays en transition	10 092	111 886	121 978	121 978	127 272
Programmes multilatéraux	8 013	620 444	628 457	10 792	639 249	563 735
Partenariat canadien	20 224	253 815	274 039	274 039	272 136
Politiques	21 438	21 438	21 438	13 772
Communications	7 163	4 633	11 796	11 796	11 731
Services généraux	69 400	69 400	69 400	61 205
	204 866	1 680 839	1 885 705	10 792	1 896 497	1 792 730

Affaires étrangères et Commerce international
 Agence canadienne de développement international

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Subventions		
<i>Pays en transition</i>		
Aide au développement à l'appui des activités, des programmes généraux et des programmes et projets particuliers d'institutions et d'organisations de développement international, et des institutions financières internationales	500 000
Assistance humanitaire ou planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'activités et de programmes généraux de même que de programmes, projets, activités et appels particuliers	2 000 000
<i>Programmes géographiques</i>		
Aide au développement à l'appui des activités, des programmes généraux et des programmes et projets particuliers d'institutions et d'organisations de développement international, et des institutions financières internationales	51 000 000	9 500 000
Mise en œuvre de programmes de lutte contre la faim, la malnutrition et la maladie par le biais des institutions internationales de développement et d'alimentation, des organisations non gouvernementales internationales ou du Centre de recherches pour le développement international, au profit de bénéficiaires dans des pays en développement	5 000 000
Assistance humanitaire ou planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'activités et de programmes généraux de même que de programmes, projets, activités et appels particuliers	3 000 000
<i>Programmes multilatéraux</i>		
Aide au développement à l'appui des activités, des programmes généraux et des programmes et projets particuliers d'institutions et d'organisations de développement international, et des institutions financières internationales	132 761 000	126 066 000
Mise en œuvre de programmes de lutte contre la faim, la malnutrition et la maladie par le biais des institutions internationales de développement et d'alimentation, des organisations non gouvernementales internationales ou du Centre de recherches pour le développement international, au profit de bénéficiaires dans des pays en développement	100 472 000	92 153 000
Assistance humanitaire ou planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'activités et de programmes généraux de même que de programmes, projets, activités et appels particuliers	92 830 000	84 054 000
<i>Partenariat canadien</i>		
Aide au développement à l'appui des activités, des programmes généraux et des programmes et projets particuliers d'institutions et d'organisations de développement international, et des institutions financières internationales	400 000

Affaires étrangères et Commerce international
 Agence canadienne de développement international

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Subventions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et de pays en développement, à des gouvernements de pays en développement et à leurs organisations et organismes, à des gouvernements provinciaux et municipaux et à leurs organisations et organismes, à l'appui de programmes de coopération et de sensibilisation au développement, ainsi qu'à des organisations non gouvernementales internationales, à l'appui de programmes d'aide au développement, de projets et d'activités	76 743 000	76 743 000
Aide au développement pour l'éducation et la formation des particuliers	8 248 000	8 248 000
Total des subventions	472 954 000	396 764 000
Contributions		
<i>Programmes géographiques</i>		
Aide au développement, y compris les dépenses pour des ententes de prêt créées par l'autorité décrite dans les lois de crédits antérieures, à des pays en développement et à des organismes et institutions de ces pays, ainsi que des contributions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux et régionaux, à des gouvernements provinciaux, à leurs organisations et organismes, et à des sociétés canadiennes du secteur privé, à l'appui de projets, de programmes et d'activités visant des pays ou des régions donnés	631 061 000	686 117 000
<i>Pays en transition</i>		
Contributions pour la coopération avec les pays en transition de l'Europe centrale et de l'Est et de l'ancienne Union soviétique	109 386 000	119 338 000
<i>Programmes multilatéraux</i>		
Aide au développement à l'appui des activités, des programmes généraux et des programmes et projets particuliers d'institutions et d'organisations de développement international, et des institutions financières internationales	100 000	100 000
Mise en œuvre de programmes de lutte contre la faim, la malnutrition et la maladie par l'entremise des institutions internationales de développement, des organisations non gouvernementales internationales ou du Centre de recherches pour le développement international, au profit de bénéficiaires dans des pays en développement	100 000	100 000
Contribution à la Banque interaméricaine de développement	1 300 000	1 300 000
Mise en œuvre de programmes de lutte contre la faim, la malnutrition et la maladie par l'entremise des pays en développement, des organismes et des personnes de ces pays, des organisations non gouvernementales canadiennes ou des institutions de développement, au profit de bénéficiaires dans des pays en développement	90 881 000	97 981 000
Assistance humanitaire ou planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'activités et de programmes généraux de même que de programmes, projets, activités et appels particuliers	100 000	100 000

Affaires étrangères et Commerce international
 Agence canadienne de développement international

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002-2003	Budget principal des dépenses 2001-2002
<i>Partenariat canadien</i>		
Contributions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et de pays en développement, à des gouvernements de pays en développement et à leurs organisations et organismes, à des gouvernements provinciaux et municipaux et à leurs organisations et organismes, à l'appui de programmes de coopération et de sensibilisation au développement, ainsi qu'à des organisations non gouvernementales internationales, à l'appui de programmes d'aide au développement, de projets et d'activités	111 102 000	115 115 000
Encouragements à des investisseurs, institutions et organismes canadiens, internationaux et de pays en développement, ainsi qu'à des gouvernements, à l'appui de programmes, de projets et d'activités de coopération industrielle	57 322 000	59 807 000
<i>Communications</i>		
Contributions à l'appui du programme d'information sur le développement versées aux organisations canadiennes ou internationales de communications, à d'autres ministères fédéraux, ou des gouvernements provinciaux ou municipaux, à des radiodiffuseurs, des producteurs et d'autres institutions et gouvernements donateurs concernant la production et la diffusion d'information sur le développement, de matériel éducatif et d'activités connexes	4 633 000	4 957 000
Total des contributions	1 005 985 000	1 084 915 000
Autres paielements de transfert		
<i>Programmes multilatéraux</i>		
(L) Encaissement de billets délivrés aux fonds d'aide des institutions financières internationales conformément à la <i>Loi sur l'aide au développement international (institutions financières)</i>	201 900 000	151 800 000
Total des autres paielements de transfert	201 900 000	151 800 000
Postes non requis		
Subventions pour la coopération avec les pays en transition de l'Europe centrale et de l'Est et de l'ancienne Union soviétique	250 000
Total des postes non requis	250 000
Total	1 680 839 000	1 633 729 000

Affaires étrangères et Commerce international

Exportation et développement Canada

Objectifs

Soutenir et développer le commerce d'exportation du Canada et la capacité du pays de s'engager dans ce commerce.

Description du financement par voie de crédits

Expansion des exportations

Exportation et développement Canada (EDC) offre aux exportateurs toute une gamme de services financiers répartis en cinq grandes catégories : l'assurance-crédit, qui protège les titulaires de police contre le défaut de paiement de leurs acheteurs; les services de financement, notamment les prêts directs aux acheteurs étrangers, le financement préexpédition à long terme, le crédit-bail et le financement de projets; les services de cautionnement, couvrant le dépôt de la soumission, la bonne fin du contrat et la restitution des acomptes par un exportateur; l'assurance-risques politiques, offerte aux entreprises canadiennes qui investissent à l'étranger; et le financement par actions ou sous d'autres formes d'investissements connexes dans des projets ou des sociétés. Le financement à l'égard des transactions portées au Compte du Canada d'EDC, ainsi que tous les capitaux propres dont l'EDC a besoin, sont fournis par le gouvernement du Canada conformément à la *Loi sur le développement des exportations*.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002-2003	Budget principal des dépenses 2001-2002
Expansion des exportations		
Versements sur prêts concessionnels et provision pour pertes sur prêts (Compte du Canada)	102 000	70 000
Total partiel du budgétaire	102 000	70 000
Compte du Canada :		
Versements	300 000	300 000
Moins : Remboursements	173 000	177 200
Total partiel du non-budgétaire	127 000	122 800
Total des besoins	229 000	192 800

Nota : La Loi modifiant la *Loi sur le développement des exportations* et d'autres lois en conséquence est entrée en vigueur le 21 décembre 2001. Parmi les modifications introduites par cette loi figure le changement de nom de la Société pour l'expansion des exportations, qui devient Exportation et développement Canada. Le nom anglais Export Development Corporation devient Export Development Canada.

Affaires étrangères et Commerce international

Centre de recherches pour le développement international

Objectifs

Selon la définition de la loi promulguée par le Parlement, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) a pour objectifs d'entreprendre, d'encourager, de soutenir et de poursuivre des recherches sur les problèmes des régions du monde en voie de développement et sur les moyens d'application et d'adaptation des connaissances scientifiques, techniques et autres au progrès économique et social de ces régions. Dans le cadre de la réalisation de ces objectifs, il doit :

- s'assurer les services de scientifiques et de techniciens des sciences naturelles et sociales du Canada et de l'étranger;
- aide les régions en voie de développement à se livrer à la recherche scientifique, à acquérir les techniques innovatrices et à établir les institutions requises pour résoudre leurs problèmes;
- encourage en général la coordination de la recherche pour le développement international;
- promouvoit la coopération en matière de recherche portant sur les problèmes du développement entre les régions développées et les régions en voie de développement, à leur avantage réciproque.

Dans l'ensemble, le CRDI vise à aider les pays en développement à utiliser la science et les connaissances en vue de solutionner concrètement et à long terme les problèmes d'ordre social, économique et environnemental auxquels ils doivent faire face.

Description du financement par voie de crédits

Programmes de recherche pour le développement

Programme du Centre

Le programme du CRDI s'articule autour de trois domaines principaux :

- Équité sociale et économique;
- Gestion de l'environnement et des ressources naturelles;
- Technologies de l'information et de la communication au service du développement.

Le programme est adapté aux besoins de quatre régions du monde : l'Asie, l'Afrique subsaharienne, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, l'Amérique latine et les Caraïbes. L'aide est orientée vers la mise en place de capacités de recherche autochtones à l'appui des politiques et des technologies dont les pays en développement ont besoin pour édifier des sociétés plus saines, équitables et prospères.

Le Centre privilégie une approche pluridisciplinaire et participative, attentive aux questions de genre, afin de favoriser la création et l'utilisation des ressources du savoir en faveur d'un développement durable et équitable.

La recherche pour le développement inclut des activités d'expansion des ressources dans lesquelles des activités de recherche sont gérées et administrées par le CRDI au nom d'autres organisations sous la forme, pour la plupart, de projets de recherche conjoints.

Institut pour la connectivité dans les Amériques

Faisant partie du programme du Centre, l'Institut pour la connectivité dans les Amériques représente l'apport du Canada aux objectifs communs des dirigeants de l'hémisphère énoncés lors du Sommet des Amériques 2001. L'Institut appuiera des programmes s'inscrivant dans le cadre des trois thèmes du Sommet, soit le renforcement de la démocratie, la création de la prospérité et la réalisation du potentiel humain, par le biais des technologies de l'information et de la communication, dans le but d'accroître la capacité de la population de l'hémisphère à participer à une société de plus en plus axée sur le savoir.

Soutien de la recherche pour le développement

Soutien technique

Le personnel de soutien technique aide à l'élaboration de nouveaux projets, assure le suivi des projets de recherche et prête une assistance scientifique spécialisée aux bénéficiaires en assurant l'orientation sur le plan méthodologique et en favorisant la création et le maintien de réseaux ainsi que la synthèse des résultats pour un vaste éventail d'activités.

Affaires étrangères et Commerce international

Centre de recherches pour le développement international

Compléments de programmes

Sous ce titre s'inscrit la prestation de services directement liés à l'exécution du programme de recherche pour le développement au CRDI, y compris l'évaluation de programmes, la diffusion des résultats et les services de gestion et d'information de la recherche.

Gestion de programmes

Direction stratégique et soutien au cadre de programmation et au programme des travaux du CRDI.

Services administratifs

Administration des bureaux régionaux

Le CRDI possède des bureaux régionaux à l'étranger qui ont pour rôle de faire valoir les connaissances spéciales des pays en développement ainsi que l'état de la recherche et du développement de ces pays. Les bureaux régionaux sont situés en Égypte, en Inde, au Kenya, au Sénégal, à Singapour et en Uruguay.

Administration

Les activités et les services institutionnels comprennent le Conseil des gouverneurs, le siège social et l'élaboration de politiques et d'autres services administratifs associés à l'exécution des programmes du CRDI.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Programmes de recherche pour le développement		
Programmes du Centre	87 852	104 578
Institut pour la connectivité dans les Amériques	7 000
	94 852	104 578
Soutien de la recherche pour le développement		
Soutien technique	10 183	9 961
Compléments de programmes	5 046	6 539
Gestion de programmes	5 059	3 629
	20 288	20 129
Services administratifs		
Administration des bureaux régionaux	5 181	6 030
Administration	17 155	16 749
	22 336	22 779
Total	137 476	147 486
<i>Moins :</i>		
Fonds pour les activités d'expansion des ressources	33 124	58 357
Crédit parlementaire supplémentaire – reçu en mars 1994	1 251	1 517
Revenus de placements	1 000	1 100
Autres revenus	1 978	1 850
	37 353	62 824
Utilisation du surplus opérationnel	(1 818)	(3 608)
	35 535	59 216
Total des besoins budgétaires	101 941	88 270

Affaires étrangères et Commerce international

Commission mixte internationale

Objectifs

Mettre en application les responsabilités, fonctions et pouvoirs confiés à la Commission à la suite de traités et d'ententes internationaux; à la demande des gouvernements canadien et américain, étudier les questions ou les différends liés à la frontière commune, et formuler les recommandations appropriées. Étudier et, s'il y a lieu, approuver aux termes du Traité des eaux limitrophes de 1909, toute utilisation, dérivation ou obstruction des eaux limitrophes, d'un côté ou de l'autre de la frontière, susceptible de changer le niveau ou le cours naturel des eaux dans l'autre pays.

Description des secteurs d'activité

Opération et administration du bureau de la section canadienne

Commissaires et personnel; dépenses connexes de fonctionnement; part des dépenses relatives aux études, enquêtes et relevés conjoints assumée par le Canada en vertu des demandes d'approbation et des renvois soumis aux termes du Traité des eaux limitrophes de 1909, y compris la coordination des travaux des comités d'enquête internationaux; surveillance du travail des comités de contrôle internationaux établis par la Commission; paiement des dépenses résiduelles des enquêtes et des relevés.

Opération et administration du bureau régional des Grands Lacs

Surveillance, contrôle, coordination et aide aux gouvernements pour l'application de l'Accord entre le Canada et les États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs; personnel et fonctionnement du bureau régional selon les ententes à frais partagés conclues avec les États-Unis; aide requise par le Conseil de la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, le Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs, le Conseil des gestionnaires de la recherche des Grands Lacs et les groupes de travail traitant des questions liées à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003		Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Opération et administration du bureau de la section canadienne	3 100	3 100	5 329
Opération et administration du bureau régional des Grands Lacs	2 149	2 149	2 117
	5 249	5 249	7 446

Affaires étrangères et Commerce international

Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne

Objectifs

L'objectif du programme de la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA consiste à mettre en œuvre les dispositions de règlement des différends de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), de l'Accord de libre-échange Canada-Israël et de l'Accord de libre-échange Canada-Chili, en appuyant les groupes spéciaux institués en vertu de chacun des accords et en maintenant un greffe de type judiciaire où seront déposées les procédures des groupes spéciaux, des comités et des tribunaux établis aux termes de chacun des accords.

Description des secteurs d'activité

Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne

Afin de régler les différends résultant de décisions finales sur le dumping, les droits compensateurs et le préjudice, on peut substituer à l'examen judiciaire la procédure de révision par groupe spécial prévue au chapitre 19 de l'ALÉNA. Les différends sur l'interprétation ou l'application de l'ALÉNA (chapitre 20) peuvent être renvoyés à un groupe spécial de cinq membres. Les différends concernant les dispositions de l'ALÉNA sur l'investissement (chapitre 11) et sur les services financiers (chapitre 14) peuvent être soumis au mécanisme de règlement prévu par l'Accord.

La Section canadienne s'occupera de régler les différends aux termes des dispositions de règlement des différends du chapitre 8 de l'Accord de libre-échange Canada-Israël et du chapitre N de l'Accord de libre-échange Canada-Chili.

Pour l'administration des dispositions sur le règlement des différends, la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA fournit des services professionnels et consultatifs aux groupes spéciaux et aux comités, administre un greffe de type judiciaire et coordonne tous les aspects financiers du processus.

Le Secrétariat fournit aussi, au besoin, une aide aux Commissions et appuie les divers comités et groupes de travail non liés au règlement des différends.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003		Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire Fonction- nement	Total	
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne	2 304	2 304	2 256
	2 304	2 304	2 256

Affaires étrangères et Commerce international

Administration du pipe-line du Nord

Objectifs

Faciliter la planification et la construction expéditives et efficaces du pipe-line de la route de l'Alaska pour le transport du gaz au mieux des intérêts du Canada, tel que décrit dans la *Loi sur le pipe-line du Nord*.

Description des secteurs d'activité

Règlement concernant la construction du pipe-line de la route de l'Alaska pour le transport du gaz naturel

Donner effet à l'Accord entre le Canada et les États-Unis en date du 20 septembre 1977; faciliter la planification et la construction expéditives et efficaces du pipe-line, en tenant compte des intérêts locaux, régionaux et nationaux, y compris ceux des peuples autochtones, et satisfaire aux obligations du gouvernement fédéral à l'égard du pipe-line; faciliter les consultations avec les gouvernements des provinces et des territoires et assurer avec eux une meilleure coordination des activités; maximiser les avantages sociaux et économiques tout en minimisant toutes les répercussions fâcheuses sur le milieu social et sur l'environnement; promouvoir les intérêts économiques et énergétiques nationaux et assurer la plus grande participation possible des Canadiens à tous les aspects de la planification du pipe-line, de sa construction et des fournitures nécessaires tout en veillant à ce que la fourniture des biens et services se fasse sur une base généralement concurrentielle.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003		Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire	Total	
Règlement concernant la construction du pipe-line de la route de l'Alaska pour le transport du gaz naturel	265	265	260
	265	265	260

3 Affaires indiennes et du Nord canadien

Ministère 3-4

Commission canadienne des affaires polaires 3-11

Affaires indiennes et du Nord canadien

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Affaires indiennes et du Nord canadien		
Ministère		
<i>Programme d'administration</i>		
1	96 187	72 901
(L) 1		
Dépenses du Programme		
(L) 1		
Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien – Traitement et allocation pour automobile		
	65	52
(L) 1		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		
	9 090	8 068
<i>Total du Programme</i>		
	105 342	81 021
<i>Programme des affaires indiennes et inuites</i>		
5	299 183	272 735
10	18 750	35 800
15	4 372 382	4 285 133
(L) 15		
Comité chargé des cas d'invalidité dus au mercure dans les bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington		
	15	15
(L) 15		
Obligations relatives aux garanties de prêts accordés aux Indiens pour le logement et le développement économique		
	2 000	2 000
(L) 15		
Rentes versées aux Indiens		
	1 400	1 400
(L) 15		
Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales		
	139 810	148 134
(L) 15		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		
	29 145	23 169
<i>Total du budgétaire</i>		
	4 862 685	4 768 386
L20	31 853	32 853
L25		
Prêts à des revendicateurs autochtones		
L25		
Prêts aux Premières nations de la Colombie-Britannique pour les aider à participer aux processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique		
	43 120	37 840
Crédits non requis		
–		
Prêts au Conseil des Premières nations du Yukon pour les bénéficiaires intérimaires des anciens du Yukon		
	400
<i>Total du non-budgétaire</i>		
	74 973	71 093
<i>Total du Programme</i>		
	4 937 658	4 839 479
<i>Programme des affaires du Nord</i>		
30	97 622	84 729
35	67 023	53 105
40	15 600	15 600
(L) 40		
Paiements à la Société canadienne des postes		
(L) 40		
Paiements d'indemnités aux bénéficiaires des revendications territoriales globales pour des redevances sur les ressources		
	1 470	1 466
(L) 40		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		
	7 420	6 735
<i>Total du Programme</i>		
	189 135	161 635
Total du Ministère		
	5 232 135	5 082 135

Affaires indiennes et du Nord canadien

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 2002-2003	Budget principal des dépenses 2001-2002
Commission canadienne des affaires polaires			
45	Dépenses du Programme	893	890
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	68	63
Total de l'organisme		961	953

Affaires indiennes et du Nord canadien
 Ministère
Programme d'administration

Objectifs

Donner une orientation générale et une saine gestion au Programme des affaires indiennes et inuites et au Programme des affaires du Nord ainsi qu'à l'efficacité et à l'efficience de la planification, de la comptabilité, du personnel, des communications et d'autres services de soutien administratif.

Description des secteurs d'activité

Administration

Fournit des directives en matière de politiques et assure le soutien administratif au Programme des affaires indiennes et inuites et au Programme des affaires du Nord grâce à la haute direction, aux politiques et à l'orientation stratégique, et aux services ministériels.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003			Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Administration	104 884	458	105 342	81 021
	104 884	458	105 342	81 021

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Contributions		
<i>Administration</i>		
Contributions à la Fondation de l'art inuit pour aider les artistes et les artisans inuits des Territoires du Nord-Ouest, du Nunavut, du Nouveau-Québec et du Labrador à perfectionner leurs capacités professionnelles et à commercialiser leur art	458 000	458 000
Total	458 000	458 000

Affaires indiennes et du Nord canadien
 Ministère
Programme des affaires indiennes et inuites

Objectifs

Aider les Indiens et les Inuits à répondre à leurs aspirations de même qu'à leurs besoins en ce qui a trait à l'autonomie gouvernementale, à l'économie, à la culture, à l'éducation, aux affaires sociales et au développement communautaire; régler les revendications indiennes reconnues au moyen de la négociation; et assurer le respect des obligations et des responsabilités constitutionnelles et législatives du Canada à l'égard des Indiens et des Inuits.

Description des secteurs d'activité

Revendications

Régler les revendications globales reconnues; faire en sorte que le gouvernement respecte, en réglant des revendications particulières, les obligations exposées dans la *Loi sur les Indiens* et les traités et surveiller les ententes de mise en œuvre; fournir du financement de recherche pour le compte des bandes indiennes revendicatrices; et soutenir le ministère de la Justice au sujet des litiges liés aux Premières nations.

Services aux Indiens et Inuits

Aider les Indiens et les Inuits à répondre à leurs aspirations de même qu'à leurs besoins en ce qui a trait à l'autonomie gouvernementale, à l'économie, à l'éducation, à la culture, aux affaires sociales et au développement communautaire; et assurer le respect des obligations et des responsabilités constitutionnelles et législatives du Canada à l'égard des Indiens et des Inuits.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003						Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire				Non-budgétaire	Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Total	Prêts, dotations en capital et avances		
Revendications	91 987	13 750	424 645	530 382	74 973	605 355	574 571
Services aux Indiens et Inuits	238 356	5 000	4 088 947	4 332 303	4 332 303	4 264 908
	330 343	18 750	4 513 592	4 862 685	74 973	4 937 658	4 839 479

Affaires indiennes et du Nord canadien
 Ministère
Programme des affaires indiennes et inuites

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Subventions		
<i>Revendications</i>		
Subvention aux Cris de la Baie-James, aux Cris Oujé-Bougoumou et aux Naskapis du Québec	48 794 000	47 634 000
Subventions en capital aux bandes cries et naskapiques du Québec	11 562 000	21 391 000
Subvention à la Société Makivik dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention de la Baie James et du Nord québécois	318 000	311 000
Subventions à des bandes indiennes pour le règlement de revendications particulières	121 890 000	77 888 000
Subventions aux bénéficiaires et aux organismes de mise en œuvre des ententes sur les revendications territoriales globales ou des règlements de revendications territoriales globales	10 941 000	13 515 000
(L) Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales	139 810 000	148 134 000
Subventions aux bandes visées par le règlement de revendications territoriales portant sur des droits fonciers issus des traités des provinces de la Saskatchewan et du Manitoba	23 775 000	23 775 000
Subvention à l'Association des municipalités rurales de la Saskatchewan pour le paiement aux municipalités rurales d'une indemnité ayant trait à la perte de leur assiette fiscale par suite du règlement de revendications relatives à des droits fonciers issus des traités en Saskatchewan	1 000 000	2 500 000
Subvention à la province de Saskatchewan pour le paiement aux districts scolaires d'une indemnité ayant trait à la perte de leur assiette fiscale par suite du règlement de revendications relatives à des droits fonciers issus des traités en Saskatchewan	1 000 000	2 500 000
<i>Services aux Indiens et Inuits</i>		
(L) Rentes versées aux Indiens – Paiements en vertu de traités	1 400 000	1 400 000
Subventions aux bandes indiennes de la Colombie-Britannique tenant lieu d'une rente par habitant	300 000	300 000
Subventions accordées aux Indiens et aux Inuits pour offrir des services d'aide à l'éducation primaire et secondaire	400 000	400 000
Subventions accordées aux Indiens et Inuits pour favoriser l'essor de leur régime d'éducation postsecondaire	4 500 000	4 500 000
Subventions accordées aux Inuits pour favoriser leur essor culturel	45 000	45 000
Subventions accordées à titre d'aide sociale aux Indiens démunis qui habitent dans les réserves	11 000 000	11 000 000
Subventions pour offrir des services, culturellement adaptés, de prévention d'abus et de protection aux enfants Indiens qui habitent dans des réserves	5 621 000	5 621 000
Subventions aux étudiants et à leurs chaperons pour promouvoir la sensibilisation à la protection contre les incendies dans les écoles dont les bandes et le gouvernement fédéral assurent le fonctionnement	136 000	136 000
Subventions aux bandes indiennes, à leurs conseils de district et aux collectivités inuites pour soutenir leur administration	197 562 000	186 795 000

Affaires indiennes et du Nord canadien
 Ministère
Programme des affaires indiennes et inuites

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002-2003	Budget principal des dépenses 2001-2002
Paiements aux Premières nations du Yukon aux termes des ententes individuelles d'autonomie gouvernementale	25 583 000	24 569 000
Subventions à la bande indienne Sechelte en vertu de la <i>Loi relative à l'autonomie gouvernementale de la bande indienne Sechelte</i>	3 780 000	3 200 000
Subvention à la bande indienne Miawpukek pour appuyer des programmes désignés	8 220 000	8 058 000
Subventions à des organismes indiens représentatifs pour appuyer leur administration	5 608 000	5 608 000
Subvention à la Fondation nationale des réalisations autochtones	1 278 000	1 253 000
Paiements aux organisations autochtones autonomes en vertu des ententes sur les revendications territoriales globales, sur l'autonomie gouvernementale ou en vertu d'une loi liée à un traité	36 570 000	34 988 000
Subvention pour l'éducation des Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse	26 534 000	26 021 000
Total des subventions	687 627 000	651 542 000
Contributions		
<i>Revendications</i>		
Contributions aux requérants autochtones pour la préparation et la présentation de leurs revendications	8 229 000	8 229 000
Contribution à la Commission des Cris et des Naskapis pour la surveillance de la mise en œuvre de la <i>Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec</i>	577 000	647 000
Contributions aux bénéficiaires et à divers organismes de mise en œuvre des règlements de revendications territoriales globales	37 474 000	31 568 000
Contributions à des particuliers, des bandes et des associations indiennes pour le financement de causes types	550 000	550 000
Contributions à des particuliers (y compris des non-Indiens) ou à des groupes de particuliers, des organisations et des bandes au titre de causes types concernant le projet de loi C-31	200 000	200 000
Contribution fédérale à la Commission des traités de la Colombie-Britannique pour les coûts de fonctionnement	2 359 000	3 136 000
Financement s'adressant aux entités ou aux organisations des revendicateurs autochtones pour développer la capacité de négocier	9 750 000	11 000 000
Contributions aux commissaires de la Commission des traités de la Colombie-Britannique dans le but de favoriser la participation des Premières nations au processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique	5 916 000	5 040 000
Paiements à des groupes de requérants pour l'exécution des activités relatives à l'inscription et à la ratification touchant les ententes sur les revendications avant la ratification d'ententes définitives	500 000

Affaires indiennes et du Nord canadien
 Ministère
Programme des affaires indiennes et inuites

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002-2003	Budget principal des dépenses 2001-2002
<i>Services aux Indiens et Inuits</i>		
Contributions aux bandes indiennes pour la sélection des terres	4 505 000	505 000
Contributions aux bandes indiennes pour la gestion de leurs terres et de leurs successions	8 577 000	8 267 000
Contributions aux bandes indiennes pour l'administration de l'inscription	7 922 000	5 806 000
Contributions aux provinces, à des sociétés, à des administrations locales, à des Indiens, aux bandes indiennes et à d'autres organismes pour assurer des services de lutte contre les incendies de forêt sur les terres des réserves	7 374 000	7 374 000
Financement du programme des partenariats indiens pour l'environnement	15 000 000	15 000 000
Contributions destinées à la mise en valeur des ressources	6 544 000	2 879 000
Contributions à la province de Terre-Neuve et Labrador pour la prestation de programmes et de services aux Autochtones de Terre-Neuve et du Labrador	9 099 000	8 789 000
* Paiements aux Indiens, Inuits et Innus, totalisant 3 559 152 000 \$ devant servir à fournir des services publics dans les domaines du développement économique, de l'éducation, du développement social, des immobilisations et de l'entretien, et du soutien aux administrations indiennes :		
Développement économique	164 585 000	138 971 000
Éducation	1 239 282 000	1 233 105 000
Développement social	1 118 596 000	1 126 889 000
Immobilisations et entretien	924 715 000	914 700 000
Soutien aux administrations indiennes	111 974 000	111 974 000
Contributions destinées aux collectivités inuites et Innu, aux bandes et aux groupements de bandes visés par la <i>Loi sur les Indiens</i> pour faciliter leur participation aux négociations sur le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale	14 700 000	14 700 000
Contribution à la province de Québec, en matière d'éducation crie et inuite, selon les dispositions de la Convention de la Baie James et du Nord québécois	81 580 000	72 989 000
Contributions au titre des consultations et de l'élaboration des politiques	13 957 000	13 457 000
Contributions pour appuyer l'établissement de systèmes de gouvernement, d'administration et de responsabilisation solides	32 000 000	32 500 000
Total des contributions	3 825 965 000	3 768 275 000
Postes non requis		
Subventions aux organisations autochtones en vertu des ententes définitives signées relatives à l'autonomie gouvernementale ou à un traité	4 000 000
Subventions à des personnes relativement aux pensionnats pour les Indiens	5 850 000
Contributions aux Premières nations engagées dans le processus de négociation des traités en Colombie-Britannique, leurs organismes, à la province de la Colombie-Britannique et aux tiers pour des mesures liées aux traités	5 000 000
Total des postes non requis	14 850 000
Total	4 513 592 000	4 434 667 000

* Le financement est distribué par l'entremise d'une variété d'ententes de financement, incluant des contributions, des paiements de transfert souples et des modes optionnels de financement. Ces derniers offrent un montant global, dans le but de permettre aux Premières nations de fournir un éventail de services de base et aucun montant spécifique n'est déterminé par service. En conséquence, la ventilation des dépenses pour les programmes spécifiques n'est qu'une estimation.

Affaires indiennes et du Nord canadien
 Ministère
Programme des affaires du Nord

Objectifs

Promouvoir le développement politique, économique, scientifique et social du nord du Canada; aider les résidents du Nord, y compris les groupes autochtones, à mettre sur pied les institutions politiques et économiques qui leur permettront d'assumer des responsabilités croissantes au sein de la fédération canadienne; gérer et réglementer efficacement le développement durable des ressources naturelles du Nord en préparation du transfert des responsabilités aux gouvernements territoriaux; préserver, maintenir, protéger et restaurer l'environnement nordique et gérer les intérêts fédéraux, y compris la politique sur le Nord, les relations fédérales-territoriales et le processus de mise en œuvre des ententes relatives aux revendications territoriales, à l'autonomie gouvernementale et aux activités circumpolaires.

Description des secteurs d'activité

Services aux affaires du Nord

Ce secteur d'activité élabore et met en œuvre les politiques et les programmes relatifs au développement politique, économique, social et durable du Nord canadien; gère les volets constitutionnels des relations entre le Ministère et les gouvernements territoriaux; négocie et met en œuvre les ententes de transfert de ressources aux gouvernements nordiques; assure la coordination et l'orientation continues de la gestion des intérêts fédéraux dans le Nord; gère les ressources naturelles du Nord et favorise la protection et l'assainissement de l'environnement arctique à l'échelle nationale et internationale; coordonne la mise en œuvre des ententes relatives aux revendications territoriales dans le Nord et met en valeur les intérêts des Autochtones dans le développement du Nord et dans l'industrie de la fourrure partout au Canada; fait la promotion de l'élaboration et de la mise en œuvre de programmes à caractère scientifique et technologique à l'échelle nationale et internationale.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003			Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Services aux affaires du Nord	122 112	67 023	189 135	161 635
	122 112	67 023	189 135	161 635

Affaires indiennes et du Nord canadien
 Ministère
Programme des affaires du Nord

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002-2003	Budget principal des dépenses 2001-2002
Subventions		
<i>Services aux affaires du Nord</i>		
Subventions aux universités et instituts canadiens pour la formation en matière de recherche scientifique sur le Nord	636 000	636 000
Subvention à l'Association universitaire canadienne d'études nordiques aux fins de la coordination des activités scientifiques sur le Nord entreprises par les universités canadiennes	76 000	76 000
Subventions aux particuliers et aux organisations au titre de la promotion du développement, de l'utilisation et de la conservation sécuritaires des ressources naturelles du Nord	5 000	5 000
Subvention sous forme de prix accordé à une personne considérée comme ayant apporté une contribution remarquable au domaine des sciences nordiques	4 500	4 500
Total des subventions	721 500	721 500
Contributions		
<i>Services aux affaires du Nord</i>		
Contributions au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et au gouvernement du Nunavut pour les services de santé dispensés aux Indiens et aux Inuits	41 202 000	40 394 000
Contributions aux gouvernements territoriaux et aux organisations autochtones aux fins de la mise en application de la Convention finale des Inuvialuits	4 814 000	4 719 000
Contributions aux particuliers, aux organisations et autres ordres de gouvernement au titre des initiatives de consultation, de recherche, de formation, de création d'emplois et autres, liées à la promotion des intérêts dans le développement politique, social, économique et culturel du Nord	3 533 300	558 300
Contributions au titre des services de consultation fournis aux Inuits dans le Sud	80 000	80 000
Contributions aux gouvernements des Territoires dans le cadre de projets de développement et d'infrastructure régionaux	7 958 000	4 596 000
Contributions aux particuliers, aux organisations et autres ordres de gouvernement au titre de la promotion du développement, de l'utilisation, de la conservation et de la protection sécuritaires des ressources naturelles du Nord	8 714 100	2 036 100
Total des contributions	66 301 400	52 383 400
Total	67 022 900	53 104 900

Affaires indiennes et du Nord canadien
Commission canadienne des affaires polaires

Objectifs

Favoriser le développement et la diffusion des connaissances relatives aux régions polaires.

Description des secteurs d'activité

Commission canadienne des affaires polaires

Pour s'acquitter de son mandat, la Commission organisera, parrainera et financera des conférences, des ateliers et des réunions; aidera à mettre en place un réseau d'information polaire qui sera le principal outil pour diffuser de l'information concernant les régions polaires; appuiera et effectuera des études spéciales relatives aux questions polaires; reconnaîtra et soulignera les réalisations et les contributions dans les domaines liés à son mandat; et déposera un rapport annuel au Parlement.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003			Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Commission canadienne des affaires polaires	943	18	961	953
	943	18	961	953

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Contributions		
<i>Commission canadienne des affaires polaires</i>		
Contributions aux particuliers, aux organisations, aux associations et aux institutions pour soutenir la recherche et des activités qui ont trait aux régions polaires	18 000	18 000
Total	18 000	18 000

4 Agence des douanes et du revenu du Canada

Ministère 4-2

Agence des douanes et du revenu du Canada

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Agence des douanes et du revenu du Canada		
1 Dépenses de fonctionnement	2 635 462	2 188 113
5 Dépenses en capital	23 349	13 727
10 Contributions	110 326	110 326
(L) Ministre du Revenu national – Traitement et allocation pour automobile	65	52
(L) Dépense des recettes résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 60 de la <i>Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada</i>	24 888	29 664
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	431 668	374 347
(L) Versements d'allocations spéciales pour enfants	138 000	125 000
Total de l'Agence	3 363 758	2 841 229

Agence des douanes et du revenu du Canada

Objectifs

Percevoir les recettes et appliquer les lois fiscales pour le compte du gouvernement fédéral ainsi que pour le compte de certaines provinces et de certains territoires; assurer les services frontaliers et appliquer les dispositions législatives régissant le commerce international et les voyageurs; mettre en œuvre au profit des Canadiens, par le biais du régime fiscal, certains programmes de prestations socio-économiques.

Description des secteurs d'activité

Services fiscaux

Activités qui informent les clients de leurs droits et prestations, et qui les aident à respecter leurs obligations; enregistrement, traitement des déclarations des clients et établissement des cotisations; recherche à l'appui des services fiscaux dont : élaboration de politiques, évaluation des risques, modification législative, application de la technologie et nouvelles occasions d'affaires; maintien d'un service efficace de gestion de la dette, qui comprend des comptes clients et des retenues à la source; activités déterminant les causes sous-jacentes de la non-observation et de la mise en œuvre des mesures correctives; enquête et, au besoin, poursuite lorsqu'on soupçonne un cas d'inobservation frauduleuse.

Programmes de prestations et autres services

Administre et exécute les programmes de soutien fédéraux pour les personnes en fonction de leurs revenus; administre et exécute les programmes de soutien provinciaux pour les personnes en fonction de leurs revenus; et offre des services liés à la fiscalité ou aux douanes à d'autres ordres de gouvernement ou à des organismes du secteur public.

Appels

Offre aux clients un examen équitable et impartial de leur désaccord avec les décisions de l'Agence touchant la fiscalité, les douanes, l'assurance-emploi, le Régime de pensions du Canada et des questions d'administration des politiques commerciales; gère (en collaboration avec Justice Canada) le règlement des cas lorsque les clients en appellent au tribunal des décisions de la Direction générale; gère le programme qui permet aux clients de corriger volontairement tout écart lorsqu'ils s'acquittent de leurs obligations envers l'Agence pour ce qui est des taxes, de l'impôt, des droits et des taux tarifaires; et coordonne des projets qui appuient et renforcent l'équité des programmes de l'Agence.

Service des douanes

Facilite la circulation des marchandises et des voyageurs tout en protégeant la société et les entreprises canadiennes au moyen du contrôle de l'immigration et d'examen visant à trouver des marchandises de contrebande et d'autres examens qui sont fonction de l'évaluation des risques et du ciblage; vérifications de l'observation sur place et autres examens une fois que les marchandises sont entrées dans le pays, y compris des vérifications de l'origine des exporteurs; éducation du client, extension des services et services promotionnels, y compris l'élaboration et la mise en œuvre de normes de service; protège les industries canadiennes contre des pratiques commerciales injustes et des dommages causés par le dumping ou subvention venant de marchandises importées au Canada; administre et influence l'élaboration des lois canadiennes qui régissent le commerce international et les voyages; administre les ententes en matière de commerce international et contribue à leur élaboration; partage les meilleures pratiques et harmonise les processus avec les administrations douanières des autres pays.

Agence des douanes et du revenu du Canada

Gestion et orientation organisationnelles

Fait preuve d'un solide leadership au moyen de la création et du maintien d'un régime progressif et moderne de ressources humaines, y compris l'utilisation de technologies de fine pointe, d'une approche intégrée de la planification d'activités et axée sur les compétences, d'une nouvelle approche de règlement des différends et d'une norme de classification faite sur mesure; fait preuve d'un solide leadership en ce qui concerne les nouvelles responsabilités financières et administratives liées à la création de l'Agence tout en orientant la prestation des services existants des finances et de la gestion des ressources, l'utilisation des ressources, les systèmes de bureautique, la sécurité et les services de laboratoire; gère et encourage une approche cohérente à la technologie de l'information afin d'améliorer le service à la clientèle et l'accessibilité aux clients tout en contribuant à réduire les coûts en intégrant les procédures nouvelles ainsi que les procédures actuelles et en les appliquant aux secteurs d'activité; encourage et fortifie les relations avec les provinces, les territoires, les autres ministères du gouvernement et les organismes internationaux tout en étudiant des occasions d'établir de nouveaux partenariats et alliances; maintient et renforce notre cadre de gestion y compris la fonction de contrôleur moderne, les méthodes de planification, de prise de décision, d'examen et de responsabilisation. Mène et dirige les efforts visant à améliorer l'efficacité de nos systèmes et processus de gestion et la qualité de l'information organisationnelle qui viennent tous appuyer la gestion transparente axée sur les résultats.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003				Total	Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire			Fonctionnement		
	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit			
Services fiscaux	1 778 774	110 326	103 018	1 786 082	1 532 072
Programmes de prestations et autres services	57 868	138 000	380	195 488	174 497
Appels	88 644	8 436	80 208	67 479
Services des douanes	568 768	23 349	592 117	464 518
Gestion et orientation organisationnelles	738 918	29 055	709 863	602 663
	3 232 972	23 349	248 326	140 889	3 363 758	2 841 229

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Subventions		
<i>Programmes de prestations et autres services</i>		
(L) Versements d'allocations spéciales pour enfants	138 000 000	125 000 000
Total des subventions	138 000 000	125 000 000
Contributions		
<i>Services fiscaux</i>		
Contributions à la province de Québec pour les frais de l'administration commune des taxes de vente fédérale et provinciale	110 326 000	110 326 000
Total des contributions	110 326 000	110 326 000
Total	248 326 000	235 326 000

5 Agriculture et Agroalimentaire

Ministère 5-4

Commission canadienne du lait 5-8

Agence canadienne d'inspection des aliments 5-9

Commission canadienne des grains 5-11

Agriculture et Agroalimentaire

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Agriculture et Agroalimentaire			
Ministère			
1	Dépenses de fonctionnement	437 686	423 028
5	Dépenses en capital	46 841	37 467
10	Subventions et contributions	779 986	809 447
15	Aux termes de l'article 29 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autoriser le ministre d'Agriculture et Agroalimentaire, au nom de Sa Majesté du chef du Canada et conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances, à garantir le paiement d'un montant ne dépassant pas en totalité et en tout temps, la somme de 1 700 000 000 \$ payable sous la forme d'avances de fonds fournies par les organismes de producteurs, la Commission canadienne du blé et autres prêteurs en vertu du Programme des avances de crédit printanières
20	Aux termes de l'article 29 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation au ministre d'Agriculture et Agroalimentaire, au nom de Sa Majesté du chef du Canada et conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances, de garantir le paiement des montants ne dépassant pas en totalité et en tout temps, la somme de 140 000 000 \$ payable à l'égard des Accords de ligne de crédit à être engagés par la Société du crédit agricole pour les besoins du Programme national renouvelé (2001) sur l'éthanol de la biomasse
(L)	Subventions aux offices établis conformément à la <i>Loi sur les offices des produits agricoles</i>	200	200
(L)	Paiements relatifs à la <i>Loi sur les programmes de commercialisation agricole</i>	65 500	65 500
(L)	Prêts garantis en vertu de la <i>Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative</i>	4 000	4 000
(L)	Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Programme d'assurance-récolte	227 300	227 300
(L)	Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Compte de stabilisation du revenu net	212 600	212 600
(L)	Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire – Traitement et allocation pour automobile	65	52
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés Postes non requis	53 668	50 697
–	Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Programmes de transition pour les viandes rouges	157
–	Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Programme d'innovation en agroalimentaire	1 098
–	Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Fonds Canada/Nouvelle-Écosse de développement de l'industrie de la culture de la pomme	46
Total du Ministère		1 827 846	1 831 592
Commission canadienne du lait			
25	Dépenses du Programme	2 889	2 762
Total de l'organisme		2 889	2 762

Agriculture et Agroalimentaire

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Agence canadienne d'inspection des aliments		
30 Dépenses de fonctionnement et contributions	347 293	260 089
35 Dépenses en capital	9 361	5 014
(L) Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la <i>Loi sur la santé des animaux</i> et de la <i>Loi sur la protection des végétaux</i> et autorisés en vertu de la <i>Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments</i>	1 500	1 500
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	56 134	46 111
Total de l'organisme	414 288	312 714
Commission canadienne des grains		
40 Dépenses du Programme	22 434	18 495
(L) Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains	(127)	(252)
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 846	2 618
Total de l'organisme	25 153	20 861

Agriculture et Agroalimentaire Ministère

Objectifs

Notre objectif consiste à dispenser de l'information, faire de la recherche, mettre au point des technologies et appliquer des politiques et des programmes qui permettront au secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire d'innover et d'être concurrentiel.

Description des secteurs d'activité

Sécurité du système alimentaire

AAC vise à faire du Canada le chef de file mondial en ce qui touche la production, la transformation et la distribution d'aliments sains et fiables pour répondre aux besoins et aux préférences des consommateurs. Le Ministère travaille à la réalisation de cet objectif par les moyens suivants :

- renforcer la compétitivité du secteur, de concert avec ses partenaires, de manière à mieux gérer les risques par la mise au point et la promotion de mécanismes améliorés de protection du revenu et d'autres outils de gestion des risques;
- améliorer l'efficacité des activités commerciales sur les marchés intérieur et international en négociant des règles équitables, en réglant les différends commerciaux, en éliminant les obstacles au commerce et en préservant les débouchés pour le secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire;
- prévoir et comprendre les perceptions et les préférences des consommateurs pour intégrer celles-ci aux politiques et aux programmes et rehausser la confiance du consommateur.

Le Parlement a autorisé précédemment un prélèvement total de 2 000 000 \$ au titre du Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 ^{er} avril 2002	4 051
Plus : Budget principal des dépenses de 2002–2003 – encaissement net fourni
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2003	4 051

Santé de l'environnement

AAC vise à faire du Canada un chef de file mondial en matière d'utilisation des ressources de l'environnement de façon à en préserver la qualité et la disponibilité pour les générations d'aujourd'hui et de demain. Le Ministère travaille à la réalisation de cet objectif en accomplissant ce qui suit :

- fournir de l'information juste et pertinente sur l'environnement, de manière à encourager un dialogue ouvert et éclairé qui aidera les citoyens, le gouvernement, les agriculteurs et le secteur agroalimentaire à prendre des décisions saines dans l'intérêt des générations d'aujourd'hui et de demain;
- tirer profit de l'environnement et réduire les risques en dirigeant l'élaboration et l'adoption de meilleures pratiques de gestion économiquement viables par l'industrie de l'agroalimentaire, le gouvernement et le grand public, dans un climat d'affaires favorable.

Innovations propices à la croissance

AAC vise à faire du Canada un chef de file mondial au chapitre de l'innovation en créant des produits alimentaires et d'autres produits et services agricoles qui permettent de saisir les débouchés sur les marchés diversifiés de chez nous et de l'étranger. Le Ministère travaille à la réalisation de cet objectif en accomplissant ce qui suit :

- encourager le Canada à développer et à adopter des produits, des procédés et des pratiques nouveaux et non traditionnels qui lui fourniront un avantage concurrentiel accru en investissant dans la création d'un environnement propice à la découverte et à l'innovation et en suscitant des possibilités de diversification;
- attirer des gens et des investissements par la création d'un climat commercial dynamique et en encourageant activement le développement des connaissances, l'entrepreneuriat et la mise au point d'une infrastructure qui permette de saisir les débouchés sur le marché intérieur et sur le marché mondial;

Agriculture et Agroalimentaire Ministère

- encourager la saisie de débouchés commerciaux de produits et services canadiens novateurs, pour favoriser la croissance économique et promouvoir le Canada comme chef de file sur la scène mondiale en ce qui a trait à la salubrité et à la qualité des aliments et à l'environnement.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003				Total	Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Sécurité du système alimentaire	119 535	283	1 185 051	24 467	1 280 402	1 318 507
Santé de l'environnement	137 430	14 416	20 600	14 367	158 079	128 309
Innovations propices à la croissance	273 438	32 142	83 935	150	389 365	384 776
	530 403	46 841	1 289 586	38 984	1 827 846	1 831 592

Nota : Ces secteurs d'activité comprennent le Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel. Pour plus de renseignements, veuillez vous reporter au rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Subventions		
<i>Sécurité du système alimentaire</i>		
(L) Subventions aux offices établis conformément à la <i>Loi sur les offices des produits agricoles</i>	133 333	133 333
Subventions aux organisations afin de faciliter le développement rural et l'adaptation du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire	5 339 400	6 802 600
<i>Santé de l'environnement</i>		
Subventions aux organisations afin de faciliter le développement rural et l'adaptation du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire	10 296 700	14 533 500
Subventions aux organisations dont les activités appuient l'aménagement et la conservation des sols et de l'eau	38 000	38 000
<i>Innovations propices à la croissance</i>		
(L) Subventions aux offices établis conformément à la <i>Loi sur les offices des produits agricoles</i>	66 667	66 667
Subventions aux organisations afin de faciliter le développement rural et l'adaptation du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire	16 763 900	16 763 900
Recherches agricoles dans les universités et dans d'autres organisations scientifiques au Canada	999 000	999 000
Total des subventions	33 637 000	39 337 000

Agriculture et Agroalimentaire
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Contributions		
<i>Sécurité du système alimentaire</i>		
(L) Paiements relatifs à la <i>Loi sur les programmes de commercialisation agricole</i>	65 500 000	65 500 000
(L) Prêts garantis en vertu de la <i>Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative</i>	4 000 000	4 000 000
(L) Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Programme d'assurance-récolte	227 300 000	227 300 000
(L) Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Compte de stabilisation du revenu net (CSRN)	212 600 000	212 600 000
Contributions pour la gestion des risques agricoles	107 000 000	107 000 000
Contributions pour la gestion des risques agricoles – Programme canadien du revenu agricole	413 000 000	353 000 000
Contributions afin de faciliter le développement rural et l'adaptation du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire	4 655 500	2 027 700
Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Programmes complémentaires de sécurité du revenu	136 723 000	151 254 000
Contribution au Conseil canadien de la sécurité à l'appui de la Semaine nationale de la sécurité à la ferme	8 000	8 000
Contributions pour le contrôle du virus de la sharka du prunier	4 297 000
Contributions au titre du Programme de commerce agroalimentaire	4 494 400	4 494 400
<i>Santé de l'environnement</i>		
Contributions afin de faciliter le développement rural et l'adaptation du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire	3 036 700	2 324 300
Contributions aux agriculteurs et éleveurs véritables, aux groupements d'agriculteurs et aux petites collectivités du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la région de la Rivière-de-la-Paix en Colombie-Britannique pour la mise en place de sources d'approvisionnement fiables en eau	5 382 000	5 382 000
Contributions pour la mise en œuvre du Plan d'action 2000 pour le changement climatique	1 847 000
<i>Innovations propices à la croissance</i>		
Contributions au titre du Programme de commerce agroalimentaire	8 346 600	8 346 600
Contributions afin de faciliter le développement rural et l'adaptation du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire	7 545 800	5 348 000
Contribution à la Société de l'usine-pilote de protéines, d'huile et d'amidon (PHA)	1 710 000	1 710 000
Contributions au titre de l'Initiative de partenariat rural canadien	1 600 000	500 000
Contributions à l'appui des organisations participant à la recherche et au développement agricoles	673 000	715 000
Contributions en vertu du Programme des routes du grain des Prairies	46 230 000	35 000 000
Total des contributions	1 255 949 000	1 186 510 000

Agriculture et Agroalimentaire
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Postes non requis		
(L) Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Fonds de développement Canada/Nouvelle-Écosse pour le secteur pomicole	46 000
Contributions d'aide au revenu agricole pour les collectivités agricoles : Programme des avances de crédit printanières	59 500 000
Paiements versés aux agriculteurs pour des produits agricoles par le gouverneur en conseil en vertu de la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	27 500 000
(L) Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Programme d'innovation en agroalimentaire	1 098 000
(L) Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Programmes de transition pour les viandes rouges	157 000
Contributions en vertu du Programme canadien d'agro-infrastructure	6 200 000
Total des postes non requis	94 501 000
Total	1 289 586 000	1 320 348 000

Agriculture et Agroalimentaire

Commission canadienne du lait

Objectifs

Offrir aux producteurs de lait et de crème qui sont efficaces l'occasion d'obtenir une juste rétribution de leur travail et de leur investissement, et assurer aux consommateurs de produits laitiers un approvisionnement continu et suffisant de produits laitiers de bonne qualité.

Description du financement par voie de crédits

Administration et opérations

La Commission canadienne du lait est autorisée à acheter, à entreposer, à transformer ou à vendre des produits laitiers; à effectuer des paiements aux producteurs de lait et de crème dans le but de stabiliser le prix du lait de transformation et de la crème; à faire des recherches sur toute question relative à la production, à la transformation ou à la mise en marché de tout produit laitier; à participer à la promotion des produits et des ingrédients laitiers; et à recevoir des fonds pour l'administration de ses programmes. La Commission canadienne du lait détermine les prix de soutien selon lesquels elle fera l'achat de beurre et de poudre de lait écrémé. Ces prix servent de référence à l'échelon provincial pour l'établissement des prix des composants du lait vendus aux transformateurs. La Commission travaille aussi en étroite collaboration avec les provinces en fournissant un leadership soutenu et son appui technique au Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait, un comité mixte du gouvernement et de l'industrie qui coordonne la gestion de l'offre du lait de transformation et de la crème sur une base nationale.

Le financement des coûts de mise en marché et d'administration de la Commission provient du gouvernement du Canada, des producteurs et du marché.

La Commission administre le programme du gouvernement fédéral de paiements mensuels de subsides aux producteurs admissibles. Au nom de l'industrie, la Commission exporte des produits laitiers sur les marchés mondiaux, soit directement à d'autres gouvernements ou par l'entremise d'exportateurs canadiens dans le cadre des engagements du Canada envers l'OMC. Elle contribue à l'administration des programmes de commercialisation tels que le Programme d'innovation en matière de produits laitiers. La Commission est également responsable des dépenses des commissaires et d'approximativement soixante-cinq membres du personnel administratif requis pour gérer ses activités au nom du secteur laitier.

Au nom des producteurs laitiers, la Commission administre le Système de permis et de mise en commun pour le lait de classes spéciales.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Administration et opérations		
Allocations de soutien direct aux producteurs	27 500
Frais d'administration	2 889	2 762
Total partiel	2 889	30 262
Moins :		
Financement provenant du Ministère	27 500
Total des besoins budgétaires	2 889	2 762

Agriculture et Agroalimentaire

Agence canadienne d'inspection des aliments

Objectifs

L'objectif de l'Agence canadienne d'inspection des aliments est de renforcer le système d'assurance de la salubrité des aliments, d'encourager l'équité dans l'étiquetage et de contribuer à la santé des animaux et à la protection des ressources végétales fondamentales.

Description des secteurs d'activité

Salubrité des aliments

Grâce au secteur d'activité, Salubrité des aliments, nous réglementons les aliments et les produits alimentaires qui traversent les frontières internationales et interprovinciales, au moyen de toute une gamme d'outils réglementaires, y compris l'enregistrement des établissements, l'inspection des établissements et des produits, la certification des produits, l'octroi de permis aux particuliers ou aux personnes morales et les activités d'application de la loi. Nous appliquons les dispositions des lois concernant la salubrité et la qualité nutritionnelle des aliments vendus au Canada; menons des enquêtes sur la salubrité des aliments, dont certaines se traduisent par un rappel des aliments; exécutons des projets sur l'innocuité des aliments qui ciblent les enjeux ou les produits à risque élevé; favorisons et facilitons la mise en œuvre de systèmes d'assurance de la salubrité des aliments reconnus à l'échelle internationale par les établissements agréés au fédéral; sensibilisons les consommateurs aux enjeux en matière de salubrité des aliments et en favorisons la connaissance auprès de ces derniers; et administrons et appliquons la législation régissant l'équité dans l'étiquetage et les pratiques trompeuses concernant les aliments.

Santé des animaux

Le secteur d'activité, Santé des animaux, nous permet d'exécuter des programmes visant à protéger la santé des animaux et à prévenir la transmission des maladies animales aux humains grâce à la surveillance, aux analyses et aux mesures de quarantaine; de satisfaire aux normes de santé et de sécurité internationales et nationales s'appliquant aux animaux, aux produits animaux, aux embryons, à la semence et aux aliments du bétail; de délivrer des certificats d'exportation précisant les exigences s'appliquant aux analyses, aux diagnostics, aux installations et à la quarantaine; d'octroyer des permis et d'inspecter les produits biologiques vétérinaires pour en vérifier la pureté et l'innocuité et contrôler la fraude en matière d'étiquetage; de réglementer le transport des animaux pour qu'il se fasse sans cruauté; de réglementer les aliments du bétail à des fins d'innocuité et d'efficacité; et de vérifier que les étiquettes sur les aliments du bétail sont conformes aux exigences sur l'étiquetage et la composition.

Protection des végétaux

Grâce au secteur d'activité, Protection des végétaux, nous pouvons contrôler l'importation et le déplacement national des végétaux, des produits végétaux, y compris les produits forestiers, des engrais et des semences réglementés; empêcher l'introduction au Canada de ravageurs et de maladies faisant l'objet de règlements; et contrôler et/ou éradiquer ceux décelés aux Canada; satisfaire aux exigences internationales en matière de contrôle des végétaux et certifier les végétaux et les produits végétaux aux fins du commerce national et de l'exportation; mener des enquêtes sur les insectes qui permettent à l'Agence de détecter de nouvelles populations de ravageurs ou celles qui commencent à s'installer et de réagir rapidement pour empêcher ces derniers de se propager; poursuivre nos activités de renseignements internationales concernant les maladies, négocier avec les pays exportateurs les exigences en matière de santé à l'importation, et maintenir une capacité d'intervention d'urgence; certifier les semences et enregistrer les variétés des grandes cultures; accorder la protection des obtentions végétales aux cultures agricoles et horticoles; réglementer les engrais et les suppléments aux fins de la salubrité et de l'efficacité; et effectuer des évaluations environnementales afin d'approuver la mise en circulation de produits issus de la biotechnologie, y compris les semences, les végétaux et les produits microbiens.

Agriculture et Agroalimentaire
Agence canadienne d'inspection des aliments

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003					Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire				Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Salubrité des aliments	300 084	4 424	122	33 650	270 980	206 621
Santé des animaux	81 996	3 806	1 465	6 635	80 632	61 102
Protection des végétaux	68 497	1 131	157	7 109	62 676	44 991
	450 577	9 361	1 744	47 394	414 288	312 714

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Contributions		
<i>Salubrité des aliments</i>		
Contributions à l'appui des initiatives qui contribuent à améliorer, à faire avancer et à promouvoir le système fédéral d'inspection	122 000	125 000
<i>Santé des animaux</i>		
Versement aux provinces conformément aux règlements édictés par le gouverneur en conseil sur l'indemnisation des victimes de la rage, de montants ne dépassant pas les deux cinquièmes des montants payés par les provinces aux propriétaires d'animaux morts de la rage	115 000	112 000
Indemnités versées, conformément aux dispositions approuvées par le gouverneur en conseil, aux propriétaires d'animaux morts des suites de la fièvre charbonneuse	7 000	7 000
(L) Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la <i>Loi sur la santé des animaux</i> et de la <i>Loi sur la protection des végétaux</i> et autorisés en vertu de la <i>Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments</i>	1 343 000	1 500 000
<i>Protection des végétaux</i>		
(L) Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la <i>Loi sur la santé des animaux</i> et de la <i>Loi sur la protection des végétaux</i> et autorisés en vertu de la <i>Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments</i>	157 000
Total	1 744 000	1 744 000

Agriculture et Agroalimentaire

Commission canadienne des grains

Objectifs

Offrir un régime d'assurance-qualité qui valorise la commercialisation du grain au bénéfice des producteurs.

Description des secteurs d'activité

Commission canadienne des grains

Le secteur d'activité et l'objectif principal de la CCG se résument en un régime d'assurance-qualité qui valorise la commercialisation du grain au bénéfice des producteurs.

La CCG assure ses fonctions et l'exécution de ses programmes dans le but de :

- favoriser la mise en marché du grain, en garantissant que les expéditions de grain répondent régulièrement aux stipulations de contrats visant la qualité et la quantité et qu'elles sont salubres et conformes aux tolérances en matière de contaminants;
- mieux comprendre les qualités recherchées par les transformateurs des grains et la façon dont ces qualités peuvent être évaluées, et de s'adapter aux nouvelles technologies et aux aléas du marché;
- maintenir la qualité du grain lorsque celui-ci est acheminé par les réseaux de commercialisation, et veiller au traitement équitable des producteurs de grain, ainsi qu'à l'honnêteté des opérations sur le grain;
- répondre aux besoins des producteurs et des autres membres de l'industrie du grain de la façon la plus efficace et efficiente possible.

Un prélèvement total de 2 000 000 \$ au titre du fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains prendra effet le 31 mars 2002. On projette d'en faire les utilisations suivantes dans le cadre du présent Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 ^{er} avril 2002	2 000
Plus :	
Budget principal des dépenses de 2002–2003 – encaissement net fourni	127
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2003	2 127

De plus, environ 6 000 000 \$ des coûts de la Commission ont été financés par crédit parlementaire.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003			Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire		Total	
	Fonction- nement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
* Commission canadienne des grains	66 835	41 682	25 153	20 861
	66 835	41 682	25 153	20 861

* Comprend le fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains (CCG). Pour plus de renseignements, veuillez vous reporter au Rapport sur les plans et les priorités de CCG.

6 Anciens combattants

Ministère 6-2

Anciens combattants

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Anciens combattants		
<i>Programme des anciens combattants</i>		
1	599 631	549 870
5	7 626
10	1 624 931	1 513 848
(L) Ministre des Anciens combattants – Traitement et allocation pour automobile	65	52
(L) Crédits de réadaptation, en vertu de l'article 8, et remboursements, en vertu de l'article 15 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i> , de redressements de compensation effectués en conformité avec la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i>	12	12
(L) Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays	10	10
(L) Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants	175	175
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	29 993	29 243
<i>Total du Programme</i>	2 262 443	2 093 210
<i>Tribunal des anciens combattants (révision et appel)</i>		
15	9 250	8 975
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 706	1 611
<i>Total du Programme</i>	10 956	10 586
Total du Ministère	2 273 399	2 103 796

Anciens combattants

Programme des anciens combattants

Objectifs

Contribuer au bien-être financier, physique et social des anciens combattants et d'autres personnes admissibles, en reconnaissance des sacrifices qu'ils ont consentis au service de leur pays; et garder le souvenir de ces sacrifices à la mémoire de tous les Canadiens.

Description des secteurs d'activité

Prestations et services

Le secteur d'activité, Prestations et services, comprend quatre secteurs de services constitutifs : pensions et allocations, services juridiques des pensions, soins de santé et commémoration. Ces secteurs de services permettent d'offrir, de façon équitable et rapide, une compensation pour les souffrances associées à l'invalidité et à la perte de possibilités d'enrichissement; de l'aide de conseillers juridiques professionnels; l'exécution de programmes de soins de santé et sociaux novateurs et de programmes visant à reconnaître davantage les exploits et les sacrifices consentis par les groupes de clients du portefeuille, et de les honorer.

Administration ministérielle

Le secteur d'activité, Administration ministérielle, comprend les fonctions ministérielles suivantes : bureaux du ministre, du sous-ministre, de la sous-ministre déléguée, du sous-ministre adjoint des Services ministériels, du règlement des conflits et d'accès à l'information et protection des renseignements personnels; ainsi que des services de secrétariat exécutif (y compris les lois et les règlements); communications; planification ministérielle; finances; ressources humaines; gestion de l'information; services de soutien de la gestion; vérification et évaluation; services de sécurité; et gestion de l'immobilier. Ces fonctions fournissent la gestion ministérielle et le soutien administratif qui habiliteront le portefeuille à déterminer l'orientation, à gérer le changement et à évaluer le rendement.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2002–2003			Total	Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire		Paiements de transfert		
	Fonctionnement	Dépenses en capital			
Prestations et services	590 563	6 626	1 625 116	2 222 305	2 056 138
Administration ministérielle	39 126	1 000	12	40 138	37 072
	629 689	7 626	1 625 128	2 262 443	2 093 210

Anciens combattants
Programme des anciens combattants

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Subventions		
<i>Prestations et services</i>		
Traitement et indemnités connexes	1 500 000	1 500 000
Pensions d'invalidité et de décès, y compris les pensions accordées en vertu de l'ordonnance sur l'indemnisation des employés civils (Guerre) de l'État, C.P. 45/8848 du 22 novembre 1944, qui sont régies par les dispositions de la <i>Loi sur les pensions</i> ; indemnisation pour les anciens prisonniers de guerre en vertu de la <i>Loi sur les pensions</i> ; et allocations spéciales dans le cas de Terre-Neuve	1 380 000 000	1 282 880 000
Paiements effectués en vertu du Règlement sur l'indemnisation en cas d'accidents d'aviation	750 000	750 000
Paiements de prestations pour bravoure	71 000	71 000
Allocations aux anciens combattants et allocations de guerre pour les civils	28 400 000	31 500 000
Assistance accordée en conformité avec les dispositions du Règlement sur le fonds de secours	1 675 000	1 985 000
Association canadienne des anciens combattants du Royaume-Uni	1 000	1 000
Autres prestations :		
Aide en matière d'éducation aux enfants des anciens combattants décédés	5 000	5 000
Formation universitaire et professionnelle	10 000	10 000
Aide aux anciens combattants canadiens – District d'outre-mer	700 000	390 000
Remboursement, en vertu du paragraphe 10(3) de la <i>Loi sur la réadaptation des anciens combattants</i> (S.R.C., 1970, ch. V-5)	2 000	2 000
Fonds du Souvenir	16 319 000	16 319 000
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth	7 648 000	7 648 000
Cimetière commémoratif des Nations Unies en Corée	70 000	70 000
(L) Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays	10 000	10 000
(L) Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants	175 000	175 000
<i>Administration ministérielle</i>		
Paiements en vertu de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i> (S.R.C., 1970, ch. W-4):		
(L) Crédits de réadaptation en vertu de l'article 8	2 000	2 000
(L) Remboursement, en vertu de l'article 15, de redressements de compensation effectués en conformité avec la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i>	10 000	10 000
Total des subventions	1 437 348 000	1 343 328 000

Anciens combattants
Programme des anciens combattants

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002-2003	Budget principal des dépenses 2001-2002
Contributions		
<i>Prestations et services</i>		
Contributions accordées aux anciens combattants, en vertu du Programme pour l'autonomie des anciens combattants, afin de les aider à payer les coûts des services complémentaires de santé non couverts par les programmes de soins médicaux provinciaux	187 500 000	170 700 000
Contributions aux provinces respectives, conformément aux accords relatifs à la cession des hôpitaux du Ministère	17 000	17 000
Contributions, en vertu du Programme des contributions aux partenaires, aux organisations, institutions et autres ordres de gouvernement, à l'appui des projets afférents à la santé et au mieux-être des anciens combattants, et des activités et événements commémoratifs	263 000
Total des contributions	187 780 000	170 717 000
Total	1 625 128 000	1 514 045 000

Anciens combattants

Tribunal des anciens combattants (révision et appel)

Objectifs

Donner aux clients la possibilité d'obtenir une audience de révision et d'appel pour assurer l'équité dans le processus de décision en matière de pensions d'invalidité et d'allocations aux anciens combattants.

Description des secteurs d'activité

Tribunal des anciens combattants (révision et appel)

Le Tribunal des anciens combattants (révision et appel) est un organisme quasi judiciaire indépendant qui rend des décisions en matière de révision et d'appel des pensions, et qui se prononce sur les appels interjetés dans des dossiers d'allocations aux anciens combattants.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003		Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Tribunal des anciens combattants (révision et appel)	10 956	10 956	10 586
	10 956	10 956	10 586

7 Citoyenneté et Immigration

Ministère 7-3

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du
Canada 7-6

Citoyenneté et Immigration

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002-2003	Budget principal des dépenses 2001-2002
Citoyenneté et Immigration		
Ministère		
1	549 647	411 978
5	328 508	336 472
(L) Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration – Traitement et allocation pour automobile	65	52
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	48 867	40 720
Crédits non requis		
– Dépenses en capital	27 870
Total du Ministère	927 087	817 092
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada		
10	110 372	72 659
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	13 309	10 900
Total de l'organisme	123 681	83 559

Citoyenneté et Immigration

Ministère

Objectifs

Les objectifs du programme sont de faire en sorte que les personnes qui entrent au Canada et qui font ensuite partie de la société canadienne contribuent aux intérêts économiques et sociaux du Canada, tout en s'assurant que la santé et la sécurité des Canadiens soient préservées. Les politiques et les programmes de citoyenneté et d'immigration doivent être gérés en fonction des besoins et des capacités du Canada ainsi que de ses responsabilités et engagements internationaux.

Description des secteurs d'activité

Maximiser les avantages offerts par les migrations internationales

Le secteur d'activité, Maximiser les avantages offerts par les migrations internationales, élabore des politiques et des programmes pour la sélection des immigrants et l'évaluation des visiteurs; recommande au Ministre le nombre prévu d'immigrants qui seront admis au Canada annuellement; évalue les qualités des personnes souhaitant s'établir de façon permanente au Canada à la lumière des critères s'appliquant aux immigrants; évalue les étudiants étrangers et les travailleurs temporaires éventuels à la lumière des critères pertinents; et évalue le risque que les immigrants, les visiteurs, les travailleurs temporaires et les étudiants étrangers éventuels présentent pour la santé des Canadiens et la durabilité du système de santé canadien.

Maintenir la tradition humanitaire du Canada

Le secteur d'activité, Maintenir la tradition humanitaire du Canada, assure un leadership international pour ce qui est de trouver des solutions durables aux problèmes liés aux réfugiés, notamment au moyen du rapatriement volontaire, de l'intégration locale, de la réinstallation dans un autre pays, ou de l'adoption d'approches régionales à l'égard du partage des responsabilités; élabore et met en œuvre des politiques et des programmes de nature à aider le Canada à respecter ses engagements ainsi que ses obligations en matière de protection, sur les plans national et international; sélectionne à l'étranger des réfugiés parrainés par le gouvernement et le secteur privé, conformément aux niveaux présentés annuellement au Parlement; offre des services de santé essentiels et d'urgence aux revendicateurs du statut de réfugié et aux réfugiés au sens de la Convention qui sont dans le besoin et qui ne sont pas couverts par un régime d'assurance-maladie provincial (Programme fédéral de santé intérimaire); dans le cadre du programme de prêts aux immigrants et du programme d'aide à la réinstallation, offre une aide financière aux réfugiés dont la demande de réinstallation a été acceptée; et aide la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) à prendre des décisions éclairées et en temps opportun en lui fournissant, relativement aux problèmes concernant les réfugiés, de l'information portant sur des cas et des pays en particulier, dans le cadre d'un protocole d'entente conclu entre CIC et la CISR.

Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants

Le secteur d'activité, Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants, élabore des politiques et des programmes qui assurent la promotion de l'intégration et de la citoyenneté; offre une aide de base aux nouveaux arrivants dès leur entrée au Canada; s'assure que le gouvernement fédéral s'acquitte de ses responsabilités à l'égard des immigrants auxquels il accorde la résidence permanente; informe les nouveaux Canadiens éventuels sur les droits et les responsabilités attachés à la citoyenneté canadienne; assure la promotion de la valeur de la citoyenneté canadienne auprès des nouveaux arrivants; et applique et interprète la *Loi sur la citoyenneté*.

Gérer l'accès au Canada

Le secteur d'activité, Gérer l'accès au Canada, élabore des politiques et des programmes afin d'empêcher qu'on recoure abusivement aux programmes du Canada concernant la citoyenneté, l'immigration et les réfugiés, et d'assurer la protection des Canadiens ainsi que la sécurité du Canada; contribue à la gestion des migrations et des déplacements internationaux en luttant contre les migrations clandestines, y compris le trafic des personnes, tout en facilitant le mouvement des voyageurs légitimes; admet au Canada les personnes respectant les dispositions de la *Loi sur l'immigration* et ses règlements; refuse l'admission aux personnes ne respectant pas ces dispositions, y compris les criminels et les terroristes; détecte les cas où l'on recourt abusivement aux programmes concernant la citoyenneté, l'immigration et les réfugiés; gère les cas soumis à la CISR, à la Cour fédérale et à d'autres tribunaux; détient les personnes qui posent un risque grave pour les Canadiens ou qui refusent de comparaître aux fins de poursuites judiciaires en matière d'immigration; et renvoie les personnes n'ayant pas légalement le droit de demeurer au Canada.

Citoyenneté et Immigration Ministère

Offrir des services ministériels

Le secteur d'activité, Offrir des services ministériels, coordonne les processus de planification et d'examen de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC); gère la façon dont les deniers publics sont dépensés et utilisés; développe et supervise des activités de recouvrement des coûts/de production de recettes; offre des services administratifs, financiers et du personnel au Ministère, ainsi qu'une orientation fonctionnelle aux directeurs généraux des secteurs de service et de l'exécution des programmes; gère, coordonne et maintient l'infrastructure des technologies de l'information afin d'aider à la prise de décisions et à la mesure du rendement, et d'améliorer la prestation des services; mène des recherches sur des questions liées à la citoyenneté et à l'immigration, et diffuse les résultats de ces recherches; coordonne l'élaboration d'une politique de citoyenneté et d'immigration et positionne le Ministère au sein du programme socio-économique du gouvernement; conçoit et diffuse de l'information sur les objectifs, les politiques, les programmes et les activités de CIC; influence l'environnement opérationnel du programme pour en favoriser le succès, notamment en favorisant la participation des nouveaux arrivants à la vie de la société canadienne; répond aux demandes de renseignements sur les cas et aux autres demandes d'information; et coordonne les relations du Ministère avec les gouvernements provinciaux, les organismes non gouvernementaux, les organisations internationales et d'autres ministères et organismes gouvernementaux.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003			Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Maximiser les avantages offerts par les migrations internationales	105 173	105 173	115 035
Maintenir la tradition humanitaire du Canada	47 682	46 990	94 672	111 973
Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants	35 922	281 518	317 440	312 186
Gérer l'accès au Canada	243 181	243 181	142 187
Offrir des services ministériels	166 621	166 621	135 711
	598 579	328 508	927 087	817 092

Citoyenneté et Immigration
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002-2003	Budget principal des dépenses 2001-2002
Subventions		
<i>Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants</i>		
Subvention aux fins de l'Accord Canada-Québec sur l'immigration	106 726 000	101 728 940
Total des subventions	106 726 000	101 728 940
Contributions		
<i>Maintenir la tradition humanitaire du Canada</i>		
Aide à la réinstallation	44 990 000	58 035 000
Organisation internationale pour les migrations	2 000 000	2 000 000
<i>Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants</i>		
Établissement et adaptation des immigrants	26 569 573	18 130 021
Cours de langue pour les immigrants au Canada	100 368 000	106 172 598
Programme d'accueil	2 800 000	2 600 000
Contributions aux provinces pour satisfaire aux besoins croissants des immigrants qui veulent s'intégrer à la société canadienne	45 054 171	47 804 958
Total des contributions	221 781 744	234 742 577
Total	328 507 744	336 471 517

Citoyenneté et Immigration

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada

Objectifs

L'objectif de la Commission est de satisfaire aux obligations définies dans la *Loi sur l'immigration* dont le Canada doit s'acquitter en matière d'immigration et de détermination du statut de réfugié à titre de signataire de la *Convention de 1951 des Nations Unies relative au statut des réfugiés* et du *Protocole de 1967* s'y rapportant. À cette fin, la Commission statue sur les revendications du statut de réfugié présentées par des personnes au Canada; entend les appels de citoyens canadiens et de résidents permanents dont des parents se sont vu refuser le statut de résident permanent au Canada; entend les appels de certaines personnes qui se sont vu refuser l'admission au Canada ou dont on a ordonné le renvoi du Canada; entend les appels de la ministre contre la décision d'un arbitre; procède à des enquêtes sur des personnes qui ne seraient pas admissibles au Canada ou qui pourraient en être renvoyées; et révisé les motifs de détention de personnes mises sous garde pour des raisons liées à l'immigration.

Description des secteurs d'activité

Détermination du statut de réfugié

L'objectif du secteur d'activité Détermination du statut de réfugié est de permettre au Canada de remplir ses obligations en tant que signataire de la *Convention de 1951 des Nations Unies relative au statut des réfugiés* et du *Protocole de 1967* s'y rapportant, soit de protéger les personnes qui craignent avec raison d'être persécutées dans leur pays d'origine du fait de leur race, de leur religion, de leur nationalité, de leur appartenance à un groupe social ou de leurs opinions politiques. À cette fin, la Section du statut de réfugié statue sur les revendications du statut de réfugié présentées par des personnes qui se trouvent déjà au Canada. La détermination du statut de réfugié à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié s'applique exclusivement aux revendications du statut de réfugié présentées par des personnes qui sont arrivées au Canada et dont le cas a été déféré à la CISR par Citoyenneté et Immigration Canada (CIC).

Appels en matière d'immigration

L'objectif du secteur d'activité Appels en matière d'immigration est de permettre aux citoyens canadiens et aux résidents permanents dont des parents se sont vu refuser le droit d'établissement au Canada ainsi qu'à des personnes qui se sont vu refuser l'admission au pays ou qui ont été frappées d'une mesure d'expulsion du Canada d'être entendus par un tribunal quasi judiciaire. Ainsi, la Section d'appel entend les appels interjetés contre le rejet de demandes de résidence permanente parrainées, contre des mesures de renvoi visant des résidents permanents, des réfugiés au sens de la Convention ou des personnes munies d'un visa en cours de validité ainsi que les appels interjetés par la ministre contre la décision d'un arbitre d'accorder l'admission ou de ne pas prendre une mesure de renvoi.

Enquêtes et examens des motifs de détention

L'objectif du secteur d'activité Enquêtes et examens des motifs de détention consiste à garantir la sécurité de la société canadienne et, à cette fin, à procéder à des enquêtes sur des personnes qui demandent l'admission à un point d'entrée au Canada et qui sont considérées comme étant non admissibles ou des personnes au Canada considérées comme étant susceptibles d'être renvoyées; et à procéder à l'examen des motifs de détention des personnes détenues à des fins d'interrogatoire, d'enquête ou de renvoi.

Gestion et services généraux

Le secteur d'activité Gestion et services généraux fournit un soutien aux trois autres secteurs. Il fournit des processus de gestion et des services administratifs efficaces tout en faisant la promotion de l'efficacité organisationnelle et en soutenant l'adaptation de la CISR à l'évolution de la situation. Ce secteur d'activité coordonne la planification et l'élaboration des politiques de la CISR, fournit des services administratifs et des services de gestion des ressources financières et humaines, notamment pour ce qui est de l'embauche, de la classification, des promotions, de la formation et des relations avec les employés. Elle gère l'infrastructure de la technologie de l'information destinée à soutenir le processus décisionnel et l'appréciation du rendement. Y sont également inclus les services qui appuient directement les opérations courantes des trois principaux secteurs d'activité, dont un système de gestion des cas et les services de traduction. Ce secteur d'activité voit également à soutenir les initiatives pangouvernementales.

Citoyenneté et Immigration
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003		Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Détermination du statut de réfugié	62 616	62 616	48 357
Appels en matière d'immigration	5 497	5 497	5 207
Enquêtes et examens des motifs de détention	4 849	4 849	4 096
Gestion et services généraux	50 719	50 719	25 899
	123 681	123 681	83 559

8 Conseil du Trésor

Secrétariat 8-3

Conseil du Trésor

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002	
Conseil du Trésor			
Secrétariat			
1	Dépenses de fonctionnement	118 007	97 748
2	Contributions	18 600	22 110
5	Éventualités du gouvernement	750 000	750 000
10	Initiatives pangouvernementales	40 808	132 627
20	Assurances de la fonction publique	1 201 702	1 061 202
(L)	Président du Conseil du Trésor – Traitement et allocation pour automobile	65	52
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	14 798	12 598
(L)	Versements en vertu de la <i>Loi sur la mise au point des pensions du service public</i>	30	40
Total du Secrétariat		2 144 010	2 076 377

Conseil du Trésor

Secrétariat

Objectifs

Appuyer le Conseil du Trésor dans son rôle de conseil de gestion du gouvernement en partenariat avec les ministères, les organismes, les sociétés d'État et les autres organismes centraux, en vue d'offrir un excellent service au gouvernement, au Parlement et à la population canadienne.

Description des secteurs d'activité

Gestion et planification des dépenses

Le Secrétariat appuie le Conseil du Trésor en lui fournissant des analyses et des conseils au sujet de l'affectation et de la gestion des dépenses de programme directes dans les deux secteurs suivants :

- les budgets de fonctionnement et d'immobilisations des ministères et organismes fédéraux; et
- les paiements de transfert aux organisations, aux particuliers et aux entreprises.

Le ministère des Finances Canada s'occupe de la gestion des autres dépenses principales se rattachant aux programmes législatifs.

Fonction de contrôleur

Le rôle de ce secteur d'activité consiste à fournir un leadership stratégique aux ministères fédéraux, aux autres organismes centraux et au Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) pour tout ce qui a trait à la fonction de contrôleur, notamment : la gestion financière, les achats et la gestion des biens, la vérification interne, l'évaluation des programmes, la gestion des risques, la gestion fondée sur les résultats et la présentation de rapports au Parlement (Budget des dépenses, projets de loi de crédits et Comptes publics).

Service et innovation

Ce secteur d'activité a pour mandat de diriger les initiatives lancées à l'échelle de l'administration fédérale pour améliorer la prestation des services de l'État aux Canadiens et aux Canadiennes et, à cette fin :

- exercer le leadership nécessaire pour améliorer la prestation des services et favoriser l'innovation et le rendement organisationnel;
- développer et transmettre les connaissances, les recherches, l'information et le savoir-faire en matière de services et d'innovation;
- faciliter la libre circulation des renseignements, établir un lien visuel clair entre les citoyens et les programmes et services du gouvernement du Canada et élaborer une présentation commune pour toutes les filières utilisées par le public.

Gestion de l'information et des technologies de l'information

Ce secteur d'activité a comme but de fournir une orientation et un leadership stratégiques en ce qui concerne le recours à la gestion de l'information et des technologies de l'information pour améliorer l'accès du public aux services de l'État et atteindre les objectifs relatifs au renouvellement de la fonction publique.

Gestion des ressources humaines

Il incombe au SCT de donner une orientation stratégique à la gestion des ressources humaines dans la fonction publique, de remplir le rôle d'employeur du Conseil du Trésor, d'exercer certaines responsabilités et d'exécuter certains programmes et initiatives qui touchent l'ensemble de la fonction publique, et de collaborer avec les ministères en vue d'améliorer la qualité de la gestion des ressources humaines et de mesurer les progrès.

Administration des services ministériels du SCT

L'Administration des services ministériels du SCT englobe les cabinets de la présidente, du secrétaire et contrôleur général et du sous-secrétaire; elle fournit des services d'orientation et de conseil aux niveaux exécutif et ministériel, ainsi que des services juridiques, financiers et administratifs et des services d'affaires publiques et de gestion des ressources humaines.

Conseil du Trésor
Secrétariat

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003			Total	Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire		Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
	Fonction- nement	Paiements de transfert			
Gestion et planification des dépenses	767 437	767 437	765 126
Fonction de contrôleur	41 506	41 506	25 288
Service et innovation	5 692	5 692	6 188
Gestion de l'information et des technologies de l'information	7 966	7 966	107 568
Gestion des ressources humaines	1 386 751	19 130	123 021	1 282 860	1 138 751
Administration des services ministériels du SCT	38 549	38 549	27 862
*Projets spéciaux/Infrastructure	5 594
	2 247 901	19 130	123 021	2 144 010	2 076 377

*En vertu du décret C.P. 2002-03 du 15 janvier 2002, les fonctions et les ressources associées au Bureau national des infrastructures et de la Division de la politique et de l'information sur les sociétés d'État ont été transférées au Bureau de l'infrastructure et des sociétés d'État du Canada, Conseil privé

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Contributions		
<i>Gestion des ressources humaines</i>		
Programme de stages pour les jeunes	18 600 000	18 600 000
Total des contributions	18 600 000	18 600 000
Autres paiements de transfert		
<i>Gestion des ressources humaines</i>		
Paiements, sous forme d'indemnités pour des accidents du travail, conformément aux régimes de la fonction publique de prestations versées aux survivants des employés décédés dans l'exercice de leurs fonctions	498 000	298 000
Régime spécial d'indemnisation pour les conjoints des attachés des Forces canadiennes	2 000	2 000
(L) <i>Loi sur la mise au point des pensions du service public</i>	30 000	40 000
Total des autres paiements de transfert	530 000	340 000
Postes non requis		
Contribution à l'Association canadienne de normalisation	10 000
Fédération canadienne des municipalités pour l'élaboration du Guide national pour des infrastructure municipales durables	3 500 000
Total des postes non requis	3 510 000
Total	19 130 000	22 450 000

9 Conseil privé

- Ministère 9-4
- Société canadienne d'hypothèques et de logement 9-7
- Société canadienne des postes 9-8
- Centre canadien de gestion 9-9
- Secrétariat des conférences intergouvernementales
canadiennes 9-10
- Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport
et de la sécurité des transports 9-11
- Directeur général des élections 9-12
- Commissaire aux langues officielles 9-13
- Bureau du Canada pour le millénaire 9-14
- Table ronde nationale sur l'environnement et
l'économie 9-15
- Bureau du Canada sur le règlement des questions des
pensionnats autochtones 9-16
- Bureau de l'infrastructure et des sociétés d'État du
Canada 9-17
- Commission des relations de travail dans la fonction
publique 9-19
- Comité de surveillance des activités de renseignement de
sécurité 9-20

Conseil privé

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Conseil privé			
Ministère			
1	Dépenses du Programme	101 736	91 469
(L)	Premier ministre – Traitement et allocation pour automobile	134	77
(L)	Président du Conseil privé – Traitement et allocation pour automobile	65	52
(L)	Leader du gouvernement au Sénat – Traitement et allocation pour automobile	65	52
(L)	Ministres sans portefeuille ou ministres d'État – Allocation pour automobile	23	23
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	10 580	9 626
Total du Ministère		112 603	101 299
Société canadienne d'hypothèques et de logement			
5	Dépenses de fonctionnement Non-budgétaire	1 913 250	1 909 387
(L)	Avances consenties en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	(219 400)	(243 400)
Total de l'organisme		1 693 850	1 665 987
Société canadienne des postes			
10	Paiements à la Société canadienne des postes à des fins spéciales	237 210	247 210
Total de l'organisme		237 210	247 210
Centre canadien de gestion			
15	Dépenses du Programme	23 768	12 192
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés Postes non requis	1 625	1 390
–	Dépenses aux termes du paragraphe 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	6 543
Total de l'organisme		25 393	20 125
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes			
20	Dépenses du Programme	3 423	3 392
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	323	309
Total de l'organisme		3 746	3 701
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports			
25	Dépenses du Programme	21 510	21 038
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 256	3 083
Total de l'organisme		24 766	24 121
Directeur général des élections			
30	Dépenses du Programme	12 226	11 765
(L)	Traitement du directeur général des élections	205	179
(L)	Dépenses d'élections	44 841	22 300
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 445	2 294
Total de l'organisme		59 717	36 538

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Commissaire aux langues officielles			
35	Dépenses du Programme	13 330	9 944
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 690	1 391
Total de l'organisme		15 020	11 335
Bureau du Canada pour le millénaire			
Crédits non requis			
–	Dépenses de fonctionnement	1 941
–	Contributions	24 212
Postes non requis			
–	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	212
Total de l'organisme		26 365
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie			
40	Dépenses du Programme	4 572	5 052
(L)	Dépenses aux termes du paragraphe 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	20	20
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	320	308
Total de l'organisme		4 912	5 380
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones			
45	Dépenses du programme	52 783
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 277
Total de l'organisme		56 060
Bureau de l'infrastructure et des sociétés d'État du Canada			
50	Dépenses de fonctionnement	3 240
55	Contributions	5 385
60	Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal Incorporée à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	275
Total de l'organisme		8 900
Commission des relations de travail dans la fonction publique			
65	Dépenses du Programme	5 223	5 085
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	714	669
Total de l'organisme		5 937	5 754
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité			
70	Dépenses du Programme	2 098	2 074
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	227	217
Total de l'organisme		2 325	2 291

Conseil privé

Ministère

Objectifs

L'objectif stratégique du Bureau du Conseil privé consiste à assurer le fonctionnement du mécanisme central de prise de décisions du gouvernement et à le soutenir.

Description des secteurs d'activité

Cabinet du Premier ministre

Le secteur d'activité, Cabinet du Premier ministre, donne des conseils, communique des renseignements et dispense des services spéciaux afin d'appuyer le Premier ministre en tant que chef du gouvernement et président du Cabinet; cela comprend notamment les services de liaison avec d'autres ministres, la gestion ponctuelle, les communications gouvernementales, la planification et la mise en pratique des activités de représentation du Canada sur la scène internationale, et le soutien relatif à certaines responsabilités politiques dont les relations avec le Caucus. Les coûts de fonctionnement des résidences officielles du Premier ministre relèvent aussi de ce secteur d'activité. Toutefois, la Commission de la capitale nationale se charge de l'ameublement, de l'entretien, du chauffage et de la réparation de ces résidences.

Cabinets de ministres

Le secteur d'activité, Cabinets de ministres, comprend : le Cabinet du vice-premier ministre, qui assume des fonctions particulières déléguées par le Premier ministre, y compris celle d'agir comme Premier ministre en l'absence de ce dernier; le Cabinet du président du Conseil privé et ministre des Affaires intergouvernementales, qui est chargé de la gestion des relations fédérales-provinciales; le Cabinet du leader du gouvernement au Sénat, qui est responsable de la gestion du programme législatif du gouvernement au Sénat, et le Cabinet du leader du gouvernement à la Chambre des communes, qui assume la responsabilité du programme législatif à la Chambre des communes.

Ce secteur d'activité s'occupe de l'administration des cabinets en offrant des services de soutien et des conseils à ces ministres et en leur communiquant les renseignements pertinents. Un adjoint exécutif se charge de la gestion de chacun des cabinets susmentionnés.

En outre, sont reliés à ce secteur d'activité les salaires et allocations pour automobile des secrétaires d'État qui aident les ministres du Cabinet à assumer leurs responsabilités. Les budgets de fonctionnement des cabinets de ces secrétaires d'État sont inclus dans le budget des ministères concernés.

Bureau du Conseil privé

Le secteur d'activité, Bureau du Conseil privé, réunit la Direction de la planification et de la consultation, la Direction des opérations, la Direction de la sécurité et du renseignement, la Direction du sous-greffier et conseiller juridique, le Secrétariat des priorités de gestion et du personnel supérieur, le Secrétariat de la politique étrangère et de la défense et la Direction des affaires intergouvernementales.

Les responsabilités globales du Bureau du Conseil privé peuvent se résumer de la façon suivante :

- assurer la prestation de services de soutien et de conseils au Premier ministre en ce qui concerne son rôle de chef du gouvernement et de conseiller de la Couronne;
- coordonner la préparation et la diffusion du matériel dont ont besoin le Premier ministre ainsi que les présidents et les membres des comités pour les réunions du Cabinet et des comités du Cabinet;
- servir de liaison avec les ministères et organismes gouvernementaux afin de leur communiquer les questions dont doit se saisir le Cabinet et d'autres sujets importants pour le Premier ministre et le gouvernement;
- assurer la prestation de services de soutien et de conseils au Premier ministre au sujet de ses prérogatives et de ses responsabilités à l'égard de l'organisation du gouvernement du Canada, d'une part, et des recommandations qu'il doit faire au gouverneur en conseil sur les nominations de haut niveau, d'autre part;
- donner des conseils au Premier ministre sur les questions concernant la sécurité nationale et le renseignement de sécurité.

Conseil privé Ministère

Le Bureau du Conseil privé doit aussi appuyer le Premier ministre et le ministre des Affaires intergouvernementales à l'égard des aspects fédéraux-provinciaux des politiques fédérales. Il donne aussi son appui au leader du gouvernement à la Chambre des communes et au leader du gouvernement au Sénat en ce qui concerne la coordination et la gestion du programme parlementaire du gouvernement et il donne des conseils stratégiques liés aux questions parlementaires et électorales. Plus particulièrement, il assume les fonctions suivantes :

- formuler des orientations pertinentes à long terme en ce qui concerne les affaires fédérales-provinciales et le développement constitutionnel;
- assurer l'inclusion d'une perspective fédérale-provinciale à l'élaboration des politiques et programmes fédéraux et constituer une source d'information et d'analyses lorsqu'émergent des questions intergouvernementales qui demandent l'établissement d'une politique;
- promouvoir et faciliter la coopération et la consultation fédérales-provinciales et coordonner les activités fédérales entreprises à la suite d'engagements ou de projets provenant des premiers ministres provinciaux;
- coordonner la préparation des conférences et réunions des premiers ministres ainsi que des réunions bilatérales et multilatérales du Premier ministre avec ses homologues provinciaux et assurer un soutien administratif lors de ces occasions;
- donner des conseils concernant les affaires autochtones et entretenir des relations efficaces avec les représentants des peuples autochtones, des gouvernements provinciaux et territoriaux et des ministères fédéraux pour traiter les questions autochtones, y compris les affaires constitutionnelles autochtones.

Le Bureau du Conseil privé appuie également le ministre désigné comme interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits.

Bien que les fonctions susmentionnées soient susceptibles de demeurer stables durant la période de référence actuelle, les priorités du Bureau du Conseil privé peuvent être profondément et subitement modifiées par une décision du gouvernement de changer ses priorités, politiques ou orientations établies pour répondre à des pressions extérieures ou tout simplement de poursuivre d'autres objectifs politiques.

Commissions d'enquête, groupes de travail et autres

Le secteur d'activité, Commissions d'enquête, groupes de travail et autres se rapporte au financement, au besoin, de commissions d'enquête nommées pour faire des recommandations sur des sujets donnés et de groupes de travail et autres personnes ou organismes qui doivent exercer leurs activités de façon indépendante du Bureau du Conseil privé, tout en recevant tout de même le niveau approprié de services administratifs du Ministère.

En raison de leur caractère indépendant et aux fins de l'administration, les commissions d'enquête établies en vertu de la *Loi sur les enquêtes* font partie du programme du Conseil privé.

Services ministériels

Le secteur d'activité, Services ministériels, faisant partie du programme du Conseil privé se rapporte à la prestation régulière et permanente de services administratifs et aussi de services spécialisés que l'on n'offre pas dans d'autres ministères. Les services communs sont offerts au Cabinet du Premier ministre, au président du Conseil privé et ministre des Affaires intergouvernementales, à d'autres cabinets de ministres liés au programme ainsi qu'au Bureau du Conseil privé. Ils portent notamment sur la gestion financière, administrative et de l'information, l'informatique, les services techniques, la traduction et les ressources humaines ainsi que les demandes d'accès à l'information soumises dans le cadre des lois sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels.

Les Services spécialisés comprennent les coûts du fonctionnement du standard téléphonique du Premier ministre, une unité de correspondance chargée de la correspondance non politique et non personnelle adressée au Premier ministre, et s'il y a lieu, à d'autres ministres du portefeuille, ainsi que le soutien technique associé aux déplacements des membres du Cabinet du Premier ministre. En outre, le secteur d'activité comporte certains services administratifs rendus aux commissions d'enquête et aux groupes de travail.

Les Services ministériels sont assurés par les divisions suivantes : Bureau du sous-ministre adjoint (Services ministériels), Services financiers, Administration, Informatique et services techniques, Services d'information, Bureau de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels, Services de la correspondance de la haute direction et Services des ressources humaines.

Conseil privé
Ministère

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003			Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Cabinet du Premier ministre	7 255	7 255	6 900
Cabinets de ministres	9 312	9 312	8 339
Bureau du Conseil privé	41 109	2 647	43 756	42 682
Commissions d'enquête, groupes de travail et autres	18 526	18 526	10 140
Services ministériels	33 754	33 754	33 238
	109 956	2 647	112 603	101 299

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Subventions		
<i>Bureau du Conseil privé</i>		
Institut des relations intergouvernementales, Université Queen's	53 000	53 000
Total des subventions	53 000	53 000
Contributions		
<i>Bureau du Conseil privé</i>		
Négociations sur l'autonomie gouvernementale des Autochtones	1 894 000	1 894 000
Rassembler nos forces : le plan d'action du Canada pour les questions autochtones	700 000	2 550 000
Total des contributions	2 594 000	4 444 000
Postes non requis		
Forum des fédérations	500 000
Total des postes non requis	500 000
	2 647 000	4 997 000

Conseil privé

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Objectifs

Accroître les choix en matière d'habitation et rendre les logements plus abordables pour les Canadiens; améliorer les conditions de logement et de vie des Canadiens; favoriser la concurrence, la création d'emplois et la prospérité du secteur de l'habitation; et être un organisme progressiste et capable d'adaptation.

Description du financement par voie de crédits

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Dans le domaine du financement de l'habitation, la SCHL offre aux prêteurs des services d'assurance hypothécaire et d'approbation des demandes d'assurance prêt, en plus de garantir le paiement ponctuel des sommes dues (intérêts et principal) aux détenteurs de titres hypothécaires et d'obligations hypothécaires du Canada.

Sur le plan de l'aide au logement, la SCHL appuie le parc social canadien, accorde une aide ciblée par des initiatives spéciales en matière d'habitation, favorise la création de logements à prix abordable et soutient les Canadiens qui ont des besoins de logement spéciaux ou particuliers.

Dans le cadre de ses activités de recherche et de diffusion de l'information, la SCHL offre des renseignements fiables et objectifs sur le logement, au moyen de recherches commandées et de programmes de recherche d'initiative privée, en effectuant des enquêtes dans le domaine de l'habitation, ainsi qu'en fournissant des données, des analyses et des prévisions détaillées sur les tendances et les conditions qui caractérisent l'économie, et les marchés du logement et du crédit hypothécaire.

La SCHL effectue un certain nombre d'activités internationales, en vue d'aider les exportateurs canadiens dans le secteur de l'habitation. Entre autres, elle fait la promotion des produits, des services et du savoir-faire canadien à l'étranger. La Société transmet également ses connaissances, notamment, sur les mécanismes de financement de l'habitation, aux pays en développement et aux pays en transition.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Société canadienne d'hypothèques et de logement :		
Dépenses budgétaires	1 913 250	1 909 387
Dépenses non budgétaires (nettes)	(219 400)	(243 400)
Total des besoins	1 693 850	1 665 987

Conseil privé
Société canadienne des postes

Objectifs

L'objectif de la Société est de mettre sur pied et d'exploiter un service postal.

Description du financement par voie de crédits

Paiements concernant les programmes publics

Ces paiements concernent des services que la Société assure en franchise en vue d'appuyer les programmes publics du gouvernement (le courrier parlementaire franc de port et les documents à l'usage des aveugles) et pour soutenir, pendant la période de transition, la mise en œuvre du régime de pension de la Société canadienne des postes.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Paiements concernant les programmes publics	237 210	247 210
Total des besoins budgétaires	237 210	247 210

Conseil privé

Centre canadien de gestion

Objectifs

L'objectif du CCG consiste à accroître le capital intellectuel de la fonction publique dans des domaines comme la gouvernance, la gestion du secteur public, l'apprentissage et le leadership, et à transmettre ces connaissances aux gestionnaires de la fonction publique de façon à améliorer le potentiel de la collectivité des gestionnaires et à répondre à leurs besoins d'apprentissage particuliers.

Description des secteurs d'activité

Centre canadien de gestion

Le CCG vise à enrichir le programme d'apprentissage de la fonction publique et à faciliter la transition de la fonction publique vers une organisation apprenante vouée à l'apprentissage continu. Il regroupe des gestionnaires de la fonction publique, des universitaires et des grands penseurs pour étudier, pour échanger et pour mener des recherches-actions et des recherches à long terme sur les dossiers actuels et les nouveaux enjeux liés à la gouvernance, à la gestion du secteur public, à l'apprentissage et au leadership. Il fait valoir les pratiques exemplaires en vigueur au Canada et dans divers coins du monde, il offre un guichet unique aux pays et aux organisations internationales désireuses de puiser aux connaissances et au savoir-faire du secteur public canadien, et réalise des activités fédérales de coopération internationale, à titre de projet pilote, dont le financement est centralisé. Il offre des cours de formation qui aident les gestionnaires de la fonction publique à acquérir les talents de leadership, les connaissances et le savoir-faire requis pour bien servir en cette ère du savoir. Il propose aussi des programmes de formation en perfectionnement professionnel et en développement communautaire, et il crée des événements d'apprentissage qui permettent aux gestionnaires d'échanger en temps réel pour mieux saisir les grands enjeux de l'heure. Le Centre mise sur l'apprentissage assisté par ordinateur pour appuyer l'auto-apprentissage, le partage des connaissances et les réseaux d'apprentissage. Le CCG opère sur le modèle d'un centre de services à travers lequel les gestionnaires de la fonction publique peuvent devenir une collectivité vivante et engagée.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003			Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Centre canadien de gestion	25 218	175	25 393	20 125
	25 218	175	25 393	20 125

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Contributions		
<i>Centre canadien de gestion</i>		
Contribuer à la recherche ou autres activités liées à la théorie et à la pratique de la gestion dans le secteur public	175 000	175 000
Total	175 000	175 000

Conseil privé

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

Objectifs

Exceller en matière de planification et d'organisation de conférences intergouvernementales aux niveaux les plus élevés ainsi qu'au chapitre de la prestation de services à de telles réunions en vue de soulager les ministères clients, dans quasiment tous les secteurs d'activité gouvernementale, des nombreuses tâches techniques et administratives associées à la planification et à la tenue de telles conférences, et de leur permettre de se concentrer sur les questions fondamentales.

Description des secteurs d'activité

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes est un petit organisme qui n'a qu'un seul programme et qu'un seul secteur d'activité consistant à fournir des services administratifs pour la planification et l'organisation de conférences intergouvernementales de niveau supérieur qu'il est appelé à servir dans pratiquement tous les secteurs de l'activité gouvernementale.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003		Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	3 746	3 746	3 701
	3 746	3 746	3 701

Conseil privé
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports

Objectifs

Promouvoir la sécurité des transports.

Description des secteurs d'activité

Promotion de la sécurité des transports

Exécution d'enquêtes indépendantes, d'analyses, d'études et de rapports publics portant sur des accidents de transport, des incidents ou des conditions et situations dangereuses liés au fonctionnement d'un aéronef, d'un navire, de matériel ferroviaire ou de pipelines dans les éléments réglementés par le gouvernement fédéral des systèmes canadiens de transport aérien, maritime, ferroviaire et de pipelines, dans le but d'en déterminer les causes et les facteurs contributifs, d'identifier les manquements à la sécurité et de formuler des recommandations visant à éliminer ou à réduire ces manquements à la sécurité des transports.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003		Budget principal des dépenses 2001–2002
	<u>Budgétaire</u> Fonctionnement	Total	
Promotion de la sécurité des transports	24 766	24 766	24 121
	24 766	24 766	24 121

Conseil privé

Directeur général des élections

Objectifs

Assurer à l'électorat canadien l'exercice de son droit de suffrage aux élections des députés de la Chambre des communes, en conformité avec la *Loi électorale du Canada*; assurer le respect et l'application de toutes les dispositions de la *Loi électorale du Canada*; calculer le nombre de députés de la Chambre des communes à attribuer à chacune des provinces, aux termes de la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales* et conformément aux dispositions des lois constitutionnelles, pour chaque exercice de révision des limites des circonscriptions électorales; et fournir l'aide technique, administrative et financière aux 10 commissions de délimitation des circonscriptions électorales, une pour chaque province, établies en conformité avec la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*.

Description des secteurs d'activité

Élections

- *Loi électorale du Canada* – Direction et surveillance générales de la conduite administrative des élections, y compris la formation des directeurs du scrutin des circonscriptions fédérales, la révision des limites des sections de vote et l'approvisionnement en matériel d'élection à transmettre aux directeurs du scrutin lorsqu'il y a lieu, l'émission de directives et de lignes directrices aux candidats, aux partis politiques et aux tiers, l'application de toutes les dispositions de la Loi et le versement des paiements réglementaires aux officiers d'élection, aux vérificateurs, aux partis politiques et aux candidats dans les cas précisés par la Loi.
- *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales* – Assigner par province le nombre de députés à la Chambre des communes et transmettre ces renseignements à ces 10 commissions de délimitation des circonscriptions électorales. Fournir aux 10 commissions des données statistiques, des cartes géographiques et de la documentation. Fournir la compétence financière et taxer tout compte relatif aux salaires ou à d'autres dépenses soumis par les 10 commissions afin d'être payés à même le Trésor.
- *Législation référendaire* – Direction et surveillance générales de la conduite administrative d'un référendum, y compris la formation des directeurs du scrutin des circonscriptions fédérales, la révision des limites des sections de vote et l'approvisionnement en matériel de référendum à transmettre aux directeurs du scrutin. Lorsqu'il y a lieu, l'émission de directives et de lignes directrices aux comités référendaires, l'application de toutes les dispositions de la Loi et le versement des paiements réglementaires aux officiers référendaires, dans les cas précisés par la Loi.

Administration

La gestion des opérations de l'administration centrale et des fonctions légales assignées au Directeur général des élections en dehors d'une période électorale. Celles-ci incluent l'examen et l'étude des mécanismes électoraux et des dispositions de la Loi relatives aux dépenses d'élection, la compilation et la préparation de rapports réglementaires et statistiques et de manuels d'instructions à l'intention du personnel électoral, des candidats et des partis politiques et le paiement des dépenses administratives et réglementaires.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003		Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire	Total	
Élections	44 841	44 841	22 300
Administration	14 876	14 876	14 238
	59 717	59 717	36 538

Conseil privé

Commissaire aux langues officielles

Objectifs

Prendre les mesures visant à :

- assurer la reconnaissance du statut de chacune des langues officielles;
- faire respecter l'esprit de la *Loi* et l'intention du législateur en ce qui touche l'administration des affaires des institutions fédérales, et notamment la promotion du français et de l'anglais dans la société canadienne.

Description des secteurs d'activité

Enquêtes

Effectuer des enquêtes, réaliser des études spéciales, formuler des recommandations visant à favoriser une meilleure réception de la *Loi sur les langues officielles* et à en améliorer sa mise en œuvre.

Communications, recherches et analyses

Définir les orientations stratégiques pour le Commissariat. Assurer la liaison avec les divers organismes gouvernementaux et les différentes associations œuvrant dans le secteur des langues officielles. Informer les parlementaires et le public des dispositions et de la portée de la *Loi* et du rôle de la Commissaire.

Services corporatifs

Fournir conseils, services et produits dans les domaines suivants : gestion financière, gestion des ressources humaines, gestion de l'information et des technologies, et services administratifs.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003		Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Enquêtes	5 205	5 205	5 982
Communications, recherches et analyses	4 988	4 988	1 905
Services corporatifs	4 827	4 827	3 448
	15 020	15 020	11 335

Conseil privé
Bureau du Canada pour le millénaire

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003			Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Initiatives du millénaire	26 365
	26 365

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Postes non requis		
Contributions pour appuyer les activités et les projets du millénaire visant à célébrer les réalisations et la diversité du Canada et sa place dans le monde	24 212 000
Total	24 212 000

Conseil privé

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Objectifs

Tenir le rôle de catalyseur pour déterminer, expliquer et promouvoir les principes et les pratiques du développement durable dans tous les secteurs de la société canadienne et dans toutes les régions du Canada.

Description des secteurs d'activité

Fournir des opinions et des informations objectives touchant l'état du débat sur l'environnement et l'économie

La TRNEE est un organisme multilatéral composé d'un président et d'un maximum de 24 membres qui sont des leaders d'opinion issus de différentes régions et divers secteurs de la société canadienne, dont le monde des affaires, les syndicats, l'enseignement, les organismes de protection de l'environnement et les Premières nations. La TRNEE préconise fortement la méthode multilatérale et la formule de la table ronde pour analyser les problèmes de développement durable, et elle sert de forum où tous les points de vue peuvent être librement exprimés et débattus. Les membres et les participants de la TRNEE qui sont engagés dans ses programmes s'efforcent de définir le rapport entre l'environnement et l'économie, aux fins de déterminer les points sur lesquels il y a entente quant aux solutions à adopter, et de signaler tout obstacle au consensus. Ces informations sont ensuite rassemblées, évaluées et communiquées aux intervenants, aux décideurs intéressés et aux médias.

La TRNEE répartit ses activités entre plusieurs programmes. Le thème d'un programme éventuel est délimité et défini, et un groupe de travail est chargé de superviser les activités qui s'y rattachent. Les problèmes nouveaux sont soumis à un examen constant et, s'ils sont considérés comme une priorité, ils donnent naissance à un nouveau programme lorsque les fonds nécessaires sont disponibles.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003		Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Fournir des opinions et des informations objectives touchant l'état du débat sur l'environnement et l'économie	4 912	4 912	5 380
	4 912	4 912	5 380

Conseil Privé
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones

Objectifs

Gestion des réclamations sur le règlement des questions des pensionnats autochtones.

Description des secteurs d'activité

Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones

Les lignes d'affaires seront réalisées hors de la gestion et règlement des revendications du portefeuille de litiges.

Spécifiquement :

- S'entendre avec les Églises sur la responsabilité de chaque partie;
- Le développement et réalisation du recours à des modes extrajudiciaires de règlement;
- L'implémentation des stratégies axées au règlement des litiges.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2002–2003			Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones	53 760	2 300	56 060
	53 760	2 300	56 060

Paiements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Subventions		
<i>Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones</i>		
Subventions à des personnes relativement aux pensionnats pour les Indiens	500 000
Total des subventions	500 000
Contributions		
<i>Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones</i>		
Contributions au titre des consultations et de l'élaboration des politiques	1 800 000
Total des contributions	1 800 000
Total	2 300 000

Conseil Privé

Bureau de l'infrastructure et des sociétés d'État du Canada

Objectifs

Le Bureau de l'infrastructure et des sociétés d'État a pour objectif de fournir des avis stratégiques et des directives en matière de politiques aux sociétés d'État, ainsi qu'à l'égard d'investissements dans les infrastructures matérielles qui ont pour effet d'améliorer la qualité de l'environnement au Canada, de soutenir la croissance économique durable ou d'améliorer les infrastructures communautaires.

Description des secteurs d'activité

Investissements dans les infrastructures

Ce secteur d'activité appuie des projets d'investissements dans les infrastructures matérielles qui ont pour effet d'améliorer la qualité de l'environnement au Canada, de soutenir la croissance économique durable ou d'améliorer les infrastructures communautaires et de favoriser l'adoption de nouvelles approches et de pratiques exemplaires.

Politique et information sur les sociétés d'État

Ce secteur d'activité fournit des avis stratégiques, des directives en matière de politiques et des renseignements concernant les sociétés d'État.

Gestion du portefeuille des sociétés d'État

Ce secteur d'activité respecte la structure de gouvernance et de responsabilisation de chaque société d'État, tout en fournissant au ministre des avis stratégiques concernant les sociétés d'État qui relèvent de son portefeuille. Ce secteur est également responsable d'autoriser et d'effectuer des paiements à certaines sociétés d'État conformément aux ententes approuvées par le gouverneur en conseil.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003			Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Investissements dans les infrastructures	2 920	5 385	8 305
Politique et information sur les sociétés d'État	595	595
Gestion du portefeuille des sociétés d'État
	3 515	5 385	8 900

Nota : En vertu du décret C.P.2002-03 du 15 janvier 2002, les fonctions et les ressources associées au Bureau national des infrastructures et de la Division de la politique et de l'information sur les sociétés d'État ont été transférées au Bureau de l'infrastructure et des sociétés d'État du Canada, Conseil privé.

Conseil Privé
Bureau de l'infrastructure et des sociétés d'État du Canada

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002-2003	Budget principal des dépenses 2001-2002
Contributions		
<i>Investissements dans les infrastructures</i>		
Fédération canadienne des municipalités pour l'élaboration du Guide national pour des infrastructures municipales durables	5 385 000
Total	5 385 000

Conseil privé

Commission des relations de travail dans la fonction publique

Objectifs

Établissement d'une jurisprudence au moyen des décisions de la Commission et de la mise en œuvre d'une série de procédures intégrées qui permettent aux employeurs, aux agents négociateurs et aux fonctionnaires qu'ils représentent et à d'autres d'exercer leurs droits aux termes de la Loi.

Description des secteurs d'activité

Relations de travail dans la fonction publique

La Commission des relations de travail dans la fonction publique administre un régime dans le cadre duquel les droits et les responsabilités des parties aux négociations collectives dans la fonction publique doivent s'exercer.

La Commission rend des décisions motivées en temps opportun et vient en aide aux parties, et contribue ainsi aux objectifs suivants :

- favoriser des relations de travail harmonieuses au sein du lieu de travail;
- réduire au minimum les possibilités de conflits de travail susceptibles de perturber la mise en œuvre des programmes gouvernementaux.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003		Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire	Total	
Relations de travail dans la fonction publique	5 937	5 937	5 754
	5 937	5 937	5 754

Conseil privé

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

Objectifs

Assurer une surveillance externe de la façon dont le Service canadien du renseignement de sécurité exerce ses fonctions; et examiner les plaintes déposées par des particuliers ou les rapports présentés par des ministres relativement à des habilitations de sécurité ou à la sécurité nationale du Canada.

Description des secteurs d'activité

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (CSARS) assure deux types de services différents et distincts : il effectue un examen indépendant du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) et il étudie les plaintes de particuliers ou les rapports de ministres concernant les habilitations de sécurité, l'immigration, la citoyenneté et d'autres questions touchant les enquêtes du SCRS.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003		Budget principal des dépenses 2001–2002
	<u>Budgétaire</u> Fonctionnement	Total	
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	2 325	2 325	2 291
	2 325	2 325	2 291

10 Défense nationale

Ministère 10-3

Comité des griefs des Forces canadiennes 10-7

Commission d'examen des plaintes concernant la police
militaire 10-8

Défense nationale

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002-2003	Budget principal des dépenses 2001-2002
Défense nationale		
Ministère		
1	8 340 047	7 964 877
5	2 191 429	2 143 289
10	353 940	402 139
(L)	65	52
(L)	100	100
(L)	762 745	717 996
(L)	185 674	161 547
Total du Ministère	11 834 000	11 390 000
Comité des griefs des Forces canadiennes		
15	7 266	8 197
(L)	868	846
Total de l'organisme	8 134	9 043
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire		
20	3 653	3 653
(L)	357	348
Total de l'organisme	4 010	4 001

Défense nationale

Ministère

Objectifs

Défendre les intérêts et les valeurs du Canada et de sa population, tout en contribuant à la paix et à la sécurité internationales.

Description des secteurs d'activité

Commandement et contrôle

Le Ministère acquerra et conservera la capacité de recueillir, d'analyser et de communiquer des renseignements, de planifier et de coordonner des opérations, et de fournir les moyens nécessaires pour diriger des forces de manière à remplir les missions.

Ce programme descripteur présente la gamme des fonctions (résultats) que le Ministère doit remplir pour exercer avec efficacité et efficience le commandement et le contrôle sur les Forces canadiennes. Cela comprend un éventail de fonctions de soutien des services d'information et du processus décisionnel, par exemple la transmission des données et les communications vocales, et la collecte et l'analyse des renseignements. Les fonctions en questions sont remplies par diverses unités de soutien et unités opérationnelles, notamment : des éléments de commandement opérationnels et tactiques; des moyens de communication fixes et déployables et des dispositifs spéciaux de surveillance; des éléments nationaux de collecte et d'analyse de l'information; des éléments canadiens, américains et de l'OTAN de contrôle aérospatial et d'alerte.

Exécution des opérations

Le Ministère offrira la capacité d'employer la gamme des ressources militaires nécessaires pour remplir les missions, au moment et à l'endroit indiqués.

Ce programme descripteur expose la série de résultats auxquels le Ministère affecte l'essentiel de ses forces militaires opérationnelles. Ces résultats se rapportent surtout à des missions et à des fonctions militaires particulières confiées aux FC, conformément au Livre blanc; ils concernent des éléments de capacité pure et des éléments désignés et employés régulièrement dans le cadre de missions continues. Les forces opérationnelles comprennent : les forces maritimes, terrestres et aériennes de première ligne prêtes au combat; les éléments déployables du génie et de secours aux sinistrés et d'autres éléments spécialisés.

Soutien aux forces

Le Ministère réparera et entretiendra le matériel, logera et soutiendra le personnel, et créera l'infrastructure et les capacités nécessaires pour appuyer les opérations militaires.

Ce programme descripteur expose la série de résultats que le Ministère doit obtenir pour exécuter les activités militaires avec efficacité et efficience. Ces résultats diffèrent de ceux que suppose le développement des forces, en ce sens qu'ils se rapportent surtout au soutien de l'emploi des forces militaires du Canada plutôt qu'à la création de ces forces. Les éléments de soutien comprennent un éventail d'unités opérationnelles et déployables auxquelles font complément des installations fixes et des fournisseurs de services tels que : les bases, escadres, dépôts d'approvisionnement et autres éléments d'infrastructure de la Défense; des éléments de maintenance, de génie et d'entretien du matériel; des équipements de transport et des moyens logistiques pour les mouvements et le soutien; des services médicaux, dentaires et juridiques et d'autres services de soutien du personnel; des attachés militaires et du personnel de liaison avec les forces étrangères.

Développement des forces

Le Ministère recrutera et formera du personnel, examinera, mettra à l'essai et acquerra du matériel, et concevra une structure des forces pour doter le pays d'unités militaires polyvalentes prêtes au combat.

Ce programme descripteur regroupe la gamme de résultats que le Ministère doit obtenir pour fournir au gouvernement des forces militaires polyvalentes prêtes au combat. Cela suppose tout un éventail de capacités générales de soutien qui procurent au Ministère le personnel, le matériel et les structures organisationnelles nécessaires pour créer des forces capables d'exécuter des opérations militaires avec efficacité. L'instruction et l'emploi de la Réserve et les activités de mobilisation constituent des éléments importants du développement des forces. Ce sont surtout des éléments nationaux fixes qui fournissent les ressources propres à ce développement : les écoles, collèges et centres d'instruction militaire; les bureaux de projet et les unités d'essai et d'évaluation; les centres de recrutement; les centres de recherche, les instituts et les unités d'essai et d'évaluation; les éléments d'instruction et d'emploi de la Réserve.

Défense nationale

Ministère

Politiques et stratégies du Ministère

Le Ministère formulera et mettra en œuvre les politiques et les stratégies nécessaires pour gérer ses activités, réaliser les grands objectifs du gouvernement et fournir des conseils en matière de défense et de sécurité.

Ce programme descripteur comprend la série de résultats que le Ministère doit obtenir afin de se conformer aux exigences législatives et administratives et aux obligations en matière de gestion. Ce sont surtout des résultats axés sur les activités du Ministère, mais ils se rapportent aussi à la nécessité pour lui de mener ses affaires d'une façon transparente et humaine, en prenant conscience des besoins de la société, de manière à refléter et à réaffirmer les valeurs et les attentes de son personnel et de toute la population canadienne. À cet égard, le Ministère obtient presque entièrement ses ressources auprès de fournisseurs de services canadiens, notamment : le personnel ministériel au niveau national; les éléments d'information publique et de représentation de la Défense; les éléments s'occupant des programmes des cadets et militant en faveur des forces armées avec l'appui de la Défense.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2002–2003				Total	Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Commandement et contrôle	1 148 598	257 187	53 145	1 352 640	1 309 309
Exécution des opérations	2 935 530	1 029 318	203 376	159 435	4 008 789	4 033 820
Soutien aux forces	3 993 683	107 161	20 550	212 579	3 908 815	3 597 630
Développement des forces	1 449 328	562 008	6 147	53 145	1 964 338	1 842 327
Politiques et stratégies du Ministère	229 527	235 755	138 967	4 831	599 418	606 914
	9 756 666	2 191 429	369 040	483 135	11 834 000	11 390 000

Défense nationale
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002-2003	Budget principal des dépenses 2001-2002
Subventions		
<i>Soutien aux forces</i>		
(L) Versements aux ayants droit de certains membres de l'Aviation royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions alors qu'ils servaient à titre d'instructeurs dans le cadre du Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique (<i>Loi n° 4 de 1968 portant affectation de crédits</i>)	100 000	100 000
<i>Développement des forces</i>		
Institut pour la surveillance environnementale et la recherche	1 125 000	1 125 000
Caisse de bienfaisance de l'Aviation royale du Canada	12 090	12 090
Caisse de bienfaisance de la Marine royale du Canada	10 285	10 285
<i>Politiques et stratégies du ministère</i>		
Ligue des cadets de l'air du Canada	250 000	250 000
Ligue des cadets de l'armée du Canada	250 000	250 000
Ligue navale du Canada	250 000	250 000
Institut canadien des affaires internationales	40 000	40 000
Institut canadien d'études stratégiques	89 250	89 250
Centre d'étude sur les conflits	60 000	60 000
Pensions et rentes versées à des civils :		
M. R.P. Thompson	14 500	13 800
Congrès des Associations de la Défense	75 000	50 000
Bourses de recherches - planification d'urgence	54 000	54 000
Forum sur la sécurité et la défense	2 000 000	2 000 000
Total des subventions	4 330 125	4 304 425
Contributions		
<i>Exécution des opérations</i>		
Contribution à l'Association civile de recherche et de sauvetage aériens - Fonds de nouvelles initiatives	1 000 000	1 000 000
Contributions aux provinces pour l'aide financière en cas de catastrophes naturelles	200 000 000	250 000 000
Contribution à l'Association civile de recherche et de sauvetage aériens	2 161 058	2 004 606
Contribution à l'Organisation internationale de surveillance maritime par satellite	215 000	215 000
<i>Soutien aux forces</i>		
Contributions aux provinces et aux municipalités pour des projets d'aide économique	5 450 000	4 650 000
(L) Versements en vertu des parties I à IV de la <i>Loi sur la continuation de la pension des services de défense</i> (L.R.1970, ch. D-3)	3 000 000	3 500 000
(L) Versements en vertu de la <i>Loi sur les prestations de retraite supplémentaires</i>	12 000 000	14 000 000
<i>Développement des forces</i>		
Centre canadien d'entraînement au maintien de la paix internationale	5 000 000	5 357 000

Défense nationale
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
<i>Politiques et stratégies du ministère</i>		
Comité de revue de la défense biologique et chimique	85 000	85 000
Contributions aux provinces et aux municipalités en vertu de la <i>Loi sur la protection civile</i>	10 780 714	4 716 680
Programme d'aide à l'entraînement militaire	3 308 189	3 908 000
Aide mutuelle	1 872 207	2 727 000
Commandement allié de l'OTAN, Quartier général du corps d'intervention rapide	168 402	153 000
Infrastructure de l'OTAN – dépenses en capital	29 986 250	33 000 000
Budgets militaires et organismes de l'OTAN	89 571 258	89 666 000
État-major de l'Air – Force de réponse	44 000	48 000
Brigade d'intensité élevée de la force d'alerte des Nations Unies	68 000	280 000
Total des contributions	364 710 078	415 310 286
Postes non requis		
Instituts militaires et des services unis	24 056
Gouvernement régional de Kativik	100 000
Total des postes non requis	124 056
Total	369 040 203	419 738 767

Défense nationale

Comité des griefs des Forces canadiennes

Objectifs

La création du Comité résulte de la volonté du gouvernement de moderniser le système de justice militaire dans les Forces canadiennes et de le rendre plus efficace, transparent et humain pour contribuer à l'amélioration des relations de travail pour ses membres. Plus particulièrement, son objectif peut s'articuler comme suit : agir à titre de tribunal administratif indépendant et assurer l'examen juste et impartial des griefs qui doivent lui être soumis selon la *Loi sur la défense nationale*.

Le Comité a comme tâche d'enquêter, d'analyser, d'examiner, de réviser et d'entendre les griefs qui lui sont référés par le chef d'état-major de la Défense (CEMD) et selon la législation pertinente, et de fournir ses constatations et recommandations au CEMD et au plaignant. Le CEMD rend des décisions finales.

Description des secteurs d'activité

Comité des griefs des Forces canadiennes

Le Comité des griefs des Forces canadiennes n'a qu'un seul secteur d'activité désigné comme étant « L'examen de griefs des membres des Forces canadiennes référés par le chef d'état-major de la Défense » conformément à la Loi et aux règlements s'y afférents.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003		Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Comité des griefs des Forces canadiennes	8 134	8 134	9 043
	8 134	8 134	9 043

Défense nationale

Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire

Objectifs

Traiter avec célérité les plaintes d'ingérence reçues des policiers militaires, surveiller le processus de traitement des plaintes pour inconduite par le Grand Prévost et réviser les plaintes d'inconduite à la demande d'un plaignant.

Description des secteurs d'activité

Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire
Effectuer le traitement des plaintes concernant la police militaire.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003		Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	4 010	4 010	4 001
	4 010	4 010	4 001

11 Développement des ressources humaines

Ministère 11-3
Conseil canadien des relations industrielles 11-8
Tribunal canadien des relations professionnelles
artistes-producteurs 11-9
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au
travail 11-10

Développement des ressources humaines

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Développement des ressources humaines			
Ministère			
1	Dépenses de fonctionnement	462 923	474 966
5	Subventions et contributions	925 600	1 062 797
(L)	Ministre du Développement des ressources humaines – Traitement et allocation pour automobile	65	52
(L)	Ministre du Travail – Traitement et allocation pour automobile	65	52
(L)	Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	196 000	135 908
(L)	Paiements d'intérêts aux termes de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	900	1 284
(L)	Obligations aux termes de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	65 500	92 697
(L)	Paiements d'intérêts et autres obligations aux termes de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	242 100	344 919
(L)	<i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i> – Subventions canadiennes pour études	120 100	120 100
(L)	Subventions aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études aux termes de la partie III.I de la <i>Loi sur le ministère du Développement des ressources humaines</i>	423 000	499 000
(L)	Prestations de retraite supplémentaires – Pensions pour les agents des rentes sur l'État	35	35
(L)	Paiements de prestations d'adaptation pour les travailleurs	181	703
(L)	Redressement du passif actuariel de l'assurance de la fonction publique	145
(L)	Paiements d'indemnités à des agents de l'État et à des marins marchands	63 000	45 553
(L)	Paiements aux agences privées de recouvrement en vertu de l'article 17.1 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	15 900	15 400
(L)	Versements de la Sécurité de la vieillesse	20 359 000	19 533 000
(L)	Versements du Supplément de revenu garanti	5 589 000	5 236 000
(L)	Versements d'Allocations	402 000	412 000
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	187 508	181 252
	Total du budgétaire	29 053 022	28 155 718
(L)	Prêts consentis en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	1 800 000	1 900 000
	Total du Ministère	30 853 022	30 055 718
Conseil canadien des relations industrielles			
10	Dépenses du Programme	11 290	7 935
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 464	1 173
	Total de l'organisme	12 754	9 108
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs			
15	Dépenses du Programme	1 591	1 570
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	148	140
	Total de l'organisme	1 739	1 710
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail			
20	Dépenses du Programme	1 899	2 255
	Total de l'organisme	1 899	2 255

Développement des ressources humaines

Ministère

Programme du Développement des ressources humaines

Objectifs

L'objectif de Développement des ressources humaines Canada est de permettre aux Canadiennes et aux Canadiens de contribuer pleinement à leur milieu de travail et à leur collectivité.

Description des secteurs d'activité

Sécurité du revenu

Le secteur d'activité comprend deux programmes importants de la sécurité du revenu, le Régime de pensions du Canada (RPC) et la Sécurité de la vieillesse (SV). Les prestations du RPC comprennent les pensions de retraite, les prestations d'invalidité, les prestations d'enfant et les prestations de conjoint survivant. Les prestations de la SV comprennent la pension de base de la SV, le Supplément de revenu garanti et l'Allocation. Le secteur d'activité négocie et administre également des accords internationaux en matière de sécurité sociale dans le but d'assurer que les migrants à destination et en provenance du Canada puissent exercer au maximum leurs droits en matière de sécurité sociale acquis dans les deux pays.

L'administration du programme d'invalidité du RPC comprend l'évaluation des demandes initiales et un palier d'appel administratif, la réévaluation de l'admissibilité continue et la coordination de la réadaptation professionnelle. Le personnel prépare les dossiers pour le Tribunal de révision et la Commission d'appel des pensions qui traitent les appels subséquents et qui fonctionnent indépendamment du Ministère sur le plan du traitement.

Afin d'améliorer l'administration des programmes, nous aiderons les Canadiens à mieux comprendre les pensions publiques dans le contexte du système de revenu de retraite global et comment ils peuvent prendre les mesures nécessaires pour atteindre leurs objectifs en matière de retraite. Ceci inclut l'envoi chaque année par la poste à plus de 12 millions de cotisants des états de compte du RPC et le travail avec nos partenaires au sein du système canadien de revenu de retraite, y compris les gouvernements provinciaux et les organisations non gouvernementales.

Prestations de revenu d'assurance-emploi

Ce secteur d'activité est axé sur :

- l'administration du programme de l'assurance-emploi, y compris le traitement des appels;
- l'émission de numéros d'assurance sociale et l'administration du registre d'assurance sociale;
- le versement de rentes gouvernementales.

Investissement dans les ressources humaines

Ce secteur d'activité cherche à répondre aux besoins sociaux et économiques prioritaires des Canadiens, en :

- encourageant la transition, la réinsertion et la réintégration au marché du travail;
- rendant les secteurs communautaires, privés et bénévoles plus à même de promouvoir le développement humain;
- favorisant l'apprentissage et l'acquisition de compétences;
- facilitant la réinsertion sociale pour permettre à tous de participer au monde du travail et à la vie sociale, en accordant une importance spéciale aux enfants, aux jeunes à risque, aux sans-abri, aux Autochtones, aux personnes handicapées et aux personnes âgées.

C'est en adoptant une approche intégrée et horizontale du développement humain que nous pourrons accomplir ces principaux objectifs. Les programmes d'investissement dans les ressources humaines (IRH) touchent les Canadiens de tout âge et à tous les stades de leur vie ainsi que des groupes qui ont des besoins particuliers, tels que les Autochtones, les personnes handicapées et les sans-abri. La direction de l'IRH poursuivra nos buts en privilégiant des mesures préventives comme les programmes pour les jeunes à risque ainsi que la création et la consolidation de partenariats entre DRHC et les secteurs privé, bénévole et à but non lucratif ainsi que les autres ordres de gouvernement.

Développement des ressources humaines

Ministère

Programme du Développement des ressources humaines

Les secteurs d'activité d'IRH incluent la communication d'une information très diversifiée, des services de coordination et de consultation, des programmes de subventions, de contributions et de prêts ainsi que des programmes statutaires. Ils offrent aussi l'accès à des occasions d'apprentissage, d'acquisition de compétences et d'emploi, de même qu'à des possibilités de création d'emplois. Ces services peuvent être fournis par DRHC ou dans le cadre de partenariats avec les provinces et les territoires, les secteurs privé, à but non lucratif et bénévole aussi bien qu'avec les Autochtones et les organismes sectoriels ou communautaires.

Travail

Ce secteur d'activité comprend quatre gammes de service :

Le service des relations industrielles aide à régler les conflits touchant les employeurs, les syndicats et les travailleurs relevant de la compétence fédérale, à appuyer et à financer les initiatives patronales-syndicales en matière de collaboration sur les questions touchant le milieu de travail et à effectuer des recherches sur les priorités actuelles et nouvelles des relations industrielles. Ce service élabore également des politiques, des lois et des règlements qui répondent aux nouveaux besoins dans les milieux de travail en consultation avec les travailleurs et les employeurs.

Le service des opérations du travail encourage le client à une sensibilisation et acceptation des programmes obligatoires et législatifs du fédéral conçus pour instaurer un milieu de travail juste, sans danger, sain et équitable, et il réagit aux cas de non-conformité à de tels programmes. Ce service élabore des politiques, des lois et des règlements qui répondent aux nouveaux besoins dans les milieux de travail en consultation avec les travailleurs et les employeurs.

Le service de l'indemnisation fédérale des accidentés, par des ententes administratives conclues avec les autorités provinciales en matière d'indemnisation des accidents de travail, assure aux personnes admissibles l'octroi des prestations prévues par la loi pour des blessures subies au travail.

Le service de la législation, la politique, la recherche et la gestion élabore des politiques qui répondent à la nouvelle nature du milieu de travail et de la société en évolution constante; assure le respect des normes du travail et la collaboration sur des questions en matière de travail avec les syndicats, les entreprises et les gouvernements au Canada et à l'échelle internationale; puis, fournit et favorise l'accès à des renseignements relatifs au milieu du travail, ainsi qu'aux meilleures pratiques en milieu de travail.

Soutien à la prestation de services

Ce secteur d'activité comprend :

- la gestion et les activités appuyant la prestation des services et les versements à nos clients;
- les services de conseils et d'orientation par l'élaboration de politiques et de procédures appuyant une exécution conjointe des programmes à l'échelle locale, sectorielle et régionale;
- les services directs à la clientèle, comme la réception et l'orientation des clients soit en personne, soit par téléphone aux centres locaux des ressources humaines du Canada;
- la coordination et le leadership au niveau national concernant les principes et projets reliés à la prestation de services.

Services ministériels

Ce secteur d'activité comprend quatre gammes de services :

- La Direction ministérielle est responsable de donner des conseils aux ministres et de l'administration globale du Ministère, ce qui comprend la gestion des activités, la coordination des réseaux de prestation des services et un processus de gestion intégrée;
- Le secteur Politique et Communications élabore et évalue les politiques et les programmes, coordonne les affaires internationales, et fournit des conseils et des services structurés et stratégiques en matière de communication visant à permettre au Ministère d'atteindre ses objectifs généraux et ceux relatifs aux secteurs d'activité;
- Le secteur Services financiers et administratifs fournit des services administratifs et financiers pour appuyer les clients du Ministère et leur permettre d'atteindre les objectifs de leurs secteurs d'activité, conformément aux politiques gouvernementales générales;
- Le secteur Ressources humaines fournit des services en matière de ressources humaines, en plus de favoriser et de faciliter l'utilisation de pratiques exemplaires de gestion des ressources humaines pour permettre au Ministère d'atteindre ses objectifs opérationnels et d'assurer le bien-être de ses employés.

Développement des ressources humaines
Ministère
Programme du Développement des ressources humaines

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003						Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire				Non-budgétaire	Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total	Prêts, dotations en capital et avances		
Sécurité du revenu	287 451	26 350 000	174 000	26 463 451	26 463 451	25 291 966
Prestations de revenu d'assurance-emploi	527 046	145	459 755	67 436	67 436	62 581
Investissement dans les ressources humaines	551 910	4 076 428	262 113	4 366 225	1 800 000	6 166 225	6 537 053
Travail	168 764	3 260	48 000	124 024	124 024	104 756
Soutien à la prestation de services	405 756	306 794	98 962	98 962	86 404
Services ministériels	369 620	249 496	120 124	120 124	124 718
Prestations d'emploi et mesures de soutien autorisées en vertu de la Partie II de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i> (L.C., 1996)	(2 187 200)	(2 187 200)	(2 187 200)	(2 151 760)
	2 310 547	28 242 633	1 500 158	29 053 022	1 800 000	30 853 022	30 055 718

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Subventions		
<i>Sécurité du revenu</i>		
(L) Versements de la Sécurité de la vieillesse	20 359 000 000	19 533 000 000
(L) Versements du Supplément de revenu garanti	5 589 000 000	5 236 000 000
(L) Versements d'Allocations	402 000 000	412 000 000
<i>Prestations de revenu d'assurance-emploi</i>		
(L) Redressement du passif actuariel de l'assurance de la fonction publique	145 000
<i>Investissement dans les ressources humaines</i>		
Subventions aux particuliers, aux organisations et aux sociétés en vue d'aider les particuliers à améliorer leur aptitude au travail et de promouvoir les possibilités d'emploi en favorisant la création d'entreprises à l'échelle locale	8 167 000	8 167 000
Subventions à des organismes bénévoles, à des professionnels, à des universités, à des institutions d'enseignement postsecondaire ainsi qu'à des gouvernements provinciaux et territoriaux pour l'alphabétisation	28 150 000	28 150 000
Subventions aux organismes sans but lucratif pour les activités admissibles à l'aide financière du Programme de partenariats pour le développement social	7 045 000	7 045 000
(L) Subventions aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au profit des bénéficiaires nommés par ces REEE, selon les termes du Règlement de la Subvention canadienne pour l'épargne-études de la <i>Loi sur le ministère du Développement des ressources humaines</i>	423 000 000	499 000 000
(L) Subventions canadiennes pour études aux étudiants à temps plein et à temps partiel admissibles aux termes du <i>Règlement de la Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	120 100 000	120 100 000

Développement des ressources humaines
Ministère
Programme du Développement des ressources humaines

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
(L) Paiements de prestations d'aide à l'adaptation, conformément aux conditions prescrites par le gouverneur en conseil, en vue d'aider les travailleurs qui ont été mis à pied en raison de la concurrence des importations, de la restructuration d'une industrie, de graves perturbations économiques au niveau d'un secteur d'activité ou d'une région	181 000	703 000
<i>Travail</i>		
Comité canadien conjoint de publicité relative à la prévention des incendies	7 000	7 000
Prévention des incendies du Canada	19 000	19 000
Appui aux activités qui contribuent aux objectifs du Programme de sécurité et de santé au travail	15 000	15 000
Appui aux organismes responsables de l'élaboration des normes	12 000	12 000
(L) Indemnisation des marins marchands – Indemnités supplémentaires versées à certaines veuves de marins marchands	7 000	7 000
Total des subventions	26 936 848 000	25 844 225 000
Contributions		
<i>Investissement dans les ressources humaines</i>		
Paiements aux provinces, territoires, municipalités, autres organismes publics, organisations, groupes, collectivités, employeurs et particuliers afin de pourvoir à la formation ou à l'expérience de travail, à la mobilisation des ressources communautaires et aux mesures de planification et d'adaptation des ressources humaines nécessaires au fonctionnement efficace du marché du travail canadien	538 362 000	606 758 000
Aide à l'employabilité des personnes handicapées – Versements aux gouvernements provinciaux et territoriaux, selon les ententes bilatérales, afin de pourvoir au financement de différentes mesures qui faciliteront l'intégration des adultes handicapés au marché du travail en les aidant à se préparer, à trouver un emploi et à le garder	192 000 000	192 000 000
Contributions aux organismes, aux provinces, aux territoires, aux municipalités, aux établissements d'enseignement postsecondaire et aux particuliers afin d'encourager et d'appuyer les initiatives qui contribueront à l'élaboration d'un système d'apprentissage davantage axé sur les résultats et plus accessible, pertinent et responsable	3 400 000	3 400 000
Contributions aux organismes, aux provinces, aux territoires, aux municipalités, aux établissements d'enseignement postsecondaire et aux particuliers afin d'encourager et d'appuyer des initiatives liées à l'élaboration, à l'application, à l'utilisation et à la diffusion de nouvelles techniques d'acquisition du savoir et de formation (Bureau des technologies d'apprentissage)	2 800 000	2 800 000
Sans-abri – Contributions aux provinces, aux territoires, aux municipalités et autres organismes publics, de même qu'à des organisations, des groupes communautaires, des employeurs et des particuliers à l'appui d'activités visant à atténuer et à prévenir le problème des sans-abri au Canada	142 423 000	165 000 000
(L) Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	115 100 000	84 900 000
(L) Paiements d'intérêts aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	900 000	1 284 000
(L) Paiements relatifs aux obligations contractées sous forme de prêts garantis en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	65 500 000	92 697 000
(L) Paiements d'intérêts et autres obligations aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	242 100 000	344 919 000

Développement des ressources humaines
 Ministère
Programme du Développement des ressources humaines

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002-2003	Budget principal des dépenses 2001-2002
<i>Travail</i>		
Programme de partenariat syndical-patronal	1 600 000	1 600 000
Commission du travail	1 600 000	1 600 000
Total des contributions	1 305 785 000	1 496 958 000
Postes non requis		
Contributions à des organismes sans but lucratif, aux groupes communautaires, aux établissements d'enseignement, aux associations professionnelles, aux gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi qu'aux organisations inuites et des Premières nations sans but lucratif œuvrant à l'échelle locale, régionale ou nationale à l'appui des initiatives de garde d'enfants	46 224 000
Total des postes non requis	46 224 000
Total	28 242 633 000	27 387 407 000

Développement des ressources humaines

Conseil canadien des relations industrielles

Objectifs

Contribuer au développement de relations industrielles efficaces et les promouvoir dans toute entreprise, toute affaire ou tout travail relevant du Parlement du Canada.

Description des secteurs d'activité

Conseil canadien des relations industrielles

Exercer des pouvoirs légaux au chapitre des droits de négociation et de leur structuration; faire des enquêtes et régler, par voie de médiation et d'arbitrage, les plaintes alléguant qu'il y a eu violation des dispositions du *Code canadien du travail*; interpréter les dispositions portant sur les changements technologiques qui influent sur les conditions de travail et la sécurité des employés et ordonner les mesures de redressement qui s'imposent; exercer le pouvoir de rendre des ordonnances de ne pas faire de grèves ou de lock-out illégaux; réviser, lorsqu'il en est saisi, les décisions qui portent sur la sécurité; régler les modalités d'une première convention collective; donner des conseils et faire des recommandations en ce qui concerne les pouvoirs légaux du Conseil; et se pourvoir des services administratifs nécessaires à ces activités.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003		Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Conseil canadien des relations industrielles	12 754	12 754	9 108
	12 754	12 754	9 108

Développement des ressources humaines

Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs

Objectifs

Contribuer au mieux-être de la communauté culturelle canadienne en favorisant de bonnes relations professionnelles entre les artistes, comme entrepreneurs indépendants, et les producteurs relevant de la compétence fédérale.

Description des secteurs d'activité

Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs

Mise en œuvre des dispositions de la *Loi sur le statut de l'artiste* afférentes aux relations professionnelles entre les entrepreneurs indépendants du milieu culturel et les producteurs relevant de la compétence fédérale. Ceci consiste notamment à définir les secteurs appropriés aux fins de la négociation d'accords-cadres dans le milieu culturel; accréditer les associations d'artistes pour représenter ces secteurs; enquêter et statuer sur les plaintes alléguant une violation des dispositions de la *Loi sur le statut de l'artiste*, et exercer des pouvoirs de redressement accessoires; aviser et faire des recommandations ayant trait à la compétence législative et aux pouvoirs du Tribunal; et dispenser les services administratifs nécessaires.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003		Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire	Total	
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	1 739	1 739	1 710
	1 739	1 739	1 710

Développement des ressources humaines

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Objectifs

Fournir aux Canadiens des renseignements sur les questions d'hygiène et de sécurité au travail. Cette information doit être complète, intelligible et fiable. L'information facilite les prises de décisions, favorise les changements sur les lieux de travail, sensibilise le public à la nécessité de jouir d'un environnement de travail sain et sécuritaire, et soutient l'éducation et la formation.

Description des secteurs d'activité

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) est l'institut national du Canada chargé de promouvoir le droit fondamental des Canadiens à un milieu de travail salubre et sécuritaire. Le CCHST est indépendant des autres ministères fédéraux et provinciaux. Il maintient un conseil d'administration tripartite (travailleurs, employeurs, gouvernements) pour assurer la prestation aux Canadiens, dans leur lieu de travail, d'une information compréhensible et impartiale. La prestation de cette information est assurée d'une part au moyen d'une ligne téléphonique sans frais pour répondre aux demandes de renseignements, et d'autre part au moyen d'un service payant qui fait appel à la plus récente technologie électronique et sur papier. L'information est fournie par de nombreux organismes canadiens et mondiaux voués à l'hygiène et à la sécurité au travail, ce qui met à la disposition des Canadiens l'information la plus détaillée, la plus actuelle et la plus fiable qui soit. Cette information est diffusée partout au Canada et dans plus de 50 pays.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2002–2003			Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	7 740	5 841	1 899	2 255
	7 740	5 841	1 899	2 255

12 Environnement

Ministère 12-3
Agence canadienne d'évaluation
environnementale 12-6

Environnement

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002-2003	Budget principal des dépenses 2001-2002
Environnement		
Ministère		
1	545 724	465 726
5	46 971	32 239
10	67 004	70 235
(L)	65	52
(L)	62 280	53 919
Total du Ministère	722 044	622 171
Agence canadienne d'évaluation environnementale		
15	10 452	10 363
(L)	1 224	1 197
Total de l'organisme	11 676	11 560

Environnement Ministère

Objectifs

Le Programme de l'environnement a pour but de concrétiser l'idée du développement durable au Canada, en aidant les Canadiens à vivre et à prospérer dans un environnement qu'il y a lieu de respecter, de protéger et de conserver.

Description des secteurs d'activité

Un environnement sain

Les Canadiens sont touchés par des polluants de sources et de formes diverses. L'objectif du secteur d'activité, Environnement sain, est de protéger les Canadiens des sources de pollution intérieures et mondiales. Les activités que mène Environnement Canada, en collaboration avec les provinces et d'autres partenaires, sont les suivantes : définir les menaces liées aux polluants, ainsi que leurs sources et les méthodes permettant de les contrôler par le recours à des connaissances scientifiques fiables; élaborer des normes, des directives et des codes de pratiques pour garantir des niveaux adéquats de protection de la qualité de l'environnement; choisir et mettre en œuvre des stratégies appropriées de prévention ou de réduction de la pollution; administrer et appliquer les règlements pour la prévention et le contrôle de la pollution dans les sphères de compétence fédérale; surveiller les niveaux de contaminants dans l'air, l'eau et les sols; représenter les intérêts du Canada dans l'élaboration d'ententes et d'accords internationaux pour la réduction de la pollution; fournir des conseils et des outils permettant de prévenir la pollution et d'appuyer le développement et la diffusion des technologies vertes.

Nature

Les écosystèmes sont précieux pour les Canadiens en ce qu'ils leur fournissent un grand nombre de ressources et de services, qu'il s'agisse de l'oxygène nécessaire à notre existence ou de loisirs de toutes sortes. L'objectif du secteur d'activité, Nature, est de préserver la diversité biologique dans les écosystèmes sains. Les activités que mène Environnement Canada, en collaboration avec les provinces et d'autres partenaires, sont les suivantes : développer les connaissances et les outils scientifiques nécessaires pour comprendre et atténuer les effets de l'activité humaine sur les écosystèmes; contrôler les oiseaux migrateurs et les habitats d'oiseaux migrateurs d'importance nationale; élaborer et mettre en œuvre des plans de rétablissement des espèces en péril; faire preuve de leadership dans la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique; mettre en pratique une approche intégrée de la conservation et de la restauration d'écosystèmes importants et fournir des outils pour développer la capacité des intervenants locaux à poursuivre ce travail; défendre les intérêts du Canada dans les instances internationales concernant la faune, la santé des écosystèmes et la biodiversité; assurer le leadership fédéral dans la conservation et la protection des ressources en eau du Canada.

Prévisions météorologiques et environnementales

Les Canadiens sont touchés par les conditions environnementales à diverses échelles dans le temps et l'espace : qu'il s'agisse de minutes ou de siècles, de villes ou de continents. L'objectif du secteur d'activité, Prévisions météorologiques et environnementales, est d'aider les Canadiens à s'adapter à leur environnement de manière à sauvegarder leur santé et leur sécurité, à optimiser l'activité économique et à améliorer la qualité de l'environnement. Les activités que mène Environnement Canada sont les suivantes : surveiller l'état de l'atmosphère (conditions météorologiques, climat, qualité de l'air et rayonnements ultraviolets), de l'hydrosphère (l'eau) et de la cryosphère (la glace et la neige); fournir de l'information sur les états passé, présent et futur de l'environnement physique; émettre des avertissements de conditions météorologiques et de risques environnementaux extrêmes; s'engager dans la recherche scientifique sur les causes des phénomènes atmosphériques extrêmes, sur les mécanismes de transport des produits chimiques et des conditions climatiques dans l'atmosphère et dans le monde et, enfin, sur l'incidence de l'activité humaine sur l'environnement atmosphérique; formuler des avis sur l'adaptation aux changements météorologiques et climatiques.

Environnement Ministère

Gestion, administration et politique

Pour répondre à des questions complexes et de portée générale, le Ministère doit maintenir une forte capacité à formuler des politiques et une aptitude à fournir des services efficaces et novateurs. L'objectif du secteur d'activité, Gestion, administration et politique, est d'assurer une gestion ministérielle stratégique et efficace permettant la réalisation de résultats sur le plan environnemental. En particulier, ce secteur d'activité est chargé des aspects suivants : leadership ministériel; conseils stratégiques en matière d'orientation; analyses socio-économiques; coordination des activités internationales du Ministère; leadership et coordination dans la mise en place de partenariats avec l'industrie, les organismes non gouvernementaux, les peuples autochtones, les provinces et d'autres ministères; communications et services de sensibilisation du public; services de soutien en ce qui concerne les prises de décisions, la gestion et les responsabilités, y compris les systèmes et les services de planification et de finances, la technologie de l'information, les dossiers et les fonds de renseignements, les ressources humaines, la sécurité et la gestion de l'actif et des locaux ainsi que les systèmes de gestion environnementale.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2002–2003				Total	Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Un environnement sain	198 556	15 921	34 855	10 846	238 486	184 792
Nature	160 445	2 596	25 870	10 151	178 760	174 864
Prévisions météorologiques et environnementales	222 616	26 869	4 240	69 344	184 381	162 358
Gestion, administration et politique	117 560	1 585	2 039	767	120 417	100 157
	699 177	46 971	67 004	91 108	722 044	622 171

Paiements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Subventions		
<i>Un environnement sain</i>		
Subventions pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone	2 000 000	2 000 000
<i>Prévisions météorologiques et environnementales</i>		
Subventions à l'appui des activités de recherche-développement en environnement	42 000	850 000
Total des subventions	2 042 000	2 850 000

Environnement
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Contributions		
<i>Un environnement sain</i>		
Contributions à l'appui des activités de recherche-développement en environnement	1 097 000	1 097 000
Contributions à l'appui des projets liés à l'environnement et au développement durable	170 000
Contributions à l'appui des engagements internationaux du Canada	2 078 000	2 078 000
ÉcoAction 2000 - Initiative de financement communautaire	2 522 000	2 522 000
Contribution du Canada au Budget de la Commission de coopération environnementale	4 200 000	4 200 000
Fonds d'action pour le changement climatique (FACC)	8 377 200	8 000 000
Contributions relatives à l'assainissement des étangs de goudron de Sydney et des sites de fours à coke situés dans le bassin hydrographique du Ruisseau Muggah	14 053 000	18 200 000
Contributions pour mieux faire connaître et comprendre les enjeux liés à l'environnement et au développement durable	357 500
<i>Nature</i>		
Contributions à l'appui des activités de recherche-développement en environnement	977 000	977 000
Contributions à l'appui des projets liés à l'environnement et au développement durable	17 961 994	17 961 994
Contributions pour mieux faire connaître et comprendre les enjeux liés à l'environnement et au développement durable	1 872 000	1 116 000
Contributions à l'appui des engagements internationaux du Canada	337 300	337 300
ÉcoAction 2000 - Initiative de financement communautaire	2 522 000	2 522 000
Contribution à la Fondation Habitat faunique Canada	2 200 000	2 200 000
<i>Prévisions météorologiques et environnementales</i>		
Contributions à l'appui des activités de recherche-développement en environnement	1 388 000	2 500 000
Contributions pour mieux faire connaître et comprendre les enjeux liés à l'environnement et au développement durable	17 000	17 000
Contributions à l'appui des engagements internationaux du Canada	1 693 000	1 693 000
Contribution à la province de Québec – Accord sur les relevés hydrométriques	200 000	200 000
Fonds d'action pour le changement climatique (FACC)	900 000
<i>Gestion, administration et politique</i>		
Contributions pour mieux faire connaître et comprendre les enjeux liés à l'environnement et au développement durable	1 075 000	800 000
Contributions à l'appui des engagements internationaux du Canada	162 000	162 000
ÉcoAction 2000 - Initiative d'engagement publique	50 000	50 000
Contribution au Conseil canadien des ministres de l'Environnement, équivalente au tiers de son budget de fonctionnement	752 000	752 000
Total des contributions	64 961 994	67 385 294
Total	67 003 994	70 235 294

Environnement

Agence canadienne d'évaluation environnementale

Objectifs

Fournir des évaluations environnementales de haute qualité qui contribuent à une prise de décision éclairée au profit du développement durable.

Description des secteurs d'activité

Agence canadienne d'évaluation environnementale

L'Agence est chargée de fournir des conseils et des recommandations aux des décideurs qui respectent les valeurs exprimées par la population et les principes du développement durable. L'Agence facilite également la coordination et l'harmonisation des approches en évaluation environnementale à tous les niveaux du gouvernement et avec d'autres instances, y compris les régimes autochtones, grâce à de meilleurs partenariats. L'Agence améliore continuellement l'efficacité, l'efficience, la prévisibilité et la cohérence du processus d'évaluation environnementale, tout en maintenant les normes de qualité les plus élevées. De plus, l'Agence fournit des cours et de la formation aux ministères fédéraux en vue d'améliorer la compréhension et la conformité de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* et de la directive du Cabinet sur l'évaluation des projets de programmes et de politiques. Enfin, l'Agence représente les intérêts du Canada en matière d'évaluation environnementale sur les tribunes internationales.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003			Total	Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire		Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
	Fonction- nement	Paiements de transfert			
Agence canadienne d'évaluation environnementale	13 782	1 395	3 501	11 676	11 560
	13 782	1 395	3 501	11 676	11 560

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Contributions		
<i>Agence canadienne d'évaluation environnementale</i>		
Contribution à la province de Québec – Convention de la Baie James et du Nord québécois	95 000	95 000
Contributions à l'appui de la promotion de la recherche-développement en matière d'évaluation environnementale	300 000	300 000
Contributions à l'appui de la participation du public au processus d'examen d'évaluation environnementale – Fonds d'aide financière aux participants	1 000 000	1 000 000
Total	1 395 000	1 395 000

13 Finances

Ministère	13-4
Vérificateur général	13-9
Tribunal canadien du commerce extérieur	13-10
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	13-11
Bureau du surintendant des institutions financières	13-12

Finances

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Finances		
Ministère		
<i>Programme des politiques économiques, sociales et financières</i>		
1	82 617	72 507
5	675 000	326 000
(L)	65	52
(L)	200 810	262 022
(L)	10 294	9 210
(L)	48 000	41 000
–		
	40 500
	1 016 786	751 291
L10		
(L)
(L)	11 441	8 541
(L)	21 209	15 660
(L)	215 000
	247 650	24 201
	1 264 436	775 492
<i>Programme du service de la dette publique</i>		
(L)	36 300 000	41 700 000
	36 300 000	41 700 000
<i>Programme fédéral de transferts aux provinces</i>		
15	1 598 000	1 579 000
(L)	30 000	30 000
(L)	10 545 000	10 479 000
(L)	18 600 000	17 300 000
(L)	(556 000)	(530 000)
(L)	(2 522 000)	(2 400 000)
	27 695 000	26 458 000
	65 259 436	68 933 492

Finances

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Vérificateur général			
20	Dépenses du Programme	60 464	48 836
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 103	6 714
Total de l'organisme		68 567	55 550
Tribunal canadien du commerce extérieur			
25	Dépenses du Programme	7 780	7 554
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 267	1 192
Total de l'organisme		9 047	8 746
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada			
30	Dépenses du Programme	38 500	21 232
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 530	1 268
Total de l'organisme		41 030	22 500
Bureau du surintendant des institutions financières			
35	Dépenses du Programme	1 678	1 660
Total de l'organisme		1 678	1 660

Finances Ministère

Programme des politiques économiques, sociales et financières

Objectifs

Élaborer des politiques appropriées et fournir des conseils judicieux concernant la situation économique, sociale et financière ainsi que le programme d'action du gouvernement; administrer de façon responsable les obligations et souscriptions financières internationales; financer de manière économique le programme de la monnaie canadienne; financer de manière responsable les projets spéciaux et assurer de manière efficace et efficiente l'administration du Ministère.

Description des secteurs d'activité

Politiques et conseils

Élaborer des politiques appropriées et fournir des conseils judicieux concernant la situation économique, sociale et financière ainsi que le programme d'action du gouvernement;

- Politique économique et financière : la situation et les perspectives économiques et financières intérieures et internationales, le cadre budgétaire global du gouvernement, le plan de dépenses, l'affectation des ressources et le cadre global de politique économique du gouvernement;
- Commerce et finances internationaux : plus particulièrement dans le contexte des droits à l'importation, des recours commerciaux, des investissements directs étrangers, de la coopération économique, de la politique et des dépenses dans le domaine de la défense, de l'aide au développement international et des relations financières internationales;
- L'élaboration et l'évaluation de politiques et de lois fiscales fédérales à l'égard du revenu, des ventes et des taxes d'accise;
- Politique du secteur financier : la gestion de la dette, de l'encaisse et des réserves du gouvernement, la législation applicable aux institutions financières réglementées au niveau fédéral, ainsi que les questions de finance, d'investissement et d'emprunt des sociétés d'État, des ministères et des organismes ainsi que les politiques d'investissement à l'égard des régimes de pension du gouvernement;
- Relations fédérales-provinciales et politique sociale : les relations économiques et financières fédérales-provinciales de même que les politiques et programmes sociaux canadiens;
- Développement économique et finances intégrées : les conséquences économiques, fiscales et financières des politiques et programmes microéconomiques du gouvernement, y compris les prêts, placements et garanties de l'État, les propositions d'aide à de grands projets ou à des initiatives de restructuration de sociétés émanant du secteur privé, ainsi que la gestion et, le cas échéant, la privatisation de sociétés d'État et d'autres participations.

Organismes financiers internationaux

Administrer de façon responsable les souscriptions du Canada aux organismes financiers internationaux et les obligations qui s'y rattachent.

Monnaie canadienne

Paiement des coûts de production et de distribution des pièces de monnaie canadienne en circulation.

Administration générale

Assurer une bonne gestion du Ministère; fournir des conseils stratégiques en matière de communication; fournir un appui convenable en matière d'affaires publiques; fournir des conseils juridiques judicieux; et gérer de manière efficace et efficiente les ressources financières et humaines, les technologies de l'information, les systèmes de sécurité et d'administration, et offrir l'expertise voulue dans ces domaines.

Finances

Ministère

*Programme des politiques économiques, sociales et financières***Programme ventilé par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2002–2003						Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire				Non-budgétaire	Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total	Prêts, dotations en capital et avances		
Politiques et conseils	62 035	620	61 415	61 415	51 981
Organismes financiers internationaux	875 810	875 810	247 650	1 123 460	652 723
Monnaie canadienne	48 000	48 000	48 000	41 000
Administration générale	38 357	6 796	31 561	31 561	29 788
	148 392	875 810	7 416	1 016 786	247 650	1 264 436	775 492

Paiements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Subventions		
<i>Organismes financiers internationaux</i>		
Respecter les engagements que le Canada a pris en vertu des ententes multilatérales de réduction de la dette	515 000 000	161 000 000
Total des subventions	515 000 000	161 000 000
Contributions		
<i>Organismes financiers internationaux</i>		
Respecter les engagements que le Canada a pris en vertu des ententes multilatérales de réduction du service de la dette	160 000 000	165 000 000
Total des contributions	160 000 000	165 000 000
Autres paiements de transfert		
<i>Organismes financiers internationaux</i>		
(L) Encaissement de billets à vue par l'Association internationale de développement conformément à la <i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i>	200 810 000	262 022 000
Total des autres paiements de transfert	200 810 000	262 022 000
Postes non requis		
(L) Paiements à la Facilité de réduire la pauvreté et favoriser la croissance du Fonds monétaire international	40 500 000
Total des postes non requis	40 500 000
Total	875 810 000	628 522 000

Finances
 Ministère
Programme du service de la dette publique

Objectifs

Assurer le paiement des intérêts et des frais de service de la dette publique, de même que des coûts de nouveaux emprunts, au besoin.

Description des secteurs d'activité

Frais d'intérêt et autres coûts

Gestion du programme d'emprunt du gouvernement.

Placements Épargne Canada

À titre d'organisme de service spécial au sein du ministère des Finances, élaboration et commercialisation de titres de détail tels que les Obligations d'épargne du Canada et les Obligations à prime du Canada, entre autres produits, directement auprès des Canadiens et Canadiennes, par l'entremise de leurs employeurs et en collaboration avec les institutions financières.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003		Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire Fonction- nement	Total	
Frais d'intérêt et autres coûts	36 175 000	36 175 000	41 527 000
Placements Épargne Canada	125 000	125 000	173 000
	36 300 000	36 300 000	41 700 000

Finances
Ministère
Programme fédéral de transferts aux provinces

Objectifs

Procéder aux paiements de transfert prévus par les lois relatives au Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux, de péréquation et d'autres transferts, et conformément aux accords régissant le financement global des territoires.

Description des secteurs d'activité

Paiements de transfert

- Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux : versement des transferts aux provinces, en espèces et sous forme de points d'impôt, conformément à la législation;
- Péréquation fiscale : paiements aux provinces effectués conformément à des formules précises, inscrites dans la loi et les règlements;
- Formule de financement des territoires : paiements aux gouvernements des territoires effectués selon des formules inscrites dans les accords fédéraux-territoriaux;
- Autres paiements de transfert : les fonds sont versés aux gouvernements provinciaux ou récupérés conformément à divers pouvoirs législatifs.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003		Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire Paiements de transfert	Total	
Paiements de transfert	27 695 000	27 695 000	26 458 000
	27 695 000	27 695 000	26 458 000

Finances
Ministère
Programme fédéral de transferts aux provinces

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Autres paiements de transfert		
<i>Paiements de transfert</i>		
Paiements de transfert aux gouvernements territoriaux	1 598 000 000	1 579 000 000
(L) Subventions législatives (<i>Lois constitutionnelles de 1867 à 1982, et autres autorisations législatives</i>)	30 000 000	30 000 000
(L) Péréquation fiscale (Partie I – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	10 545 000 000	10 479 000 000
(L) Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (Partie V – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	18 600 000 000	17 300 000 000
(L) Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes (<i>Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	(556 000 000)	(530 000 000)
(L) Paiements de remplacement au titre des programmes permanents (Partie VI – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	(2 522 000 000)	(2 400 000 000)
Total	27 695 000 000	26 458 000 000

Nota : Les montants qui figurent dans ce tableau montrent la contribution en espèces autorisée en vertu de la Partie V de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*. Le tableau qui suit montre la contribution totale du gouvernement fédéral au titre du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) autorisée par la loi, y compris le transfert fiscal prévu par la loi :

	(en milliers de dollars)
Total des paiements de transfert en espèces – Budget principal des dépenses	18 600 000
Plus transferts fiscaux	16 716 000
Total	35 316 000

Finances

Vérificateur général

Objectifs

Transmettre des données de vérification et d'autres données pertinentes à la Chambre des communes aux fins de son examen minutieux des programmes, des activités financières et des questions environnementales et de développement durable du gouvernement.

Description des secteurs d'activité

Vérification législative

Les activités du Bureau du vérificateur général consistent en la vérification des comptes du Canada, de certaines sociétés d'État et d'autres entités et en des examens et enquêtes portant sur l'environnement et le développement durable, de façon à faire rapport selon les exigences de la *Loi sur le vérificateur général*. La vérificatrice générale émet des opinions de vérification sur les états financiers du gouvernement du Canada, de certaines sociétés d'État et d'autres entités et signale à la Chambre des communes tout sujet qui, à son avis, doit être porté à la connaissance de la Chambre. La commissaire à l'environnement et au développement durable établit, au nom de la vérificatrice générale et à l'intention de la Chambre des communes, un rapport annuel sur toute question environnementale ou autre relative au développement durable qui est jugée importante.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003			Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Vérification législative	68 187	380	68 567	55 550
	68 187	380	68 567	55 550

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Contributions		
<i>Vérification législative</i>		
Fondation canadienne pour la vérification intégrée	380 000	380 000
Total	380 000	380 000

Finances

Tribunal canadien du commerce extérieur

Objectifs

Dans un contexte économique et juridique rationnel, faire des études, mener des enquêtes, rendre des conclusions, faire des recommandations, comme il est prescrit, sur les questions touchant le commerce au Canada et le commerce extérieur, et rendre des décisions sur les appels des contribuables interjetés à l'égard de cotisations et de déterminations du gouvernement en matière de douanes et d'accise.

Description des secteurs d'activité

Tribunal canadien du commerce extérieur

Le Tribunal effectue des recherches et mène des enquêtes, reçoit des éléments de preuve et tient des audiences publiques afin de pouvoir rendre des décisions, des conclusions ou des déterminations ou faire des recommandations à la suite :

- d'enquêtes menées aux termes de la *Loi sur les mesures spéciales d'importation* (LMSI), dans le but d'établir si le dumping ou le subventionnement constatés par l'Agence des douanes et du revenu du Canada causent un dommage sensible à la production nationale;
- d'enquêtes menées en vertu de la *Loi sur le Tribunal canadien du commerce extérieur* (Loi sur le TCCE), à la suite de plaintes déposées par des producteurs de biens canadiens au sujet d'un dommage grave causé par les importations;
- d'appels de décisions rendues par le ministre du Revenu national ou le commissaire de l'Agence des douanes et du revenu du Canada aux termes de la *Loi sur les douanes*, de la *Loi sur la taxe d'accise* et de la LMSI, y compris les nouveaux appels interjetés aux termes de la *Loi sur les douanes*, découlant des nouvelles attributions conférées au Tribunal en vertu de la *Loi de mise en œuvre de l'Accord de libre-échange nord-américain*;
- de demandes présentées par des producteurs nationaux qui souhaitent obtenir des allègements tarifaires sur les intrants textiles importés aux fins de production;
- de plaintes reçues de fournisseurs potentiels portant sur n'importe quel aspect de la procédure d'adjudication des marchés publics, aux termes de l'*Accord de libre-échange nord-américain* (ALÉNA), de l'*Accord sur le commerce intérieur* (ACI) et de l'*Accord sur les marchés publics* de l'Organisation mondiale du commerce (OMC);
- de saisines, aux termes de la Loi sur le TCCE, par le gouverneur en conseil, sur toute question économique ou commerciale, y compris la question de préjudice causé aux producteurs de produits et de services canadiens, ou par le ministre des Finances, sur toute question tarifaire;
- de questions soulevées aux termes d'autres lois du Parlement ou de règlements connexes, y compris les opinions sur la question de l'intérêt public, les réexamens et les décisions portant sur l'identité de l'importateur aux termes de la LMSI.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003		Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Tribunal canadien du commerce extérieur	9 047	9 047	8 746
	9 047	9 047	8 746

Finances

Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada

Objectifs

Le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada a été mis sur pied à titre d'organisme indépendant ayant le mandat de recueillir, d'analyser, d'évaluer et de divulguer des renseignements, le but étant la détection, la prévention et la dissuasion des opérations de recyclage des produits de la criminalité. En vertu de ce mandat, le Centre doit assurer notamment le respect des exigences de tenue de livres et de rapport énoncées dans la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité* et le règlement, et mieux faire connaître les questions du recyclage des produits de la criminalité. De plus, le Centre doit veiller à ce que l'information personnelle dont il a le contrôle soit protégée contre toute divulgation non autorisée.

Description des secteurs d'activité

Détection et dissuasion des activités de recyclage des produits de la criminalité

- Mettre sur pied un établissement de technologie de l'information de pointe chargé de recevoir et d'analyser les rapports d'opérations;
- Après avoir effectué des analyses et lorsque c'est approprié, divulguer l'information désignée aux organismes d'exécution de la Loi afin de faciliter les enquêtes ou les poursuites relatives à des infractions de recyclage de produits de la criminalité;
- Communiquer avec les entités déclarantes au sujet de leurs obligations et surveiller l'observation de la Loi;
- Élaborer des lignes directrices visant à aider les entités déclarantes à repérer les opérations douteuses;
- Assurer la liaison avec des organisations nationales, étrangères et internationales afin d'échanger de l'information au sujet des tendances émergentes et rencontrer ces organisations;
- Conclure des ententes avec des institutions et des organismes d'États étrangers ayant des pouvoirs et des devoirs semblables à ceux du Centre en vue d'échanger de l'information qui serait utile au titre des enquêtes ou des poursuites relatives à des infractions de recyclage de produits de la criminalité;
- Planifier et mettre en œuvre une stratégie de communication visant à accroître la sensibilisation et la compréhension relativement au recyclage de produits de la criminalité.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003		Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Détection et dissuasion des activités de recyclage des produits de la criminalité	41 030	41 030	22 500
	41 030	41 030	22 500

Finances

Bureau du surintendant des institutions financières

Objectifs

Le BSIF est le principal organisme de réglementation des institutions financières et des régimes de retraite régis par le gouvernement fédéral. Notre mission consiste à protéger les souscripteurs, les déposants et les participants des régimes de retraite contre toute perte indue. Nous promouvons et administrons un cadre de réglementation qui permet au public d'avoir foi en un système financier concurrentiel. Nous fournissons aussi des services et des conseils actuariels au gouvernement du Canada. Nous nous engageons à maintenir un niveau élevé de professionnalisme, de qualité et d'efficience.

Description des secteurs d'activité

Surveillance des institutions financières et des régimes de retraite

Le BSIF surveille environ 500 institutions financières et 1 100 régimes de retraite. Ces derniers ont été mis sur pied par des employeurs et sont assujettis à la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension*. En outre, moyennant le recouvrement des coûts, le BSIF examine la situation de certaines institutions provinciales en vertu d'ententes fédérales-provinciales ou en sa qualité de mandataire de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

Services actuariels et autres au gouvernement du Canada

Le BSIF établit des rapports actuariels en application de la *Loi sur les rapports relatifs aux pensions publiques* et du Régime de pensions du Canada, de même que divers autres rapports prévus par la loi sur les régimes gouvernementaux de retraite et d'assurance.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003			Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Surveillance des institutions financières et des régimes de retraite	62 457	62 457
Services actuariels et autres au gouvernement du Canada	4 852	3 174	1 678	1 660
	67 309	65 631	1 678	1 660

14 Gouverneur général

Ministère 14-2

Gouverneur général

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002-2003	Budget principal des dépenses 2001-2002
Gouverneur général		
1 Dépenses du Programme	15 558	14 415
(L) Traitement du gouverneur général	106	103
(L) Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i>	354	354
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 661	1 586
Total du Ministère	17 679	16 458

Gouverneur général

Objectifs

Permettre au gouverneur général du Canada d'exercer ses fonctions constitutionnelles et traditionnelles, et assurer la remise des distinctions honorifiques.

Description des secteurs d'activité

Gouverneur général

Traitement du gouverneur général et dépenses à l'égard du programme annuel du gouverneur général, y compris les frais de déplacement au Canada ainsi que les frais de représentation à l'étranger, le programme d'accès et les services aux visiteurs à Rideau Hall, de même que les dépenses de fonctionnement du cabinet et des résidences.

Distinctions honorifiques

Administrer le régime national de distinctions honorifiques, notamment l'Ordre du Canada, l'Ordre du mérite militaire, les décorations canadiennes pour actes de bravoure, les médailles pour services distingués, la Croix du service méritoire, les médailles du service spécial, les médailles commémoratives et autres; assurer le financement des médailles académiques et le Prix du gouverneur général pour l'entraide. Administrer également l'Autorité héraldique du Canada.

Anciens gouverneurs généraux

Dépenses à l'égard des activités accomplies par les anciens gouverneurs généraux, lesquelles leur incombent en raison de leurs anciennes fonctions de gouverneur général et les pensions aux anciens gouverneurs généraux ou à leurs conjoints.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003			Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Gouverneur général	13 132	13 132	11 918
Distinctions honorifiques	3 557	3 557	3 550
Anciens gouverneurs généraux	625	365	990	990
	17 314	365	17 679	16 458

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Subventions		
<i>Anciens gouverneurs généraux</i>		
Subventions versées aux conjoints survivants d'anciens gouverneurs généraux afin de couvrir les dépenses engagées pour l'accomplissement de fonctions officielles	11 000	11 000
(L) Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i>	354 000	354 000
Total	365 000	365 000

15 Industrie

- Ministère 15-5
- Agence de promotion économique du Canada atlantique 15-8
- Agence spatiale canadienne 15-10
- Commission canadienne du tourisme 15-12
- Tribunal de la concurrence 15-13
- Commission du droit d'auteur 15-14
- Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec 15-15
- Société d'expansion du Cap-Breton 15-17
- Conseil national de recherches du Canada 15-18
- Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie 15-20
- Conseil de recherches en sciences humaines 15-21
- Conseil canadien des normes 15-22
- Statistique Canada 15-23
- Diversification de l'économie de l'Ouest canadien 15-25

Industrie

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 2002-2003	Budget principal des dépenses 2001-2002
Industrie			
Ministère			
1	Dépenses de fonctionnement	424 556	393 076
5	Subventions et contributions	933 109	703 378
(L)	Ministre de l'Industrie – Traitement et allocation pour automobile	65	52
(L)	Paiements d'assurance en vertu du Programme d'expansion des entreprises et garanties en vertu du Programme de développement industriel et régional	10 000	10 000
(L)	Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada	(3 280)	(8 725)
(L)	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	32 000	49 000
(L)	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i>	29 000	11 000
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	53 545	47 940
	Total du budgétaire	1 478 995	1 205 721
L10	Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	300	300
L15	Prêts conformément à l'alinéa 14(1) a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	500	500
	Total du non-budgétaire	800	800
	Total du Ministère	1 479 795	1 206 521
Agence de promotion économique du Canada atlantique			
20	Dépenses de fonctionnement	69 977	60 597
25	Subventions et contributions	364 792	277 073
(L)	Obligations contractées dans la région de l'Atlantique en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	2 000	5 000
(L)	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i>	2 000	2 000
(L)	Obligations contractées pour l'assurance-prêt ou crédit, conformément à la <i>Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique</i>	1 000	1 000
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 924	5 992
	Total de l'organisme	446 693	351 662
Agence spatiale canadienne			
30	Dépenses de fonctionnement	111 784	111 687
35	Dépenses en capital	164 312	184 678
40	Subventions et contributions	52 081	49 971
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 660	6 087
	Total de l'organisme	335 837	352 423
Commission canadienne du tourisme			
45	Dépenses du Programme	83 166	82 460
	Total de l'organisme	83 166	82 460
Tribunal de la concurrence			
50	Dépenses du Programme	1 395	1 375
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	145	137
	Total de l'organisme	1 540	1 512

Industrie

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Commission du droit d'auteur			
55	Dépenses du Programme	2 092	1 665
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	285	216
Total de l'organisme		2 377	1 881
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec			
60	Dépenses de fonctionnement	41 635	33 686
65	Subventions et contributions	427 091	273 402
(L)	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	17 000	30 000
(L)	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i>	14 000	15 000
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 668	3 650
Total de l'organisme		504 394	355 738
Société d'expansion du Cap-Breton			
70	Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton	35 108	36 574
Total de l'organisme		35 108	36 574
Conseil national de recherches du Canada			
75	Dépenses de fonctionnement	295 486	287 170
80	Dépenses en capital	69 199	66 284
85	Subventions et contributions	132 670	133 614
(L)	Dépense des recettes conformément à l'alinéa 5.1e) de la <i>Loi sur le Conseil national de recherches</i>	67 144	56 591
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	35 494	33 418
Total de l'organisme		599 993	577 077
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie			
90	Dépenses de fonctionnement	30 360	28 738
95	Subventions	608 101	575 548
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 155	2 579
Total de l'organisme		641 616	606 865
Conseil de recherches en sciences humaines			
100	Dépenses de fonctionnement	14 432	12 477
105	Subventions	180 199	146 883
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 637	1 399
Total de l'organisme		196 268	160 759
Conseil canadien des normes			
110	Paiements au Conseil canadien des normes	6 904	5 402
Total de l'organisme		6 904	5 402
Statistique Canada			
115	Dépenses du Programme	315 344	485 650
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	57 888	61 659
Total de l'organisme		373 232	547 309

Industrie

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 2002-2003	Budget principal des dépenses 2001-2002
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien			
120	Dépenses de fonctionnement	40 187	38 551
125	Subventions et contributions	271 035	223 428
(L)	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	12 000	15 000
(L)	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i>	10 000	3 000
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 856	4 468
Total de l'organisme		338 078	284 447

Industrie Ministère

Objectifs

Encourager la compétitivité internationale et l'excellence dans l'industrie, les sciences et la technologie dans toutes les régions du Canada, favoriser le développement économique régional en Ontario, faciliter l'essor des entreprises autochtones, veiller au fonctionnement équitable et efficace du marché au Canada, et établir les règles du marché et faire en sorte qu'elles soient efficacement mises en application.

Description des secteurs d'activité

Politique microéconomique

Ce secteur d'activité définit les priorités et l'orientation d'ensemble du programme microéconomique du Ministère dans les quatre « volets » – climat du marché, commerce, technologie et infrastructure – présentés dans le document cadre du gouvernement « L'Innovation : La clé de l'économie moderne (ICEM) » conformément aux priorités énoncées dans le discours du Trône. Les principales difficultés à surmonter dans l'élaboration de la politique microéconomique consisteront à reconnaître les grandes tendances qui se manifestent, à réunir les indices analytiques permettant d'y réagir au moyen d'initiatives politiques appropriées et d'obtenir l'engagement d'un groupe divers de ministères et d'organismes faisant partie ou non du portefeuille de l'Industrie afin de les mettre en œuvre. Il faudra également intégrer une stratégie et des concepts de développement durable dans les activités du Ministère.

Règlements et services axés sur le marché

Le secteur d'activité ministériel, Règlements et services axés sur le marché, s'occupe d'une importante partie des mécanismes d'intervention du gouvernement destinés à maintenir l'efficacité et l'équité du marché, ce qui rehausse l'attrait du Canada aux yeux des investisseurs. Une vingtaine de lois délimitent le cadre décisionnel et législatif afférent au marché, notamment en ce qui touche à la concurrence, aux corporations et à la régie d'entreprises, à la propriété intellectuelle, aux faillites, à l'inspection et à l'approbation des appareils de mesure, à l'inspection des produits de consommation, aux codes de pratique volontaires ainsi qu'à la délivrance de licences pour l'utilisation des fréquences radioélectriques et à la surveillance du spectre.

C'est par l'intermédiaire de ce secteur d'activité qu'Industrie Canada élabore, évalue et révisé les règles, règlements et normes régissant le fonctionnement équitable, efficace et concurrentiel du marché canadien. Ces règles permettent de soutenir et d'interpréter les lois régissant le marché qui sont élaborées dans le cadre de la gamme de services rattachée à la promotion d'un climat du marché sain dans le secteur d'activité que constitue la politique microéconomique.

Dans le cadre des règlements et services axés sur le marché, le Ministère cherche en outre à maintenir la confiance des consommateurs et des entreprises en administrant efficacement les lois, règles, règlements et normes du marché et en veillant à les faire respecter. Il fait également la promotion à l'échelle internationale de ces normes régissant le marché, afin d'aider les Canadiens à être plus concurrentiels sur les marchés mondiaux.

Les organismes qui jouent un rôle dans ce secteur d'activité aident également les entreprises et les consommateurs à contribuer et à profiter pleinement des règles régissant le marché et à mieux s'adapter à l'évolution de la conjoncture en offrant un vaste éventail d'informations et de services visant le marché.

Est compris dans ce secteur d'activité le fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada. Un prélèvement total de 5 000 000 \$ au titre du fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada prendra effet le 31 mars 2002. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 ^{er} avril 2002	46 057
Plus : Budget principal des dépenses de 2002–2003 – besoins nets de trésorerie	3 280
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 ^{er} avril 2003	49 337

Industrie Ministère

Développement sectoriel de l'industrie

Le secteur d'activité ministériel, Développement sectoriel de l'industrie, assure leadership et soutien à l'industrie canadienne pour l'aider à s'adapter aux nouveaux défis et aux nouvelles possibilités de l'économie mondiale. À cette fin, le secteur élabore et met en œuvre des stratégies, de concert avec les principaux partenaires et intervenants, pour la promotion du commerce, de l'investissement, de la technologie, des possibilités pour la jeunesse, des technologies de l'information et des télécommunications et le perfectionnement des ressources humaines. La création de produits et services d'information de calibre mondial est destinée à répondre aux besoins de l'industrie canadienne. L'élaboration de politiques, de règlements et de recherches favorisera l'industrie canadienne des technologies de l'information et des télécommunications et l'octroi d'une aide financière stimulera l'investissement et les technologies de pointe.

Services ministériels et de gestion

Ce secteur d'activité est chargé de la prestation des services ministériels, y compris les services consultatifs de gestion et les produits et services stratégiques de communication, les services de ressources humaines et de développement de l'organisation ainsi que les services financiers, administratifs et communs, et est responsable des fonctions du conseiller en éthique.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003						Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire				Non-budgétaire	Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total	Prêts, dotations en capital et avances		
Politique microéconomique	31 374	11 848	43 222	43 222	47 209
*Règlements et services axés sur le marché	253 003	1 735	129 761	124 977	124 977	108 941
Développement sectoriel de l'industrie	206 847	990 526	9 669	1 187 704	800	1 188 504	948 130
Services ministériels et de gestion	123 092	123 092	123 092	102 241
	614 316	1 004 109	139 430	1 478 995	800	1 479 795	1 206 521

* Le secteur d'activité, Règlements et services axés sur le marché, comprend le fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada :

	(en milliers de dollars)
Surplus de fonctionnement prévu	6 822
Plus : Éléments hors caisse compris dans le calcul du surplus de fonctionnement	15 134
Moins :	
Changement dans le fonds de roulement	7 922
Dépenses en espèces non comprises dans le calcul du surplus de fonctionnement :	
Nouvelles acquisitions d'immobilisations	10 754
Total des prévisions – excédent	3 280

Pour de plus amples renseignements sur le fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada, se reporter au Rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

Industrie
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002-2003	Budget principal des dépenses 2001-2002
Subventions		
<i>Règlements et services axés sur le marché</i>		
Subvention au Conseil consultatif canadien de la radio	45 000	45 000
<i>Politique microéconomique</i>		
Subvention à la Fondation Canada-Israël pour la recherche et le développement industriels	1 000 000	1 000 000
Total des subventions	1 045 000	1 045 000
Contributions		
<i>Politique microéconomique</i>		
Contribution à l'Union internationale des télécommunications, Genève (Suisse)	6 808 000	6 808 000
Contribution à l'Institut canadien des recherches avancées	3 490 000	3 490 000
Contribution au Secrétariat du commerce intérieur	550 000	550 000
<i>Règlements et services axés sur le marché</i>		
Contributions à divers organismes œuvrant dans l'intérêt du consommateur	1 690 000	1 690 000
<i>Développement sectoriel de l'industrie</i>		
Contribution au Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement	33 882 000	22 778 000
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	21 110 000	20 060 000
(L) Paiements d'assurance en vertu du Programme d'expansion des entreprises et garanties en vertu du Programme de développement industriel et régional	10 000 000	10 000 000
Contributions en vertu du Programme d'Entreprise autochtone Canada	33 986 000	34 291 000
Contributions dans le cadre du Fonds spécial pour le développement du nord de l'Ontario	33 950 000	47 800 000
(L) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	32 000 000	49 000 000
(L) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i>	29 000 000	11 000 000
Contributions en vertu du Programme de partenariat technologique Canada	375 359 000	356 813 000
Contributions en vertu de l'entente Canada-Québec sur le développement industriel	490 000	1 805 000
Contributions en vertu du Programme de Rescol	13 274 000	10 778 000
Contributions en vertu du Programme d'accès communautaires	19 030 000	36 225 000
Contributions en vertu du Programme Camps de l'inforoute, des sciences et de l'entrepreneurship	345 000	345 000
Contributions en vertu du Programme Collectivités ingénieuses	25 100 000	22 400 000
Contribution à l'Institut de recherche et de développement industriels	1 000 000	1 000 000
Contributions en vertu du Programme Infrastructures Canada	317 000 000	133 000 000
Contributions en vertu du Mécanisme de financement structuré	45 000 000
Total des contributions	1 003 064 000	769 833 000
Postes non requis		
Contributions en vertu du Plan d'investissement communautaire du Canada	2 400 000
Contribution en vertu des projets pilotes de l'initiative de l'infrastructure de petites entreprises	100 000
Total des postes non requis	2 500 000
Total	1 004 109 000	773 378 000

Industrie

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Objectifs

Soutenir et favoriser de nouvelles possibilités de développement économique dans la région de l'Atlantique, en mettant particulièrement l'accent sur les petites et moyennes entreprises, par l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, de programmes et de projets, et par la défense des intérêts de la région de l'Atlantique au moment de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques, de programmes et de projets économiques d'envergure nationale.

Description des secteurs d'activité

Développement

Ce secteur d'activité comporte les éléments d'orientation, de planification et d'exécution des programmes de l'Agence qui sont liés directement au mandat de l'organisme. Il se divise en six sous-activités, soit Action/Développement des entreprises, Coopération, Défense des intérêts et Coordination, Programmes spéciaux, Développement panatlantique et Administration des programmes. Ces sous-activités reflètent clairement la nature des activités de l'Agence.

Administration générale

Ce secteur d'activité comprend le cabinet du Ministre et le bureau du Président; les services du personnel, des finances et des systèmes et les autres services de soutien administratif dispensés au siège social et dans les bureaux régionaux; les activités de vérification interne; les services juridiques et les activités de communication du siège social qui ne sont pas rattachées à des programmes particuliers.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003			Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Développement	56 436	369 792	426 228	334 852
Administration générale	20 465	20 465	16 810
	76 901	369 792	446 693	351 662

Industrie
Agence de promotion économique du Canada atlantique

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002-2003	Budget principal des dépenses 2001-2002
Subventions		
<i>Développement</i>		
Subventions à des organismes sans but lucratif pour promouvoir la collaboration et le développement économique	2 000 000	2 000 000
Total des subventions	2 000 000	2 000 000
Contributions		
<i>Développement</i>		
Contributions en vertu de programmes visant à stimuler le développement économique régional de l'Atlantique en ce qui a trait aux petites et moyennes industries et entreprises, et autres programmes et activités de développement régional	317 296 000	241 270 000
Contributions aux provinces de l'Atlantique en vertu du programme Infrastructures Canada	45 496 000	30 803 000
(L) Obligations contractées dans la région de l'Atlantique en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	2 000 000	5 000 000
(L) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i>	2 000 000	2 000 000
(L) Obligations contractées pour l'assurance-prêt ou crédit, conformément à la <i>Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique</i>	1 000 000	1 000 000
Total des contributions	367 792 000	280 073 000
Postes non requis		
Subvention au Fonds d'investissement de l'Atlantique	3 000 000
Total des postes non requis	3 000 000
Total	369 792 000	285 073 000

Industrie

Agence spatiale canadienne

Objectifs

Les objectifs prioritaires du Programme spatial canadien peuvent se résumer ainsi :

- le développement et la mise en application des sciences et des technologies spatiales pour satisfaire les besoins des Canadiens;
- la mise sur pied d'une industrie spatiale canadienne concurrentielle à l'échelle internationale.

Description des secteurs d'activité

Connaissance de l'espace, applications et développement industriel

L'Agence spatiale canadienne travaille avec les universités et l'industrie canadiennes en vue de contribuer au perfectionnement des connaissances spatiales, à la mise au point de nouveaux processus et de nouvelles technologies et applications, de même qu'à l'exploitation et à l'application des sciences et des technologies spatiales. Ces activités mènent à la création d'un secteur canadien axé sur les matériels et services spatiaux, orienté vers les exportations et concurrentiel à l'échelle internationale. Seule ou en collaboration avec d'autres organismes publics, l'Agence spatiale canadienne contribue au développement durable du Canada en reliant entre eux les Canadiens d'un océan à l'autre, en améliorant la gestion de notre environnement et de nos ressources naturelles et en essayant de comprendre comment les phénomènes se produisant dans l'espace peuvent influencer la vie sur Terre.

Ce secteur d'activité permet une meilleure sensibilisation des Canadiens à l'importance des technologies spatiales dans toutes les régions du pays, favorise la coopération et l'établissement de liens avec les organismes œuvrant dans le domaine spatial à travers le monde. Il englobe également toutes les initiatives permettant à l'Agence d'assumer son rôle de leader du Programme spatial canadien.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2002–2003			Total	Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire		Paiements de transfert		
	Fonctionnement	Dépenses en capital			
Connaissance de l'espace, applications et développement industriel	118 711	165 045	52 081	335 837	352 423
	118 711	165 045	52 081	335 837	352 423

Industrie
Agence spatiale canadienne

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Subventions		
<i>Connaissance de l'espace, applications et développement industriel</i>		
Subventions pour les partenariats en recherche spatiale	650 000	340 000
Subventions pour les bourses d'études en recherche spatiale	150 000	150 000
Subventions pour les bourses d'études postdoctorales	100 000	100 000
Université internationale de l'espace	175 000	175 000
Subventions dans le cadre du Programme de sensibilisation des jeunes à l'espace	50 000	50 000
Programme de recherche conjoint de l'Agence spatiale canadienne (ASC)/Réseaux de Centres d'excellence	500 000	400 000
Total des subventions	1 625 000	1 215 000
Contributions		
<i>Connaissance de l'espace, applications et développement industriel</i>		
Programme de mise en valeur des sciences spatiales	500 000	500 000
Contribution au Programme d'observation de la terre (EOP) de l'Agence spatiale européenne (ASE)	8 412 000	6 667 000
Contribution au Programme de développement de satellites environnementaux (ENVISAT) de l'ASE	5 355 000	2 300 000
Contribution au Programme de recherche de pointe sur les systèmes de télécommunications (ARTES) de l'ASE	8 087 000	5 665 000
Contribution au budget général de l'ASE	6 843 000	5 843 000
Contributions au Programme de sensibilisation des jeunes à l'espace	146 000	146 000
Contributions au Programme de démonstration des charges utiles spatiales	21 000 000	26 000 000
Contribution au Programme de mission de technologie et de relais de données (DRTM) de l'ASE	113 000	135 000
Total des contributions	50 456 000	47 256 000
Postes non requis		
Contribution à la phase définition du Programme Galileosat de l'ASE	1 500 000
Total des postes non requis	1 500 000
Total	52 081 000	49 971 000

Industrie

Commission canadienne du tourisme

Objectifs

Faire la promotion du Canada en tant que destination touristique attrayante et fournir à l'industrie touristique une information exacte et actuelle pouvant l'aider à prendre des décisions judicieuses.

Description du financement par voie de crédits

Commission canadienne du tourisme

La Commission canadienne du tourisme (CCT) est un partenariat de travail entre des entreprises et des associations de l'industrie touristique, les gouvernements provinciaux et territoriaux et le gouvernement du Canada. La CCT est habilitée à planifier, à diriger, à gérer et à mettre en œuvre des programmes destinés à développer et à promouvoir le tourisme au Canada, et est un exemple de la nouvelle approche de partenariat du gouvernement fédéral. La CCT regroupe des experts et des représentants de l'industrie venus de tous les coins du Canada pour veiller à ce que le tourisme demeure un secteur dynamique et rentable de l'économie canadienne.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002-2003	Budget principal des dépenses 2001-2002
Commission canadienne du tourisme	83 166	82 460
	83 166	82 460

Industrie

Tribunal de la concurrence

Objectifs

L'objectif du Tribunal est de tenir lieu de cour d'archives appelée à entendre et à trancher toutes les demandes formulées en application des parties VII.1 et VIII de la *Loi sur la concurrence* de façon aussi informelle et expéditive que possible, compte tenu des circonstances et de son obligation d'équité.

Description des secteurs d'activité

Tribunal de la concurrence

Au moyen des *Règles du Tribunal de la concurrence*, qui régissent sa pratique et sa procédure, le Tribunal établit les paramètres de procédure informelle et expéditive tout en conservant la souplesse voulue pour tenir compte d'une gamme étendue de variables qui ont une incidence sur le déroulement d'une affaire et sur son obligation d'équité.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003		Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Tribunal de la concurrence	1 540	1 540	1 512
	1 540	1 540	1 512

Industrie

Commission du droit d'auteur

Objectifs

Fixer des redevances qui soient justes et équitables tant pour les titulaires de droits que pour les utilisateurs d'œuvres protégées par le droit d'auteur et délivrer des licences non exclusives qui permettent d'utiliser des œuvres dont les titulaires de droits d'auteur sont introuvables.

Description des secteurs d'activité

Commission du droit d'auteur

Créée le 1^{er} février 1989, la Commission du droit d'auteur a succédé à la Commission d'appel du droit d'auteur. En vertu de la *Loi sur le droit d'auteur*, voici les responsabilités qui lui sont confiées :

- établir les tarifs pour l'exécution publique et la communication au public, par télécommunication, d'œuvres musicales et d'enregistrements sonores (articles 67 à 69);
- établir les tarifs, à l'option des sociétés de gestion visées à l'article 70.1, pour l'accomplissement de tout acte protégé mentionné aux articles 3, 15, 18 et 21 de la *Loi* (articles 70.1 à 70.191);
- fixer les redevances payables par un utilisateur à une société de gestion s'il y a mésentente sur les redevances ou sur les modalités afférentes (articles 70.2 à 70.4);
- établir les tarifs pour la retransmission de signaux éloignés de télévision et de radio ou pour la reproduction et l'exécution publique par des établissements d'enseignement, à des fins pédagogiques, d'émissions ou de commentaires d'actualité et toute autre émission de télévision et de radio (articles 71 à 76);
- établir les tarifs pour la copie pour usage privé d'œuvres musicales enregistrées (articles 79 à 88);
- se prononcer sur des demandes de licences non exclusives pour utiliser une œuvre publiée, la fixation d'une prestation, un enregistrement sonore publié ou la fixation d'un signal de communication dont le titulaire du droit d'auteur est introuvable (article 77);
- examiner, à la demande du Commissaire de la concurrence nommé au titre de la *Loi sur la concurrence*, les ententes conclues entre une société de gestion et un utilisateur et déposées auprès de la Commission lorsque le Commissaire estime que l'entente est contraire à l'intérêt public (articles 70.5 et 70.6);
- fixer l'indemnité à verser, dans certaines circonstances, à l'égard d'actes protégés à la suite de l'adhésion d'un pays à la Convention de Berne, à la Convention universelle ou à l'Accord instituant l'Organisation mondiale du commerce, mais qui ne l'étaient pas au moment où ils ont été accomplis (article 78).

Par ailleurs, le ministre de l'Industrie peut enjoindre la Commission d'entreprendre toute étude touchant ses attributions (article 66.8).

Enfin, toute partie à une entente visant l'octroi d'une licence par une société de gestion peut déposer l'entente auprès de la Commission dans les 15 jours de sa conclusion, échappant ainsi à certaines dispositions de la *Loi sur la concurrence* (article 70.5).

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003		Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Commission du droit d'auteur	2 377	2 377	1 881
	2 377	2 377	1 881

Industrie

Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Objectifs

En vertu de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*, le ministre chargé de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec doit poursuivre les objectifs suivants :

- a) promouvoir le développement économique des régions du Québec à faibles revenus et à croissance économique lente ou n'ayant pas suffisamment de possibilités d'emplois productifs;
- b) mettre l'accent sur le développement économique à long terme et sur la création d'emplois et de revenus durables;
- c) concentrer les efforts sur les petites et les moyennes entreprises et sur la valorisation de l'entrepreneuriat.

Description des secteurs d'activité

Promotion du développement économique des régions du Québec

En matière de développement économique des régions du Québec, cette activité comprend notamment :

- Conception et mise en œuvre de la politique et de la programmation du gouvernement du Canada.
- Participation à la mise en œuvre de priorités nationales sur le plan du développement économique, notamment en tant que membre du portefeuille de l'Industrie, afin d'en maximiser les retombées dans chaque région du Québec.
- Concertation d'interventions fédérales en assurant une gestion intégrée des enjeux de développement économique au Québec qui interpellent le gouvernement du Canada. Concevoir et réaliser des stratégies et plans d'action multisectoriels fédéraux pour le développement économique des régions du Québec. Concevoir également des mesures d'ajustement économique pour pouvoir adapter aux régions l'application de certaines politiques nationales.
- Établissement de relations de collaboration avec d'autres intervenants socio-économiques publics et privés, notamment les sociétés d'aide au développement des collectivités, pour mieux servir les régions et les PME québécoises.
- Représentation au sein de l'appareil gouvernemental canadien, à partir d'analyses des enjeux de développement économique afin d'optimiser l'impact des politiques et programmes nationaux sur le développement de l'économie des régions québécoises.
- Promotion des programmes et services fédéraux afin de renseigner, par l'entremise du réseau de bureaux d'affaires de l'Agence, les PME et les intervenants en développement économique sur les programmes et services des ministères et organismes fédéraux qui leur sont destinés.
- Développement de connaissances et diffusion d'information en développant et diffusant des connaissances sur les enjeux du développement économique des régions et des PME. Informer les résidents des régions du Québec sur les politiques, stratégies et initiatives du gouvernement du Canada qui ont un impact sur le développement économique des régions.
- Conception et mise en œuvre de mandats spéciaux de développement économique et de création d'emplois au Québec, au nom du gouvernement du Canada, pour répondre à des enjeux précis, souvent ponctuels, de nature économique.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2002–2003			Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgetaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Promotion du développement économique des régions du Québec	46 303	458 091	504 394	355 738
	46 303	458 091	504 394	355 738

Industrie

Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002-2003	Budget principal des dépenses 2001-2002
Subventions		
<i>Promotion du développement économique des régions du Québec</i>		
Subventions au Programme Innovation Développement de l'Entrepreneurship et Exportations (IDÉE) destiné aux petites et moyennes entreprises	300 000	300 000
Subvention à l'Administration portuaire de Québec pour l'aménagement d'un terminal de croisières et la mise en valeur de la Pointe-à-Carcy	3 280 000	10 000 000
Total des subventions	3 580 000	10 300 000
Contributions		
<i>Promotion du développement économique des régions du Québec</i>		
Contributions à la province de Québec aux termes de l'entente Travaux d'infrastructure Canada	11 277 000	9 428 000
(L) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	17 000 000	30 000 000
Contributions au Programme Innovation Développement de l'Entrepreneurship et Exportations (IDÉE) destiné aux petites et moyennes entreprises	100 174 000	53 719 000
Contributions au Programme de développement des collectivités	24 000 000	25 500 000
Fonds spécial de développement et d'adaptation économique des communautés de pêche du Québec	2 347 000	2 550 000
Contributions au Programme Initiatives régionales stratégiques	117 190 000	83 000 000
(L) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i>	14 000 000	15 000 000
Contributions au Programme canadien d'appui à l'économie gaspésienne	3 500 000	2 500 000
Contributions à la province de Québec en vertu du programme Infrastructures Canada	165 023 000	86 405 000
Total des contributions	454 511 000	308 102 000
Total	458 091 000	318 402 000

Industrie

Société d'expansion du Cap-Breton

Objectifs

Promouvoir et encourager le financement et le développement industriel de l'île du Cap-Breton et élargir la base économique de l'île.

Description du financement par voie de crédits

Société d'expansion du Cap-Breton

Les paiements serviront aux activités de la Société d'expansion du Cap-Breton afin d'accorder notamment de l'aide aux entreprises pour leur permettre de s'établir, de s'installer ou de poursuivre leur expansion dans l'île du Cap-Breton; pour entreprendre des études et l'élaboration de programmes de promotion; pour aider des organismes relativement à des services qui faciliteront l'expansion économique de l'île du Cap-Breton; et pour aider à appuyer les secteurs de l'économie qui démontrent du potentiel pour la croissance économique.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Société d'expansion du Cap-Breton		
Dépenses	35 708	37 124
Moins :		
Remboursements de prêts, intérêt et autres revenus	600	550
Total des besoins budgétaires	35 108	36 574

Industrie

Conseil national de recherches du Canada

Objectifs

Améliorer les compétences nationales et promouvoir l'investissement dans la recherche et le développement, dans l'intérêt économique et social du Canada.

Description des secteurs d'activité

Recherche et innovation technologique

Le secteur d'activité, Recherche et innovation technologique, englobe les programmes de recherche du Conseil national de recherches du Canada, ses initiatives de développement technologique, la gestion des installations scientifiques et d'ingénierie nationales ainsi que les projets de recherche et de technologie menés en collaboration avec des entreprises, des universités et des établissements publics. Ces efforts convergent tous vers des secteurs technologiques et industriels cruciaux pour l'économie canadienne où le Conseil national de recherches du Canada est appelé à jouer un rôle et à assumer des responsabilités particulières et où son action est susceptible d'avoir un effet favorable.

Soutien à l'innovation et à l'infrastructure scientifique et technologique nationale

Le secteur d'activité, Soutien à l'innovation et à l'infrastructure scientifique et technologique nationale, consolide le rôle que joue le Conseil national de recherches du Canada en tant qu'intervenant majeur dans la recherche et le développement au sein de l'infrastructure scientifique et technologique globale du Canada. Relèvent notamment de ce secteur d'activité, la diffusion d'information scientifique et technique et la prestation de services d'aide à l'innovation dans le secteur de la recherche industrielle. Le Conseil national de recherches du Canada assure aussi le fonctionnement d'installations clés dans les secteurs de l'ingénierie et de la technologie afin de prêter assistance à certains secteurs industriels particuliers.

Administration du programme

Le secteur d'activité, Administration du programme, offre toute une gamme de services de gestion et de services administratifs conçus pour appuyer le Conseil national de recherches du Canada dans ses efforts en vue d'offrir le rendement d'une organisation dynamique et entrepreneuriale qui exploite au maximum les possibilités de transfert des connaissances et de technologie.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2002–2003			Total	Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire				
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert		
Recherche et innovation technologique	258 715	62 921	46 716	368 352	357 407
Soutien à l'innovation et à l'infrastructure scientifique et technologique nationale	79 104	84 998	164 102	155 174
Administration du programme	60 305	6 278	956	67 539	64 496
	398 124	69 199	132 670	599 993	577 077

Industrie
Conseil national de recherches du Canada

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002-2003	Budget principal des dépenses 2001-2002
Subventions		
<i>Administration du programme</i>		
Affiliations internationales	956 000	956 000
Total des subventions	956 000	956 000
Contributions		
<i>Recherche et innovation technologique</i>		
Quote-part canadienne des frais de la Corporation du télescope Canada-France-Hawaï	3 268 000	3 268 000
Contribution à l'Université de l'Alberta, à l'Université de la Colombie-Britannique, à l'Université Simon Fraser et à l'Université de Victoria pour la réalisation du projet TRIUMF	41 000 000	40 000 000
Particle Physics and Astronomy Research Council du Royaume-Uni pour la réalisation du télescope James Clerk Maxwell	1 248 000	1 192 000
National Science Foundation des É.-U. pour appuyer la construction et l'exploitation des télescopes Gemini	1 200 000	1 200 000
<i>Soutien à l'innovation et à l'infrastructure scientifique et technologique nationale</i>		
Contributions à des entreprises canadiennes pour développer, adapter et exploiter des innovations technologiques	68 998 000	68 998 000
Contributions à des organismes pour fournir à l'industrie canadienne une aide à la recherche et à la technologie	16 000 000	16 000 000
Total des contributions	131 714 000	130 658 000
Postes non requis		
Contribution à l'Université de la Saskatchewan pour la construction du Centre canadien de rayonnement synchrotron	2 000 000
Total des postes non requis	2 000 000
Total	132 670 000	133 614 000

Industrie

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

Objectifs

Rehausser l'économie du pays et améliorer la qualité de vie des Canadiens par l'application des connaissances à des fins productives, soit appuyer une base de recherche fondamentale diversifiée de haute qualité dans les universités canadiennes, et favoriser et faciliter l'établissement de liens entre les universités et le secteur privé.

Description des secteurs d'activité

Appui à la recherche et à l'érudition

Subventions de recherche aux professeurs des universités canadiennes et partenariats pour appuyer la recherche fondamentale et les projets de recherche en sciences naturelles et en génie, les bourses d'études et de recherche aux étudiants et stagiaires postdoctoraux et le soutien administratif qui y est relié.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003			Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Appui à la recherche et à l'érudition	33 515	608 101	641 616	606 865
	33 515	608 101	641 616	606 865

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Subventions		
<i>Appui à la recherche et à l'érudition</i>		
Subventions et bourses	608 101 000	575 548 000
Total	608 101 000	575 548 000

Industrie

Conseil de recherches en sciences humaines

Objectifs

Appuyer la recherche et la formation de grande qualité dans des disciplines qui nous aident à mieux comprendre la nature changeante de notre société, à mieux relever les nouveaux défis auxquels nous devons faire face et à mieux profiter des occasions qui s'offrent à nous; et contribuer à la mise en valeur des avantages de la recherche en encourageant le transfert des connaissances entre les chercheurs, leurs partenaires, les responsables de l'élaboration de politiques et d'autres groupes intéressés au sein de la société canadienne.

Description des secteurs d'activité

Promouvoir et soutenir la recherche et l'érudition

Subventions de recherche à des chercheurs travaillant individuellement ou en équipe ou aux universités pour appuyer la recherche fondamentale en sciences humaines et la recherche concertée et ciblée sur des questions d'intérêt national, bourses à des diplômés effectuant des recherches postdoctorales et à des étudiants inscrits à des programmes de doctorat, bourses pour appuyer la diffusion de la recherche et le soutien administratif qui y est relié.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003			Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Promouvoir et soutenir la recherche et l'érudition	16 069	180 199	196 268	160 759
	16 069	180 199	196 268	160 759

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Subventions		
<i>Promouvoir et soutenir la recherche et l'érudition</i>		
Subventions et bourses	180 199 000	146 883 000
Total	180 199 000	146 883 000

Industrie

Conseil canadien des normes

Objectifs

Encourager une normalisation volontaire, à la fois efficiente et efficace, au Canada lorsque celle-ci ne fait l'objet d'aucune mesure législative en vue de faire progresser l'économie nationale, de contribuer au développement durable, d'améliorer la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs et du public, d'aider et de protéger les consommateurs, de faciliter le commerce intérieur et extérieur, et de développer la coopération internationale en matière de normalisation.

Description du financement par voie de crédits

Conseil canadien des normes

Paiements versés au Conseil canadien des normes pour les dépenses engagées dans le but d'atteindre ses objectifs : coordonner les activités des organismes canadiens s'occupant de l'élaboration de normes et de l'évaluation de la conformité; accréditer les organismes s'occupant de l'élaboration de normes et de l'évaluation de la conformité; entériner les Normes nationales du Canada; participer aux activités des organismes internationaux de normalisation à titre de représentant du Canada.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Conseil canadien des normes	6 904	5 402
Total des besoins budgétaires	6 904	5 402

Objectifs

Produire des renseignements et des analyses statistiques sur la structure économique et sociale et sur le fonctionnement de la société canadienne comme base pour l'élaboration, l'application et l'évaluation des politiques et programmes publics et pour la prise de décisions dans les secteurs public et privé, de même que dans l'intérêt général de tous les Canadiens; promouvoir la qualité, la cohérence et la comparabilité sur le plan international du système statistique canadien en collaborant avec d'autres ministères et organismes fédéraux ainsi qu'avec les provinces et territoires, et en se conformant aux normes et pratiques scientifiques reconnues.

Description des secteurs d'activité

Statistique économique et sociale

La composante statistique économique de ce secteur d'activité fournit de l'information et des analyses sur la gamme complète des activités économiques du Canada, tant du point de vue national qu'international, par l'entremise d'un ensemble de statistiques macroéconomiques. La classification des statistiques économiques repose en grande partie sur l'infrastructure du Système des comptes nationaux du Canada. Ce système permet de mesurer la performance actuelle et la structure de l'économie canadienne selon le genre de transaction économique et le secteur. Il fournit des renseignements à jour et structureaux sur l'économie canadienne qui servent à étayer la formulation et le rajustement de politiques économiques budgétaires, monétaires et en matière de ressources humaines, de même que la formulation et le rajustement de politiques économiques industrielles et internationales. Le Système des comptes nationaux sert également de cadre de comparaison entre des séries statistiques particulières, afin d'en mesurer la fiabilité, et d'outil d'analyse permettant de cerner des changements quant à l'importance économique de divers secteurs.

Une autre composante de ce secteur d'activité porte sur les secteurs des entreprises, du commerce et du tourisme de l'économie canadienne. Il fournit notamment une mesure de la valeur de la production, des structures de coûts, des marchandises produites et consommées, des flux et des stocks de capital fixe utilisés dans l'économie, du degré d'utilisation de la capacité, des estimations des dépenses annuelles en capital prévues pour les entreprises et les administrations publiques, ainsi qu'une mesure de la fluctuation des prix des marchandises industrielles, des dépenses en capital et de la construction.

La composante statistique des ménages de ce secteur d'activité fournit de l'information sur les caractéristiques économiques et sociales des particuliers, des familles et des ménages au Canada, ainsi que sur les principaux facteurs qui contribuent à leur bien-être. Elle comprend la mesure des revenus et des dépenses des ménages, la mesure de l'emploi, du chômage, ainsi que des coûts et des avantages qui y sont reliés, de même que la mesure du revenu du travail et des facteurs qui influent sur la disponibilité de la main-d'œuvre. Elle fournit en outre de l'information sur des sujets d'intérêt donnés relativement à la politique sociale.

La composante statistique des institutions de ce secteur d'activité fournit de l'information et des analyses portant sur les installations, les organismes et les systèmes que subventionne l'État afin de répondre aux besoins socioéconomiques et physiques des Canadiens ainsi que sur les retombées des services qu'ils offrent. Elle englobe les systèmes de justice, de soins de santé et d'éducation, de même que les institutions et les industries culturelles. L'information qu'elle fournit porte sur la nature et l'étendue de leurs services et de leurs activités, et sur les caractéristiques des Canadiens et des familles à qui ils dispensent des services de même que sur l'influence qu'ils exercent sur la société canadienne. L'organisme tente de plus en plus d'aller au-delà de l'orientation institutionnelle de cette composante et d'illustrer comment les systèmes de soins de santé, d'éducation et de justice influent sur les Canadiens.

Industrie

Statistique Canada

Statistique du recensement de la population

Ce secteur d'activité fournit des renseignements statistiques provenant du recensement quinquennal de la population. Ce dernier fournit des données repères sur la structure de la population canadienne et sur ses conditions démographiques, sociales et économiques. Il fournit les renseignements détaillés dont on a besoin sur les sous-populations et sur les petites régions géographiques, renseignements qui ne peuvent être fournis au moyen d'enquêtes par sondage. Les estimations de la taille de la population et de sa structure démographique intercensitaire ainsi que les projections démographiques s'appuient sur des données tirées du recensement.

Les chiffres de population et les estimations de la population permettent d'établir les limites des circonscriptions électorales, la distribution des paiements de transfert fédéraux et le transfert et la répartition des fonds entre les administrations régionales et municipales, les conseils scolaires et autres organismes locaux des provinces.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003			Total	Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire		Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
	Fonction- nement	Paiements de transfert			
Statistique économique et sociale	413 040	561	76 964	336 637	328 964
Statistique du recensement de la population	51 631	15 036	36 595	218 345
	464 671	561	92 000	373 232	547 309

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Contributions		
<i>Statistique économique et sociale</i>		
Contribution en vertu du Programme d'information sur la santé	561 000	561 000
Total	561 000	561 000

Industrie

Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

Objectifs

Promouvoir la diversification économique de l'Ouest du Canada de manière à permettre à cette région d'exercer une plus grande influence sur la politique nationale et la prise de décisions, d'améliorer les services à la clientèle dans l'Ouest et de favoriser la coordination fédérale-provinciale.

Description des secteurs d'activité

Diversification de l'économie de l'Ouest

Orienter plus efficacement, en étroite collaboration avec les parties intéressées de l'Ouest, les politiques, les règlements et les ressources du gouvernement fédéral afin d'en faire des mécanismes plus constructifs de croissance et de diversification de l'économie de l'Ouest.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003			Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Diversification de l'économie de l'Ouest	45 043	293 035	338 078	284 447
	45 043	293 035	338 078	284 447

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Subventions		
<i>Diversification de l'économie de l'Ouest</i>		
Subventions pour le Programme de diversification de l'Ouest	5 000 000	5 000 000
Total des subventions	5 000 000	5 000 000

Industrie
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002-2003	Budget principal des dépenses 2001-2002
Contributions		
<i>Diversification de l'économie de l'Ouest</i>		
Contributions prévues dans des programmes ou pour des projets qui favorisent ou mettent en valeur l'expansion et la diversification économiques de l'Ouest, y compris le lancement, le développement ou l'expansion d'entreprises, l'établissement de nouvelles entreprises, les activités de recherche et de développement, et la mise en valeur de l'infrastructure commerciale, et les contributions sélectives à d'autres programmes touchant le développement régional et économique dans l'Ouest	99 260 240	118 101 000
Les contributions versées au titre du Programme d'investissement en innovation et dans les communautés serviront à financer des activités qui appuient l'innovation ou aident les communautés à participer à l'économie fondée sur le savoir	10 774 760
Contributions aux petites et moyennes entreprises de l'Ouest œuvrant dans des industries stratégiques en établissant des fonds d'emprunt et d'investissement spécialisés, selon une formule commerciale, de concert avec des fournisseurs de prêt et de capital-risque des secteurs privé et public	3 800 000	7 600 000
Contributions aux provinces de l'Ouest du Canada en vertu du programme Infrastructures Canada	152 200 000	84 700 000
(L) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	12 000 000	15 000 000
(L) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i>	10 000 000	3 000 000
Total des contributions	288 035 000	228 401 000
Postes non requis		
Contributions aux provinces de l'Ouest du Canada aux termes des ententes Travaux d'infrastructure Canada	8 027 000
Total des postes non requis	8 027 000
Total	293 035 000	241 428 000

16 Justice

Ministère 16-4

Commission canadienne des droits de la personne 16-7

Tribunal canadien des droits de la personne 16-8

Commissaire à la magistrature fédérale 16-9

Cour fédérale du Canada 16-10

Commission du droit du Canada 16-11

Commissariats à l'information et à la protection de la vie
privée du Canada 16-12

Cour suprême du Canada 16-15

Cour canadienne de l'impôt 16-16

Justice

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Justice			
Ministère			
1	Dépenses de fonctionnement	325 464	308 238
5	Subventions et contributions	398 715	373 205
(L)	Ministre de la Justice – Traitement et allocation pour automobile	65	52
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	40 208	35 624
Total du Ministère		764 452	717 119
Commission canadienne des droits de la personne			
10	Dépenses du Programme	15 585	15 245
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 309	2 208
Total de l'organisme		17 894	17 453
Tribunal canadien des droits de la personne			
15	Dépenses du Programme	3 420	2 682
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	218	178
Total de l'organisme		3 638	2 860
Commissaire à la magistrature fédérale			
20	Dépenses de fonctionnement	5 169	4 322
25	Conseil canadien de la magistrature – Dépenses de fonctionnement	527	507
(L)	Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et aux enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints de juges qui décèdent pendant leur mandat	314 930	267 897
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	650	493
Total de l'organisme		321 276	273 219
Cour fédérale du Canada			
30	Dépenses du Programme	35 009	30 258
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 608	3 965
Total de l'organisme		39 617	34 223
Commission du droit du Canada			
35	Dépenses du Programme	2 915	2 870
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	161	148
Total de l'organisme		3 076	3 018

Justice

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002-2003	Budget principal des dépenses 2001-2002
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada		
<i>Programme du Commissariat à l'information du Canada</i>		
40	3 712	3 654
(L) Dépenses du Programme		
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	585	559
<i>Total du Programme</i>	4 297	4 213
<i>Programme du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada</i>		
45	9 802	9 743
(L) Dépenses du Programme		
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 352	1 307
<i>Total du Programme</i>	11 154	11 050
Total de l'organisme	15 451	15 263
Cour suprême du Canada		
50	13 310	12 994
(L) Dépenses du Programme		
(L) Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat	4 223	3 926
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 574	1 473
Total de l'organisme	19 107	18 393
Cour canadienne de l'impôt		
55	10 227	9 738
(L) Dépenses du Programme		
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 111	1 061
Total de l'organisme	11 338	10 799

Justice Ministère

Objectifs

Fournir au gouvernement du Canada ainsi qu'aux ministères et organismes fédéraux d'excellents services juridiques, superviser toutes les affaires liées à l'administration de la justice au Canada qui ne sont pas de compétence provinciale ou territoriale et proposer, dans ce contexte, des initiatives de politique et de programme afin de veiller à ce que le Canada soit une société juste et respectueuse de la loi dotée d'un système de justice accessible, efficace, efficient et équitable.

Description des secteurs d'activité

Services gouvernementaux au client

Répondre aux besoins du gouvernement du Canada, de ses ministères et de ses organismes en matière de services juridiques ou législatifs de qualité, de la manière la plus efficace et la plus rentable possible et en conformité avec la loi et la politique gouvernementale.

Droit et orientation

Garantir un système national de justice souple, équitable, efficient et accessible en gérant l'élaboration, la mise à l'essai, la promotion et la mise en œuvre de la politique de justice touchant le droit pénal et le droit de la famille et des jeunes, d'une part, et assurer une administration publique équitable, efficace et responsable en gérant le cadre juridique du gouvernement de manière à respecter le droit administratif, le droit constitutionnel, le droit international, le droit des Autochtones, les droits de la personne et le droit d'accès à l'information, d'autre part.

Administration

Veiller à la gestion stratégique efficace du programme de l'administration de la justice en établissant des cadres et des services administratifs et de gestion intégrée qui permettent la gestion interne optimale du Ministère et de ses ressources.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003			Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Services gouvernementaux au client	227 432	227 432	208 285
Droit et orientation	73 386	398 715	472 101	446 504
Administration	64 919	64 919	62 330
	365 737	398 715	764 452	717 119

Justice
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Subventions		
<i>Droit et orientation</i>		
Conférence sur l'uniformisation des lois du Canada – Subvention d'administration	18 170	18 170
Institut international de droit d'expression française (IDEF)	1 140	1 140
Programme d'accès aux études de droit pour les Autochtones	210 631	210 631
Association canadienne des chefs de police destinée au Comité sur les modifications de la loi	12 274	12 274
British Institute of International and Comparative Law	7 220	7 220
Académie de droit international de La Haye	8 620	8 620
Fondation canadienne des droits de la personne	26 600	26 600
Institut national de la magistrature	128 345	128 345
Société canadienne des sciences judiciaires	38 600	38 600
Association canadienne des juges des cours provinciales	48 771	48 771
Subventions aux particuliers, organismes canadiens ou internationaux sans but lucratif, provinces et territoires, régions ou municipalités, universités, bandes ou conseils tribaux, pour l'élaboration ou la mise en œuvre de politiques ou de programmes	300 000	300 000
Subventions accordées à des particuliers, des organismes professionnels sans but lucratif, et d'autres sociétés ou associations sans but lucratif et des établissements d'enseignement pour élaborer des politiques et des programmes ou assurer la formation sur le droit de la famille axé sur l'enfant	50 000	50 000
Subvention pour soutenir l'Initiative pour des communautés plus sûres	37 332 561	21 360 061
Subventions à l'appui du Fonds pour le renouvellement du système de justice pour les jeunes	5 511 441	8 516 253
Subventions accordées à des particuliers, des organismes professionnels sans but lucratif, et d'autres sociétés ou associations sans but lucratif et à des institutions dont les activités contribuent à l'Initiative sur les victimes d'actes criminels	500 000	500 000
Total des subventions	44 194 373	31 226 685
Contributions		
<i>Droit et orientation</i>		
Contribution aux provinces afin de contribuer aux services d'aide juridique	79 827 507	79 827 507
Contributions aux provinces et aux territoires pour soutenir des services de justice destinés aux jeunes	199 640 059	194 118 550
Programme des conseillers parajudiciaires autochtones et autres projets connexes	3 997 500	3 997 500
Contributions aux provinces et aux territoires pour le programme canadien de contrôle des armes à feu	10 390 330	10 390 330
Contributions aux particuliers, organismes canadiens ou internationaux sans but lucratif, provinces, territoires, régions ou municipalités, universités, bandes ou conseils tribaux, pour l'élaboration ou la mise en œuvre de politiques ou de programmes	2 712 297	2 774 035
Contributions en vertu du Fonds pour la stratégie relative à la justice applicable aux Autochtones	2 900 000	2 200 000
Contributions en vertu du Fonds du droit de la famille axé sur l'enfant	17 442 586	17 917 906
Contributions pour soutenir l'Initiative pour des communautés plus sûres	12 769 392	9 830 031
Contributions pour les activités à l'appui du Programme de lutte contre la violence familiale	400 000	400 000

Justice
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002-2003	Budget principal des dépenses 2001-2002
Contributions		
Contributions aux territoires pour les services d'accès à la justice (à savoir l'aide juridique, l'assistance parajudiciaire aux Autochtones et les services de vulgarisation et d'information juridiques)	3 270 456	3 270 456
Contributions à l'appui du Fonds pour le renouvellement du système de justice pour les jeunes	19 745 500	15 827 000
Contributions à l'appui de l'Initiative sur les victimes d'actes criminels	1 425 000	1 425 000
Total des contributions	354 520 627	341 978 315
Total	398 715 000	373 205 000

Justice

Commission canadienne des droits de la personne

Objectifs

Promouvoir le principe selon lequel chacun doit avoir une chance égale de participer à toutes les sphères de la vie canadienne dans la mesure où cela est compatible avec ses devoirs et ses obligations au sein de la société.

Description des secteurs d'activité

Commission canadienne des droits de la personne

La Commission vise à faire cesser et à réduire les pratiques discriminatoires en traitant les plaintes de discrimination pour des motifs de distinction illicite énoncés dans la *Loi canadienne sur les droits de la personne*; en procédant, aux termes de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, à des vérifications de l'application de la loi auprès des ministères et des organismes fédéraux et des entreprises du secteur privé assujetties à la réglementation fédérale; en faisant de la recherche et mettant en œuvre des programmes de sensibilisation publique; et en promouvant les principes des droits de la personne, et ce, en collaboration étroite avec les autres ordres de gouvernement, les employeurs, les fournisseurs de services et les organismes communautaires.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003		Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire Fonction- nement	Total	
Commission canadienne des droits de la personne	17 894	17 894	17 453
	17 894	17 894	17 453

Justice

Tribunal canadien des droits de la personne

Objectifs

Assurer l'application juste de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, en tenant des audiences équitables et efficaces.

Description des secteurs d'activité

Audiences publiques

Le secteur d'activité, Audiences publiques, examine des plaintes de discrimination et détermine s'il y a eu violation des lois. Le greffe crée le meilleur environnement possible pour que les membres du Tribunal puissent tenir des audiences à différents endroits au Canada en leur assurant le soutien administratif continu qui est nécessaire. Le greffe planifie et organise les audiences et assure aux membres l'environnement propice à leur tenue.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003		Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Audiences publiques	3 638	3 638	2 860
	3 638	3 638	2 860

Justice

Commissaire à la magistrature fédérale

Objectifs

Fournir le soutien administratif nécessaire pour aider une magistrature indépendante à s'adapter à l'ère de l'informatisation et administrer avec probité et prudence les dépenses autorisées par la Partie I de la *Loi sur les juges*.

Description des secteurs d'activité

Magistrature fédérale

Le Bureau du Commissaire à la magistrature fédérale offre divers services à la magistrature par l'intermédiaire des gammes de services suivantes : l'administration; le Conseil canadien de la magistrature; et les sommes à verser conformément à la *Loi sur les juges*.

- Administration – Cette gamme de services fournit à la magistrature fédérale des conseils sur l'interprétation de la Partie I de la *Loi sur les juges*, communique au Ministre une liste à jour des candidats approuvés au poste de juge et fournit un soutien à la magistrature dans le domaine des finances, du personnel, de l'administration, de la formation, de l'édition et de l'informatique.
- Conseil canadien de la magistrature – Cette gamme de services s'occupe de l'administration du Conseil canadien de la magistrature en conformité avec la *Loi sur les juges*.
- Sommes à verser conformément à la *Loi sur les juges* – Cette gamme de services s'occupe du paiement des traitements, des indemnités et de la pension des juges et de leurs survivants en conformité avec la *Loi sur les juges*.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003			Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Magistrature fédérale	321 551	275	321 276	273 219
	321 551	275	321 276	273 219

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Postes non requis		
<i>Magistrature fédérale</i>		
Traitements, indemnités et pensions des juges; et pensions aux conjoints et enfants des juges :		
* (L) Montants forfaitaires versés au conjoint survivant d'un juge qui décède pendant son mandat, d'une somme équivalant au sixième du traitement annuel du juge au moment de son décès	146 000
* (L) Pensions aux termes de la <i>Loi sur les juges</i> (L.R., 1985, ch. J-1)	55 479 000
Total	55 625 000

*Les montants forfaitaires et les pensions sont maintenant compris dans le cadre des frais de personnel aux termes de la loi.

Justice

Cour fédérale du Canada

Objectifs

Aider la Cour fédérale du Canada à maintenir un tribunal de droit, d'équité et d'amirauté pour améliorer l'application du droit canadien.

Description des secteurs d'activité

Services du Greffe

Le Greffe atteint cet objectif en offrant toute une gamme de services, qui se répartissent en deux secteurs de services :

- Opérations – Ce secteur de service implique le traitement de tous les documents déposés ou empruntés par les plaideurs; l'enregistrement de toutes les délibérations; la garde des dossiers et bases de données dont la Cour a besoin; la délivrance des documents juridiques pour appliquer les décisions rendues par la Cour et par diverses entités fédérales; et l'exercice de certaines fonctions quasi judiciaires.
- Services généraux – Ce secteur de service implique le soutien aux aspects opérationnels, qu'ils relèvent ou non du Greffe, des finances, de l'administration, des ressources humaines, de la sécurité, et de la gestion du traitement de l'information.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003		Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Services du Greffe	39 617	39 617	34 223
	39 617	39 617	34 223

Justice

Commission du droit du Canada

Objectifs

L'objectif de la Commission est de donner des conseils de façon indépendante sur l'amélioration, la modernisation et la réforme du droit canadien, de ses institutions et de ses procédures pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins changeants des Canadiens et de la société canadienne.

Description des secteurs d'activité

Commission du droit du Canada

La Commission du droit du Canada réalise son mandat en favorisant des recherches pertinentes qui incitent directement les Canadiens à renouveler le droit. La Commission élabore et met en œuvre des programmes de recherche qui aideront à comprendre le rôle que le droit peut et doit jouer dans la société canadienne.

La Commission utilise diverses formules pour consulter les juristes et les Canadiens en général. En plus de publier et de distribuer des rapports, la Commission utilise d'autres médias et tribunes, notamment en diffusant les résultats de ses études par des moyens électroniques, en parrainant des congrès et des colloques, en organisant des conférences de presse et des assemblées publiques.

Les résultats des recherches et des consultations de la Commission sont résumés dans des documents publics qui font connaître ses conclusions et ses propositions. Occasionnellement, celles-ci peuvent prendre la forme de recommandations présentées au Parlement.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003		Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Commission du droit du Canada	3 076	3 076	3 018
	3 076	3 076	3 018

Justice

Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada

Programme du Commissariat à l'information du Canada

Objectifs

Persuader les institutions fédérales d'adopter des pratiques en matière d'information conformes à la *Loi sur l'accès à l'information*; porter les questions d'interprétation appropriées de la *Loi sur l'accès à l'information* devant le tribunal fédéral; mener rapidement des enquêtes approfondies et équitables concernant les plaintes déposées par des particuliers contre le gouvernement; favoriser la transparence au sein de la fonction publique fédérale; s'assurer que le Parlement connaît les activités du Commissariat, la situation générale du droit d'accès et toute autre question traitée dans la Loi qui nécessite une réforme; s'assurer que des fonctions auxiliaires internes sont en place pour appuyer les décisions et la responsabilisation de la direction du programme sur l'accès à l'information.

Description des secteurs d'activité

Accès à l'information du gouvernement

Enquêter sur les plaintes, revoir les propositions visant à modifier la législation sur l'accès à l'information, répondre aux demandes écrites ou téléphoniques, examiner jusqu'à quel point la Loi n'est pas respectée, régler les plaintes ou porter les causes devant le tribunal lorsqu'elles ne sont pas réglées et finalement favoriser l'adoption de politiques propres à un gouvernement transparent dans l'ensemble du système fédéral.

Services généraux

Prestation de services de soutien administratifs tels que les finances, le personnel, la technologie de l'information et l'administration générale.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003		Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Accès à l'information du gouvernement	3 672	3 672	3 606
Services généraux	625	625	607
	4 297	4 297	4 213

Justice

Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada

Programme du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada

Objectifs

S'assurer que les droits des plaignants aux termes de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* sont respectés et que la vie privée des particuliers, relativement aux renseignements personnels les concernant, et qui sont détenus par une institution fédérale, sont protégés; inciter les institutions gouvernementales à adopter davantage de pratiques équitables en matière d'information; promouvoir l'adoption de pratiques compatibles avec les principes exposés dans le code type de l'Association canadienne de normalisation en ce qui concerne la protection des renseignements personnels; s'assurer du respect des droits des personnes qui déposent une plainte auprès du Commissariat en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*; et s'assurer que des fonctions auxiliaires internes sont en place pour appuyer les décisions et la responsabilisation de la direction du programme sur la protection de la vie privée.

Description des secteurs d'activité

Protection des renseignements personnels (secteur public fédéral)

Enquêter sur les plaintes, examiner et vérifier les résultats obtenus par le Ministère quant à la protection de la vie privée, répondre aux demandes écrites ou téléphoniques, évaluer l'incidence sur la vie privée des nouvelles technologies qui sont mises en application par les organismes d'État ou celles dont on étudie l'utilisation possible, vérifier le respect de la législation, conseiller le Parlement, les ministères et les organismes fédéraux et enquêter sur les questions qui auront une incidence sur la vie privée des Canadiens.

Protection des renseignements personnels (secteur privé)

Effectuer et promouvoir des recherches concernant les questions et les pratiques relatives à la protection des renseignements personnels; promouvoir de saines pratiques de gestion à cet égard; renseigner les clients sur leurs droits et leurs responsabilités en ce qui concerne la divulgation, la collecte et l'utilisation des renseignements obtenus; s'occuper des plaintes sur le traitement des renseignements personnels; chercher des solutions grâce à la négociation, à la médiation ou à la conciliation et, s'il y a lieu, recourir aux tribunaux; enquêter sur les pratiques d'un organisme en matière de traitement des renseignements personnels et compléter le travail des provinces qui s'efforcent de protéger les renseignements personnels divulgués dans les activités commerciales.

Services généraux

Prestation de services de soutien administratifs tels que les finances, le personnel, la technologie de l'information et l'administration générale.

Justice

Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada

Programme du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003			Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Protection des renseignements personnels (secteur public fédéral)	3 864	3 864	3 796
Protection des renseignements personnels (secteur privé)	5 470	500	5 970	5 955
Services généraux	1 320	1 320	1 299
	10 654	500	11 154	11 050

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Contributions		
<i>Protection des renseignements personnels (secteur privé)</i>		
Contributions à l'appui d'activités de recherche et de promotion liées à la protection des renseignements personnels	500 000	500 000
Total	500 000	500 000

Justice

Cour suprême du Canada

Objectifs

Fournir une cour générale d'appel pour le Canada.

Description des secteurs d'activité

Bureau du registraire

Le Bureau du registraire fournit une gamme de services à la Cour, y compris le traitement de tous les documents déposés par les parties et la préparation des affaires pour l'audition et le jugement; la publication et la diffusion des arrêts de la Cour; le maintien de la base d'information nécessaire à la Cour; la communication de renseignements sur la Cour ainsi que la tenue et la conservation des documents et archives de la Cour. Le Bureau administre également les paiements législatifs suivants : les traitements, les indemnités et les pensions des juges; les pensions aux conjoints et aux enfants des juges; et les montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003		Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Bureau du registraire	19 107	19 107	18 393
	19 107	19 107	18 393

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Postes non requis		
<i>Bureau du registraire</i>		
(L) Pensions aux termes de la <i>Loi sur les juges</i> (L.R., 1985, ch. J-1)	1 535 000
Total	1 535 000

Nota : Le versement des paiements relatifs aux pensions est maintenant compris dans le poste des frais de personnel législatifs.

Justice

Cour canadienne de l'impôt

Objectifs

L'objectif est de veiller au fonctionnement d'un tribunal indépendant et d'accès facile en vue d'assurer le règlement rapide des différends entre les justiciables et le gouvernement du Canada sur des questions découlant de l'application de la *Loi sur la Cour canadienne de l'impôt* ou de toute autre disposition législative en vertu de laquelle la Cour a compétence exclusive.

Description des secteurs d'activité

Le greffe de la Cour canadienne de l'impôt

Ce secteur d'activités offre aux Canadiens et aux Canadiennes le droit d'accès à un tribunal efficace où ils peuvent faire entendre leurs différends relatifs à l'impôt et à d'autres programmes fédéraux, comme le Régime de pensions du Canada, l'assurance-emploi et la Sécurité de la vieillesse.

Le greffe de la Cour canadienne de l'impôt fournit une gamme de services à la Cour par l'intermédiaire des secteurs de services suivants :

- Gestion des appels – Ce secteur de services fournit aux parties aux litiges des renseignements et des conseils sur les règles de pratique et de procédure de la Cour. Il offre aux juges de la Cour des services d'établissement ordonné et efficace du rôle des audiences.
- Services intégrés – Ce secteur de services fournit au greffe des services au chapitre des finances, de l'administration, de la sécurité, de la bibliothèque, des ressources humaines et des technologies de l'information. Les Services intégrés doivent être en mesure de fournir à leurs clients des services de gestion et d'administration efficaces et économiques capables de soutenir les orientations stratégiques de la Cour.
- Planification stratégique et communications – Ce secteur de services offre un soutien au greffe au chapitre de la planification stratégique, des communications, de l'information juridique, ainsi que de la rédaction et de la révision. La Direction de la planification stratégique et des communications, par la présentation de divers rapports au Parlement, veille à ce que la Cour respecte ses principaux engagements en matière de résultats envers les Canadiens et les Canadiennes. Ces résultats sont livrés au public canadien grâce à une communication efficace et efficiente de l'information au moyen de procédés technologiques d'avant-garde.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003		Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Le greffe de la Cour canadienne de l'impôt	11 338	11 338	10 799
	11 338	11 338	10 799

17 Parlement

Sénat 17-3

Chambre des communes 17-5

Bibliothèque du Parlement 17-8

Parlement

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002	
Parlement			
Sénat			
1	Dépenses du Programme	39 748	36 122
(L)	Dignitaires du Sénat et sénateurs – Traitements, allocations et autres paiements versés au président du Sénat, aux sénateurs et autres dignitaires du Sénat en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> ; contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires, et au compte de convention de retraite des parlementaires;	19 602	16 143
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 551	4 251
Total de l'organisme		63 901	56 516
Chambre des communes			
5	Dépenses du Programme	194 953	182 882
(L)	Députés – Traitements et indemnités des agents supérieurs et des députés de la Chambre des communes en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires	90 072	67 294
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	27 394	24 751
Total de l'organisme		312 419	274 927
Bibliothèque du Parlement			
10	Dépenses du Programme	22 762	20 605
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 489	3 089
Total de l'organisme		26 251	23 694

Parlement

Sénat

Objectifs

Permettre au Sénat d'exercer son rôle constitutionnel et de gérer son propre fonctionnement.

Le Sénat exerce quatre grandes fonctions : représenter les intérêts des régions, des provinces et des minorités; faire enquête sur des dossiers d'intérêt national; délibérer; légiférer.

Les sénateurs exercent ces fonctions soit individuellement par l'entremise de leurs bureaux, ou collectivement par l'intermédiaire des délibérations à la Chambre et aux comités du Sénat. L'administration du Sénat assure les services de soutien nécessaires aux sénateurs pour exécuter leurs fonctions parlementaires.

Description des secteurs d'activité

Sénateurs et bureaux des sénateurs

Prestation aux sénateurs des services prévus par la loi, comme l'autorisent la *Loi sur le Parlement du Canada* et la *Loi sur les allocations de retraite des membres du Parlement*. Les dépenses de fonctionnement des bureaux des sénateurs sont payées conformément aux politiques et aux lignes directrices établies.

Les dépenses comprises dans ces deux catégories sont les suivantes : indemnités de session et de fonction des sénateurs, et cotisations aux régimes de retraite; allocations de retraite; frais de déplacement et de communication; dépenses de recherche et de bureau des sénateurs, y compris les dépenses de personnel et le coût du matériel et des services nécessaires au fonctionnement de leurs bureaux respectifs; fonds de recherche pour les caucus.

Fonctionnement de la Chambre

Prestation du soutien et des services nécessaires aux sénateurs pour leur travail à la Chambre du Sénat, c'est-à-dire délibérer et approuver des projets de loi, présenter des pétitions, discuter des rapports des comités et participer à des cérémonies. Ces fonctions sont exercées conformément au Règlement du Sénat, à la procédure parlementaire, aux règles de préséance et aux décisions du Président.

Les dépenses liées à ce secteur d'activité sont les suivantes : rémunération additionnelle des hauts fonctionnaires du Sénat; dépenses de personnel et dépenses relatives au fonctionnement des bureaux des hauts fonctionnaires du Sénat; traitements et autres dépenses de fonctionnement relatives au greffier du Sénat, au sous-greffier, au légiste et au huissier du bâton noir; journaux, compte rendu des débats et publications dans les deux langues officielles; programme des pages du Sénat; échanges parlementaires.

Comités et associations

Soutien aux sénateurs qui font partie de comités permanents, de comités spéciaux et de comités mixtes. Les comités sont chargés d'étudier à fond les projets de loi et d'approuver des projets de loi modificatifs en se fondant sur les témoignages d'experts et sur les conseils juridiques d'experts en droit. Ils examinent des sujets d'intérêt public, font des recommandations et étudient les propositions de dépenses du gouvernement.

Les sénateurs participent aussi aux activités des associations parlementaires et des groupes d'amitié. Ils représentent le Canada dans des forums internationaux où l'on discute de dossiers importants pour la population canadienne.

Les dépenses liées à ce secteur d'activité sont les suivantes : comités et associations parlementaires; compte rendu des débats et service de publication; télédiffusion des délibérations des comités.

Soutien administratif

Soutien nécessaire à la prestation efficace, efficiente et économique des programmes décrits sous les trois autres rubriques de fonctions du Sénat. Fourniture des locaux et de l'équipement, des outils, de l'information, du matériel et des services, et des conseils spécialisés sur tous les aspects des activités.

Parlement
Sénat

Les dépenses comprises dans ce secteur d'activité sont les suivantes : services financiers et gestion du matériel; ressources humaines; services de sécurité; services de communication et d'information; gestion de la technologie de l'information; aménagement et entretien des locaux; services de poste, de messagerie et d'imprimerie; réparations, métiers et transports.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003			Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Sénateurs et bureaux des sénateurs	32 469	167	32 636	28 932
Fonctionnement de la Chambre	4 561	4 561	4 315
Comités et associations	7 382	290	7 672	7 286
Soutien administratif	19 032	19 032	15 983
	63 444	457	63 901	56 516

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Subventions		
<i>Sénateurs et bureaux des sénateurs</i>		
(L) Pensions aux sénateurs à la retraite (L.R., 1985 ch. M-5)	167 000	167 000
Total des subventions	167 000	167 000
Contributions		
<i>Comités et associations</i>		
Contributions aux associations parlementaires	289 600	289 600
Total des contributions	289 600	289 600
Total	456 600	456 600

Parlement

Chambre des communes

Objectifs

L'administration de la Chambre des communes soutient les activités que les députés exercent individuellement et collectivement à titre de représentants de 301 circonscriptions, à la Chambre, en comité et en caucus.

Description des secteurs d'activité

Circonscription

Il s'agit ici des ressources servant à appuyer le rôle des représentants élus de 301 circonscriptions. À ce titre, les députés s'acquittent de leurs responsabilités de la même manière qu'ils le feraient pour l'exploitation de 301 petites entreprises. Ils reçoivent des services et du soutien conformément à la *Loi sur le Parlement du Canada*, aux règlements du Bureau de régie interne, au Règlement de la Chambre et aux décisions du Président. Les autres services qui soutiennent le travail des députés dans les circonscriptions sont également fournis conformément aux lignes directrices et aux normes établies par le Bureau. Les coûts sont répartis de la façon suivante :

- Traitements et allocations des députés, y compris la contribution au régime de pension des députés;
- Budget des bureaux des députés, y compris la rémunération du personnel, les dépenses de bureau et les déplacements dans la circonscription;
- Communication avec les commettants, y compris les frais de déplacement et de communications;
- Biens et services fournis par la Chambre;
- Autres frais relatifs au personnel;
- Coûts d'administration de l'institution attribuables au soutien de cette activité.

Chambre

Il s'agit ici des ressources servant à appuyer le rôle des représentants élus de la Chambre où ils exercent un droit de vote à titre de députés ou de membres du comité plénier. À la Chambre, les députés doivent se conformer au Règlement de la Chambre, à la procédure parlementaire, à la jurisprudence et aux décisions du Président qui sont sans appel. Dans l'exercice de ces fonctions, les députés ont besoin de toute une gamme de services, dont les suivants :

- Service des comptes rendus des débats, Service de l'index et des références, Service des publications;
- Services de sécurité;
- Services postaux, de distribution et de messagerie;
- Télédiffusion parlementaire;
- Services d'entretien;
- Services de l'expansion du commerce et de transport;
- Recherche et échanges parlementaires;
- Programme des pages;
- Journaux;
- Coûts administratifs de l'institution pour l'appui à ce secteur d'activité.

Comité

Ce secteur d'activité assure le financement des activités exercées par les députés au sein des comités permanents, des comités spéciaux ou mixtes et du Bureau de régie interne. Ce rôle est essentiel, car la Chambre des communes confie à ses comités l'étude approfondie de projets de loi ainsi que l'examen minutieux des programmes et politiques du gouvernement. Les députés font également partie d'associations parlementaires et de groupes d'amitié et se joignent à des délégations qui participent à des échanges parlementaires. Des conseils professionnels leur sont proposés sur des questions de fond qui touchent le travail de ces associations et les échanges, et des juristes leur prodiguent des avis et conseils concernant la formulation d'amendements aux projets de loi du gouvernement. Voici la liste des services soutenant ce secteur d'activité :

- Comités et associations parlementaires;
- Recherche et échanges parlementaires;
- Service des comptes rendus des comités, Service de l'index et des références, Service des publications;
- Télédiffusion parlementaire;
- Coûts administratifs de l'institution pour l'appui à ce secteur d'activité.

Parlement

Chambre des communes

Caucus

La Chambre soutient les députés dans leurs rencontres avec divers groupes ainsi que dans leurs relations avec les membres de leur caucus. Ce domaine englobe le soutien offert aux bureaux de recherches des partis et aux agents supérieurs de la Chambre (président, vice-président, leaders à la Chambre, whips et leurs adjoints respectifs). Le statut de chaque député est conféré par la Constitution et la *Loi sur le Parlement du Canada*. Les règlements du Bureau de régie interne définissent avec plus de précision la latitude laissée aux députés dans divers domaines. Les composantes de ce secteur d'activité sont les suivantes :

- Rémunération additionnelle des agents supérieurs de la Chambre;
- Budget des bureaux de recherches, des chefs de parti et des autres bureaux des agents supérieurs de la Chambre, y compris les frais de personnel et les frais de fonctionnement;
- Autres frais relatifs au personnel;
- Coûts administratifs de l'institution pour l'appui à ce secteur d'activité.

Institution

Ce secteur d'activité fournit les ressources pour le personnel administratif de la Chambre des communes. Les employés de la Chambre sont chargés de fournir des services aux députés élus pour une législature et, de plus, sont en permanence au service de la Chambre en tant qu'institution. Le Programme d'orientation destiné aux nouveaux députés permet de faire connaître aux nouveaux venus les règlements administratifs du Bureau de régie interne, les politiques administratives ainsi que les règles de procédure et les précédents établis par les législatures antérieures et qui serviront d'appui aux législatures futures. Le personnel de la Chambre s'efforce de toujours bien représenter l'institution et de soutenir le travail des députés dans leur rôle de représentants des 301 circonscriptions, à la Chambre, en comité et en caucus. Les fonds sont affectés à ce qui suit :

- Politique et gestion (Bureaux du greffier, du greffier adjoint, du sous-greffier et du sergent d'armes);
- Services financiers;
- Ressources humaines;
- Services de l'information;
- Services de sécurité;
- Tribune de la presse canadienne;
- Services des immeubles;
- Services de logistique;
- Services des télécommunications;
- Services postaux, de distribution et de messagerie;
- Coûts administratifs pour l'appui à ce secteur d'activité.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2002–2003			Total	Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire		Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
	Fonction- nement	Paiements de transfert			
Circonscription	201 783	13	201 770	170 346
Chambre	14 063	127	13 936	17 594
Comité	21 568	807	116	22 259	19 795
Caucus	24 780	396	24 384	22 920
Institution	50 500	430	50 070	44 272
	312 694	807	1 082	312 419	274 927

Parlement
Chambre des communes

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Contributions		
<i>Comité</i>		
Contributions aux associations parlementaires et de procédure	807 300	787 900
Total	807 300	787 900

Parlement

Bibliothèque du Parlement

Objectifs

Offrir au Parlement, en temps opportun, des services complets et fiables d'information, de documentation, de recherche et d'analyse, ainsi que des collections riches et pertinentes pour appuyer les fonctions de législation et de représentation, et fournir au public de l'information sur le Parlement du Canada.

Description des secteurs d'activité

Services aux parlementaires

En tant que clients principaux de la Bibliothèque, les parlementaires et les membres de leur personnel se voient offrir une vaste gamme de services et de produits pour leur travail individuel ou collectif en Chambre, en comité et dans les circonscriptions ou les régions. Les services de recherche et d'analyse sont offerts exclusivement aux parlementaires.

Services aux clients autorisés

Les autres clients autorisés se voient offrir des services d'information et de référence personnalisés et une aide de nature variée, conforme aux lignes directrices relatives au niveau de service. Comme elle le fait pour les parlementaires, la Bibliothèque doit continuellement revoir les services et les produits offerts à ces clients afin de satisfaire à leurs besoins changeants.

Mettre des collections à la disposition du Parlement

La Bibliothèque veille à l'enrichissement et au maintien de ses collections grâce à une acquisition judicieuse et au catalogage attentif des livres et des documents, ainsi qu'à l'analyse des nouveaux médias en vue de leur inclusion possible. Par la préservation des collections historiques, la Bibliothèque fait en sorte que le patrimoine culturel et politique du Canada demeure accessible aux générations actuelles et futures.

Services au public

La Bibliothèque du Parlement fournit un large éventail de services et de programmes au public, dont des visites guidées, des programmes d'animation théâtrale, un centre téléphonique de renseignements, le Forum des enseignantes et des enseignants sur la démocratie parlementaire canadienne et une boutique de souvenirs.

Services liés à l'infrastructure

Une vaste gamme de services de soutien permet à la Bibliothèque de fonctionner efficacement et d'atteindre ses objectifs.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003			Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Services aux parlementaires	12 472	12 472	10 514
Services aux clients autorisés	1 343	1 343	1 326
Mettre des collections à la disposition du Parlement	4 030	4 030	3 973
Services au public	2 009	203	1 806	1 775
Services liés à l'infrastructure	6 600	6 600	6 106
	26 454	203	26 251	23 694

18 Patrimoine canadien

Ministère 18-5
Conseil des Arts du Canada 18-9
Société Radio-Canada 18-10
Société de développement de l'industrie
cinématographique canadienne 18-12
Musée canadien des civilisations 18-13
Musée canadien de la nature 18-14
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications
canadiennes 18-15
Archives nationales du Canada 18-16
Société du Centre national des Arts 18-18
Commission des champs de bataille nationaux 18-20
Commission de la capitale nationale 18-21
Office national du film 18-22
Musée des beaux-arts du Canada 18-24
Bibliothèque nationale 18-25
Musée national des sciences et de la technologie 18-27
Agence Parcs Canada 18-28
Commission de la fonction publique 18-30
Condition féminine – Bureau de la
coordonnatrice 18-33

Patrimoine canadien

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Patrimoine canadien			
Ministère			
1	Dépenses de fonctionnement	179 161	147 034
5	Subventions et contributions	838 453	787 191
(L)	Traitements des lieutenants-gouverneurs	930	930
(L)	Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs</i>	550	550
(L)	Prestations de retraite supplémentaires – Lieutenants-gouverneurs précédents	182	182
(L)	Ministère du Patrimoine canadien – Traitement et allocation pour automobile	65	52
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	17 960	16 232
Total du budgétaire		1 037 301	952 171
L10	Prêts à des établissements et à des administrations en vertu de la <i>Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels</i>	10	10
Total du Ministère		1 037 311	952 181
Conseil des Arts du Canada			
15	Paiements au Conseil des Arts du Canada	149 710	124 236
Total de l'organisme		149 710	124 236
Société Radio-Canada			
20	Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses de fonctionnement	916 410	795 664
25	Paiements à la Société Radio-Canada pour le fonds de roulement	4 000	4 000
30	Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses en capital	99 818	123 311
Total de l'organisme		1 020 228	922 975
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne			
35	Paiements à la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	137 104	125 532
Total de l'organisme		137 104	125 532
Musée canadien des civilisations			
40	Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	76 221	49 745
Total de l'organisme		76 221	49 745
Musée canadien de la nature			
45	Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	25 359	23 691
Total de l'organisme		25 359	23 691
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes			
50	Dépenses du Programme	2 498	3 537
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 169	4 908
Total de l'organisme		7 667	8 445

Patrimoine canadien

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Archives nationales du Canada			
55	Dépenses du Programme	46 819	45 121
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 946	5 713
Total de l'organisme		52 765	50 834
Société du Centre national des Arts			
60	Paiements à la Société du Centre national des Arts	24 828	23 930
Total de l'organisme		24 828	23 930
Commission des champs de bataille nationaux			
65	Dépenses du Programme	6 140	6 798
(L)	Dépenses aux termes du paragraphe 29.1 (1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	1 200	900
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	367	326
Total de l'organisme		7 707	8 024
Commission de la capitale nationale			
70	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement	48 843	44 949
75	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital	56 376	25 671
80	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les subventions et contributions	13 740	14 090
Total de l'organisme		118 959	84 710
Office national du film			
85	Fonds renouvelable de l'Office national du film – Déficit de fonctionnement	60 783	60 221
(L)	Fonds renouvelable de l'Office national du film	375	375
Total de l'organisme		61 158	60 596
Musée des beaux-arts du Canada			
90	Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	35 455	33 188
95	Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection	3 000	3 000
Total de l'organisme		38 455	36 188
Bibliothèque nationale			
100	Dépenses du Programme	32 497	32 208
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 161	3 961
Total de l'organisme		36 658	36 169
Musée national des sciences et de la technologie			
105	Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	24 833	22 884
Total de l'organisme		24 833	22 884

Patrimoine canadien

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Agence Parcs Canada		
110 Dépenses du Programme	287 649	266 891
115 Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques	3 000	6 500
(L) Dépenses qui équivalent aux recettes résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 20 de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i>	72 158	63 500
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés Postes non requis	34 083	32 438
– Fonds renouvelable des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada	(1 754)
– Fonds renouvelable des périmètres urbains de l'Agence Parcs Canada	416
Total de l'organisme	396 890	367 991
Commission de la fonction publique		
120 Dépenses du Programme	107 024	97 176
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	15 597	14 041
(L) Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel	350
Total de l'organisme	122 971	111 217
Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice		
125 Dépenses de fonctionnement	10 947	10 101
130 Subventions	10 750	10 000
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 266	1 141
Total de l'organisme	22 963	21 242

Patrimoine canadien

Ministère

Objectifs

Bâtir une société forte où les Canadiens et les Canadiennes expriment leurs valeurs, participent et sont fiers de leur patrimoine.

Description des secteurs d'activité

Développement culturel et patrimoine

Développement culturel et patrimoine aide à créer un environnement où le patrimoine du Canada est préservé et rendu accessible, où l'expression artistique peut s'épanouir, où les marchés culturels peuvent se développer, assurant ainsi la disponibilité et l'accessibilité des arts, du patrimoine, et des produits et services de la radiodiffusion. Il y parvient grâce à une combinaison d'activités et de programmes variés, grâce aussi à des instruments et des institutions, notamment, des accords internationaux, des organismes culturels, des organismes de services spéciaux, des lois et des règlements.

Identité canadienne

Les Canadiens et les Canadiennes partagent une identité fondée sur des valeurs et des caractéristiques communes. Forts de la diversité de leurs langues, de leur patrimoine culturel, de leur origine ethnique et de leurs liens régionaux, ils ont une vision du Canada où chacun aide à bâtir une société fière et unie.

Identité canadienne favorise la connaissance et l'appréciation des institutions et des réalisations canadiennes, des symboles et des valeurs qu'ils représentent, de la dualité linguistique, du caractère multiculturel du Canada et de la contribution des Autochtones. Il favorise la participation des citoyens et le bénévolat, la justice sociale, la compréhension réciproque, les droits de la personne, l'apprentissage des deux langues officielles, l'excellence dans le sport et la reconnaissance des athlètes et la commémoration d'événements nationaux comme moyens de participer à l'édification d'un Canada fier et fort de son patrimoine.

Gestion intégrée

La Gestion intégrée fournit des avis, des services et des produits stratégiques associés à la planification stratégique et à la coordination des politiques; à la gestion financière; à la gestion des ressources humaines; à la gestion de l'information; aux communications et aux affaires publiques; aux examens ministériels; au soutien administratif et au soutien de l'exécution régionale des programmes. En outre, elle fait la promotion des activités de Patrimoine canadien grâce à la coordination avec les organismes du portefeuille, à des échanges actifs avec les organismes centraux, d'autres ministères fédéraux, les provinces, les territoires et la communauté internationale. Elle coordonne aussi la participation du Canada aux expositions internationales.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2002–2003					Total	Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire			Non-budgétaire			
	Fonctionnement	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total	Prêts, dotations en capital et avances		
Développement culturel et patrimoine	87 815	386 038	4 493	469 360	10	469 370	357 081
Identité canadienne	50 322	453 147	503 469	503 469	536 744
Gestion intégrée	64 472	64 472	64 472	58 356
	202 609	839 185	4 493	1 037 301	10	1 037 311	952 181

Patrimoine canadien
Ministère

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Subventions		
<i>Développement culturel et patrimoine</i>		
Subventions à des musées à but non lucratif ainsi qu'à des associations muséales nationales et internationales et à des institutions du patrimoine pour améliorer l'accès au patrimoine canadien :		
Subventions à des établissements et à des administrations publiques sis au Canada conformément à l'article 35 de la <i>Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels</i>	1 163 680	1 163 680
Subventions aux musées et autres organisations du Canada aux fins de leur fonctionnement, de projets spéciaux, de la formation, d'enregistrement, de l'achat de matériel et de la construction d'installations	8 400 000	8 400 000
Subventions aux éditeurs canadiens de périodiques admissibles servant à assumer une partie des coûts postaux	46 400 000	46 400 000
Subventions aux Fonds de stabilisation	6 716 726
Subventions aux organisations artistiques pour des fins de dotation	13 203 995
<i>Identité canadienne</i>		
Subventions à des organismes représentant les communautés minoritaires de langue officielle, aux administrations publiques non fédérales et à d'autres organismes pour favoriser l'usage, l'acquisition et la promotion des langues officielles	46 083 842	46 083 842
Subventions à des organismes à but non lucratif, à des institutions canadiennes, à des particuliers, aux secteurs public et privé et aux autres niveaux de gouvernement pour favoriser la participation à la société canadienne et célébrer la Fête du Canada	2 109 880	7 666 800
Subventions à des organismes à but non lucratif, à des universités, à des institutions et à des particuliers pour promouvoir le multiculturalisme	14 383 224	15 983 224
Subventions au Programme d'aide aux athlètes	16 000 000	14 650 000
Subventions aux lieutenants-gouverneurs de chaque province du Canada à titre d'indemnité de voyage et d'accueil pour les frais engagés dans l'exercice de leurs fonctions dans leur capitale provinciale :		
Terre-Neuve	21 950	28 800
Île-du-Prince-Édouard	14 999	19 680
Nouvelle-Écosse	16 158	21 200
Nouveau-Brunswick	16 158	21 200
Québec	21 950	28 800
Ontario	21 950	28 800
Manitoba	19 055	25 000
Saskatchewan	19 055	25 000
Alberta	19 055	25 000
Colombie-Britannique	21 950	28 800
Subventions à des centres d'amitié autochtones, à des associations représentant expressément les centres d'amitié autochtones, à des associations autochtones, à des groupes de femmes autochtones, à des groupes autochtones œuvrant à l'échelon local, à des sociétés de communications autochtones	5 701 560	5 701 560
(L) Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs</i>	550 000	550 000
(L) Prestations de retraite supplémentaires – Lieutenants-gouverneurs précédents	182 000	182 000
Total des subventions	161 087 187	147 033 386

Patrimoine canadien
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002-2003	Budget principal des dépenses 2001-2002
Contributions		
<i>Développement culturel et patrimoine</i>		
Contributions à des musées à but non lucratif ainsi qu'à des associations muséales nationales et internationales de même qu'à des institutions du patrimoine pour améliorer l'accès au patrimoine canadien :		
Contributions aux musées canadiens pour appuyer leurs activités destinées au public	2 442 350	2 442 350
Contribution à l'Association des musées canadiens	314 250	314 250
Contribution en vertu des modalités de l'entente Canada-France dans le domaine des musées	200 000	200 000
Contributions à des organismes culturels à but non lucratif et à des institutions dans le but d'améliorer les infrastructures culturelles et d'appuyer le développement culturel :		
Contributions à des institutions et organismes culturels canadiens sans but lucratif pour les arts et la technologie, l'amélioration de la gestion, l'achat de matériel technologique de communications	8 250 000	9 854 278
Contribution à la fiducie des Édifices des Pères de la Confédération, Charlottetown (Î.-P.-É.)	1 205 000	1 205 000
Contributions pour appuyer les organismes de publication, d'enregistrement sonore et de multimédia afin d'améliorer leur développement et leur distribution :		
Contributions au Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition	31 643 742	31 643 742
Contributions au Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore	3 900 000	3 900 000
Contributions à l'industrie canadienne de l'édition de magazines	45 000 000	45 000 000
Contributions au Fonds d'investissement en multimédia	5 750 000	5 750 000
Contributions pour la création de fonds de réserve pour pertes sur prêts pour appuyer les industries culturelles	1 250 000	1 250 000
Contributions à l'appui de la distribution de la radiodiffusion	4 600 000	11 900 000
Contributions à l'appui de la Politique cinématographique canadienne	1 950 000	1 950 000
Contributions à l'appui du Programme national de formation dans le secteur du film et de la vidéo	2 800 000	2 800 000
Contributions à l'appui du service international offert par la SRC au moyen de Radio Canada International	15 520 000	15 520 000
Contributions aux organismes de service nationaux dans les domaines des arts, de la culture, du film, de la vidéo et de l'enregistrement sonore en vue d'appuyer leurs services et des projets spéciaux	390 000	390 000
Contributions au Programme national de formation dans le secteur des arts	10 709 000	10 709 000
Contributions à la Stratégie de contenu culturel canadien sur Internet	13 400 000	8 750 000
Contributions pour le programme Culture canadienne en direct	1 000 000
Contributions à l'appui du Programme de recherche appliquée en nouveaux médias	1 000 000
Contributions pour les routes commerciales : Programme canadien des débouchés commerciaux	2 000 000
Contributions pour le programme Présentation des arts Canada	17 707 278
Contributions à l'appui d'Espaces culturels Canada	28 301 000
Contributions aux organismes des arts et du patrimoine pour des projets de mise en valeur du potentiel	7 495 155

Patrimoine canadien
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Contributions aux collectivités culturelles canadiennes	3 775 624
Contributions au Fonds canadien de télévision	99 550 000	99 550 000
<i>Identité canadienne</i>		
Contributions à l'égard de programmes relatifs à l'emploi des langues officielles dans des domaines de compétence provinciale et territoriale, y compris les programmes de bourses pour les cours d'été de langue seconde et les programmes d'aide aux écoles indépendantes et aux associations d'écoles indépendantes	217 841 716	217 841 716
Contributions à des organismes représentant les communautés minoritaires de langue officielle, à des administrations publiques non fédérales et à d'autres organismes pour favoriser l'usage, l'acquisition et la promotion des langues officielles	15 637 320	13 837 320
Contributions à des organismes à but non lucratif, à des institutions canadiennes, à des particuliers, aux secteurs privé et public et aux autres niveaux de gouvernement dans le but de favoriser la participation à la société canadienne	13 504 212	13 642 500
Contributions à l'appui du programme Information et recherche sur le Canada	4 000 000
Contributions à des organismes à but non lucratif, à des universités, à des institutions et à des particuliers afin de promouvoir le multiculturalisme	186 640	186 640
Contributions à l'appui du programme des Partenariats communautaires	443 800
Contributions à des associations autochtones, à des groupes de femmes autochtones, à des groupes autochtones œuvrant à l'échelon local, à des sociétés de communications autochtones, à des centres d'amitié autochtones et à des associations représentant expressément des centres d'amitié autochtones	50 003 386	57 423 386
Contributions à l'appui de l'initiative Échanges Canada	11 712 120	9 700 000
Contributions pour le programme d'appui aux organismes nationaux de sport	43 650 000	44 665 000
Contributions pour le programme d'accueil des Jeux	10 965 000	30 465 000
Total des contributions	678 097 593	640 890 182
Total	839 184 780	787 923 568

Patrimoine canadien

Conseil des Arts du Canada

Objectifs

Encourager et promouvoir l'étude et la production d'œuvres d'art et leur appréciation et coordonner les activités de l'UNESCO au Canada et la participation du Canada aux programmes de l'UNESCO à l'étranger.

Description du financement par voie de crédits

Aide aux arts

L'aide aux arts comprend :

- Des subventions aux artistes professionnels à titre individuel (des artistes au début ou au milieu de leur carrière et des artistes établis) pour la création, la production, la diffusion, les voyages et les projets spéciaux;
- Des subventions d'exploitation ou de projet à des organisations vouées aux arts;
- De l'aide aux concepteurs de projets afin que ces projets atteignent de nouveaux publics au pays et à l'étranger;
- Des prix et des bourses de recherche dans les arts et en sciences humaines, sociales et naturelles;
- L'administration des paiements versés aux auteurs en vertu du Programme du droit du prêt public;
- Des activités de recherche, de diffusion et de promotion pour sensibiliser davantage le public aux arts.

Commission canadienne pour l'UNESCO

Coordination des activités de l'UNESCO au Canada et de la participation du Canada aux activités de l'UNESCO à l'étranger; aide au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international concernant les politiques, les programmes et les activités de l'UNESCO.

Administration

Services ordinaires et spéciaux, et services de soutien nécessaires, y compris la gestion du portefeuille d'investissement et des comptes du Conseil.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Aide aux arts	139 101	118 353
Commission canadienne pour l'UNESCO	1 850	1 800
Administration	20 959	16 283
Total partiel	161 910	136 436
Moins :		
Intérêts et dividendes sur placements	12 000	12 000
Annulation de subventions autorisées au cours d'années antérieures et remboursements	200	200
Total partiel	12 200	12 200
Total des besoins budgétaires	149 710	124 236

Patrimoine canadien

Société Radio-Canada

Objectifs

Exploiter un service national de radio et de télévision dont le contenu et le caractère sont principalement canadiens et l'offrir, dans les deux langues officielles, à tous les Canadiens.

Description du financement par voie de crédits

Les principaux secteurs d'activité de la Société pour la réalisation de ses objectifs sont décrits ci-dessous.

Coûts des services de télévision et de radio

Ce secteur d'activité englobe tous les principaux services de diffusion, radio ou télévision, en français ou en anglais, à l'échelon national, régional ou local. Ce secteur comprend :

- la planification de chaque émission et des grilles de diffusion;
- l'acquisition d'émissions auprès d'autres organismes ou entreprises de production;
- la production d'émissions à l'interne;
- les services autofinancés ou exécutés à contrat, comme Radio Canada International, Galaxie, CBC Newsworld et le Réseau de l'information;
- les services de gestion opérationnelle offerts aux divers centres de production et de transmission, comme la supervision des émissions, la recherche en programmation, l'ingénierie, les ressources humaines, les services financiers et administratifs et la gestion locale;
- les activités de vente et de marketing dont font l'objet les émissions et les messages publicitaires de la Société, y compris les commissions versées aux représentants et les frais liés à la vente des émissions.

Transmission, distribution et collecte

Distribution, dans la mesure du possible, du service national de radiodiffusion dans toutes les parties du pays au moyen des installations de la Société ou d'installations privées. La distribution peut s'effectuer par satellite, par ondes ultracourtes et par ligne terrestre. Ce secteur d'activité comprend également la distribution du signal à chaque récepteur de radio et de télévision au moyen des émetteurs de la Société, par l'entremise de stations affiliées du secteur privé payées pour diffuser les émissions de Radio-Canada, ou par l'entremise d'installations qui permettent de différer ou de devancer la diffusion des émissions, selon les fuseaux horaires qui découpent le pays.

Administration nationale

Fonctions dont la Société doit s'acquitter sur une base nationale, notamment la haute direction, la formulation des politiques et des normes, la planification stratégique et les relations externes.

Amortissement des immobilisations

Ce poste représente le montant annuel comptabilisé pour l'amortissement des immobilisations de la Société. Le calcul de l'amortissement repose sur la méthode linéaire en vertu de laquelle les sommes amorties sont fonction de la durée de vie utile des immobilisations.

Ce poste ne nécessite pas de fonds d'exploitation, puisque la Société reçoit un financement distinct pour ses dépenses en immobilisations. Cependant, l'amortissement des immobilisations est déclaré séparément, strictement à des fins comptables, comme l'exigent les principes comptables généralement reconnus (PCGR). Par conséquent, cette dépense est comprise dans les « postes ne nécessitant pas des fonds d'exploitation courants » et elle est déduite au moment où l'on détermine le total des besoins d'exploitation de la Société pour l'exercice, en fonction du financement gouvernemental.

Recettes

Comprend les recettes publicitaires, les ventes d'émissions, les recettes diverses et les recettes des services spécialisés (CBC Newsworld, le Réseau de l'information, Radio Canada International et Galaxie).

Patrimoine canadien
Société Radio-Canada

Activités d'immobilisations

Représente les dépenses en immobilisations pour le remplacement de l'équipement désuet ou usé, pour les améliorations essentielles au maintien de l'équipement existant afin d'assurer l'efficacité des opérations et pour les autres projets qui permettront de réduire les coûts d'exploitation.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002-2003	Budget principal des dépenses 2001-2002
Coûts des services de télévision et de radio	1 237 297	1 184 655
Transmission, distribution et collecte	75 138	74 994
Administration nationale	16 208	16 097
Amortissement des immobilisations	152 295	156 982
Total partiel	1 480 938	1 432 728
Moins :		
Postes ne nécessitant pas des fonds d'exploitation courants	109 450	108 366
Total partiel	1 371 488	1 324 362
Moins :		
Recettes	455 078	528 698
Total des dépenses d'exploitation	916 410	795 664
Fonds de roulement	4 000	4 000
Activités d'immobilisations	99 818	123 311
Total des besoins budgétaires	1 020 228	922 975

Nota : Le Budget principal des dépenses 2001-2002 a été modifié de façon à tenir compte de l'adoption de la nouvelle norme de l'ICCA concernant les futurs avantages sociaux des employés.

Patrimoine canadien

Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne

Objectifs

Favoriser et encourager le développement des industries du long métrage et de la télévision au Canada.

Description du financement par voie de crédits

Administration

Dépenses et traitement des membres, de la direction, du personnel, des conseillers techniques et professionnels; coût des services de soutien nécessaires à l'évaluation, au choix et à la gestion des projets à encourager.

Fonds canadien de télévision

Aide financière pour la production d'émissions télévisées en vertu de la politique nationale de la radiotélédiffusion.

Fonds du long métrage du Canada

Aide financière pour la production, le développement, la distribution et la promotion de l'industrie canadienne du cinéma en vertu de la politique canadienne du long métrage.

Soutien au développement professionnel et activités complémentaires

Aide financière pour le développement industriel et professionnel et la promotion de l'industrie audiovisuelle canadienne.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002-2003	Budget principal des dépenses 2001-2002
Administration	14 028	13 956
Fonds canadien de télévision	47 638	47 638
Fonds du long métrage du Canada	90 650	79 150
Soutien au développement professionnel et activités complémentaires	10 488	10 488
Total partiel	162 804	151 232
Moins :		
Recettes prévues	25 700	25 700
Total des besoins budgétaires	137 104	125 532

Patrimoine canadien

Musée canadien des civilisations

Objectifs

Accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt, le respect et la compréhension critique de même que la connaissance et le degré d'appréciation par tous des réalisations culturelles et des comportements de l'humanité, par la constitution, l'entretien et le développement aux fins de la recherche et pour la postérité, d'une collection d'objets à valeur historique ou culturelle principalement axée sur le Canada ainsi que par la présentation de ces réalisations et comportements, et des enseignements et de la compréhension qu'ils génèrent.

Description du financement par voie de crédits

Collectionner et rechercher

Gérer, développer, conserver et faire de la recherche sur la collection afin d'améliorer l'exécution des programmes et d'accroître les connaissances scientifiques.

Présenter, éduquer et diffuser

Développer, maintenir et diffuser les expositions, les programmes et les activités pour accroître la connaissance, la compréhension critique de même que le respect et le degré d'appréciation de toutes les réalisations culturelles et du comportement de l'humanité.

Fournir des installations

Gérer et maintenir toutes les installations ainsi que les services de sécurité et d'accueil.

Musée canadien de la guerre

Un musée affilié au Musée canadien des civilisations qui est voué à l'histoire militaire du Canada et à son engagement permanent à l'égard du maintien de la paix.

Services généraux

Gouvernance, gestion de la société, vérification et évaluation, collecte de fonds, activités commerciales, finances et administration, ressources humaines, et systèmes d'information.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Collectionner et rechercher	7 827	7 147
Présenter, éduquer et diffuser	14 351	14 181
Fournir des installations	23 057	20 599
Musée canadien de la guerre	30 537	7 818
Services généraux	11 347	10 600
Total partiel	87 119	60 345
Moins :		
Recettes de la Société	10 898	10 600
Total des besoins budgétaires	76 221	49 745

Patrimoine canadien

Musée canadien de la nature

Objectifs

Accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt et le respect à l'égard de la nature, de même que sa connaissance et son degré d'appréciation par tous par la constitution, l'entretien et le développement, aux fins de la recherche et pour la postérité, d'une collection d'objets d'histoire naturelle principalement axée sur le Canada ainsi que par la présentation de la nature, des enseignements et de la compréhension qu'elle génère.

Description du financement par voie de crédits

Recherche

Exploration du passé et préparation des Canadiens à l'avenir par des activités systématiques et de recherche appliquée, de même que par la création et le maintien de réseaux, et le maillage avec les milieux scientifiques du Canada et de l'étranger.

Collections

Développement, préservation et mise à la disposition du public des collections d'objets d'histoire naturelle, de spécimens et de documents répondant aux besoins croissants des secteurs public et privé à l'égard de la recherche, de l'éducation et de la prise de décisions concernant la nature.

Éducation au public

Montage et entretien d'expositions, de programmes, de publications écrites et électroniques et d'activités visant à faire comprendre et apprécier la nature.

Services de gestion

Orientation générale et leadership dans l'élaboration et la mise en œuvre de saines pratiques de gestion au sein du Musée canadien de la nature. Appui les activités du Musée canadien de la nature en fournissant la gestion financière, les ressources humaines, les communications, la collecte de fonds, les services d'information et la technologie, les installations et les services de sécurité nécessaires.

Gérance

Développement et implantation des politiques, de la structure et des processus nécessaires pour superviser la direction et la gestion du Musée canadien de la nature dans l'accomplissement de son mandat, notamment : l'orientation stratégique, la mesure du rendement de la Société et les rapports au Parlement.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002-2003	Budget principal des dépenses 2001-2002
Recherche	4 543	3 946
Collections	5 291	5 088
Éducation au public	13 359	12 148
Services de gestion	4 448	4 698
Gérance	1 388	1 295
Total partiel	29 029	27 175
Moins :		
Recettes de la Société	3 670	3 484
Total des besoins budgétaires	25 359	23 691

Nota : Le Budget principal des dépenses de 2001-2002 a été rajusté afin de tenir compte des modifications apportées à la structure des secteurs d'activité de 2002-2003.

Patrimoine canadien

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Objectif

Assurer à l'ensemble de la population canadienne l'accessibilité à des services de communication intégrés, et à fortiori, aux avantages économiques, sociaux et culturels qui en découlent, par la réglementation équilibrée, la surveillance et le dialogue avec le public, conformément à la *Loi sur la radiodiffusion*, la *Loi sur les télécommunications* et les lois connexes.

Description des secteurs d'activité

La réglementation des communications dans l'intérêt public

Le CRTC réglemente les entreprises de radiodiffusion, les fournisseurs de services et les entreprises de télécommunications et traite des questions assujetties à la *Loi sur la radiodiffusion*, à la *Loi sur les télécommunications* et à des lois connexes, dans les secteurs de communication de compétence fédérale.

Le CRTC, entre autres :

- élabore des stratégies pour assurer la présence de contenu canadien et l'accès à un large choix de services de communication analogiques et numériques;
- garantit que la population canadienne a accès à une gamme de services de communication de haute qualité, à des prix raisonnables;
- facilite la transition vers une concurrence juste et durable dans le secteur des communications;
- réglemente lorsque l'intérêt public n'est pas servi dans un contexte concurrentiel.

Pour ce faire, le CRTC :

- évalue, analyse et traite les demandes des entreprises de radiodiffusion, et des compagnies de télécommunications;
- favorise la participation de la population canadienne dans sa prise de décisions, par la conduite de processus publics;
- entend des plaintes des consommateurs et mène des enquêtes;
- a recours aux règlements des différends pour régler des questions mettant en cause une compagnie de communication et d'autres parties;
- surveille les systèmes canadiens de radiodiffusion et de télécommunications;
- assure la conformité avec les lois, les règlements et les conditions de licence;
- examine les transferts de propriété et de contrôle des entreprises;
- élabore des règlements, prend des décisions sur toute question ayant trait aux demandes d'entreprises et aux cadres réglementaires;
- identifie les questions importantes touchant la réglementation de la radiodiffusion et des télécommunications.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2002–2003			Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgetaire		Total	
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
La réglementation des communications dans l'intérêt public	38 855	31 188	7 667	8 445
	38 855	31 188	7 667	8 445

Patrimoine canadien

Archives nationales du Canada

Objectifs

Préserver la mémoire collective de la nation et du gouvernement canadien et contribuer à la protection des droits et à l'enrichissement du sentiment d'identité nationale :

- en acquérant, conservant et fournissant l'accès aux documents privés et publics d'importance nationale, et en étant le dépositaire permanent des documents des institutions fédérales et des documents ministériels;
- en facilitant la gestion des documents des institutions fédérales et des documents ministériels;
- en prenant l'initiative, avec d'autres intervenants, d'appuyer les milieux canadien et international des archives et de contribuer à leur développement.

Description des secteurs d'activité

Acquisition et gestion des fonds d'archives

Acquérir, contrôler et préserver les documents de l'administration fédérale ayant une valeur historique à long terme et les documents du secteur privé qui témoignent du développement du Canada et qui ont une valeur archivistique.

Gestion de l'information gouvernementale

Examiner, évaluer, superviser et mettre à exécution les calendriers des délais de conservation et d'élimination des documents des institutions fédérales; aider ces institutions à gérer leur information; et entreposer, récupérer et disposer des documents qui demeurent sous le contrôle des institutions gouvernementales.

Services, sensibilisation et appui

Faciliter l'accès aux fonds des Archives nationales, renseigner les Canadiens sur les Archives nationales, sur ses fonds d'archives et ses services, apporter son soutien aux services d'archives, aux activités archivistiques et au milieu archivistique canadien.

Services généraux

Fournir aux Archives nationales des services de planification stratégique, de coordination et d'examen des politiques; fournir des services de gestion des ressources humaines et financières, de gestion des installations et du matériel et des services de sécurité aux Archives nationales et à la Bibliothèque nationale du Canada, y compris la fourniture de nouvelles installations pour les Archives nationales; fournir aux Archives nationales des services de gestion de l'information et de technologie.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003			Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Acquisition et gestion des fonds d'archives	16 016	16 016	15 051
Gestion de l'information gouvernementale	7 373	7 373	7 478
Services, sensibilisation et appui	11 552	1 765	13 317	13 018
Services généraux	16 059	16 059	15 287
	51 000	1 765	52 765	50 834

Patrimoine canadien
Archives nationales du Canada

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Subventions		
<i>Services, sensibilisation et appui</i>		
Conseil canadien des archives	600 000	600 000
Alliance pour le patrimoine audiovisuel canadien	25 000	25 000
Total des subventions	625 000	625 000
Contributions		
<i>Services, sensibilisation et appui</i>		
La communauté archivistique canadienne pour appuyer des projets archivistiques qui mèneront à la mise sur pied d'un réseau national d'établissements canadiens d'archives, de fonds d'archives, d'activités et de services	640 000	640 000
La communauté archivistique canadienne pour appuyer des projets relatifs à la conservation des documents d'archives, à la recherche en conservation et à la formation et l'information en matière de conservation	500 000	500 000
Total des contributions	1 140 000	1 140 000
Total	1 765 000	1 765 000

Patrimoine canadien

Société du Centre national des Arts

Objectifs

Promouvoir le développement des arts d'interprétation et assurer le fonctionnement ainsi que les services de soutien du Centre.

Description du financement par voie de crédits

Programmes des arts d'interprétation

L'organisation de représentations de l'Orchestre du Centre national des Arts; la présentation d'artistes et de compagnies de musique, de théâtre, de danse et de variétés au Centre; la production et la coproduction de spectacles avec d'autres compagnies d'arts d'interprétation canadiennes, ainsi que la commande d'œuvres dans le domaine des arts d'interprétation; l'organisation ou la commandite d'émissions de radio, de télévision et sur le Web émanant du Centre ou de tournées; la présentation de films au Centre; et, à la demande du gouvernement canadien ou du Conseil des Arts du Canada, l'organisation de représentations ailleurs au Canada par des compagnies d'arts d'interprétation canadiennes ou étrangères, et de représentations à l'étranger par des compagnies d'arts d'interprétation canadiennes. Les programmes des arts d'interprétation sont soutenus par les services de la billetterie, du marketing, de la production, des services au public et des services Internet et Web.

Activités de financement

Le soutien aux objectifs de la Société par l'entremise de collectes de fonds, de commandites, de dons individuels et d'autres partenariats.

Services commerciaux

L'exploitation du stationnement, du restaurant, des bars d'entracte, du service des banquets et de la location des salles.

Exploitation du Centre

La prestation des services de gestion de l'immeuble, d'entretien technique et ménager des édifices ainsi que des services de sécurité.

Services administratifs

La prestation des services de la haute direction, de conseil d'administration et de communications, des services financiers, de planification, de ressources humaines, d'achats et de technologies de l'information pour tous les secteurs de la Société.

Rénovation de l'édifice et paiements ex gratia

La rénovation, la réparation et le remplacement des éléments de fonds des immeubles et des équipements; le versement de paiements ex gratia à la Ville d'Ottawa tenant lieu d'impôts fonciers.

Patrimoine canadien
Société du Centre national des Arts

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002-2003	Budget principal des dépenses 2001-2002
Programmes des arts d'interprétation	22 354	22 365
Activités de financement	1 584	1 225
Services commerciaux	7 923	7 938
Exploitation du Centre	5 552	6 066
Services administratifs	6 120	5 843
Rénovation de l'édifice et paiements ex gratia	7 000	7 000
Total partiel	50 533	50 437
Moins :		
Recettes de la Société	25 705	26 507
Total des besoins budgétaires	24 828	23 930

Patrimoine canadien

Commission des champs de bataille nationaux

Objectifs

Conserver et mettre en valeur les parcs historiques et urbains que constituent les champs de bataille nationaux de Québec et ses environs.

Description des secteurs d'activité

Conservation et mise en valeur

Les actions de la Commission sont regroupées en un seul secteur d'activité « Conservation et mise en valeur » qui se subdivise en trois gammes de services :

- la conservation – regroupant les services suivants :
 - l'entretien qui voit à l'entretien du site, de son ameublement, de ses bâtiments et de ses infrastructures, à assurer un environnement sûr et stable, à atténuer l'usure et la détérioration et à retarder ou prévenir les dommages;
 - l'aménagement qui s'occupe des activités d'aménagement paysager, d'horticulture et d'arboriculture;
 - la surveillance et la sécurité qui voient au respect des règlements concernant la paix et le bon ordre ainsi que des règlements relatifs à la circulation et au stationnement, à la sécurité des usagers du site et à la surveillance des lieux et propriétés de la Commission;

- la mise en valeur – regroupant les services suivants :
 - l'accueil et l'information qui voient à l'accueil des visiteurs, des usagers du parc et des organismes tenant des activités sur le site et s'occupent de l'information au public et des réservations;
 - l'animation pédagogique qui s'occupe des activités d'animation à caractère éducatif pour la clientèle scolaire, des terrains de jeux et du grand public;
 - la communication qui voit à la promotion des activités et des services et assure la visibilité de la Commission et du gouvernement canadien;

- l'administration – comprenant la direction et les services administratifs et financiers.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2002–2003			Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital		
Conservation et mise en valeur	7 602	105	7 707	8 024
	7 602	105	7 707	8 024

Patrimoine canadien

Commission de la capitale nationale

Objectifs

Promouvoir la fierté et l'unité canadiennes par l'entremise de la capitale nationale. Cet objectif est atteint en utilisant la capitale pour faire connaître le Canada aux Canadiens; en faisant de la capitale un lieu de rencontre unique au Canada; et en sauvegardant et préservant la capitale pour les générations à venir.

Description du financement par voie de crédits

Aménagement de la région de la capitale nationale

Orienter l'aménagement physique et l'utilisation des terrains fédéraux, et coordonner les travaux de design et d'aménagement de manière à en assurer l'excellence, en tenant compte du rôle et de l'importance de la capitale du Canada.

Gestion et développement des biens immobiliers

Gérer et protéger les biens d'intérêt national de la capitale du Canada afin de les préserver pour les générations à venir.

Promotion et animation de la région de la capitale nationale

Accroître la sensibilisation des Canadiens qui vivent à l'extérieur de la région de la capitale nationale au rôle de la région de la capitale au moyen de campagnes de promotion nationales, de contacts en matière de communication (radiodiffusion) et d'activités de rayonnement et présenter la capitale aux visiteurs comme un lieu permettant de faire l'expérience du patrimoine canadien, de la culture et des réalisations de notre pays au moyen de divers services, activités et programmes.

Services généraux

Encourager une utilisation efficace et productive des ressources et fournir des services généraux centralisés à tous les autres secteurs d'activité.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002-2003	Budget principal des dépenses 2001-2002
Aménagement de la région de la capitale nationale	1 648	1 911
Gestion et développement des biens immobiliers	115 281	73 484
Promotion et animation de la région de la capitale nationale	13 462	11 902
Services généraux	21 456	22 450
Total partiel	151 847	109 747
Moins :		
Recettes	32 888	25 037
Total des besoins budgétaires	118 959	84 710

Patrimoine canadien Office national du film

Objectifs

Produire des œuvres audiovisuelles qui reflètent les réalités et les perspectives canadiennes tout en innovant dans divers aspects de la cinématographie, et distribuer et rendre accessible ces œuvres audiovisuelles.

Description des secteurs d'activité

Opérations de l'Office national du film

L'ONF est un organisme culturel qui relève du ministre du Patrimoine canadien et qui est géré par un conseil d'administration nommé par le gouverneur général en conseil et présidé par le commissaire à la cinématographie canadienne.

L'ONF est un organisme intégré de production et de distribution de films et autres produits multimédias : les films y sont développés, scénarisés, tournés, traités, publicisés, mis en marché, vendus et distribués. Son centre principal de production et de distribution est à Montréal mais il possède aussi des bureaux à Halifax, Moncton, Toronto, Winnipeg, Edmonton et Vancouver. Il compte également des bureaux à Paris, Londres et New York pour la mise en marché internationale de ses productions. Pour rendre son programme d'activités, il compte sur son propre personnel, mais il a également recours à des pigistes et s'associe au besoin à des partenaires des secteurs public et privé de la production et de la distribution.

Bien qu'il soit autonome et que, par tradition, il œuvre à distance du gouvernement, cet organisme cinématographique public contribue à plusieurs égards aux objectifs de la politique culturelle canadienne en offrant des films socialement et culturellement pertinents, en fournissant du matériel audiovisuel canadien aux milieux éducatifs, en appuyant directement diverses initiatives du gouvernement canadien ici et sur la scène internationale, en conservant et en facilitant l'accès à un riche patrimoine audiovisuel canadien, en soutenant le cinéma de la relève, en favorisant le développement du cinéma régional et celui des groupes de la diversité, en établissant des alliances stratégiques avec les secteurs privé et public, en favorisant la promotion de la culture canadienne à l'étranger et en encourageant la recherche et l'expérimentation dans les technologies des communications.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2002–2003			Total	Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire				
	Fonctionnement	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
* Opérations de l'Office national du film	69 808	250	8 900	61 158	60 596
	69 808	250	8 900	61 158	60 596

*Ce secteur d'activité est financé par un fonds renouvelable. Les prévisions figurant dans le présent tableau représentent les besoins de trésorerie pour l'exercice financier. Ces besoins ne tiennent normalement pas compte du déficit de fonctionnement de l'Office étant donné qu'ils sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Patrimoine canadien
Office national du film

**Autre ventilation des opérations de l'Office national du film
(Méthode de la comptabilité d'exercice)**

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003			Budget principal des dépenses 2001–2002
	Dépenses	Recettes	Dépenses excédentaires (recettes)	
Programmation	41 455	900	40 555	40,121
Distribution	21 800	8 000	13 800	13,800
Administration	6 428	6 428	6,300
Total partiel	69 683	8 900	60 783	60,221
Augmentation de l'imputation nette accumulée déduite du fonds renouvelable	375	375	375
Budget principal des dépenses (besoins nets de trésorerie)	70,058	8 900	61 158	60,596

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Subventions		
<i>Opérations de l'Office national du film</i>		
Subventions pour aider à payer le coût de certains événements cinématographiques d'importance, qui ont lieu au Canada et qui sont d'intérêt national ou international, selon l'avis du conseil d'administration	10 000	12 000
Total des subventions	10 000	12 000
Contributions		
<i>Opérations de l'Office national du film</i>		
Pour aider des organismes sans but lucratif offrant des programmes de formation cinématographique et participer à la promotion de la cinématographie canadienne	240 000	307 000
Total des contributions	240 000	307 000
Total	250 000	319 000

Patrimoine canadien

Musée des beaux-arts du Canada

Objectifs

Constituer, entretenir et faire connaître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, une collection d'œuvres d'art anciennes et contemporaines principalement axée sur le Canada, et amener tous les Canadiens et Canadiennes à mieux connaître, comprendre et apprécier l'art en général.

Description du financement par voie de crédits

Collections et recherches

Acquérir, préserver, documenter et étudier des œuvres d'art anciennes et contemporaines, nationales et internationales, afin de bien illustrer le patrimoine canadien en arts visuels et de les présenter dans le cadre des programmes du Musée.

Rayonnement

Instituer de nouveaux partenariats pour améliorer l'accès et la diffusion de la collection du Musée, notamment un programme de conservateurs en résidence, des coacquisitions et des prêts à long terme, ainsi que des expositions itinérantes et le recours aux nouvelles technologies de communication.

Affaires publiques

Favoriser la connaissance, la compréhension et l'appréciation des arts visuels chez les Canadiens et Canadiennes, et faire connaître les collections tant au Canada qu'à l'étranger.

Développement

Identifier de nouvelles sources de financement pour le Musée et son affilié afin d'accroître les recettes autonomes.

Expositions et gestion des collections

Élaborer un programme d'expositions itinérantes et gérer les expositions et les installations présentées au Musée, et veiller à la documentation des collections du Musée.

Installations

Offrir, pour la préservation et l'exposition des collections nationales d'œuvres d'art et des fonds de la Bibliothèque et des Archives, un lieu sûr et adéquat qui soit ouvert et accessible au public.

Administration

Assurer la direction et la surveillance; administrer les ressources et bien les mettre en valeur.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002-2003	Budget principal des dépenses 2001-2002
Collections et recherches	7 010	6 449
Rayonnement	1 286	1 499
Affaires publiques	6 263	6 307
Développement	4 481	3 904
Expositions et gestion des collections	7 412	7 237
Installations	14 973	15 884
Administration	4 765	3 928
Total partiel	46 190	45 208
Moins :		
Recettes de la Société	7 735	9 020
Total des besoins budgétaires	38 455	36 188

Patrimoine canadien

Bibliothèque nationale

Objectifs

Permettre aux Canadiens de se connaître et de connaître leur pays par l'entremise du patrimoine de l'édition et fournir une passerelle efficace vers les sources nationales et internationales d'information.

Description des secteurs d'activité

Collections Canadiana et Services d'accès

Compile et conserve une vaste collection de documents canadiens publiés afin de servir de ressource culturelle et d'information, à l'intention des Canadiens, dans l'immédiat comme dans l'avenir; constitue une base de données bibliographiques dans le but de répertorier les publications canadiennes, de faciliter l'accès à la collection et d'aider les bibliothèques, les agences de publication commerciale et d'autres fournisseurs d'information à identifier les documents aptes à faire partie de la collection, d'en faire l'acquisition ou de les rendre disponibles; offre des services de référence, de recherche et de renvoi aux Canadiens et aux bibliothèques canadiennes qui sont fondées sur la collection Canadiana de la Bibliothèque nationale, plusieurs collections de plus grande envergure qui soutiennent des études canadiennes et l'expertise du personnel de la Bibliothèque nationale, tous à l'appui d'un vaste éventail de services offerts à la clientèle et qui font partie du soutien que la Bibliothèque nationale offre pour l'étude du Canada; commandite des expositions, des séances de lecture, des conférences, des concerts et d'autres activités afin de donner aux Canadiens l'occasion de connaître, comprendre et apprécier leur patrimoine culturel.

Réseautage de bibliothèques

Facilite l'accès de l'information au public quant à ses propres fonds documentaires et ceux des autres bibliothèques au Canada; collabore avec d'autres bibliothèques dans tout le pays dans le but d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques, des procédures, des normes, des produits et des systèmes appropriés devant servir à la mise en commun des ressources entre bibliothèques; coordonne des services de bibliothèque coopératifs entre les ministères et les organismes du gouvernement fédéral et fournit la politique stratégique et les compétences nécessaires au développement et à la coordination des bibliothèques, au Canada et au niveau international.

Administration de la Bibliothèque et des directions

Comprend des services de soutien au Cabinet de l'administrateur général de la Bibliothèque nationale, à l'élaboration de politiques et à la planification stratégique, à la vérification interne, au programme d'évaluation, à la gestion des ressources d'information, aux systèmes de bureau, et aux communications de la Bibliothèque et à l'administration des directions. Les services administratifs, les services d'aménagement de locaux et les services financiers et de ressources humaines sont mis en commun pour la Bibliothèque nationale et les Archives nationales du Canada.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003			Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Collections Canadiana et Services d'accès	19 600	25	19 625	15 421
Réseautage de bibliothèques	9 874	9 874	12 547
Administration de la Bibliothèque et des directions	7 148	11	7 159	8 201
	36 622	36	36 658	36 169

Patrimoine canadien
Bibliothèque nationale

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Subventions		
<i>Collections Canadiana et Services d'accès</i>		
Système international de données sur les publications en série	25 000	35 000
<i>Réseautage de bibliothèques</i>		
Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques	11 000	11 000
Total	36 000	46 000

Patrimoine canadien

Musée national des sciences et de la technologie

Objectifs

Promouvoir la culture scientifique et technique des Canadiens par la conservation et la mise en valeur du patrimoine scientifique et technologique du Canada.

Description du financement par voie de crédits

La Société comprend deux établissements : le Musée national des sciences et de la technologie et le Musée national de l'aviation. Les deux établissements partagent les activités conjointes de soutien tels le personnel, les finances, le développement et la gestion des installations.

Les musées ont comme mission de préserver et de faire connaître le patrimoine scientifique et technologique du Canada. La préservation du patrimoine s'accomplit par le développement et la gestion de la collection; la diffusion des connaissances consiste à transmettre l'information obtenue par le développement de la collection, de même que les principes scientifiques et technologiques connexes, et se fait par le biais de programmes publics. Les objectifs généraux suivants orientent les activités afférentes aux fonctions principales de préservation du patrimoine et de diffusion des connaissances :

Préservation du patrimoine

- Développer et gérer une collection représentative d'objets et de documents d'importance historique et technologique pouvant servir aux Canadiens à comprendre comment les sciences et la technologie ont transformé leur existence, le font à l'heure actuelle et continueront de le faire;
- Rendre la collection physiquement et intellectuellement accessible à un vaste public.

Diffusion des connaissances

- Présenter aux Canadiens leur patrimoine scientifique et technologique pour qu'ils apprécient davantage le rôle joué par les sciences et la technologie dans la construction de leur pays;
- Illustrer les lois et les théories fondamentales des sciences et les principes sous-jacents de la technologie, dans le but d'encourager une attitude positive envers les sciences.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Musée national des sciences et de la technologie	13 685	13 197
Musée national de l'aviation	10 102	9 078
Activités conjointes de soutien	4 611	4 249
Total partiel	28 398	26 524
Moins :		
Recettes de la Société	3 565	3 640
Total des besoins budgétaires	24 833	22 884

Patrimoine canadien

Agence Parcs Canada

Objectifs

Protéger et présenter des aspects représentatifs du patrimoine culturel et naturel du Canada afin d'en favoriser la compréhension, l'appréciation et la jouissance par le public, de manière à en assurer à long terme l'intégrité commémorative et écologique.

Description des secteurs d'activité

Gérance des endroits du patrimoine national

- Identifier et établir des endroits du patrimoine national.
- Gérer et protéger les ressources naturelles et culturelles des endroits du patrimoine national, tout en respectant les obligations liées aux traités conclus avec les Autochtones et les ententes de création de nouveaux parcs.
- Collaborer avec les intervenants nationaux et internationaux pour encourager et défendre la protection et la mise en valeur du patrimoine.
- Transmettre les messages clés d'importance nationale en offrant des possibilités d'apprentissage.

Utilisation et appréciation par les Canadiens

- Offrir des possibilités de loisirs, des produits et des services de qualité.
- Utiliser des pratiques commerciales appropriées et établir des relations mutuellement profitables avec les principaux groupes-clients.
- Établir des relations de coopération étroites avec les clients et les intervenants.
- Inciter les Canadiens à participer aux activités et à s'engager comme bénévoles et partisans actifs.
- Créer des possibilités de gérance partagée des endroits du patrimoine national.
- Faire mieux connaître les valeurs et les avantages liés à l'écologie et à la commémoration.

Services généraux

- Élaborer et mettre en œuvre des méthodes, des systèmes, des outils et des pratiques de gestion novatrices dans les domaines des finances et de la gestion du personnel, afin de permettre une gestion efficiente et efficace de l'Agence Parcs Canada.
- Préparer des analyses et des rapports pour appuyer la prise de décisions.
- Préparer des présentations et des documents destinés aux organismes centraux et au Parlement.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003			Total	Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire		Paiements de transfert		
	Fonctionnement	Dépenses en capital			
Gérance des endroits du patrimoine national	163 354	36 904	23	200 281	185 096
Utilisation et appréciation par les Canadiens	126 529	20 949	189	147 667	134 826
Services généraux	45 242	3 700	48 942	48 069
	335 125	61 553	212	396 890	367 991

Patrimoine canadien
 Agence Parcs Canada

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002-2003	Budget principal des dépenses 2001-2002
Subventions		
<i>Gérance des endroits du patrimoine national</i>		
Subventions à l'appui d'activités ou de projets reliés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	22 707	22 707
Total des subventions	22 707	22 707
Contributions		
<i>Utilisation et appréciation par les Canadiens</i>		
Contributions à l'appui d'activités ou de projets reliés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	189 226	189 226
Total des contributions	189 226	189 226
Total	211 933	211 933

Patrimoine canadien

Commission de la fonction publique

Objectifs

Les objectifs stratégiques de la Commission de la fonction publique (CFP) visent, dans le cadre de son mandat législatif, à contribuer à assurer aux Canadiens :

- une fonction publique hautement compétente, non partisane, professionnelle dont les membres sont nommés au mérite;
- une fonction publique représentative;
- une fonction publique qui comprend et sait appliquer des valeurs démocratiques, éthiques et professionnelles;
- une fonction publique qui accroît ses compétences par le perfectionnement et l'apprentissage continu;
- la reconnaissance et le maintien d'une fonction publique non partisane en tant que pierre angulaire du système de gouvernance;
- une CFP qui, au nom de l'intérêt public, agit comme chef de file et gardien indépendant des principes d'une fonction publique professionnelle.

Description des secteurs d'activité

Renouvellement du personnel

Le secteur du renouvellement du personnel comprend des activités qui appuient la dotation déléguée et non déléguée, c'est-à-dire l'élaboration de programmes, l'administration de la délégation de la dotation, l'élaboration de tests et de normes de sélection, l'administration des priorités de dotation, le recrutement et l'avancement, et les initiatives en matière de diversité et d'équité en emploi. Il comprend aussi les programmes de renouvellement, d'échange et de perfectionnement du groupe des cadres de la direction.

Ce secteur est également responsable des initiatives d'équité en emploi et des programmes de perfectionnement pour le compte du Conseil du Trésor.

Apprentissage

Ce secteur regroupe deux gammes de services principales : la formation linguistique et le perfectionnement professionnel à l'intention du personnel non cadre.

Le secteur de la formation linguistique évalue le potentiel de réussite des employés admissibles à la formation linguistique. Il offre la formation linguistique statutaire et facultative dans les deux langues officielles et l'orientation associée, de même que des services de formation linguistique. Il est responsable de la conception et de l'élaboration des cours de langue seconde et des outils qui permettent de satisfaire aux exigences linguistiques des postes des ministères, et de la prestation d'une vaste gamme de services consultatifs, d'information et de coordination dans le domaine de la formation linguistique.

La CFP propose une gamme variée de services et de produits d'apprentissage à différents groupes cibles, dont les analystes de politiques, les superviseurs, les spécialistes des ressources humaines, les responsables de la fonction de contrôleur, les analystes en communication et d'autres. L'accent est mis sur les messages généraux reliés à l'apprentissage (comme l'appareil gouvernemental, les valeurs et l'éthique) ainsi que sur les produits propres à l'apprentissage au sein du gouvernement, et non sur la formation propre au travail, dont la responsabilité revient aux ministères. La CFP offre des services de formation dans les deux langues officielles aux fonctionnaires fédéraux de tout le Canada pour satisfaire aux politiques du Conseil du Trésor et aux besoins des ministères.

Au fur et à mesure de son remaniement, la CFP mettra davantage l'accent sur une utilisation stratégique des ressources pour se concentrer sur la conception et l'élaboration de nouveaux services et produits d'apprentissage qui reflètent l'orientation stratégique du Comité consultatif du Secrétariat du Conseil du Trésor (CCSCT).

Patrimoine canadien Commission de la fonction publique

Un prélèvement total de 2 000 000 \$ au titre du fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel prendra effet le 31 mars 2002. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 ^{er} avril 2002	5 835
Moins :	
Budget principal des dépenses 2002–2003 – besoins nets de trésorerie	350
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 ^{er} avril 2003	5 485

Recours

Ce secteur entend les appels que les fonctionnaires interjettent au sujet d'allégations d'infractions à la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* et à son Règlement, sur des questions telles que les nominations et l'avancement. Il doit également enquêter sur les plaintes concernant des irrégularités touchant le processus de renouvellement du personnel qui ne sont pas sujettes à un appel, enquêter sur des plaintes de harcèlement en milieu de travail, et parvenir à un règlement dans les cas où les plaintes sont fondées. Il fournit aussi de la formation, des conseils et de l'aide aux ministères, aux représentants des employés, à d'autres organismes et aux particuliers.

Politiques, recherche et relations externes

Ce secteur d'activité assure une capacité de mesurer, de faire rapport, de conseiller et d'élaborer des politiques dans les domaines relevant de la CFP.

Ce secteur d'activité appuie le repositionnement à moyen et à long termes de la CFP au moyen de recherches et d'analyses stratégiques, d'analyses de l'environnement et de liaisons avec les intervenants, principalement en ce qui concerne les questions liées au rôle de la CFP en tant que promotrice et gardienne d'une fonction publique professionnelle, non partisane et représentative, et des valeurs fondamentales de l'administration publique.

Ce secteur d'activité se charge en outre de renforcer et de coordonner le tronc commun des connaissances de la CFP. Il fournit des données stratégiques à la CFP et, en bout de ligne, au Parlement (par le rapport annuel de la CFP), provenant de la surveillance, de l'évaluation et de l'examen des politiques et des programmes de la CFP, ainsi que de la surveillance de la santé de la fonction publique dans les domaines reliés au mandat de la CFP.

Ce secteur d'activité s'acquitte des fonctions associées aux relations externes, comme le rapport au Parlement, au gouvernement et aux conseillers des organismes centraux sur les questions stratégiques intéressant la CFP, la liaison et l'échange d'information entre les paliers fédéral, provincial et international, dans des domaines liés au mandat et aux responsabilités déléguées de la CFP.

Services ministériels

Les Services ministériels regroupent les activités du Président et des commissaires, la planification des activités ministérielles, les politiques et systèmes de gestion, les finances, la gestion des ressources humaines, l'informatique, la vérification interne, ainsi que d'autres services administratifs et de soutien.

Patrimoine canadien
Commission de la fonction publique

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003			Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Renouvellement du personnel	63 470	63 470	52 719
*Apprentissage	31 481	12 344	19 137	19 781
Recours	6 230	6 230	5 558
Politiques, recherche et relations externes	13 346	13 346	12 743
Services ministériels	20 788	20 788	20 416
	135 315	12 344	122 971	111 217

*Le secteur d'activité, Apprentissage, comprend deux grandes gammes de service : Formation linguistique et Perfectionnement et formation du personnel. La gamme de service, Perfectionnement et formation du personnel, est financée principalement au moyen d'un fonds renouvelable et, partiellement, grâce à une subvention provenant des crédits de la Commission. Pour un rapprochement entre les besoins de trésorerie et le déficit de fonctionnement du fonds, qui est calculé selon la méthode de comptabilité d'exercice, voir le tableau ci-dessous :

	(en milliers de dollars)
Déficit de fonctionnement prévu	(292)
Plus :	
Éléments hors caisse compris dans le calcul du déficit de fonctionnement	158
Moins :	
Modifications du fonds de roulement	116
Nouvelles acquisitions d'immobilisations	100
Total des prévisions (besoins nets de trésorerie)	(350)

Pour de plus amples renseignements sur le fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel, se reporter au rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

Patrimoine canadien
Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice

Objectifs

Favoriser l'égalité des femmes dans toutes les sphères d'activité de la vie canadienne.

Description des secteurs d'activité

Promotion de l'égalité entre les sexes

Promouvoir l'égalité entre les sexes et assurer la pleine participation des femmes à la vie économique, sociale, culturelle et politique du pays; promouvoir la condition féminine en collaboration avec les ministères et les organismes fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi qu'avec les administrations municipales, les organisations non gouvernementales, l'industrie et les responsables de l'éducation et de la santé; fournir des subventions pour appuyer des initiatives des organisations de femmes et d'autres organisations bénévoles qui œuvrent pour l'égalité des femmes; fournir des renseignements et un appui technique au grand public, aux groupes clients et aux organisations pour accroître la sensibilisation à des questions liées à l'égalité des femmes, et faciliter des mesures collectives à l'échelle locale, régionale et nationale pour promouvoir l'égalité des femmes; financer la recherche autonome sur des politiques gouvernementales qui influent sur les femmes et leurs progrès vers l'égalité, et collaborer avec d'autres pays et des organisations multinationales pour promouvoir les politiques officielles sur l'égalité entre les sexes.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003			Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Promotion de l'égalité entre les sexes	12 213	10 750	22 963	21 242
	12 213	10 750	22 963	21 242

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Subventions		
<i>Promotion de l'égalité entre les sexes</i>		
Programme de promotion de la femme – Subventions à des organismes de femmes et à d'autres organismes bénévoles dans le but de promouvoir la participation des femmes à la société canadienne	10 750 000	10 000 000
Total	10 750 000	10 000 000

19 Pêches et Océans

Ministère 19-2

Pêches et Océans

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002-2003	Budget principal des dépenses 2001-2002
Pêches et Océans		
1 Dépenses de fonctionnement	999 504	968 452
5 Dépenses en capital	166 898	158 092
10 Subventions et contributions	159 295	80 620
(L) Ministre des Pêches et Océans – Traitement et allocation pour automobile	65	52
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	111 879	102 836
– Postes non requis		
– Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux entreprises de pêche</i>	200
Total du Ministère	1 437 641	1 310 252

Pêches et Océans

Objectifs

L'objectif du Programme est de mettre en œuvre des politiques et des programmes qui soutiennent les intérêts économiques, écologiques et scientifiques du Canada concernant les eaux marines et les eaux intérieures; de veiller à la conservation, au développement et à l'utilisation économique durable des ressources halieutiques du Canada dans les eaux marines et intérieures, au profit de ceux qui vivent ou bénéficient de ces ressources; de fournir un service maritime sécuritaire, efficace et respectueux de l'environnement qui répond aux besoins des Canadiens dans une économie mondiale; et de coordonner les politiques et les programmes du gouvernement du Canada qui touchent les océans.

Description des secteurs d'activité

Services à la navigation maritime

Les Services à la navigation maritime assurent la prestation, l'exploitation et l'entretien des aides à la navigation, l'aménagement et l'entretien des voies navigables, la protection du droit public à la navigation et la sauvegarde de l'environnement.

Services de communications et de trafic maritimes

Les Services de communications et de trafic maritimes assurent les communications et la coordination concernant les urgences et la sécurité, le filtrage des navires pour empêcher l'entrée de bâtiments non sécuritaires dans les eaux canadiennes, la réglementation du trafic maritime et la gestion d'un système intégré d'information maritime et de services de correspondance publique. En plus d'assurer la sécurité de la navigation maritime, les Services de communications et de trafic maritimes appuient les activités économiques par une gestion optimale du trafic et de l'efficacité portuaire et par la facilitation de la liaison navire-terre au profit de l'industrie. Toutes ces fonctions sont régies par un cadre réglementaire qui est inspiré essentiellement de la *Loi sur la marine marchande du Canada* et de la *Convention sur la sauvegarde de la vie humaine en mer*.

Opérations de déglacement

Les Opérations de déglacement sont des services d'escorte de brise-glace, d'entretien des chenaux, de lutte contre les inondations, d'ouverture des ports et de conseils et d'information à l'intention du grand public et des navigateurs traversant ou contournant des eaux envahies par les glaces. Elles coordonnent également le transport des marchandises pour le réapprovisionnement annuel des localités et des camps militaires du Nord au moyen de contrats avec des transporteurs commerciaux.

Sauvetage, sécurité et intervention environnementale

Le secteur d'activité, Sauvetage, sécurité et intervention environnementale, se compose des grands domaines de programme suivants : opérations de recherche et de sauvetage en mer; intervention environnementale et protection civile nationale ministérielle; promotion de la sécurité de la navigation auprès du public maritime par la prévention et la réglementation.

Sciences halieutiques et océaniques

Les écosystèmes marins sont surveillés et évalués au moyen de navires de recherche océanographique, de programmes de contrôle des pêches et de programmes en collaboration avec les pêcheurs. La mesure des paramètres océanographiques, tels que la température, la salinité, les niveaux d'eau et l'amplitude des vagues, se fait par divers intervenants tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Ministère. Les scientifiques travaillent en équipes interdisciplinaires de concert avec des pêcheurs et des chercheurs universitaires pour évaluer les populations de poissons dans un contexte écosystémique et environnemental plus vaste. Les études climatiques sont surtout axées sur les effets des changements climatiques dans l'océan sur des espèces de poissons comme la morue et le saumon et sur le rôle des océans dans le système climatique planétaire.

La science aquacole vise à rendre viables les nouvelles espèces de poissons d'élevage au Canada et à améliorer l'efficacité de l'élevage des espèces existantes. Les maladies qui frappent les poissons et qui se répandent dans les populations sont combattues par des règlements sur la protection de la santé des poissons, obligeant les installations de production de poissons à obtenir un certificat pour importer des poissons au Canada ou les transporter d'une province à l'autre.

Pêches et Océans

Gestion de l'habitat et sciences de l'environnement

Le secteur d'activité est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques, de plans et de programmes ainsi que de l'administration des lois et règlements ayant trait à la protection et à la conservation des habitats aquatiques et de l'environnement. Cette activité englobe également l'étude et la surveillance des conditions chimiques et physiques qui ont un effet sur la qualité de l'environnement aquatique, de même que la collecte, l'analyse et l'interprétation des données à l'appui d'une exploitation économique durable des ressources aquatiques renouvelables du Canada et à l'appui de l'évaluation, de l'approbation et du contrôle des activités qui influent qualitativement et quantitativement sur l'habitat du poisson.

Hydrographie

Les relevés hydrographiques mesurent les paramètres qui sont nécessaires à la description de la nature exacte et de la configuration du fond marin et du lit des voies navigables intérieures, de leurs relations avec la masse continentale ainsi que des caractéristiques et de la dynamique de ces eaux. Les paramètres mesurés sont notamment la profondeur d'eau, le type de fond, les courants près de la surface, les marées et les niveaux d'eau. Les données réunies servent à la production de cartes de navigation et d'autres publications telles que les Annuaires des courants et marées, les Instructions nautiques, les Guides pour petits bateaux et les Bulletins sur les niveaux d'eau. L'information hydrographique sert également à la détermination des limites des eaux nationales et des frontières maritimes.

Gestion des pêches

La Gestion des pêches est chargée des fonctions de gestion des ressources halieutiques dans toutes les provinces et dans les territoires du Canada, de même qu'à l'intérieur et à proximité des zones de pêche de 200 milles du Canada. Ces zones comprennent les réseaux fluviaux intérieurs et les lacs de toutes les provinces, sauf aux endroits où les pouvoirs en matière de gestion des pêches intérieures ont été délégués à la province ou au territoire. Il s'agit notamment de la gestion des parties canadiennes des cours d'eau transfrontaliers, de la gestion commune des pêches d'interception dans les eaux internationales et de la gestion des pêches autochtones, récréatives et commerciales dans les eaux côtières canadiennes. Il s'agit également de la négociation des ententes internationales pour promouvoir la conservation des ressources halieutiques du Canada, de concert avec d'autres ministères, ainsi que de la négociation et de l'administration des traités et accords internationaux touchant les relations bilatérales et multilatérales dans le domaine des pêches.

La réalisation des objectifs de la Gestion des pêches est appuyée par des programmes de réduction de la capacité tels que le Plan d'adaptation et de restructuration des pêches canadiennes (PARPC), la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique (SPFA) et le Programme d'adaptation et de redressement de la pêche de la morue du Nord (PARPMN). Ces programmes spéciaux répondent à des besoins particuliers et sont limités dans le temps.

Ports

L'exploitation et l'entretien d'un réseau national de ports de pêche et de plaisance supposent la construction et l'entretien de brise-lames et d'installations d'amarrage et de mise à l'eau, ainsi que le dragage, aux profondeurs requises, des chenaux et des bassins. Les activités additionnelles comprennent la fourniture et l'entretien d'aires et de matériel de service pour la manutention du poisson et des engins de pêche, de même que divers services à terre. La gestion du programme, y compris les services de génie et techniques, est assurée au niveau régional dans le cadre de politiques nationales, tandis que les services courants de gestion et d'administration, s'il y a lieu, sont locaux.

Gestion de la flotte

La Gestion de la flotte comprend l'acquisition, l'entretien et l'ordonnement des flottes navales et aériennes du Ministère à l'appui des secteurs de programme suivants : les Services à la navigation maritime; les Services de communications et de trafic maritimes; les Opérations de déglâçage; le secteur Sauvetage, sécurité et intervention environnementale; la Gestion des pêches; les Sciences halieutiques et océaniques; et l'Hydrographie. Les fonds nécessaires pour payer les équipages et l'administration des flottes sont fournis par ces secteurs de programme. La Gestion de la flotte prend aussi en charge les besoins d'augmentation de capacité en concluant des ententes avec les autres ministères et le secteur privé pour qu'ils apportent un soutien maritime et aérien supplémentaire aux programmes.

Pêches et Océans

Politiques et services internes

Les responsabilités des Politiques et services internes comprennent l'orientation administrative du Programme, les services de gestion intégrés et régionaux, la prestation des services administratifs, la coordination des politiques et des programmes ministériels, l'élaboration et la promulgation des règlements du Ministère qui sont appliqués à l'échelle nationale.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003				Total	Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire			Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert			
Services à la navigation maritime	109 735	29 426	80 309	98 534
Services de communications et de trafic maritimes	60 169	9 000	75	69 094	66 283
Opérations de déglçage	55 731	13 824	41 907	45 508
Sauvetage, sécurité et intervention environnementale	121 351	4 692	120	125 923	122 488
Sciences halieutiques et océaniques	150 917	500	946	152 363	141 588
Gestion de l'habitat et sciences de l'environnement	90 816	5 200	96 016	97 170
Hydrographie	33 447	500	46	33 993	27 425
Gestion des pêches	205 016	3 614	148 029	356 659	250 987
Ports	43 864	29 000	72 864	78 097
Gestion de la flotte	79 560	62 700	142 260	145 077
Politiques et services internes	207 987	61 584	382	3 700	266 253	237 095
	1 158 593	166 898	159 295	47 145	1 437 641	1 310 252

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Subventions		
<i>Sciences halieutiques et océaniques</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	15 500	15 500
<i>Hydrographie</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	46 000	46 000
<i>Politiques et services internes</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	152 500	152 500
Total des subventions	214 000	214 000

Pêches et Océans

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Contributions		
<i>Sauvetage, sécurité et intervention environnementale</i>		
Ententes de contributions avec la Garde côtière auxiliaire canadienne pour assurer des services bénévoles de recherche et de sauvetage et pour promouvoir la sécurité nautique grâce à des programmes de prévention des accidents et d'éducation	4 500 000	4 500 000
Contribution à la Société canadienne de la Croix-Rouge pour son programme de sécurité nautique	192 000	192 000
<i>Sciences halieutiques et océaniques</i>		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	5 800	4 805 100
Contribution à l'Initiative d'emploi pour les jeunes	925 000	925 400
<i>Gestion de l'habitat et sciences de l'environnement</i>		
Contribution à l'appui du Programme de rétablissement du saumon du Pacifique	5 200 000	4 800 000
<i>Gestion des pêches</i>		
Contributions pour le versement de prestations de retraite anticipée aux pêcheurs, travailleurs d'usine et chalutiers âgés dont le gagne-pain a été largement supprimé par le moratoire sur la pêche à la morue du Nord	990 000	2 900 000
Contribution à la Fondation du saumon du Pacifique	962 000	962 000
Contributions aux pêcheurs de poisson de fond âgés qui satisfont aux modalités du Programme de retraite anticipée de la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique	1 805 000	2 245 000
Contribution au Sous-comité du saumon de la Commission de gestion du poisson et de la faune du Yukon, en vue de mettre en œuvre les responsabilités qui se rapportent aux règlements des revendications territoriales globales	193 200	189 500
Contributions à l'appui d'une participation accrue des Autochtones aux pêches commerciales, aux ententes de gestion des pêches coopératives et aux consultations liées aux ententes de pêches des Autochtones	35 535 900	35 425 500
Contributions en vertu du Programme d'accès aux pêches	108 093 000	14 000 000
Contributions en vertu de la convention définitive des Inuvialuits pour la protection de l'exploitation de la faune aux titres des propriétés sur les terres, de la gestion des ressources et du développement économique et social	449 900	432 000
<i>Politiques et services internes</i>		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	229 200	379 600
Total des contributions	159 081 000	71 756 100
Postes non requis		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	50 000
(L) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux entreprises de pêche</i>	200 000
Contribution à l'appui du Programme d'intervention d'urgence – Niveau d'eau des Grands Lacs	8 600 000
Total des postes non requis	8 850 000
Total	159 295 000	80 820 100

20 Ressources naturelles

Ministère 20-3

Énergie atomique du Canada limitée 20-10

Commission canadienne de sûreté nucléaire 20-11

Société de développement du Cap-Breton 20-13

Office national de l'énergie 20-14

Ressources naturelles

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Ressources naturelles			
Ministère			
1	Dépenses de fonctionnement	508 820	446 089
5	Dépenses en capital	16 680	24 680
10	Subventions et contributions	130 075	110 162
(L)	Ministre des Ressources naturelles – Traitement et allocation pour automobile	65	52
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	48 596	43 320
(L)	Fonds de développement Canada - Nouvelle-Écosse	2 492	1 536
(L)	Fonds de développement Canada - Terre-Neuve	2 300	2 300
(L)	Office Canada - Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	2 700	2 462
(L)	Office Canada - Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	2 175	1 565
(L)	Paiements au compte des recettes extracôtières de la Nouvelle-Écosse	13 000	6 200
(L)	Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtiers	1 200	1 200
(L)	Fonds renouvelable de Géomatique Canada	(2 014)	(1 136)
(L)	Paiements de péréquation compensatoires à la Nouvelle-Écosse	100	400
Total du Ministère		726 189	638 830
Énergie atomique du Canada limitée			
15	Paiements à Énergie atomique du Canada limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	135 872	121 604
Total de l'organisme		135 872	121 604
Commission canadienne de sûreté nucléaire			
20	Dépenses du Programme	52 580	43 774
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 751	5 317
Total de l'organisme		59 331	49 091
Société de développement du Cap-Breton			
25	Paiements à la Société de développement du Cap-Breton pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	60 735	31 010
Total de l'organisme		60 735	31 010
Office national de l'énergie			
30	Dépenses du Programme	27 117	25 879
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 279	3 998
Total de l'organisme		31 396	29 877

Ressources naturelles

Ministère

Objectifs

Contribuer à l'essor économique du Canada en fournissant aux Canadiens et aux Canadiennes des connaissances scientifiques et économiques d'experts, et en favorisant le développement durable et l'exploitation rationnelle des ressources naturelles du Canada ainsi que la compétitivité des industries de l'énergie, des forêts, des minéraux, des métaux et de la géomatique.

Description des secteurs d'activité

Diffusion de l'information et établissement d'un consensus

Il importe d'investir dans le savoir et l'innovation des systèmes afin de créer des données intégrées et aisément accessibles. RNCan le reconnaît et s'emploie à le faire en constituant et en tenant à jour l'infrastructure de connaissances (*ResSources*) et les bases de données, comme GéoConnexions, nécessaires pour apporter aux Canadiens et aux Canadiennes des données géographiques et scientifiques sur l'état de la masse continentale du Canada et des conseils économiques et environnementaux judicieux concernant des questions liées au développement et à l'utilisation durables des ressources naturelles canadiennes, à la santé et à la sécurité du public; en recueillant, partageant, diffusant et analysant des données et en préparant des rapports statistiques sur la productivité et la compétitivité de l'industrie canadienne des ressources naturelles. L'information est utilisée pour établir des prévisions et faire rapport sur l'évolution de la demande du marché.

La conservation des avantages tirés des ressources et la création de nouvelles possibilités dans le cadre de l'économie fondée sur le savoir passent par la stimulation d'une coopération et d'un consensus nationaux et internationaux plus efficaces en matière de mise en valeur durable des ressources. À cette fin, le Ministère cogère le processus fédéral d'élaboration d'une stratégie nationale de mise en œuvre de mesures d'atténuation des impacts environnementaux de l'exploitation des ressources et d'adaptation au changement climatique. RNCan met en œuvre des plans d'action, applique des moyens et procède à des essais à l'appui de pratiques de gestion des ressources forestières nouvelles et novatrices. Dans le cadre d'ententes bilatérales et multilatérales, le Ministère s'emploie à inculquer la mise en valeur et l'utilisation responsables des minéraux et des métaux et déploie des activités de recherche et développement pour stimuler l'essor de l'industrie canadienne de la géomatique. Le Ministère offre des conseils et des services coordonnés de logistique pour appuyer ses programmes de recherche scientifique et transfère ses technologies issues de la S-T et ses pratiques et techniques de gestion durables des ressources aux intervenants et aux utilisateurs.

RNCan fournit aux Canadiens l'information la plus pertinente possible en matière de fiscalité et de réglementation pour leur permettre de prendre des décisions éclairées. À cette fin, le Ministère définit des stratégies, des politiques, des règlements et des mécanismes d'action volontaire nationaux et internationaux à l'appui de la mise en valeur durable des ressources.

Le Fonds renouvelable de Géomatique Canada relève également de ce secteur d'activité. Ce fonds a été établi en vertu de la *Loi de crédits n° 3 pour 1993-1994*. Le fonds permet à Géomatique Canada de transférer les coûts des biens et services des contribuables en général aux utilisateurs particuliers qui en bénéficient directement. Ce mécanisme de production de recettes donne à Géomatique Canada la possibilité de recouvrer intégralement les coûts de ses clients canadiens et la latitude d'exiger les prix du marché de ses clients internationaux. Il donne l'occasion de fournir un volume croissant de produits et de services répondant aux besoins des clients canadiens tout en appuyant l'industrie canadienne de la géomatique au moyen des connaissances et de l'expertise nécessaires pour soutenir la concurrence sur les marchés internationaux.

Ressources naturelles Ministère

Un prélèvement total de 5 000 000 \$ au titre du Fonds renouvelable de Géomatique Canada prendra effet le 31 mars 2002. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 ^{er} avril 2002	4 709
Plus : Budget principal des dépenses de 2002–2003 – encaissement net fourni	2 014
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2003	6 723

Avantages économiques et sociaux

À l'heure de la mondialisation du marché, sciences et technologie de pointe, conseils d'expert stratégiques et innovation sont indispensables pour permettre au Canada de conserver et d'étendre sa part du marché. À cette fin, le Ministère repère les débouchés commerciaux pour vendre nos produits, connaissances, technologies et services axés sur les ressources. Il collabore avec les intervenants pour établir une conjoncture commerciale qui favorise la compétitivité du secteur des ressources naturelles (p. ex. l'administration du régime fiscal du secteur canadien des mines). Le Ministère organise des ateliers pour intéresser les investisseurs à la mise en valeur des ressources canadiennes et il se penche sur les préoccupations environnementales et commerciales d'envergure internationale qui concernent le secteur des ressources naturelles. RNCan collabore également avec les gouvernements et l'industrie pour mieux comprendre la géologie du pays et stimuler l'exploration.

RNCan exerce son influence à l'échelle internationale pour faciliter l'exportation des produits et services canadiens tirés des ressources et pour favoriser le transfert des technologies et le partage des connaissances à l'appui de la mise en valeur et de l'utilisation durables des ressources naturelles. En collaboration avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, il entretient de saines relations avec ses homologues d'autres pays tout en recherchant les possibilités de mise en valeur qui s'offrent à l'étranger. Le Ministère facilite l'accès du secteur privé aux marchés internationaux des produits, des pratiques de gestion et des services liés aux ressources naturelles. Il appuie l'industrie canadienne de la géomatique et des sciences de la Terre dans sa participation à des projets internationaux d'importance majeure, dans l'élaboration des normes, l'échange d'information, la recherche et développement, la formation et l'échange de personnel et dans l'application des politiques et programmes gouvernementaux. Le Ministère contribue aussi à faire en sorte que le Canada demeure compétitif et qu'il s'acquitte de ses obligations commerciales. Entre autres, il agit de manière à favoriser l'harmonisation des normes et des codes internationaux, participe à des forums multilatéraux, dispense des conseils pour faciliter les négociations concernant les cadres des relations commerciales ainsi que le règlement des questions qui se posent à l'étranger en matière de commerce et de politique. Parallèlement, et dans le cadre de relations bilatérales, le Ministère est en mesure de mener un échange d'information qui favorise l'harmonisation des réglementations et des politiques et de fournir des idées et des points de vue sur la mise en œuvre des mesures actuelles et envisagées en matière d'efficacité énergétique et de gestion des forêts.

En collaboration avec Affaires indiennes et du Nord Canada, RNCan assure la gestion de programmes qui visent à procurer de l'emploi aux Autochtones dans l'industrie des ressources naturelles. Le Ministère finance des activités autochtones viables et renforce la capacité de gestion de ces collectivités. De plus, il souscrit à des initiatives et à des règlements qui ont pour but de procurer de l'emploi, de favoriser la diversification économique et la prise de décisions éclairées en matière de mise en valeur durable des terres et des ressources dans les collectivités rurales, autochtones et nordiques.

Le Fonds renouvelable de Géomatique Canada relève également de ce secteur d'activité. Un prélèvement total de 5 000 000 \$ au titre du Fonds renouvelable de Géomatique Canada prendra effet le 31 mars 2002. L'utilisation prévue de cette autorisation du Budget des dépenses apparaît sous le secteur d'activité Diffusion de l'information et établissement d'un consensus.

Ressources naturelles Ministère

Protection de l'environnement et atténuation des impacts environnementaux

RNCan exerce un rôle de premier plan pour ce qui est de définir les moyens que le Canada doit opposer au changement climatique et qui s'inscrivent dans la stratégie que le Canada doit mettre en œuvre pour atténuer les répercussions sur l'environnement de l'exploitation des ressources, s'adapter au changement climatique et modifier en conséquence son économie de l'énergie. En collaboration avec ses partenaires, le Ministère : i) définit une Stratégie nationale de lutte contre le changement climatique, ii) définit et fait progresser les intérêts canadiens à remplir les engagements de Kyoto et iii) participe au déploiement du volet canadien du programme international de lutte contre le changement climatique.

Le Ministère gère le Programme de recherche et d'exploitation énergétiques, développe et promouvoit l'utilisation des technologies novatrices et prometteuses d'exploitation durable des ressources ainsi que des sources d'énergie de remplacement, et élabore et met en œuvre des programmes et des technologies qui favorisent un meilleur rendement énergétique dans les immeubles, l'industrie et les maisons. En partenariat avec ses clients et les intervenants, le Ministère effectue également des recherches en foresterie et le transfert de technologies et de techniques qui contribuent à préserver la santé et la durabilité des forêts, prévoit et gère l'incidence de l'interaction de l'activité humaine et de la nature avec les écosystèmes forestiers, et mène des recherches sur la production sylvicole pour assurer la pérennité des essences d'arbres à croissance difficile et menacée. RNCan met aussi au point et transfère des technologies susceptibles de déboucher sur des processus industriels plus efficaces, sur la production de nouveaux produits à base de minéraux et de métaux qui sont plus performants et favorise la productivité des activités d'extraction et de traitement du minerai. Le Ministère effectue des recherches dans le but d'atténuer les répercussions des effluents et du drainage acide qui résultent des opérations d'extraction et de traitement, fournit un soutien technique à l'exploitation des mines canadiennes en matière de contrôle des toits de mines, d'évaluation des environnements souterrains, de ventilation et de réduction des coups de toit et apporte des améliorations aux procédés de transformation.

En collaboration avec ses partenaires, le Ministère met au point et en œuvre des politiques et pratiques destinées à contrer les risques associés à la mise en valeur et à l'utilisation des ressources naturelles. Il recommande des stratégies de gestion à long terme des déchets radioactifs et du combustible nucléaire épuisé. RNCan met également au point des technologies pour accroître la fiabilité structurale de l'infrastructure des gazoducs canadiens.

Le Fonds renouvelable de Géomatique Canada relève également de ce secteur d'activité. Un prélèvement total de 5 000 000 \$ au titre du Fonds renouvelable de Géomatique Canada prendra effet le 31 mars 2002. L'utilisation prévue de cette autorisation du Budget des dépenses apparaît sous le secteur d'activité Diffusion de l'information et établissement d'un consensus.

Sûreté et sécurité des Canadiens

RNCan joue un rôle de premier plan dans la prestation d'information et d'expertise aux Canadiens en ce qui a trait aux risques naturels. Les experts scientifiques de RNCan fournissent les conseils et les recommandations en matière de recherches permettant de minimiser les risques associés aux risques naturels comme les séismes. De plus, le Ministère fournit des cartes topographiques et des images transmises par satellite afin de répondre aux urgences causées par ces risques et de fournir de l'information sur les types de sol, les régions à risque et les processus d'érosion qui permettent de comprendre la cause des désastres.

Le Ministère fournit un système fiable de levés, des cartes topographiques, des cartes et des publications aéronautiques, des données de télédétection et de l'information géoréférencée couvrant tout le territoire canadien, afin d'appuyer la souveraineté nationale, la défense, la protection de l'environnement, le développement socio-économique et la conduite des affaires du Canada. De concert avec ses homologues, RNCan entretient également la frontière qui sépare le Canada des États-Unis et y effectue des travaux de levé et d'inspection.

RNCan constitue la principale source d'expertise du gouvernement en matière de réglementation et de technologie des explosifs. Le Ministère produit des technologies et mène des inspections relativement à la fabrication, à l'utilisation, à l'entreposage et au transport des explosifs et des pièces pyrotechniques. De concert avec Justice Canada, RNCan œuvre à rendre l'industrie des explosifs plus sécuritaire en reformulant la réglementation des explosifs dans une langue plus simple et en apportant son concours à la formulation d'ententes internationales à ce sujet.

Ressources naturelles Ministère

RNCan définit le cadre stratégique des mesures canadiennes de sûreté et de sécurité qui s'appliquent aux activités du secteur de l'énergie et plus particulièrement au transport de l'énergie, à la mise en valeur des ressources extracôtières et de l'industrie canadienne de l'uranium et de l'énergie nucléaire. Il formule des recommandations au Ministre sur les questions qui intéressent l'Office national de l'énergie, Énergie atomique du Canada Limitée, la Commission de contrôle de l'énergie atomique et les Offices des hydrocarbures extracôtières de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse. RNCan promulgue des règlements en matière de santé et de sécurité pour assurer l'intégrité des dispositifs de survie et d'évacuation pour l'exploration et la mise en valeur du pétrole et du gaz des régions pionnières.

Le Fonds renouvelable de Géomatique Canada relève également de ce secteur d'activité. Un prélèvement total de 5 000 000 \$ au titre du Fonds renouvelable de Géomatique Canada prendra effet le 31 mars 2002. L'utilisation prévue de cette autorisation du Budget des dépenses apparaît sous le secteur d'activité Diffusion de l'information et établissement d'un consensus.

Saine gestion ministérielle

Ce domaine d'activité concerne le fonctionnement interne du Ministère. Il crée une orientation stratégique permettant d'aligner les objectifs ministériels sur les priorités du Ministre et du gouvernement, de fixer des objectifs et de surveiller les résultats, ainsi que de gérer efficacement les ressources attribuées, par les moyens suivants : planification stratégique ministérielle, coordination de la politique à l'échelle du Ministère et gestion au cas par cas; liaison avec le Cabinet et le Parlement; direction et services dans les domaines des finances, de l'administration, des biens immobiliers, des ressources humaines, de la gestion de l'information et de la technologie de l'information; stratégie de communication, conseils et services; administration de la politique environnementale et des activités d'évaluation; appui au conseiller scientifique en chef; vérifications internes et évaluations des programmes.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2002–2003				Total	Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire			Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert			
Diffusion de l'information et établissement d'un consensus	158 500	5 224	13 431	11 972	165 183	157 302
Avantages économiques et sociaux	129 200	5 148	78 710	15 489	197 569	202 444
Protection de l'environnement et atténuation des impacts environnementaux	219 807	4 208	56 584	8 603	271 996	197 610
Sûreté et sécurité des Canadiens	35 913	1 783	5 117	4 674	38 139	37 627
Saine gestion ministérielle	52 885	317	200	100	53 302	43 847
	596 305	16 680	154 042	40 838	726 189	638 830

Ressources naturelles

Ministère

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Subventions		
<i>Diffusion de l'information et établissement d'un consensus</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	309 512	140 066
Subvention au Conseil de la recherche forestière du Québec	25 000	25 000
<i>Avantages économiques et sociaux</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	292 085	249 030
<i>Protection de l'environnement et atténuation des impacts environnementaux</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	22 658	26 718
Subventions à l'appui du Programme de protection d'évaluation des propriétés et du Programme de protection contre la perte de revenus découlant de taxes municipales associés au nettoyage des déchets de faible radioactivité dans la région de Port Hope	1 900 000
<i>Sûreté et sécurité des Canadiens</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	28 745	37 542
<i>Saine gestion ministérielle</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	100 000	100 000
Total des subventions	2 678 000	578 356
Contributions		
<i>Diffusion de l'information et établissement d'un consensus</i>		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	230 665	252 967
Contributions à l'appui des programmes d'efficacité énergétique et des énergies de remplacement	560 000	560 000
Programme du Fonds de mise en œuvre de GéoConnexions	4 000 000	4 000 000
Programme de sondage des fonds marins	265 500	227 700
Association forestière du Canada	40 000	40 000
Programme des forêts modèles	8 000 000	7 750 000
<i>Avantages économiques et sociaux</i>		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	1 041 573	1 010 251
Programme de sondage des fonds marins	108 000	121 500
Centre de recherches sur la technologie pétrolière	1 200 000	1 200 000
Stratégie emploi jeunesse	558 000	558 400

Ressources naturelles

Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Assistance pour les intérêts d’Hibernia	44 490 000	49 330 000
Institut canadien de recherches en génie forestier	1 675 400	1 675 400
Contribution à Forintek Canada Corporation	3 053 200	3 053 200
Contribution au programme forestier des Premières nations	1 000 000	1 000 000
Contribution à la Fondation nationale communautaire de l’arbre	1 000 000	1 000 000
Programme d’assistance pour la tempête de verglas	5 200 000	5 000 000
(L) Contributions à l’appui des frais d’infrastructure se rapportant directement ou indirectement à la prospection, à la mise en valeur, à la production ou au transport de pétrole et de gaz dans la zone extracôtière de la Nouvelle-Écosse	2 492 000	1 536 000
(L) Contributions à l’appui des frais d’infrastructure se rapportant directement ou indirectement à la prospection, à la mise en valeur, à la production ou au transport de pétrole et de gaz dans la zone extracôtière de Terre-Neuve	2 300 000	2 300 000
(L) Paiements au compte des recettes extracôtières de la Nouvelle-Écosse	13 000 000	6 200 000
(L) Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtières	1 200 000	1 200 000
(L) Paiements de péréquation compensatoires à la Nouvelle-Écosse pour les recettes extracôtières	100 000	400 000
<i>Protection de l’environnement et atténuation des impacts environnementaux</i>		
Contribution à l’Agence internationale de l’énergie	679 000	679 000
Contribution à l’Agence internationale de l’énergie pour l’Accord sur l’énergie forestière	110 295	110 295
Contributions à l’appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l’atteinte des objectifs du Ministère	298 661	87 643
Contributions à l’appui des programmes d’efficacité énergétique et des énergies de remplacement	22 793 000	3 640 000
Contributions à l’appui des programmes de recherche et de développement de l’énergie industrielle pour faire de la recherche et augmenter l’efficacité de l’utilisation de l’énergie	3 616 000	3 898 000
Programme de sondage des fonds marins	27 000	34 200
Fonds d’action sur le changement climatique	14 989 000	16 000 000
Contribution à la Saskatchewan Power/Maritime Electric company	1 800 000	500 000
Contribution à la ville de Calgary à l’appui de la production d’électricité à partir de sources d’énergie renouvelables	400 000	400 000
Contributions à l’appui des distributeurs d’électricité dans le but de promouvoir la vente d’électricité de nouvelles sources d’énergies renouvelables	3 115 000
Contribution au Projet de l’Agence internationale de l’énergie pour la surveillance du CO ₂ à Weyburn	1 583 333
Contributions à l’appui des organismes associés aux recherches sur l’impact et l’adaptation ayant trait au changement climatique	4 450 000
Plan d’action 2000 sur le changement climatique – Mesure de boisement	800 000

Ressources naturelles
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002-2003	Budget principal des dépenses 2001-2002
<i>Sûreté et sécurité des Canadiens</i>		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	51 640	49 099
Contribution au Centre interservices des feux de forêt du Canada	112 233	100 233
Programme de sondage des fonds marins	49 500	66 600
(L) Contribution à l'Office Canada - Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	2 700 000	2 462 000
(L) Contribution à l'Office Canada - Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	2 175 000	1 565 000
<i>Saine gestion ministérielle</i>		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	100 000
Total des contributions	151 364 000	118 007 488
Postes non requis		
Contribution à l'appui du Réacteur thermonucléaire expérimental	1 000 000
Contributions au programme à valeur ajoutée de Forintek Canada Corporation	1 000 000
Contribution à l'appui des nouvelles mesures élargies en vertu du programme d'efficacité énergétique et des énergies de remplacement	4 700 000
Contribution à l'appui de la Fédération des municipalités canadiennes	540 000
Total des postes non requis	7 240 000
Total	154 042 000	125 825 844

Ressources naturelles

Énergie atomique du Canada limitée

Objectifs

Promouvoir l'application de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

Description du financement par voie de crédits

Recherche et développement en matière nucléaire

Assurer le fonctionnement des laboratoires nucléaires de Chalk River et de Whiteshell afin d'avoir une base technologique pluridisciplinaire pour le programme d'énergie nucléaire canadien. Les Laboratoires de Whiteshell sont dans une période de transition qui mènera ultérieurement à leur fermeture et à leur déclassement.

Entreprendre des travaux de recherche appliquée et de développement portant sur les réacteurs nucléaires actuels et futurs, les cycles et les systèmes de combustible, la protection de l'environnement, la gestion des déchets radioactifs et les systèmes de garantie nucléaire, afin :

- i) d'assurer au Canada un approvisionnement en énergie sûr et fiable à long terme;
- ii) d'accroître l'application de l'énergie nucléaire pour surmonter les pénuries d'énergie futures;
- iii) de renforcer l'option CANDU en améliorant le rendement, l'intégrité et la sûreté des réacteurs;
- iv) de démontrer que les déchets radioactifs et leurs sous-produits peuvent être gérés en toute sécurité.

Entreprendre des recherches de soutien dans des domaines tels que les propriétés des matériaux, la chimie dont celle qui est essentielle à la mise au point du combustible et à la gestion des déchets radioactifs, et les effets des rayonnements sur les êtres humains.

Les programmes précités nécessitent d'importantes installations telles que des réacteurs, des boucles d'essais, des accélérateurs, des cellules chaudes, des usines de traitement de déchets ainsi que des services de soutien, notamment des services financiers et administratifs, et des services d'ingénierie et d'entretien.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Recherche et développement en matière nucléaire		
Dépenses de fonctionnement	200 272	194 604
Moins :		
Contributions externes	29 500	36 000
Contributions des activités commerciales	34 900	37 000
Total des besoins budgétaires	135 872	121 604

Nota : Les besoins budgétaires comportent une affectation de fonds (31 millions de dollars pour 2002–2003, 17 millions de dollars pour 2001–2001) pour des projets fédéraux de remise à neuf qui visent principalement à améliorer des infrastructures afin de les rendre conformes à la réglementation et de permettre la gestion sûre et à long terme des matières ou des déchets nucléaires.

La Société mène également des activités commerciales autofinancées dans les domaines suivants : l'ingénierie et la conception de centrales nucléaires, la gestion de projets, les services de soutien et les investissements dans le domaine du nucléaire.

Ressources naturelles

Commission canadienne de sûreté nucléaire

Objectifs

Limiter, à un niveau raisonnable et d'une façon conforme aux obligations internationales du Canada, les risques que comportent, pour la sécurité nationale, la santé et la sécurité des personnes ainsi que pour l'environnement, le développement, la production et l'utilisation de l'énergie nucléaire ainsi que la production, la possession et l'utilisation des substances nucléaires, de l'équipement et de l'information réglementés.

Appliquer les mesures que le Canada s'est engagé à prendre en matière de contrôle international du développement, de la production et de l'utilisation de l'énergie nucléaire, ce qui englobe la non-prolifération des armements nucléaires et des explosifs nucléaires et le soutien aux efforts internationaux pour élaborer, maintenir et renforcer le régime de non-prolifération nucléaire et le système de garanties.

Description des secteurs d'activité

Santé, sûreté, sécurité matérielle et protection environnementale

La CCSN réglemente le développement, la production, la possession et l'utilisation de l'énergie nucléaire, de même que des substances, de l'équipement et de l'information nucléaires réglementés au moyen d'un régime complet de permis. Ce régime est conçu pour réduire la probabilité que les travailleurs du nucléaire, le public et l'environnement soient exposés à des niveaux inacceptables de rayonnement et aux substances radioactives ou dangereuses associées à la technologie nucléaire. La CCSN réglemente des activités et installations nucléaires telles que les accélérateurs, les réacteurs nucléaires non producteurs de puissance, les installations de combustible nucléaire, les établissements de recherche et d'essais nucléaires, les emballages pour le transport des substances nucléaires, les irradiateurs de type piscine, les réacteurs nucléaires, les radioisotopes, les installations de production de radioisotopes, les installations d'extraction minière et de traitement de l'uranium et les installations de gestion des déchets nucléaires.

Non-prolifération et garanties

La CCSN réglemente la non-prolifération et les garanties par la mise en œuvre des accords de garanties conclus entre le Canada et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), et l'application des dispositions des accords de coopération du Canada concernant la non-prolifération nucléaire et la maintenance à la fois d'un système complet pour comptabiliser et vérifier les matières et les activités nucléaires et d'un régime de permis d'exportation et d'importation. En plus, la CCSN participe aux initiatives multilatérales de non-prolifération nucléaire, de garanties et de sécurité pour renforcer le régime international de non-prolifération et procure des conseils aux hauts fonctionnaires sur l'élaboration et l'application de la politique canadienne de non-prolifération nucléaire et du système de garanties de l'AIEA, ainsi que sur les dossiers internationaux touchant la sécurité des matières et des installations nucléaires.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003			Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgetaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Santé, sûreté, sécurité matérielle et protection environnementale	53 881	42	53 923	44 139
Non-prolifération et garanties	4 808	600	5 408	4 952
	58 689	642	59 331	49 091

Ressources naturelles
Commission canadienne de sûreté nucléaire

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Subventions		
<i>Santé, sûreté, sécurité matérielle et protection environnementale</i>		
Subventions à l'appui d'organismes sans but lucratif qui perfectionnent les normes de sécurité nucléaire	20 000	20 000
Total des subventions	20 000	20 000
Contributions		
<i>Non-prolifération et garanties</i>		
Contributions pour le Programme d'aide en main-d'œuvre à titre gracieux et pour obtenir les biens et services nécessaires à l'exécution du Programme d'appui canadien à l'Agence internationale de l'énergie atomique	600 000	600 000
<i>Santé, sûreté, sécurité matérielle et protection environnementale</i>		
Contributions à l'appui d'organismes sans but lucratif, les établissements d'enseignement, les agences gouvernementales nationales et internationales, les provinces, les territoires, ainsi que les municipalités et les gouvernements régionaux dont les activités contribuent à l'atteinte des objectifs du Programme de contribution par catégories	22 000	22 000
Total des contributions	622 000	622 000
Total	642 000	642 000

Ressources naturelles

Société de développement du Cap-Breton

Objectifs

Assurer la gestion et le financement de la fermeture des opérations minières ainsi que des programmes de réduction des effectifs qui s'y rapportent.

Description du financement par voie de crédits

Rationalisation de l'industrie houillère

Les fonds obtenus serviront à mettre en œuvre des stratégies en matière de ressources humaines et à couvrir les indemnités d'accidents du travail, ainsi que les dépenses liées aux programmes d'assainissement de l'environnement et les frais administratifs.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Rationalisation de l'industrie houillère		
Total des revenus tirés de l'exploitation minière	73 066
Moins :		
Total des dépenses pour l'exploitation minière	60 735	99 438
Contributions provenant des opérations minières	(60 735)	(26 372)
Moins :		
Dépenses en capital de l'industrie houillère	4 638
Total des besoins budgétaires	60 735	31 010

Ressources naturelles Office national de l'énergie

Objectifs

Réglementer, dans l'intérêt public, les aspects des industries du pétrole, du gaz et de l'électricité concernant :

- la construction et l'exploitation de pipelines;
- la construction et l'exploitation des lignes internationales de transport d'électricité et des lignes interprovinciales désignées;
- le transport, les droits et les tarifs des compagnies pipelinières;
- les exportations de pétrole, de gaz et d'électricité, ainsi que les importations de gaz et de pétrole;
- les activités pétrolières et gazières sur les terres pionnières qui ne sont pas assujetties à un accord fédéral-provincial.

Offrir des conseils au ministre de Ressources naturelles Canada concernant la mise en valeur et l'utilisation des ressources énergétiques.

Description des secteurs d'activité

Conseil et réglementation en matière d'énergie

Les compagnies réglementées par l'Office accroissent la richesse des Canadiens grâce au transport du pétrole, du gaz naturel et des liquides du gaz naturel, ainsi qu'à l'exportation d'hydrocarbures et d'électricité. En sa qualité d'organisme de réglementation, l'Office a pour rôle d'aider à créer un cadre qui favorise ces activités économiques, dans la mesure où elles sont conformes à l'intérêt public.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003		Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Conseil et réglementation en matière d'énergie	31 396	31 396	29 877
	31 396	31 396	29 877

21 Santé

- Ministère 21-3
- Instituts de recherche en santé du Canada 21-7
- Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux
matières dangereuses 21-8
- Conseil d'examen du prix des médicaments
brevetés 21-10

Santé

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Santé			
Ministère			
1	Dépenses de fonctionnement	1 281 191	1 268 024
5	Subventions et contributions	1 167 365	954 627
(L)	Ministre de la Santé – Traitement et allocation pour automobile	65	52
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	88 042	79 121
Total du Ministère		2 536 663	2 301 824
Instituts de recherche en santé du Canada			
10	Dépenses de fonctionnement	20 183	19 748
15	Subventions	443 164	408 885
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 955	1 888
Total de l'organisme		465 302	430 521
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses			
20	Dépenses du Programme	2 533	2 485
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	407	385
Total de l'organisme		2 940	2 870
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés			
25	Dépenses du Programme	3 238	3 617
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	443	468
Total de l'organisme		3 681	4 085

Santé Ministère

Objectifs

Le Ministère a pour mission d'aider les Canadiens et les Canadiennes à maintenir et à améliorer leur état de santé.

Description des secteurs d'activité

Politique en matière de soins de santé

Ce secteur d'activité alimente l'élaboration des politiques, l'analyse et les communications relatives au leadership dans tous les domaines du système de santé du Canada; il met nettement l'accent sur le fait d'assurer la viabilité et l'accessibilité de l'assurance-maladie et sur les efforts déployés en collaboration avec les provinces, les territoires et d'autres parties prenantes, pour renforcer, moderniser et soutenir le système de santé canadien.

Promotion et protection de la santé

Ce secteur d'activité voit à la mise au point d'une approche globale cohérente, stable et horizontale à l'égard de ses activités de gestion des risques et des avantages pour la santé des Canadiens et des Canadiennes. Il obtient les résultats recherchés par l'élaboration de politiques et de programmes qui favorisent la prévention des affections, des maladies et des blessures et la promotion de la santé. Ce secteur d'activité appuie des mesures pour promouvoir la santé en traitant les déterminants qui se trouvent à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du secteur de la santé durant tout le cycle de la vie humaine. La réalisation de l'approche de la santé de la population, et ses activités de prévention et de promotion, attestent de l'importance de la santé pendant tout le cycle de la vie humaine, lequel se déroule dans un cadre de travail fondé sur les trois stades de la vie, à savoir l'enfance et la jeunesse, le début de la vie adulte et la force de l'âge, puis le troisième âge, sans oublier la reconnaissance particulière de l'investissement fait dans la tendre enfance comme moyen de jouir d'une meilleure santé sa vie durant.

Ce secteur d'activité fait aussi la promotion d'environnements de travail et de loisirs sains et sécuritaires en favorisant l'anticipation, la prévention et la responsabilisation à l'égard des risques pour la santé posés par des aliments, l'eau, les dangers relatifs au travail et à l'environnement, les maladies, les produits chimiques et de consommation, l'alcool et les substances réglementées, le tabac, les produits de la lutte antiparasitaire et les désastres en temps de paix. On veille à ce que les médicaments, les instruments médicaux et d'autres produits thérapeutiques accessibles aux Canadiens et aux Canadiennes soient sécuritaires, efficaces et de grande qualité.

Santé des Premières nations et des Inuits

Ce secteur d'activité exécute son mandat :

- par l'exécution de programmes communautaires de promotion de la santé et de prévention, au sein de la réserve même et des collectivités inuites;
- par la prestation de services de santé non assurés aux populations des Premières nations et inuites, quel que soit leur lieu de résidence au Canada;
- par des soins de première ligne et des services d'urgence dispensés au sein des réserves dans les régions éloignées et isolées où il n'existe pas de services provinciaux.

Santé Canada appuie également la transition vers le contrôle et la gestion de ces services de santé en fonction de rapports renouvelés avec les Premières nations et les Inuits et d'un rôle fédéral repensé. Santé Canada participe à l'élaboration de politiques gouvernementales en matière autochtone.

Gestion de l'information et du savoir

La responsabilité de ce secteur d'activité est d'améliorer la base des faits (à la fois l'information et l'analyse) aux fins de la prise de décisions et de la responsabilisation à l'égard du public, d'actualiser le cadre de travail et les politiques stratégiques à long terme qui servent à établir, à orienter et à réorienter la participation du gouvernement fédéral à l'égard de la politique en matière de recherche en santé, de favoriser l'utilisation créatrice des technologies actuelles de l'information et des communications (notamment l'autoroute de l'information) dans le secteur de la santé, et, en collaboration avec les provinces et les territoires, le secteur privé et les partenaires internationaux, d'offrir conseils, expertise et aide face à la gestion de l'information et des technologies de l'information, à la planification et aux activités.

Gestion et administration ministérielles

La responsabilité de ce secteur d'activité est d'assurer les services administratifs au Ministère.

Santé
Ministère

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003				Total	Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Politique en matière de soins de santé	58 496	168 010	226 506	92 790
Promotion et protection de la santé	514 702	278 642	52 933	740 411	658 261
Santé des Premières nations et des Inuits	667 574	651 305	9 083	1 309 796	1 274 291
Gestion de l'information et du savoir	71 841	50 230	122 071	172 138
Gestion et administration ministérielles	115 500	3 883	19 178	682	137 879	104 344
	1 428 113	3 883	1 167 365	62 698	2 536 663	2 301 824

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Subventions		
<i>Politique en matière de soins de santé</i>		
Subventions à des organismes internationaux sans but lucratif admissibles pour soutenir des projets ou programmes sur la santé	860 000	860 000
<i>Promotion et protection de la santé</i>		
Organisation mondiale de la santé	100 000	100 000
Commission internationale de protection contre les radiations	5 000	5 000
Subvention à la Société canadienne du sang : recherche et développement sur la sûreté du sang et l'efficacité de l'approvisionnement en sang	5 000 000	5 000 000
Subventions à des personnes et à des organismes pour entreprendre des projets de promotion de la santé dans les domaines de la santé communautaire, de la création de ressources, de la formation et du perfectionnement des connaissances, et de la recherche	10 578 000	12 330 000
Subvention à l'Institut national du cancer du Canada pour l'Initiative canadienne pour la recherche sur le cancer du sein	3 000 000	3 000 000
Subventions pour la Stratégie canadienne sur le VIH/sida	8 010 000	8 010 000
Subventions à des organismes internationaux sans but lucratif admissibles pour soutenir des projets ou programmes sur la santé	500 000
Total des subventions	28 053 000	29 305 000

Santé
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002-2003	Budget principal des dépenses 2001-2002
Contributions		
<i>Politique en matière de soins de santé</i>		
Programme de contributions pour la santé des femmes	3 150 000	1 390 000
Contributions pour le Fonds pour l'adaptation des soins de santé primaires	164 000 000
<i>Promotion et protection de la santé</i>		
Contributions à des personnes et à des organismes pour appuyer des activités d'intérêt national visant à améliorer les services de santé et à l'appui de recherches et de projets témoins en hygiène publique	93 000	93 000
Contributions à la Société canadienne du sang ou à d'autres organismes de transfusion ou de transplantation désignés, à l'appui d'activités de surveillance des effets indésirables	1 902 000	1 845 000
Contributions à des personnes et à des organismes pour appuyer des projets de promotion de la santé dans les domaines de la santé communautaire, de la création de ressources, de la formation et du perfectionnement des connaissances, et de la recherche	63 072 000	66 178 000
Paiements aux provinces, aux territoires et aux organisations nationales à but non lucratif pour le soutien du développement des programmes de réadaptation innovateurs en matière d'alcoolisme et de toxicomanie	14 500 000	14 500 000
Contributions à des organismes communautaires à but non lucratif afin d'appuyer le développement et la prestation de services continus de prévention et d'intervention précoce qui visent à diminuer les problèmes de santé et de développement de jeunes enfants vulnérables au Canada	82 088 000	82 088 000
Contribution pour la Stratégie canadienne sur le VIH/sida	10 479 000	20 604 000
Contributions aux organisations et aux institutions autochtones sans but lucratif locales ou régionales constituées en société, en vue d'élaborer des programmes d'intervention précoce pour les enfants autochtones d'âge préscolaire et leurs familles	19 045 000	19 045 000
Contributions à l'appui de la Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme	20 120 000
<i>Santé des Premières nations et des Inuits</i>		
Contributions pour les services intégrés de soins de santé communautaire aux collectivités indiennes et inuites	291 771 000	291 493 000
Paiement à des bandes indiennes, à des associations ou aux groupes indiens pour le contrôle et la prestation des services de santé	178 086 000	161 349 000
Contributions pour le soutien des projets pilotes en vue d'évaluer les options pour le transfert du Programme des services de santé non assurés aux Premières nations et aux Inuits	12 000 000	24 000 000
Contributions à des bandes indiennes, à des associations ou à des groupes indiens et inuits ou aux administrations locales et territoriales pour la prestation de services de santé non assurés	98 994 000	83 761 000
Paiements versés à l'Institut sur la santé autochtone / Centre pour l'avancement de la santé des peuples autochtones	5 000 000	7 500 000
Contributions pour des projets de promotion et de prévention liés à la santé des Premières nations et des Inuits et pour des projets de développement favorisant la prise en charge des services de santé par les Premières nations et les Inuits	36 987 000	29 037 000

Santé
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002-2003	Budget principal des dépenses 2001-2002
Contributions à des universités, à des collèges et à d'autres organismes afin d'accroître la participation d'étudiants indiens et inuits à des programmes d'études débouchant sur des carrières professionnelles dans le domaine de la santé	2 992 000	2 992 000
Contributions au gouvernement de Terre-Neuve pour le coût de la prestation des soins de santé aux collectivités indiennes et inuites	583 000	583 000
Contributions à des associations ou à des groupes indiens et inuits pour les consultations au sujet de la santé des Indiens et des Inuits	979 000	979 000
Contributions au nom des Indiens et des Inuits, ou à leur égard, pour le coût de la construction, de l'agrandissement ou de la rénovation d'hôpitaux, d'installations de soins de santé et d'autres établissements ainsi que pour l'acquisition de matériel de soins de santé et de matériel connexe	1 413 000	1 413 000
Contribution pour le programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les réserves	22 500 000	22 500 000
<i>Gestion de l'information et du savoir</i>		
Contribution à l'Institut canadien d'information en matière de santé	2 230 000	2 230 000
Programme de partenariat pour l'infrastructure canadienne de la santé	43 400 000	38 000 000
Programme d'acquisition et d'échange de connaissances	2 000 000	2 000 000
Programme de recherche sur les politiques en matière de santé	2 600 000	2 600 000
<i>Gestion et administration ministérielles</i>		
Contributions pour les services intégrés de soins de santé communautaire aux collectivités indiennes et inuites	3 278 000	3 278 000
Contributions au nom des Indiens et des Inuits, ou à leur égard, pour le coût de la construction, de l'agrandissement ou de la rénovation d'hôpitaux, d'installations de soins de santé et d'autres établissements ainsi que pour l'acquisition de matériel de soins de santé et de matériel connexe	15 900 000	10 845 000
Total des contributions	1 099 162 000	890 303 000
Autres paiements de transfert		
<i>Promotion et protection de la santé</i>		
Paiements aux provinces et aux territoires afin d'améliorer l'accès aux services de santé et aux traitements pour les personnes qui ont contracté l'hépatite C par transfusion sanguine	40 150 000
Total des autres paiements de transfert	40 150 000
Postes non requis		
Contributions aux gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi qu'aux organisations à but non lucratif dans le domaine des services de santé ou des services sociaux, afin de mettre à l'essai et d'évaluer des façons d'améliorer le système de soins de santé de l'avenir, plus précisément dans les quatre secteurs prioritaires (soins primaires, soins à domicile, assurance-médicaments, prestation intégrée de services) dont ont convenu les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux	21 769 000
Contribution à l'Initiative de recherches sur les substances toxiques	5 250 000
Contributions pour des projets de promotion et de prévention liés à la santé des Premières nations et des Inuits et pour des projets de développement favorisant la prise en charge des services de santé pour les Premières nations et les Inuits	8 000 000
Total des postes non requis	35 019 000
Total	1 167 365 000	954 627 000

Santé

Instituts de recherche en santé du Canada

Objectifs

Exceller, selon les normes internationales reconnues de l'excellence scientifique, dans la création de nouvelles connaissances, et leur application en vue d'améliorer la santé de la population canadienne, d'offrir de meilleurs produits et services de santé et de renforcer le système de santé au Canada.

Description des secteurs d'activité

Création et application de nouveaux savoirs pour améliorer la santé

Créer de nouveaux savoirs et d'en assurer l'application pour améliorer la santé des Canadiens, offrir de meilleurs services et produits de santé, et renforcer le système de santé. Les Instituts de recherche en santé du Canada établiront des instituts et des mécanismes de financement ou d'autres structures afin de créer et de renforcer une capacité nationale étendue et souple de recherche, et de rendre possibles des initiatives de recherche stratégiques pour donner suite aux priorités canadiennes. Les instituts seront constitués de telle manière à maximiser la participation des chercheurs, des utilisateurs, des professionnels de la santé, des stratèges du gouvernement, du secteur privé et d'autres partenaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies et de politiques de recherche en santé et à la transformation des résultats de la recherche en bienfaits pour la santé des Canadiens et l'économie du pays.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003			Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Création et application de nouveaux savoirs pour améliorer la santé	22 138	443 164	465 302	430 521
	22 138	443 164	465 302	430 521

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Subventions		
<i>Création et application de nouveaux savoirs pour améliorer la santé</i>		
Subventions pour les projets de recherche et le soutien au personnel	430 164 000	394 885 000
Subventions aux instituts	13 000 000	14 000 000
Total	443 164 000	408 885 000

Santé

Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses

Objectifs

Permettre aux fournisseurs ou aux employeurs de matières industrielles dangereuses de protéger les renseignements commerciaux confidentiels (RCC) relatifs à leurs produits et, en même temps, assurer aux travailleurs l'accès à des renseignements exacts relativement aux incidences de ces produits sur la santé et la sécurité.

Description des secteurs d'activité

Conformité des fiches signalétiques

En assurant la conformité des fiches signalétiques et des étiquettes aux exigences du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), ce secteur d'activité contribue à renseigner les travailleurs sur les dangers que peut entraîner pour la santé et la sécurité l'exposition aux substances chimiques entrant dans la composition de produits qui font l'objet d'une demande de dérogation. Cela inclut l'évaluation des données scientifiques relatives à chaque ingrédient entrant dans la fabrication du produit, de même que les avis sur les dangers des produits pour la santé et la sécurité selon les critères de la *Loi sur les produits dangereux*, le *Code canadien du travail* et les lois provinciales et territoriales en matière de santé et de sécurité au travail. En cas de non-conformité, une ordonnance officielle est émise afin de corriger la fiche signalétique et de la rendre conforme aux exigences réglementaires.

Cette activité continuera de contribuer directement à réduire les maladies et les blessures relatives aux lieux de travail, ce qui, en retour, aidera à soulager les tensions économiques attribuables aux demandes d'indemnisation et aux coûts des services de santé.

Services à la clientèle

Les responsabilités dans ce secteur incluent l'enregistrement officiel des demandes d'exemption, l'émission de numéros d'enregistrement, la protection des RCC et l'émission d'une décision sur la validité de la demande conformément aux prescriptions de la *Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses*. En outre, les Services à la clientèle fournissent des avis et des renseignements aux demandeurs d'exemption et assurent le suivi en matière de satisfaction de la clientèle.

Règlement des différends

Ce secteur d'activité comprend la constitution de commissions tripartites indépendantes pour entendre les appels ou régler les différends des demandeurs d'exemption ou des parties concernées, afin de régler la question ou les différends aussi rapidement et efficacement que possible.

Un appel peut avoir trait à la conformité d'une fiche signalétique, au rejet d'une demande ou à une demande de divulgation, à titre confidentiel, de renseignements commerciaux à une partie concernée pour des motifs de santé et de sécurité au travail.

Des options rentables et justes de règlement de différends, telles que la médiation ou la discussion dirigée, seront offertes à toutes les parties concernées.

Santé

Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003		Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Conformité des fiches signalétiques	1 979	1 979	1 930
Services à la clientèle	587	587	572
Règlement des différends	374	374	368
	2 940	2 940	2 870

Santé

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

Objectifs

Protéger les intérêts des consommateurs et contribuer aux soins de santé de la population canadienne en s'assurant que les prix fixés par les fabricants des médicaments brevetés ne sont pas excessifs.

Description des secteurs d'activité

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

Le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB) reçoit de l'information sur les prix fixés au Canada par les fabricants des médicaments brevetés, analyse ces données et, s'il y a lieu, prend des mesures en vue d'obtenir une réduction des prix qui, de l'avis du Conseil, sont excessifs. Les réductions de prix sont obtenues par :

- des mesures prises volontairement par les brevetés;
- au moyen d'engagements de conformité volontaire (ECV) entraînant la réduction des prix et le remboursement des revenus excessifs; ou
- par des ordonnances correctives rendues à la suite d'une audience publique au cours de laquelle les prix ont été jugés excessifs.

Le CEPMB applique, dans la mesure du possible, le principe de la conformité volontaire parce qu'il est plus efficace, fait gagner du temps et coûte moins cher pour toutes les parties. Il est plus facile pour les titulaires de brevet de se conformer volontairement aux exigences grâce aux lignes directrices publiées pour aider les compagnies à fixer des prix qui ne sont pas excessifs.

En vertu de la *Loi sur les brevets*, le Conseil est tenu d'examiner le prix des médicaments dans d'autres pays, le prix d'autres médicaments dans une même classe thérapeutique, les changements de l'indice des prix à la consommation (IPC) ainsi que d'autres facteurs pour déterminer si le prix d'un médicament est excessif. La Loi autorise le ministre de la Santé, en consultation avec les ministres de la Santé provinciaux et d'autres ministres, à prendre des dispositions, par règlement, concernant d'autres facteurs dont le Conseil devra tenir compte pour déterminer si un prix est excessif; ces modifications autorisent de plus le Ministre à attribuer d'autres fonctions et d'autres pouvoirs au CEPMB. De plus, le ministre de la Santé peut charger le Conseil de mener des enquêtes sur certaines questions.

Le CEPMB adresse également un rapport au Parlement sur les tendances des prix et sur les dépenses de recherche-développement faites par l'ensemble de l'industrie des produits pharmaceutiques brevetés et par chacun des titulaires de brevet au Canada.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003		Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	3 681	3 681	4 085
	3 681	3 681	4 085

22 Solliciteur général

Ministère	22-4
Service canadien du renseignement de sécurité	22-6
Service correctionnel	22-7
Commission nationale des libérations conditionnelles	22-10
Bureau de l'enquêteur correctionnel	22-12
Gendarmerie royale du Canada	22-13
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	22-15
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	22-16

Solliciteur général

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Solliciteur général			
Ministère			
1	Dépenses de fonctionnement	32 586	22 343
5	Subventions et contributions	73 942	61 758
(L)	Solliciteur général – Traitement et allocation pour automobile	65	52
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 947	2 788
Total du Ministère		110 540	86 941
Service canadien du renseignement de sécurité			
10	Dépenses du Programme	247 502	192 332
Total de l'organisme		247 502	192 332
Service correctionnel			
15	Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles – Dépenses de fonctionnement	1 174 101	1 092 378
20	Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles – Dépenses en capital	147 500	148 100
(L)	Pensions et autres avantages sociaux des employés	201	201
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	145 688	132 041
(L)	Fonds renouvelable CORCAN	84	(594)
Total de l'organisme		1 467 574	1 372 126
Commission nationale des libérations conditionnelles			
25	Dépenses du Programme	26 251	24 105
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 218	3 796
Total de l'organisme		30 469	27 901
Bureau de l'enquêteur correctionnel			
30	Dépenses du Programme	2 537	1 749
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	344	223
Total de l'organisme		2 881	1 972
Gendarmerie royale du Canada			
35	Dépenses de fonctionnement	1 128 786	1 053 168
40	Dépenses en capital	198 292	181 043
(L)	Pensions et autres prestations des employés – Membres de la GRC	209 072	237 113
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	37 336	32 472
(L)	Pensions aux termes de la <i>Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada</i> (L.R., 1985 ch. R-10)	23 000
(L)	Indemnisation des membres de la Gendarmerie royale du Canada pour blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions (L.R., 1985 ch. R-10)	16 000
(L)	Pensions aux familles des membres de la Gendarmerie royale du Canada qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions (L.R., 1985 ch. R-10)	100
Total de l'organisme		1 612 586	1 503 796

Solliciteur général

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002-2003	Budget principal des dépenses 2001-2002
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada		
45 Dépenses du Programme	743	758
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	89	62
Total de l'organisme	832	820
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada		
50 Dépenses du Programme	3 969	3 463
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	478	367
Total de l'organisme	4 447	3 830

Solliciteur général Ministère

Objectifs

Assurer la direction de la politique d'ensemble pour les programmes du portefeuille et exercer des fonctions d'examen ayant rapport aux organismes du portefeuille.

Description des secteurs d'activité

Conseils au Solliciteur général dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du portefeuille et de leadership national au niveau des politiques

Le Ministère élabore, fournit et coordonne des avis opportuns, adaptés à la situation, complets et détaillés sur les politiques afin d'aider le Ministre à assumer ses fonctions :

- a) d'orienter les organismes du portefeuille et d'en répondre devant le Parlement,
- b) d'accroître la cohérence des politiques et leur coordination au sein du portefeuille, et
- c) d'exercer un leadership national dans les domaines de la police et de l'application de la loi, de la sécurité nationale, des services correctionnels et de la mise en liberté sous condition.

Programme de services de police des Premières nations

La mise en œuvre de la Politique sur la police des Premières nations offre des moyens pratiques pour améliorer l'administration de la justice dans les Premières nations grâce à la création et au maintien de services de police professionnels, efficaces et adaptés aux besoins particuliers des collectivités des Premières nations et des Inuits.

La Direction générale de la police des Autochtones est chargée de mettre en œuvre, de maintenir et d'étendre le Programme de services de police des Premières nations, dans le cadre de la Politique sur la police des Premières nations.

Bureau de l'inspecteur général, SCRS

Le Bureau de l'inspecteur général du SCRS existe en vertu de la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité*. L'inspecteur général a droit d'accès aux renseignements du SCRS et joue le rôle de vérificateur interne des activités de cet organisme pour le Solliciteur général. Le Bureau de l'inspecteur général vérifie régulièrement si le Service respecte ses politiques opérationnelles. Il vérifie également si les activités du SCRS sont conformes aux lois, aux pouvoirs, aux contrôles et aux normes qui régissent de telles activités. Il présente au Ministre, sur ces sujets, des rapports classifiés dans lesquels sont incorporés les conseils de l'inspecteur général ainsi qu'un certificat exigé par la Loi. Le Ministre et le Comité de surveillance des activités du renseignement de sécurité (CSARS) peuvent ordonner la tenue d'un examen spécial, ou l'inspecteur général peut entreprendre un tel examen de sa propre initiative.

Services exécutifs et Services ministériels

Ce secteur d'activité comprend la Division des services exécutifs, le Groupe des communications, la Direction générale des services ministériels et la Division des services juridiques.

Solliciteur général
Ministère

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003			Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Conseils au Solliciteur général dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du portefeuille et de leadership national au niveau des politiques	19 163	4 349	23 512	14 467
Programme de services de police des Premières nations	4 683	69 593	74 276	61 664
Bureau de l'inspecteur général du SCRS	1 046	1 046	915
Services exécutifs et Services ministériels	11 706	11 706	9 895
	36 598	73 942	110 540	86 941

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Subventions		
<i>Conseils au Solliciteur général dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du portefeuille et de leadership national au niveau des politiques</i>		
Société John Howard	509 795	509 795
Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry	451 807	451 807
Autres organismes nationaux de bénévolat actifs dans le secteur de la justice pénale	834 542	834 542
Total des subventions	1 796 144	1 796 144
Contributions		
<i>Conseils au Solliciteur général dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du portefeuille et de leadership national au niveau des politiques</i>		
Paiements aux provinces, aux territoires et aux organismes publics et privés pour appuyer des activités complémentaires à celles du Solliciteur général	2 553 056	1 662 056
<i>Programme de services de police des Premières nations</i>		
Paiements aux provinces, territoires, municipalités, ainsi qu'aux conseils de bande, aux représentants officiels des Autochtones vivant dans les réserves, aux collectivités autochtones établies sur les terres de la Couronne et aux groupes inuits conformément au Programme de services de police des Premières nations	69 593 000	58 300 000
Total des contributions	72 146 056	59 962 056
Total	73 942 200	61 758 200

Solliciteur général
Service canadien du renseignement de sécurité

Objectifs

Fournir au gouvernement du Canada des renseignements pour la sécurité.

Description des secteurs d'activité

Service canadien du renseignement de sécurité

Recueille, analyse et conserve des informations et des renseignements sur les activités susceptibles de menacer la sécurité du Canada, fait rapport et donne des conseils au gouvernement du Canada au sujet de ces menaces, et fournit des évaluations de la sécurité.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003		Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Service canadien du renseignement de sécurité	247 502	247 502	192 332
	247 502	247 502	192 332

Solliciteur général

Service correctionnel

Objectifs

Contribuer, en tant que composante du système de justice pénale et dans le respect de la règle de droit, à la protection de la société en incitant activement et en aidant les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humain.

Description des secteurs d'activité

Prise en charge

Prestation de services liés aux besoins des délinquants, notamment des services de santé physique et mentale, des services alimentaires et vestimentaires ainsi que d'autres services aux délinquants incarcérés.

Garde

Prestation de services relatifs à la surveillance, au contrôle et à l'administration de la peine des délinquants. Construction et entretien des installations servant à loger les délinquants.

Réinsertion sociale

Prestation de services et mise en œuvre de programmes à l'intérieur et à l'extérieur des établissements pour favoriser la réinsertion sociale des délinquants, notamment la gestion des cas, les services des psychologues et des aumôniers, les services résidentiels, la formation générale et professionnelle, les emplois et le perfectionnement professionnel, l'acquisition des compétences psychosociales, les traitements contre la toxicomanie, les programmes de perfectionnement personnel et les autres programmes destinés à répondre aux besoins culturels, sociaux, spirituels et personnels des délinquants.

Un prélèvement total de 5 000 000 \$ au titre du fonds renouvelable CORCAN prendra effet le 31 mars 2002. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	<u>(en milliers de dollars)</u>
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 ^{er} avril 2002	4 858
Moins :	
Budget principal des dépenses de 2002–2003 – besoins nets de trésorerie	<u>84</u>
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 ^{er} avril 2003	4 774

Gestion générale

Prestation de services de gestion générale pour faire en sorte que les ressources allouées soient utilisées de manière efficace, ainsi que pour appuyer la prise de décision et améliorer la responsabilité de gestion et le contrôle opérationnel.

Solliciteur général
Service correctionnel

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003				Total	Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Prise en charge	182 277	1 200	182	183 659	170 707
Garde	501 411	133 000	634 411	618 713
*Réinsertion sociale	517 145	13 800	2 051	76 700	456 296	432 089
Gestion générale	192 907	301	193 208	150 617
	1 393 740	148 000	2 534	76 700	1 467 574	1 372 126

*CORCAN, une activité financée au moyen d'un fonds renouvelable, est inclus dans ce secteur d'activité. La partie de ce secteur d'activité reliée à CORCAN renvoie aux besoins de trésorerie du fonds pour l'exercice et ne reflète pas directement le bénéfice ou le déficit de fonctionnement que produira le fonds puisque celui-ci fonctionne selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines dépenses en argent inscrites dans le Budget des dépenses n'influent pas sur le solde de fonctionnement, et certains autres éléments qui doivent être pris en considération dans le calcul du bénéfice ou du déficit ne nécessitent pas de dépenses directes en argent. Ces deux types de dépenses peuvent être rapprochés de la façon suivante :

	(en milliers de dollars)
Déficit de fonctionnement prévu	84
Plus :	
Éléments hors caisse compris dans le calcul du déficit de fonctionnement	2 676
Changements dans le fonds de roulement – besoins nets de trésorerie
Moins :	
Dépenses en argent non comprises dans le calcul du déficit de fonctionnement :	
Changements dans le fonds de roulement	2 176
Nouvelles acquisitions d'immobilisations	500
Total des prévisions (besoins net de trésorerie)	84

Pour de plus amples renseignements sur le Fonds renouvelable CORCAN, se reporter au Rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

Solliciteur général
Service correctionnel

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Subventions		
<i>Prise en charge</i>		
Subvention au département de psychologie de l'Université de la Saskatchewan, pour une Chaire de psychologie judiciaire	122 000	122 000
Subvention au Collège de médecine de l'Université de la Saskatchewan pour l'obtention d'une place en psychiatrie	60 000	60 000
<i>Réinsertion sociale</i>		
Subvention aux collectivités autochtones pour des services et des programmes correctionnels pour autochtones	200 000	200 000
<i>Gestion générale</i>		
Indemnisation des détenus des pénitenciers en cas d'accidents	100 000	100 000
(L) Pensions et autres avantages sociaux des employés	201 000	201 000
Total des subventions	683 000	683 000
Contributions		
<i>Réinsertion sociale</i>		
Contributions en vue de fournir des services aux libérés conditionnels, des services individuels et de groupe pour les détenus et d'assurer l'éducation et la participation du public relativement aux services correctionnels et à d'autres services complémentaires	716 000	716 000
Paiements aux collectivités autochtones pour l'exécution de programmes et la prestation de services correctionnels	1 135 000	1 135 000
Total des contributions	1 851 000	1 851 000
Total	2 534 000	2 534 000

Solliciteur général

Commission nationale des libérations conditionnelles

Objectifs

L'objectif premier de la Commission nationale des libérations conditionnelles est de contribuer à la protection de la société à long terme. En s'acquittant de son mandat, la Commission : continuera de rendre des décisions des plus judicieuses, toujours déterminées en priorité par le souci de protéger la société; tiendra compte des besoins des délinquants, des victimes et de leurs familles; renforcera ses liens avec ses partenaires; reconnaîtra la capacité des délinquants de s'amender; réglera les cas touchant la mise en liberté de la manière la moins restrictive qui soit sans pour autant compromettre la sécurité du public; agira de manière professionnelle, transparente et responsable, notamment sur le plan financier. La direction et le personnel de la Commission favoriseront un climat de confiance, de respect et de transparence, de même que la communication des renseignements.

Description des secteurs d'activité

Mise en liberté sous condition

Les responsabilités de la Commission en matière de mise en liberté sous condition consistent à examiner les cas de délinquants, à rendre des décisions judicieuses relativement à leur mise en liberté sous condition et à fournir le soutien nécessaire à la prise de ces décisions. La Commission doit également donner une formation approfondie axée sur l'évaluation des risques afin d'aider les membres de la Commission dans le processus de prise de décisions; élaborer et interpréter la politique sur la mise en liberté sous condition; coordonner l'exécution du programme en son sein et de concert avec le Service correctionnel du Canada et d'autres partenaires importants; communiquer des renseignements aux victimes et à d'autres intéressés dans la collectivité, fournir de l'information au public au sujet de la mise en liberté sous condition, et, enfin effectuer des évaluations et mesurer le rendement.

Clémence et réhabilitation

Les responsabilités de la Commission dans le domaine de la clémence et de la réhabilitation consistent à examiner les demandes et à rendre des décisions relatives à la réhabilitation ou à délivrer des réhabilitations ainsi qu'à formuler des recommandations concernant l'exercice de la prérogative royale de clémence. Elle doit aussi fournir l'information et le soutien nécessaires à la prise de décisions, donner la formation qui aidera les commissaires à faire preuve de professionnalisme dans les prises de décisions, élaborer et interpréter la politique en matière de réhabilitation et de clémence. Il incombe à la Commission, enfin, de coordonner l'exécution du programme en son sein et avec la GRC et d'autres partenaires clés, et de fournir de l'information au public au sujet de la réhabilitation et de la clémence.

Gestion générale

Les responsabilités de la Commission sur le plan de la gestion générale consistent à assurer un soutien aux principaux secteurs d'activité de la Commission (mise en liberté sous condition, clémence et réhabilitation), notamment par l'élaboration d'un cadre de planification et de responsabilisation; un vaste éventail de services ministériels dans les domaines des finances, des ressources humaines, de l'administration, de la sécurité et de la technologie de l'information.

Solliciteur général
Commission nationale des libérations conditionnelles

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003			Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Mise en liberté sous condition	24 705	35	24 740	22 263
Clémence et réhabilitation	1 523	1 523	1 519
Gestion générale	4 206	4 206	4 119
	30 434	35	30 469	27 901

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Contributions		
<i>Mise en liberté sous condition</i>		
Paiements à des organismes sans but lucratif, à des groupes communautaires ou à des organismes privés qui appuient la mission et les priorités stratégiques de la Commission nationale des libérations conditionnelles	35 000	35 000
Total	35 000	35 000

Solliciteur général
Bureau de l'enquêteur correctionnel

Objectifs

Agir en tant qu'ombudsman au nom des contrevenants en examinant à fond et de façon objective un large éventail d'activités administratives et en présentant ses conclusions et ses recommandations à un grand nombre de décideurs, y compris le Parlement.

Description des secteurs d'activité

Le Bureau de l'enquêteur correctionnel a seulement un secteur d'activité qui, comme détaillé à l'article 167 de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, est chargé d'enquêter sur les problèmes des délinquants liés aux décisions, recommandations ou omissions ou les deux qui proviennent du Commissaire du Service correctionnel du Canada ou d'une personne sous son autorité ou exerçant des fonctions en son nom qui affectent les délinquants individuellement ou en groupe.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003		Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Bureau de l'enquêteur correctionnel	2 881	2 881	1 972
	2 881	2 881	1 972

Solliciteur général Gendarmerie royale du Canada

Objectifs

Appliquer la loi, prévenir le crime, maintenir la paix, l'ordre et la sécurité. La GRC a pour objectif premier d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités partout au Canada, et pour objectifs secondaires, de susciter un sentiment de sécurité, de répondre aux besoins des victimes de crimes, de favoriser activement la prévention du crime et de trouver des solutions de rechange au système de justice pénale traditionnel.

Description des secteurs d'activité

Services de police fédérale

L'objectif des Services de police fédérale est d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités en fournissant au gouvernement fédéral, à ses ministères et organismes, ainsi qu'aux citoyens des services de maintien de l'ordre, d'application de la loi, d'enquête et de prévention. Ils assurent la protection des citoyens, de l'environnement, du commerce, des recettes du gouvernement ainsi que la sécurité nationale.

Services de police contractuelle

L'objectif des Services de police contractuelle est d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités en offrant des services de police à diverses collectivités dans huit provinces (exception faite du Québec et de l'Ontario) et dans trois territoires, par le truchement d'ententes de partage des coûts entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux, et les administrations municipales et autochtones.

Services nationaux de police

Les Services nationaux de police visent à assurer la sécurité des foyers et des collectivités en fournissant aux Canadiens et aux Canadiennes des outils d'enquête et des renseignements en matière d'enquêtes policières. Ces services sont utilisés par les policiers, les ministères fédéraux et les organismes d'application des lois et règlements au Canada, ainsi que par certaines organisations policières étrangères, dont l'Interpol. Ces services sont également utilisés par les secteurs d'activité de police fédérale et de police contractuelle de la GRC et, dans une moindre mesure, par le secteur d'activité des Services de maintien de la paix.

Les services techniques spécialisés de la GRC fournis à la communauté policière comprennent les laboratoires judiciaires (analyse de l'ADN), l'identité (empreintes digitales), les données policières informatisées (casiers judiciaires, communications), le renseignement (crime organisé) et les services de formation supérieure offerts aux policiers canadiens et étrangers et à certains organismes ministériels d'application de la loi.

Services de maintien de la paix

Les Services de maintien de la paix ont pour objectif de gérer la participation efficace et opportune de la police civile canadienne aux activités internationales de maintien de la paix. La prestation de ces services respecte les conditions de la politique étrangère du Canada et le principe du recouvrement intégral des coûts avec d'autres organismes gouvernementaux comme l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI).

Services de police de protection

Les Services de police de protection visent à assurer la protection des dignitaires canadiens et étrangers ainsi que leurs résidences officielles, de même que la protection des personnes jouissant d'une protection internationale, en offrant un service opportun par des membres possédant toute la compétence et la formation nécessaires et en s'appuyant sur une technologie de pointe.

Structure organisationnelle

La Structure organisationnelle a pour objectif d'appuyer la gestion interne de l'organisation.

Solliciteur général
Gendarmerie royale du Canada

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003				Total	Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Services de police fédérale	521 253	39 833	561 086	473 931
Services de police contractuelle	1 214 266	66 933	920 670	360 529	365 672
Services nationaux de police	300 400	79 885	386	12 561	368 110	329 598
*Services de maintien de la paix
Services de police de protection	95 867	634	96 501	106 874
Structure organisationnelle	174 714	11 007	40 639	226 360	227 721
	2 306 500	198 292	41 025	933 231	1 612 586	1 503 796

*Ce secteur d'activité procède par recouvrement intégral des coûts. Pour de plus amples renseignements sur ce secteur d'activité, se reporter au Rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Subventions		
<i>Structure organisationnelle</i>		
Association des anciens de la Gendarmerie royale du Canada	1 900	1 900
Association internationale des chefs de police	1 900	1 900
Paiements, sous forme d'indemnités pour accidents du travail, versés aux survivants de membres de la Gendarmerie royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions	1 535 000	1 000 000
(L) Pensions aux termes de la <i>Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada</i> (L.R., 1985 ch. R-10)	23 000 000	28 000 000
(L) Indemnisation des membres de la Gendarmerie royale du Canada pour blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions (L.R., 1985 ch. R-10)	16 000 000	11 000 000
(L) Pensions aux familles des membres de la Gendarmerie royale du Canada qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions (L.R., 1985 ch. R-10)	100 000	100 000
Total des subventions	40 638 800	40 103 800
Contributions		
<i>Services nationaux de police</i>		
Contributions aux élèves qui ne sont pas membres de la GRC et qui suivent des cours au Collège canadien de police	386 080	386 080
Total des contributions	386 080	386 080
Total	41 024 880	40 489 880

Solliciteur général
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada

Objectifs

À titre d'organisme indépendant, examiner les appels portant sur des mesures disciplinaires graves ou sur des décisions de renvoi ou de rétrogradation, ainsi que certains types de griefs présentés par la Gendarmerie royale du Canada.

Description des secteurs d'activité

Examen des cas

Le Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada, qui soumet un rapport annuel au Parlement, est un tiers chargé d'examiner de façon indépendante et impartiale les cas de relations de travail que lui soumet la GRC. Le Comité peut tenir des audiences, assigner des témoins, faire prêter serment, et recevoir et accepter des preuves ou autres informations s'il le juge bon. Les conclusions et les recommandations du président ou du Comité sont envoyées aux parties intéressées et au Commissaire de la GRC.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003		Budget principal des dépenses 2001–2002
	<u>Budgétaire</u> Fonctionnement	Total	
Examen des cas	832	832	820
	832	832	820

Solliciteur général

Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada

Objectifs

Permettre au public de déposer des plaintes au sujet de la conduite de membres de la GRC dans l'exercice de leurs fonctions et de faire réviser la façon dont la GRC règle ces plaintes par un organisme indépendant et impartial.

Description des secteurs d'activité

Recevoir et réviser les plaintes du public

La Commission des plaintes du public contre la GRC est un organisme gouvernemental impartial et indépendant. Elle reçoit les plaintes du public et les envoie à la GRC pour enquête. Elle peut également réviser le règlement de la plainte fait par la GRC si le plaignant n'est pas satisfait. En outre, la Commission peut mener des enquêtes, convoquer des audiences publiques, assigner des témoins, faire prêter serment à des témoins, accepter les éléments de preuve qu'elle juge pertinents et formuler des conclusions et des recommandations à l'intention du commissaire de la GRC et du Solliciteur général du Canada. La présidente de la Commission peut déposer des plaintes. Également, elle doit soumettre un rapport annuel au Solliciteur général dans lequel elle résume les activités de la Commission au cours de l'année et formule ses recommandations pour dépôt aux deux chambres du Parlement.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003		Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire Fonction- nement	Total	
Recevoir et réviser les plaintes du public	4 447	4 447	3 830
	4 447	4 447	3 830

23 Transports

Ministère 23-3

Office des transports du Canada 23-10

Tribunal de l'aviation civile 23-11

Transports

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 2002-2003	Budget principal des dépenses 2001-2002
Transports			
Ministère			
1	Dépenses de fonctionnement	97 092	131 005
5	Dépenses en capital	104 000	97 449
10	Subventions et contributions	376 347	203 528
15	Paiements à la Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.	83 740	116 237
20	Paiements à Marine Atlantique S.C.C.	32 949	36 347
25	Paiements à VIA Rail Canada Inc.	255 701	247 739
(L)	Ministre des Transports – Traitement et allocation pour automobile	65	52
(L)	Le pont Victoria, Montréal – Abolition des péages et réfection de la voie de circulation routière du pont	3 300	4 000
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	52 972	48 471
(L)	Paiements versés conformément aux ententes de la Voie maritime du Saint-Laurent	1 900	1 577
(L)	Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland	49 900	48 400
Total du Ministère		1 057 966	934 805
Office des transports du Canada			
30	Dépenses du Programme	21 614	21 236
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 199	3 035
Total de l'organisme		24 813	24 271
Tribunal de l'aviation civile			
35	Dépenses du Programme	907	891
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	107	101
Total de l'organisme		1 014	992

Transports Ministère

Objectifs

Établir des normes rigoureuses pour assurer un réseau de transport sécuritaire et sûr.
Contribuer à la croissance économique et au développement social du Canada.
Protéger l'environnement physique.

Description des secteurs d'activité

Politiques

Le secteur d'activité, Politiques, englobe l'élaboration de politiques de transport et de changements législatifs qui contribuent à l'efficacité et à l'efficience du réseau de transport du Canada. Il comprend aussi la surveillance et l'analyse de ce réseau de transport, la préparation de rapports annuels (*Loi sur les transports au Canada*), les études économiques, et l'évaluation des programmes. Le financement et l'analyse liés aux sociétés d'État sont également fournis.

Programmes et cessions

Le secteur d'activité, Programmes et cessions, est chargé de négocier la cession des havres, des ports et des aéroports à des intérêts locaux; d'exploiter les aéroports, les havres et les ports jusqu'à leur cession; d'exploiter les aéroports, les havres et ports éloignés appartenant au gouvernement fédéral; d'administrer les programmes de subvention pour les aéroports, les ports, les routes et les ponts; de remplir des fonctions de propriétaire et de surveillance pour le Ministère, y compris pour les havres, les ports et les aéroports et les sites du système de navigation aérienne; d'administrer un programme de gérance de l'environnement visant les avoirs du fédéral liés au transport.

Sécurité et sûreté

Le secteur d'activité, Sécurité et sûreté, élabore des lois, des normes et des règlements nationaux et met en œuvre des programmes de surveillance, de mise à l'essai, d'inspection, d'éducation, de recherche et développement et de subventions afin de promouvoir la sécurité et la sûreté dans les modes de transport aérien, maritime, ferroviaire et routier et fournit des services d'aéronefs au gouvernement et à d'autres organismes de transport.

Administration du Ministère

Le secteur d'activité, Administration du Ministère, fournit au Ministère des services financiers, administratifs, informatiques, de ressources humaines, de communications internes et externes, juridiques et exécutifs.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003				Total	Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Politiques	317 245	809	96 499	510	414 043	371 905
Programmes et cessions	138 004	77 799	319 156	295 813	239 146	192 431
Sécurité et sûreté	320 830	9 827	13 892	47 209	297 340	277 424
Administration du Ministère	93 249	15 565	1 377	107 437	93 045
	869 328	104 000	429 547	344 909	1 057 966	934 805

Nota : Le secteur d'activité, Politiques, comprend des paiements aux sociétés d'État suivantes : Marine Atlantique S.C.C. (32 949 \$, crédit 20) et VIA Rail Canada Inc. (255 701 \$, crédit 25). Le secteur d'activité, Programmes et cessions, comprend des paiements à la Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. (83 740 \$, crédit 15). Les pages suivant le tableau des paiements de transfert contiennent de plus amples renseignements sur les activités de ces sociétés d'État.

Transports
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Subventions		
<i>Politiques</i>		
Subvention à la province de la Colombie-Britannique à l'égard de la prestation de services de traversier et de cabotage pour marchandises et voyageurs	23 539 300	22 887 192
<i>Sécurité et sûreté</i>		
Subvention à l'Organisation de l'aviation civile internationale pour le programme de supervision de la sécurité	100 000
Total des subventions	23 639 300	22 887 192
Contributions		
<i>Politiques</i>		
Contributions liées aux services ferroviaires voyageurs autres que ceux de VIA :		
Chemin de fer Québec North Shore et Labrador	2 000 000
Algoma Central Railway Inc.	2 100 000	2 100 000
Commission de transport Ontario Northland	625 000	726 885
Contributions à la prestation de services de traversier et de cabotage pour marchandises et voyageurs	8 036 000	7 898 000
Paiement à la Commission canadienne du blé pour l'acquisition et la location à bail de wagons-trémies afin de transporter du grain dans l'Ouest canadien	20 100 200	20 100 200
Allocations aux anciens employés des services des chemins de fer, des navires à vapeur et des télécommunications de Terre-Neuve mutés aux Chemins de fer nationaux du Canada	1 192 000	1 192 000
Association du transport du Canada	188 000	188 000
Contribution aux Chemins de fer nationaux du Canada pour le Programme de remise en état du pont de Québec	600 000	600 000
Systèmes de transport intelligents – Plan de déploiement et d'intégration	518 850	1 500 000
Projet de revitalisation du secteur riverain de Toronto	10 100 000
Programme stratégique d'infrastructure routière :		
Points de passage frontaliers - Planification et Intégration	18 200 000
Systèmes de transport intelligents	9 300 000
<i>Programmes et cessions</i>		
Contributions à l'exploitation d'aéroports municipaux ou autres aéroports :		
Programme initial	1 822 100	1 740 936
Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires	40 000 000	35 000 000
Terre-Neuve – Construction de pistes et d'installations connexes au Labrador (Davis Inlet, Charlottetown Square Island, Black Tickle, Paradise River, Fogo Island, Fox Harbour, Cartwright, Makkovik, Mary's Harbour, Nain, Rigolet, Port Hope Simpson, Postville, Hopedale et Williams Harbour)		
	350 900	758 200
Contributions aux provinces pour défrayer le coût des améliorations des systèmes routiers dans le but d'augmenter leur efficacité globale et de promouvoir la sécurité, tout en encourageant, d'un point de vue régional et économique, le développement industriel et le tourisme :		
Nouveau-Brunswick	30 763 758	20 000 000
Entente pour le développement du réseau routier de l'Outaouais	2 632 000	5 000 000

Transports
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Accord sur l'autoroute transcanadienne – Terre-Neuve	34 099 395	34 000 000
(L) Versements à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à l'égard de l'abolition des péages sur le pont Victoria à Montréal, et pour la réfection de la voie de circulation du pont (crédit 107, <i>Loi des subsides n° 5 de 1963</i> , L.C. 1963, ch. 42)	3 300 000	4 000 000
(L) Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland	49 900 000	48 400 000
Contribution à la province de l'Île-du-Prince-Édouard pour services de maintien de l'ordre à l'égard du pont de la Confédération	230 000	227 000
Contribution à l'administration aéroportuaire régionale de Thompson au titre des coûts de remise en état de la piste 05/23 de l'aéroport de Thompson	275 600	2 060 600
Fonds de cession des ports	17 131 384	18 622 163
Programme stratégique d'infrastructure routière		
Composante routière	128 420 443
Plan d'action 2000 sur le changement climatique :		
Programme de démonstration en transport urbain	8 750 000
Initiatives liées au transport des marchandises	1 480 420
<i>Sécurité et sûreté</i>		
Paiements à l'appui des améliorations apportées aux croisements, approuvées aux termes de la <i>Loi sur la sécurité ferroviaire</i>	7 495 000	7 495 000
Contributions à l'Association des chemins de fer du Canada dans le cadre du programme Opération Gareautrain	200 000	200 000
Versements aux autres gouvernements ou organismes internationaux pour l'exploitation et l'entretien des aéroports, des installations de navigation aérienne et des voies aériennes	284 700	384 700
Code canadien de sécurité :		
Terre-Neuve	236 589
Île-du-Prince-Édouard	198 130
Nouvelle-Écosse	405 809
Nouveau-Brunswick	290 431
Québec	967 311
Ontario	1 459 587
Manitoba	359 658
Saskatchewan	378 887
Alberta	667 330
Colombie-Britannique	505 802
Territoires du Nord-Ouest	171 208
Yukon	171 208
Total des contributions	405 907 700	212 193 684

Transports
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Postes non requis		
Accords d'exploitation de services de traversier avec NFL Holdings Ltd. :		
Service entre Saint John et Digby	1 590 275
Contributions à l'exploitation d'aéroports municipaux ou autres aéroports :		
Aéroports qui ne font pas partie du Réseau national d'aéroports aux termes de la Politique nationale des aéroports	500 000
Terre-Neuve – Routes régionales	11 329 225
Contribution à la Airport Development Corporation de Sault Ste. Marie au titre des coûts de réfection de la piste 11-29 à l'aéroport de Sault Ste. Marie	1 260 000
Contribution à la Airport Community Development Corporation de Sudbury au titre des coûts d'amélioration/expansion de la gare aérienne de Sudbury	1 170 000
Contribution à l'administration aéroportuaire régionale de Val-d'Or au titre des coûts de démolition du hangar Q-92 à l'Aéroport de Val-d'Or	165 000
Fonds de transport durable	389 125
Code national de sécurité - mise à niveau des systèmes	4 443 000
Total des postes non requis	20 846 625
Total	429 547 000	255 927 501

Transports

Ministère

Renseignements additionnels – Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.

Objectifs

Fournir au public des voies sûres et efficaces sur plusieurs ponts et tunnels à Montréal (Québec).

Description des secteurs d'activité

Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.

La Société administre, contrôle, exploite et entretient le pont Jacques-Cartier, le pont Champlain qui inclut une partie de l'autoroute Bonaventure, l'estacade du pont Champlain, le pont Mercier et le tunnel Melocheville, à Montréal (Québec). Aucun péage n'est imposé sur le pont Jacques-Cartier depuis 1962 et sur le pont Champlain, depuis le mois de mai 1990.

Les paiements budgétaires sont requis pour couvrir l'excédent des dépenses sur les recettes (à l'exception de l'amortissement des immobilisations et des réserves) de la Société provenant de l'exploitation des ponts, des chaussées et de la section de l'autoroute relevant de sa compétence.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.	83 740	116 237
Total des besoins budgétaires	83 740	116 237

Transports

Ministère

Renseignements additionnels – Marine Atlantique S.C.C.

Objectifs

Exploiter des services sûrs, fiables et efficaces de transport maritime et des services connexes dans la région atlantique du Canada pour contribuer à la réalisation des objectifs gouvernementaux.

Description des secteurs d'activité

Marine Atlantique S.C.C.

Assurer une aide financière à Marine Atlantique S.C.C. à partir des coûts budgétés moins les recettes des usagers pour certains services de traversier pour lesquels le Canada a accepté la responsabilité, notamment les services prévus par l'Acte de l'Union et la Confédération. La société d'État assure les services suivants :

- a) respecter les engagements constitutionnels (services entre North Sydney et Port-aux-Basques);
- b) assurer d'autres services que ceux prévus par la Constitution (entre North Sydney et Argentia).

De plus, la société mène d'autres activités liées aux transports.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Marine Atlantique S.C.C.	32 949	36 347
Total des besoins budgétaires	32 949	36 347

Transports
Ministère
Renseignements additionnels – VIA Rail Canada Inc.

Objectifs

Gérer les services ferroviaires pour le transport des voyageurs de façon à en améliorer l'efficacité, l'efficacé et la rentabilité.

Description des secteurs d'activité

VIA Rail Canada Inc.

VIA Rail est responsable de la gestion de la plupart des services ferroviaires pour le transport des voyageurs au Canada en vertu de l'entente conclue avec le ministre des Transports. VIA Rail doit assurer les services prescrits par le Ministre dans des ententes fondées sur les coûts budgétés moins les recettes. VIA Rail à son tour gère et fait la mise en marché de services, entretient son équipement et passe des marchés avec le CN et le CP pour obtenir le droit de faire circuler des trains de voyageurs sur leurs réseaux respectifs et leur faire assurer l'exploitation de ces trains ainsi que la prestation d'autres services de soutien.

VIA Rail reçoit également des fonds pour l'acquisition et la rénovation d'installations et de matériel et d'autres immobilisations.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
VIA Rail Canada Inc.	255 701	247 739
Total des besoins budgétaires	255 701	247 739

Transports

Office des transports du Canada

Objectifs

Contribuer à la mise en place d'un réseau de transport national à la fois efficient et accessible, qui répond aux besoins des expéditeurs, des transporteurs, des voyageurs et des autres utilisateurs.

Description des secteurs d'activité

Office des transports du Canada

Le programme de l'Office des transports du Canada a pour but de traiter les questions assujetties à la *Loi sur les transports au Canada* et à des lois connexes, dans les secteurs ferroviaires, aériens et maritimes de compétence fédérale. L'Office examine des demandes, entend des plaintes et mène des enquêtes. Il applique diverses dispositions sur l'accès concurrentiel et le règlement des différends pour régler des questions mettant en cause une compagnie de chemin de fer et d'autres parties (expéditeurs, municipalités, entreprises de services publics, propriétaires fonciers, autres transporteurs ferroviaires). L'Office établit annuellement les montants respectifs de revenu admissible maximal du CN et du CP pour le transport du grain de l'Ouest et détermine s'ils ont ou non dépassé ce plafond. Aux termes de la Loi, il procède également à l'établissement des coûts. L'Office défend les intérêts des consommateurs et des transporteurs en s'assurant que les transporteurs aériens exploitant des services à destination, en provenance et à l'intérieur du Canada remplissent certaines exigences minimales sur le plan économique. Pour ce faire, il administre un système de délivrance de licences de transport aérien, des ententes internationales et des tarifs internationaux. Les intérêts des consommateurs sont aussi protégés par l'entremise d'un programme de traitement des plaintes relatives au transport aérien et d'un programme de délivrance de certificats d'aptitude pour les compagnies de chemin de fer. Enfin, l'Office a pour tâche de supprimer des services et installations de transport de compétence fédérale tout obstacle abusif qui nuit à la circulation des personnes handicapées.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003		Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Office des transports du Canada	24 813	24 813	24 271
	24 813	24 813	24 271

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Postes non requis		
Paiements au Groupe de recherche sur les transports au Canada	4 000
Total	4 000

Transports

Tribunal de l'aviation civile

Objectifs

Pourvoir le milieu de l'aviation d'un processus indépendant permettant la révision des décisions relatives à l'application des règlements ou à la délivrance des permis prises par le ministre des Transports.

Description des secteurs d'activité

Révisions et appels

Assure le fonctionnement d'un Tribunal de l'aviation civile indépendant chargé de répondre aux demandes provenant du milieu de l'aviation concernant la révision des décisions relatives à l'application des règlements ou à la délivrance des permis prises par le ministre des Transports aux termes de la *Loi sur l'aéronautique*; et tenir des audiences pour les appels. À la suite d'une audience, le Tribunal peut, selon le cas, confirmer la décision du Ministre, y substituer sa propre décision, ou encore renvoyer l'affaire au Ministre pour réexamen.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003		Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Révisions et appels	1 014	1 014	992
	1 014	1 014	992

24 Travaux publics et Services gouvernementaux

Ministère 24-3

Communication Canada 24-11

Travaux publics et Services gouvernementaux

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Travaux publics et Services gouvernementaux			
Ministère			
<i>Programme des services gouvernementaux</i>			
1	Dépenses de fonctionnement	1 711 384	1 650 205
5	Dépenses en capital	341 603	281 131
10	Subventions et contributions	11 285
(L)	Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux – Traitement et allocation pour automobile	65	52
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	64 432	60 771
(L)	Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers	(16 647)	(19 247)
(L)	Fonds renouvelable des Services optionnels	(129)	563
(L)	Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	(1 100)	(1 100)
(L)	Fonds renouvelable du Bureau de la traduction	4 000
(L)	Paiement en remplacement d'impôts fonciers versés aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices
(L)	Fonds renouvelable des Services immobiliers
(L)	Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique
(L)	Fonds renouvelable de la Production de défense
<i>Total du Programme</i>		2 114 893	1 972 375
<i>Programme des sociétés d'État</i>			
15	Paiements à la Queens Quay West Land Corporation	4 000	4 000
<i>Total du Programme</i>		4 000	4 000
Total du Ministère		2 118 893	1 976 375
Communication Canada			
20	Dépenses du Programme	125 309	48 665
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 750	1 840
Total de l'organisme		129 059	50 505

Travaux publics et Services gouvernementaux

Ministère

Programme des services gouvernementaux

Objectifs

Le Programme des services gouvernementaux (PSG) fournit une vaste gamme de services pour aider les ministères et organismes clients à atteindre leurs objectifs. Le PSG offre la meilleure valeur pour le gouvernement dans le contexte des politiques gouvernementales en accordant toute l'importance voulue aux principes de circonspection, de probité et de transparence.

Description des secteurs d'activité

Services immobiliers

- Fournir des environnements de travail productifs pour quelque 189 000 employés fédéraux dans une centaine de ministères et d'organismes et gérer un parc immobilier de 6,6 millions de mètres carrés de superficie.
- Exercer un leadership dans l'immobilier et assurer la régie comme gardien des immeubles à bureaux et installations à vocation commune du gouvernement fédéral, de même que de différents ouvrages publics de génie (par exemple des ponts et des barrages), notamment des trésors nationaux comme la Cité parlementaire et d'autres à caractère patrimonial partout au Canada.
- Fournir des conseils stratégiques et spécialisés, des services professionnels et techniques (notamment l'architecture et le génie, l'immobilier et la gestion des biens et installations) aux autres ministères et organismes. La fonction des services comprend aussi l'administration, pour le gouvernement fédéral, des paiements en remplacement des impôts et du Fonds renouvelable pour l'aliénation des biens immobiliers, qui permet d'aliéner les biens immobiliers excédentaires par rapport aux besoins du gouvernement.

Service des approvisionnements

- Acquérir des biens et des services au nom du gouvernement fédéral.
- Gérer le processus d'approvisionnement en aidant les clients dans la définition des besoins, dans les appels d'offres et l'évaluation des propositions, ainsi que dans la négociation et l'administration des contrats.
- Gérer tous les aspects des grands projets (plus de 100 millions de dollars) se rapportant aux achats.
- Fournir des services spécialisés aux ministères clients, par exemple : les services d'inspection maritime et les services techniques connexes, les services de sécurité industrielle et d'enquêtes de sécurité sur le personnel, la gestion des biens saisis, la gestion des voyages, les normes adoptées par consensus et les services d'évaluation de la conformité.
- Assurer des services d'aliénation pour les ministères clients.

Receveur général

- Gérer les opérations du Trésor fédéral et appuyer la prestation de fonds aux Canadiens et Canadiennes, notamment en émettant les paiements du receveur général pour les principaux programmes du gouvernement.
- Administrer l'encaissement, le transfert, la détention, le débours, la concordance et la surveillance des fonds publics.
- Mettre à jour les Comptes du Canada, établir des rapports à ce sujet et produire les états financiers.

Rémunération de la fonction publique

- Administrer les processus de la paye, des pensions et de l'assurance-maladie et l'assurance-invalidité pour les employés fédéraux et les pensionnés.
- Fournir des services de gestion des pensions au ministère de la Défense nationale et aux participants au régime de la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

Travaux publics et Services gouvernementaux

Ministère

Programme des services gouvernementaux

Services communs de télécommunications et d'informatique

- Fournir des services de gestion de l'information et de technologie de l'information (GI-TI), sur demande, à tous les ministères et organismes fédéraux.
- Jouer le rôle d'un principal mandataire dans la fourniture des systèmes de GI-TI et de télécommunications du gouvernement du Canada, conformément au modèle d'infrastructure électronique commun établi en partenariat avec les autres ministères.
- Exercer un leadership en appuyant les initiatives pangouvernementales pour résoudre les problèmes essentiels de GI-TI, par exemple l'élaboration d'une infrastructure stratégique commune et le renouvellement des collectivités.
- Offrir les types suivants de services au nom du gouvernement, aux ministères et aux organismes :
 - services consultatifs stratégiques;
 - services de gestion de l'infrastructure commune;
 - services de télécommunications;
 - services opérationnels d'informatique et de réseau;
 - services de gestion et de développement des applications;
 - services de formation et d'enseignement professionnels.

Conseils et Vérification Canada

- Fournir, à titre optionnel et moyennant des honoraires de services, des services d'expertise-conseil et de vérification aux ministères et aux organismes du gouvernement fédéral partout au Canada et, sur demande, aux administrations étrangères et aux organismes internationaux.
- Aider les clients à mieux servir le grand public, en améliorant la gestion, l'exploitation et l'administration du secteur public tout en respectant les priorités et les besoins du gouvernement.
- Mettre l'accent sur l'excellence dans le service à la clientèle, en partageant les compétences du secteur public et en s'occupant des secteurs particulièrement pertinents pour le gouvernement fédéral.
- Adapter les services pour répondre aux besoins des gestionnaires de la fonction publique et pour respecter les priorités du gouvernement.
- Offrir des services en partenariat avec le secteur privé grâce à la sous-traitance.

Bureau de la traduction

- Fournir des services et des produits de traduction, d'interprétation et de terminologie au Parlement du Canada, à la magistrature et aux ministères et organismes fédéraux dans les deux langues officielles et dans d'autres langues au besoin.
- Sur demande, fournir ces services aux autres gouvernements au Canada et aux organismes internationaux.
- Normaliser la terminologie du gouvernement fédéral.
- Équilibrer les dépenses opérationnelles avec le revenu global résultant du recouvrement des fonds auprès des clients et des crédits.

Soutien opérationnel

- Apporter un soutien aux cabinets du ministre et de la sous-ministre.
- Fournir des services de GI-TI aux secteurs d'activité de TPSGC et des services de sécurité des technologies de l'information pour les secteurs, les opérations et la plate-forme électronique du Ministère, en plus des services communs de GI-TI.
- Fournir des services ministériels à l'échelle nationale dans le domaine des finances, des communications, de la vérification et de l'examen, du bureau de l'élaboration de l'éthique, des ressources humaines, de la gestion du matériel, de la sécurité, du règlement des réclamations contractuelles, de la politique et de la planification ministérielles, de la gestion des portefeuilles, de leur fonction de secrétariat ministériel et des services juridiques.

Travaux publics et Services gouvernementaux
 Ministère
Programme des services gouvernementaux

Fonds renouvelables

Fonds renouvelable des Services immobiliers

Un prélèvement total de 150 000 000 \$ au titre du Fonds renouvelable des Services immobiliers prendra effet le 31 mars 2002. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 ^{er} avril 2002	150 000
Plus : Budget principal des dépenses de 2002–2003 – besoins nets de trésorerie	<u>.....</u>
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2003	150 000

Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers

Le Parlement a autorisé précédemment un prélèvement total de 5 000 000 \$ sur le Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 ^{er} avril 2002	6 698
Plus : Budget principal des dépenses de 2002–2003 – besoins nets de trésorerie	16 647
Moins : Paiement au Trésor	<u>16 647</u>
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2003	6 698

Fonds renouvelable des Services optionnels

Un prélèvement total de 35 000 000 \$ au titre du Fonds renouvelable des Services optionnels prendra effet le 31 mars 2002. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 ^{er} avril 2002	35 000
Moins : Budget principal des dépenses de 2002–2003 – besoins nets de trésorerie	<u>129</u>
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2003	35 129

Travaux publics et Services gouvernementaux
 Ministère
Programme des services gouvernementaux

Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique

Un prélèvement total de 20 000 000 \$ au titre du Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique prendra effet le 31 mars 2002. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	<u>(en milliers de dollars)</u>
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 ^{er} avril 2002	33 565
Plus : Budget principal des dépenses de 2002–2003 – besoins nets de trésorerie	<u>.....</u>
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2003	33 565

Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada

Un prélèvement total de 20 000 000 \$ au titre du Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada prendra effet le 31 mars 2002. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	<u>(en milliers de dollars)</u>
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 ^{er} avril 2002	20 403
Plus : Budget principal des dépenses de 2002–2003 – besoins nets de trésorerie	<u>1 100</u>
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2003	21 503

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction

Un prélèvement total de 10 000 000 \$ au titre du Fonds renouvelable du Bureau de la traduction prendra effet le 31 mars 2002. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	<u>(en milliers de dollars)</u>
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 ^{er} avril 2002	26 031
Moins : Budget principal des dépenses de 2002–2003 – besoins nets de trésorerie	<u>4 000</u>
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2003	22 031

Travaux publics et Services gouvernementaux
Ministère
Programme des services gouvernementaux

Fonds renouvelable de la Production de défense

Le Parlement a autorisé précédemment un prélèvement total de 100 000 000 \$ sur le Fonds renouvelable de la Production de défense. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 ^{er} avril 2002	100 000
Plus : Budget principal des dépenses de 2002–2003 – besoins nets de trésorerie
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2003	100 000

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003				Total	Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Services immobiliers	2 313 439	341 603	8 111*	1 056 395	1 606 758	1 428 842
Service des approvisionnements	258 102	143 722	114 380	108 185
Receveur général	118 204	19 458	98 746	98 374
Rémunération de la fonction publique	48 255	24 293	23 962	23 923
Services communs de télécommunications et d'informatique	140 179	132 659	7 520	12 421
Conseils et Vérification Canada	97 900	99 000	(1 100)	(1 100)
Bureau de la traduction	218 919	172 175	46 744	42 137
Services de coordination des communications	75 557
Soutien opérationnel	311 143	3 174	96 434	217 883	184 036
	3 506 141	341 603	11 285	1 744 136	2 114 893	1 972 375

Nota : Le Programme des services gouvernementaux est partiellement financé au moyen de fonds renouvelables, dont le Fonds renouvelable des Services immobiliers, le Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers, le Fonds renouvelable des Services optionnels, le Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique, le Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada et le Fonds renouvelable du Bureau de la traduction. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, voir le Rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

Le secteur d'activité Service de coordination des communications a été transféré à Communication Canada connu antérieurement comme le Bureau d'information du Canada.

*Le montant des paiements en remplacement d'impôts fonciers versés aux municipalités en vertu d'une autorisation législative, totalisant 414 684 000 \$, sera récupéré par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada auprès des ministères ayant la garde des biens immobiliers et porté au crédit des paiements législatifs.

Travaux publics et Services gouvernementaux
Ministère
Programme des services gouvernementaux

Renseignements additionnels sur les fonds renouvelables

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003			Budget principal des dépenses 2001–2002
	Dépenses	Recettes	Dépenses excédentaires (recettes)	
Services immobiliers	776 433	776 433	432
Aliénation des biens immobiliers	3 753	20 400	(16 647)	(19 247)
Services optionnels	113 400	113 436	(36)	1 359
Services communs de télécommunications et d'informatique	104 200	104 200	300
Conseils et Vérification Canada	98 400	99 000	(600)	(600)
Bureau de la traduction	174 169	172 175	1 994	1 500
Production de défense
Déficit/(Excédent) de fonctionnement	1 270 355	1 285 644	(15 289)	(16 256)
*Rajustements pour obtenir les besoins nets de trésorerie/(excédent)	4 327	2 914	1 413	(3 528)
Budget principal des dépenses - besoins nets de trésorerie/(excédent)	1 274 682	1 288 558	(13 876)	(19 784)

*Puisque l'excédent ou le déficit de fonctionnement est calculé selon la méthode de la comptabilité d'exercice, cet élément ne reflète pas directement les besoins de trésorerie du fonds qui sont inclus dans le Budget des dépenses. Certains éléments qui devraient être pris en considération pour le calcul de l'excédent ou du déficit ne nécessitent pas une dépense directe en argent. Certaines dépenses en argent incluses dans le Budget des dépenses n'influent pas sur le solde de fonctionnement. Ces deux types de dépenses peuvent être rapprochées de la façon suivante :

Renseignements additionnels sur les fonds renouvelables

(en milliers de dollars)	Services communs de télécommunications et Conseils et Vérification Canada Bureau de la traduction Production de défense						
	Services immobiliers	Aliénation des biens immobiliers	Services optionnels	Services d'informatique	Conseils et Vérification Canada	Bureau de la traduction	Production de défense
Déficit/(Excédent) de fonctionnement prévu	(16 647)	(36)	(600)	1 994
Éléments hors caisse compris dans le calcul du déficit/(excédent) de fonctionnement	(220)	(100)	(400)	(1 749)
Total partiel	(16 647)	(256)	(100)	(1 000)	245
Rajustement du fonds de roulement	(100)	(200)	(855)
Nouvelles acquisitions d'immobilisations	127	200	100	4 610
Total des prévisions - besoins nets de trésorerie/(excédent)	(16 647)	129	(1 100)	4 000

Nota : Pour de plus amples renseignements sur les fonds renouvelables, se reporter au Rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

Travaux publics et Services gouvernementaux
 Ministère
Programme des services gouvernementaux

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003	Budget principal des dépenses 2001–2002
Subventions		
<i>Services immobiliers</i>		
Subvention non financière à la Société royale du Canada	79 002	79 002
(L) Paiement en remplacement d'impôts fonciers versés aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices	414 684 000	412 000 000
(L) Recouvrement auprès des ministères ayant la garde des biens immobiliers	(414 684 000)	(412 000 000)
<i>Soutien opérationnel</i>		
Subvention à Parc Downsview Park	3 174 000
Total des subventions	3 253 002	79 002
Contributions		
<i>Services immobiliers</i>		
Association canadienne de normalisation	12 000	12 000
Contributions à Argentia Management Authority	8 020 000
Total des contributions	8 032 000	12 000
Postes non requis		
Contributions à la Hudson Bay Port Company	200 000
Total des postes non requis	200 000
Total	11 285 002	291 002

Travaux publics et Services gouvernementaux
 Ministère
Programme des sociétés d'État

Objectifs

Le Programme des sociétés d'État (PSE) sert à autoriser et à effectuer des paiements à certaines sociétés d'État conformément à leur plan directeur tel qu'approuvé par le gouverneur en conseil.

Description des secteurs d'activité

Queens Quay West Land Corporation

Les paiements émis permettent de financer la Queens Quay West Land Corporation qui fournit une subvention de fonctionnement au site Harbourfront à Toronto.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2002–2003		Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Queens Quay West Land Corporation			
Dépenses de fonctionnement :			
Paiement au Harbourfront Centre	4 000	4 000	4 000
	4 000	4 000	4 000

Travaux publics et Services gouvernementaux Communication Canada

Objectifs

L'objectif de Communication Canada est de fournir aux citoyens des produits de communication corporatifs et des services du gouvernement du Canada, et d'offrir aux ministères clients et aux organismes centraux un soutien efficace en matière de communication.

Communication Canada adopte une approche corporative en ce qui a trait aux communications et à la prestation de services; il utilise la technologie et fait de la recherche sur les besoins des citoyens afin de répondre à leurs attentes en matière d'information. Ses activités sont réalisées au nom du gouvernement du Canada et pour ce dernier. Cette approche globale complète les services et les produits de communication offerts par les ministères et les organismes tout en leur fournissant un cadre et du soutien.

Description des secteurs d'activité

Communications corporatives

Fournir aux citoyens de multiples voies d'accès aux services et aux renseignements du gouvernement du Canada par les moyens suivants : le site Web du Canada; le numéro sans frais 1 800 O-Canada; Les Éditions du gouvernement du Canada; la Gazette du Canada; le Programme des services de dépôt; des campagnes d'information (à la télévision, dans les journaux, à la radio), des activités et des produits d'information nationaux et régionaux; des commandites; la participation du gouvernement du Canada à des foires et des expositions; des tournées ministérielles et d'autres initiatives à caractère communautaire.

Fournir des conseils en matière de communication aux ministères et aux organismes centraux en leur apportant un soutien corporatif tel que la coordination de la publicité, la recherche sur l'opinion publique et l'organisation des communications régionales; des produits de recherche; des outils électroniques; le suivi et l'analyse de l'information diffusée par les médias électroniques; des calendriers d'événements et la gestion de projets de communication.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2002–2003			Total	Budget principal des dépenses 2001–2002
	Budgétaire		Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
	Fonction- nement	Paiements de transfert			
Communications corporatives	147 909	2 500	21 350	129 059	50 505
	147 909	2 500	21 350	129 059	50 505

Travaux publics et Services gouvernementaux
Communication Canada

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2002-2003	Budget principal des dépenses 2001-2002
Subventions		
<i>Communications corporatives</i>		
Subventions à l'appui d'activités et de projets visant à favoriser la compréhension et l'appréciation de l'identité canadienne et une prise de conscience sociale	1 000 000	2 000 000
Total des subventions	1 000 000	2 000 000
Contributions		
<i>Communications corporatives</i>		
Contributions à l'appui d'activités et de projets visant à favoriser la compréhension et l'appréciation de l'identité canadienne et une prise de conscience sociale	1 500 000	2 900 000
Total des contributions	1 500 000	2 900 000
Total	2 500 000	4 900 000

25 Index

Index

A

Académie de droit international de la Haye, 16-5
Accord Canada-Québec sur l'immigration, 7-5
Accord de libre-échange nord-américain, 13-10
Accord entre le Canada et les États-Unis relatif à la qualité de l'eau des Grands Lacs, 1-36
Accord sur le commerce intérieur, 13-10
Accord sur les marchés publics, 13-10
Accord sur les relevés hydrométriques, 12-5
Administration du pipe-line du Nord, 1-36, 1-60, 2-3, 2-21
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL, 1-34, 1-60, 2-1, 2-2, 2-4
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN, 1-36, 1-60, 3-1, 3-2, 3-4
Agence canadienne d'évaluation environnementale, 1-44, 1-64, 12-2, 12-6
Agence canadienne d'inspection des aliments, 1-38, 1-61, 5-3, 5-9, 5-10
Agence canadienne de développement international, 1-35, 1-60, 2-2, 2-10, 2-11, 2-12, 2-13, 2-14, 2-15
Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones, 2-6
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, 1-47, 1-66, 15-3, 15-15, 15-16
Agence de promotion économique du Canada atlantique, 1-46, 1-66, 15-2, 15-8, 15-9
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA, 1-59, 1-61, 4-1, 4-2
Agence internationale de l'énergie, 2-6, 20-8
Agence internationale de l'énergie atomique, 2-7, 20-12
Agence Parcs Canada, 1-59, 1-68, 18-4, 18-28, 18-29
Agence pour l'énergie nucléaire, 2-6
Agence spatiale canadienne, 1-46, 1-66, 15-2, 15-10, 15-11
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE, 1-38, 1-61, 5-1, 5-2, 5-4
Aide à la réinstallation, Citoyenneté et Immigration, 7-5
Aide en matière d'éducation aux enfants des anciens combattants décédés, 6-4
Aide mutuelle, 10-6
Allocations aux anciens combattants, 6-4
Allocations de guerre pour les civils, 6-4
ANCIENS COMBATTANTS, 1-39, 1-62, 6-1, 6-2
Archives nationales du Canada, 1-51, 1-68, 18-3, 18-16, 18-17
Association canadienne de normalisation, 8-4, 24-9
Association canadienne des anciens combattants du Royaume-Uni, 6-4
Association canadienne des chefs de police, 16-5
Association civile de recherches et de sauvetage aériens, 10-5
Association de la communauté du service extérieur, 2-6
Association des anciens de la Gendarmerie royale du Canada, 22-14
Association des chemins de fer du Canada dans le cadre du programme Opération Gareautrain, 23-5
Association des municipalités rurales de la Saskatchewan, 3-6
Association des musées canadiens, 18-7
Association forestière du Canada, 20-7
Association internationale de développement, 1-45, 1-65, 13-2, 13-5
Association internationale des chefs de police, 22-14
Association universitaire canadienne d'études nordiques, 3-10
Associations parlementaires et de procédure, 17-7
Assurances de la fonction publique, 8-2

B

Bande Cris et Naskapis du Québec, 3-6
Bande indienne Miawpukek, 3-7
Bande indienne Sechelte, 3-7
Banque interaméricaine de développement, 2-14
Bibliothèque du Parlement, 1-50, 1-68, 17-2, 17-8
Bibliothèque nationale, 1-52, 1-68, 18-3, 18-25, 18-26
British Institute of International and Comparative Law, 16-5

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports, 1-41, 1-63, 9-2, 9-11
Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens, 1-50
Bureau de l'enquêteur correctionnel, 1-56, 1-70, 22-2, 22-12
Bureau de l'infrastructure et des sociétés d'État du Canada, 1-42, 1-63, 9-3, 9-17
Bureau du Canada pour le millénaire, 9-3, 9-14
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones, 1-41, 1-63, 9-3, 9-16
Bureau du surintendant des institutions financières, 1-45, 13-3, 13-12

C

Caisse de bienfaisance de l'Aviation royale du Canada, 10-5
Caisse de bienfaisance de la Marine royale du Canada, 10-5
Caisse de bienfaisance des détenus, 1-55
Célébrations de la Fête du Canada, 18-6
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, 1-43, 11-2, 11-10
Centre canadien de gestion, 1-41, 1-62, 9-2, 9-9
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada, 1-45, 1-65, 13-3, 13-11
Centre d'étude sur les conflits, 10-5
Centre de recherches pour le développement international, 1-35, 2-2, 2-13, 2-17, 2-18
Centre interservices des feux de forêt du Canada, 20-9
Chambre des communes, 1-50, 1-68, 13-9, 17-2, 17-5, 17-6, 17-7
Cimetière commémoratif des Nations Unies en Corée, 6-4
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION, 1-39, 1-62, 7-1, 7-2, 7-3
Code canadien du travail, 21-8
Collège canadien de police, 22-14
Collège de médecine de l'Université de la Saskatchewan, subvention, 22-9
Comité canadien conjoint de publicité relative à la prévention des incendies, 11-6
Comité chargé des cas d'invalidité dus au mercure dans les bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington, 1-60, 3-2
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité, 1-42, 1-63, 9-3, 9-20
Comité des griefs des Forces canadiennes, 1-43, 1-63, 10-2, 10-7
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada, 1-56, 1-70, 22-3, 22-15
Comité sur les modifications de la loi, 16-5
Commerce international, ministre du, 2-2
Commissaire à la magistrature fédérale, 1-49, 1-67, 16-2, 16-9
Commissaire aux langues officielles, 1-41, 1-63, 9-3, 9-13
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada, 1-49, 1-67, 16-3, 16-12, 16-13, 16-14
Commission canadienne de sûreté nucléaire, 1-54, 1-69, 20-2, 20-11, 20-12
Commission canadienne des affaires polaires, 1-37, 1-61, 3-3, 3-11
Commission canadienne des droits de la personne, 1-48, 1-67, 16-2, 16-7
Commission canadienne des grains, 1-38, 1-61, 5-3, 5-11
Commission canadienne du blé, 23-4
Commission canadienne du lait, 1-38, 5-2, 5-8
Commission canadienne du tourisme, 1-46, 15-2, 15-12
Commission d'étude du bassin de la rivière Qu'Appelle, 1-44
Commission d'étude du bassin de la rivière Saint-Jean, 1-44
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire, 1-43, 1-63, 10-2, 10-8
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, 1-39, 1-62, 7-2, 7-6, 7-7
Commission de la capitale nationale, 1-52, 18-3, 18-21
Commission de la fonction publique, 1-52, 1-69, 18-4, 18-30, 18-31, 18-32
Commission des champs de bataille nationaux, 1-52, 1-68, 18-3, 18-20
Commission des Cris et des Naskapis, 3-7
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada, 1-56, 1-70, 22-3, 22-16
Commission des relations de travail dans la fonction publique, 1-42, 1-63, 9-3, 9-19
Commission des ressources en eau des provinces des Prairies, 1-44
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth, 6-4

Index

Commission des traités de la Colombie-Britannique, 3-7
Commission du droit d'auteur, 1-47, 1-66, 15-3, 15-14
Commission du droit du Canada, 1-49, 1-67, 16-2, 16-11
Commission du parc international Roosevelt de Campobello, 2-7
Commission internationale de protection contre les radiations, 21-4
Commission mixte internationale, 1-36, 1-60, 2-3, 2-19
Commission nationale des libérations conditionnelles, 1-56, 1-70, 22-2, 22-10, 22-11
Commission préparatoire de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, 2-7
Commissions internationales des pêches, 1-53
Communication Canada, 1-58, 1-71, 24-2, 24-11, 24-12
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada – Allocations aux anciens employés des services des chemins de fer, des navires à vapeur et des télécommunications de Terre-Neuve, 23-4
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada – Versements à l'égard de l'abolition des péages sur le pont Victoria à Montréal, 23-5
Compte d'allocations de retraite des parlementaires, 1-68, 17-2
Compte de convention de retraite des parlementaires, 1-68, 17-2
Compte de stabilisation du revenu net, 1-61, 5-2, 5-6
Compte des recettes extracôtières de la Nouvelle-Écosse, 20-2, 20-8
Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice, 1-53, 1-69, 18-4, 18-33
Conférence sur l'uniformisation des lois du Canada, subventions, 16-5
Conseil canadien de la magistrature, 1-49, 16-2
Conseil canadien de la sécurité, 5-6
Conseil canadien des archives, 18-17
Conseil canadien des ministres de l'Environnement, 12-5
Conseil canadien des normes, 1-48, 15-3, 15-22
Conseil canadien des relations industrielles, 1-43, 1-64, 11-2, 11-8
Conseil consultatif canadien de la radio, 15-7
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés, 1-54, 1-69, 21-2, 21-10
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses, 1-54, 1-69, 21-2, 21-8, 21-9
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, 1-51, 1-68, 18-2, 18-15
Conseil de la recherche forestière du Québec, 20-7
Conseil de mise en œuvre de l'accord de paix, 2-7
Conseil de recherches en sciences humaines, 1-47, 1-66, 15-3, 15-21
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, 1-47, 1-66, 15-3, 15-20
Conseil des Arts du Canada, 1-50, 18-2, 18-9
CONSEIL DU TRÉSOR, 1-39, 1-62, 8-1, 8-2
Conseil national de recherches du Canada, 1-47, 1-66, 15-3, 15-18, 15-19
CONSEIL PRIVÉ, 1-40, 1-62, 9-1, 9-2, 9-4
Convention de la Baie James et du Nord québécois, 3-6, 3-8
Convention finale des Inuvialuits, 3-10
Corporation commerciale canadienne, 1-34, 2-2, 2-9
Corporation du télescope Canada-France-Hawaï, 15-19
Cour canadienne de l'impôt, 1-49, 1-67, 16-3, 16-16
Cour fédérale du Canada, 1-49, 1-67, 16-2, 16-10
Cour suprême du Canada, 1-49, 1-67, 16-3, 16-15
Cours de langue pour les immigrants au Canada, 7-5
Cris de la Baie-James, 3-6
Cris Oujé-Bougoumou et Naskapis du Québec, 3-6

D

DÉFENSE NATIONALE, 1-42, 1-63, 10-1, 10-2, 10-3
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, 1-43, 1-64, 11-1, 11-2
Directeur général des élections, 1-41, 1-63, 9-2, 9-12
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, 1-48, 1-67, 15-4, 15-25, 15-26

E

Énergie atomique du Canada limitée, 1-53, 20-2, 20-10
Ententes Travaux d'infrastructure Canada, 15-16, 15-26
ENVIRONNEMENT, 1-44, 1-64, 12-1, 12-2, 12-3
Établissement et adaptation des immigrants, 7-5
Exportation et développement Canada, 1-60, 2-2, 2-16

F

Fédération internationale des associations de bibliothécaires, 18-26
Fiducie des Édifices des Pères de la Confédération, Charlottetown (Î.-P.-É.), 18-7
Financement du programme des partenariats indiens pour l'environnement, 3-8
FINANCES, 1-45, 1-65, 13-1, 13-2, 13-3, 13-4
Fondation canadienne des droits de la personne, 16-5
Fondation canadienne pour la vérification intégrée, 13-9
Fondation de l'art inuit, 3-4
Fondation du Commonwealth, 2-6
Fondation du saumon du Pacifique, 19-6
Fonds d'institutions financières internationales, 1-35, 1-60, 2-2
Fonds de développement Canada - Nouvelle-Écosse, 1-69, 20-2
Fonds de développement Canada - Terre-Neuve, 1-69, 20-2
Fonds des Nations Unies pour les populations autochtones, 2-7
Fonds du Souvenir, 6-4
Fonds pour la stratégie relative à la justice applicable aux Autochtones, 16-5
Fonds renouvelable CORCAN, 1-70, 22-2, 22-7
Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers, 1-71, 24-2, 24-5, 24-8
Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada, 1-71, 24-2, 24-6, 24-8
Fonds renouvelable de Géomatique Canada, 1-69, 20-2, 20-4, 20-5, 20-6
Fonds renouvelable de l'Office national du film, 18-3
Fonds renouvelable de la Production de défense, 24-7, 24-8
Fonds renouvelables des Services communs de télécommunications et d'informatique, 24-2, 24-6, 24-8
Fonds renouvelable des Services immobiliers, 24-2, 24-5, 24-8
Fonds renouvelable des Services optionnels, 1-71, 24-2, 24-5, 24-8
Fonds renouvelable du Bureau de la traduction, 1-71, 24-2, 24-6, 24-8
Fonds renouvelable du Bureau des passeports, 1-60, 2-2, 2-4, 2-5
Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel, 18-31
Fonds spécial pour le développement du nord de l'Ontario, 15-7
Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtiers, 1-69, 20-2, 20-8
Fonds volontaire des Nations Unies pour les victimes de la torture, 2-6
FORINTEK Canada Corporation, 20-8

G

Gendarmerie royale du Canada, 1-56, 1-70, 22-2, 22-13, 22-14
Gouvernement de Terre-Neuve, 21-6
GOUVERNEUR GÉNÉRAL, 1-46, 1-65, 14-1, 14-2
Groupe de recherche sur les transports au Canada, 23-10

I

Indemnisation des détenus des pénitenciers en cas d'accidents, 22-9
Indemnisation des marins marchands, 11-6
INDUSTRIE, 1-46, 1-66, 15-1, 15-2, 15-5
Initiative de partenariat rural canadien, 5-6
Institut canadien d'études stratégiques, 10-5
Institut canadien d'information en matière de santé, 21-6
Institut canadien de conservation, 1-50

Index

Institut canadien de recherche en génie forestier, 20-8
Institut canadien des affaires internationales, 10-5
Institut des relations intergouvernementales, Université Queen's, 9-6
Institut international de droit d'expression française (IDEF), 16-5
Institut national de la magistrature, 16-5
Instituts de recherche en santé du Canada, 1-54, 1-69, 21-2, 21-7

J

JUSTICE, 1-48, 1-67, 16-1, 16-2, 16-4

L

L'Office de la propriété intellectuelle du Canada, 15-5
Lieutenants-gouverneurs, 1-68, 18-2
Ligue des cadets de l'air du Canada, 10-5
Ligue des cadets de l'armée du Canada, 10-5
Ligue navale du Canada, 10-5
Loi canadienne sur les droits de la personne, 16-8
Loi d'aide au développement international (institutions financières), 1-35
Loi de 1950 sur les crédits de défense, 1-42
Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, 1-65, 13-2, 13-8
Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension, 13-12
Loi de mise en œuvre de l'Accord de libre-échange nord-américain, 13-10
Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants, 1-64, 11-2, 11-6
Loi fédérale sur les prêts aux étudiants, 1-64, 11-2, 11-6
Loi nationale sur l'habitation, Société canadienne d'hypothèques et de logement, 1-40, 1-62, 9-2
Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique, 1-66, 15-2, 15-9
Loi relative à l'autonomie gouvernementale de la bande indienne Sechelte, 3-7
Loi sur l'aéronautique, 1-56
Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments, 1-61, 5-10
Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada, 1-61, 4-2
Loi sur l'Agence Parcs Canada, 1-59, 1-68, 18-4
Loi sur l'aide au développement international (institutions financières), 2-15
Loi sur l'assurance-chômage, 11-5
Loi sur l'assurance-emploi, 1-40, 1-59
Loi sur l'emploi dans la fonction publique, 18-31
Loi sur l'équité en matière d'emploi, 16-8
Loi sur l'expansion des exportations, 1-60
Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels, 1-50, 18-2, 18-6
Loi sur l'immigration, 7-3
Loi sur la citoyenneté, 7-3
Loi sur la concurrence, 1-46, 15-13, 15-14
Loi sur la continuation de la pension des services de défense, 10-5
Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada, 1-70, 22-2, 22-14
Loi sur la gestion des finances publiques, 1-34, 1-38, 1-44, 1-50, 1-51, 1-54, 1-63, 1-64, 1-68, 5-2, 9-2, 9-3, 18-3
Loi sur la mise au point des pensions du service public, 1-62, 8-2, 8-4
Loi sur la pension spéciale du service diplomatique, 1-60, 2-2, 2-6
Loi sur la protection des végétaux, 1-61, 5-10
Loi sur la protection du revenu agricole, 5-2, 5-7
Loi sur la réadaptation des anciens combattants, 6-4
Loi sur la santé des animaux, 1-61, 5-10
Loi sur la sécurité ferroviaire, 23-5
Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement, 1-40
Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton, 1-47
Loi sur la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, 1-51
Loi sur le Conseil canadien des normes, 1-48
Loi sur le Conseil des Arts du Canada, 1-50
Loi sur le Conseil national de recherches, 1-66, 15-3
Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses, 21-8

Loi sur le droit d'auteur, 15-14
Loi sur le financement des petites entreprises du Canada, 1-66, 1-67, 15-2, 15-3, 15-4, 15-7, 15-9, 15-16, 15-26
Loi sur le gouverneur général, 1-65, 14-2, 14-3
Loi sur le ministère de l'Industrie, 1-46, 15-2, 15-15
Loi sur le ministère du Développement des ressources humaines, 1-64
Loi sur le Parlement du Canada, 1-40, 1-68, 17-2
Loi sur le recyclage des produits de la criminalité, 13-11
Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition, 1-55
Loi sur le Tribunal canadien du commerce extérieur, 13-10
Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes, 13-5
Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, 1-65, 13-2, 13-8
Loi sur les brevets, 21-10
Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec, 3-7
Loi sur les douanes, 13-10
Loi sur les indemnités de services de guerre, 1-62, 6-2, 6-4
Loi sur les Indiens, 3-5
Loi sur les inventions des fonctionnaires, 1-40
Loi sur les juges, Pensions, 16-15
Loi sur les mesures spéciales d'importation, 13-10
Loi sur les offices des produits agricoles, 1-61, 5-2, 5-5
Loi sur les pensions, 6-4
Loi sur les prestations de retraite supplémentaires, versements, 10-5
Loi sur les prêts aux entreprises de pêche, 19-2, 19-6
Loi sur les prêts aux petites entreprises, 1-66, 1-67, 15-2, 15-3, 15-4, 15-7, 15-9, 15-16, 15-26
Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative, 1-61, 5-2, 5-6
Loi sur les produits dangereux, 21-8
Loi sur les programmes de commercialisation agricole, 1-61, 5-2, 5-6
Loi sur les rapports relatifs aux pensions publiques, 13-12
Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, 1-39, 1-62, 6-2, 6-4
Loi sur les traitements, Conseil privé, 1-40
Loi sur les transports au Canada, 23-3
Lois constitutionnelles de 1867 à 1982, 1-65, 13-2, 13-8
Lois sur la taxe d'accise, 13-10

M

Marine Atlantique S.C.C., 1-57, 23-2, 23-3
Ministre du Commerce international, 1-60
Monnaie canadienne, 1-65, 13-2, 13-4, 13-5
Musée canadien de la guerre, 18-13
Musée canadien de la nature, 1-51, 18-2, 18-14
Musée canadien des civilisations, 1-51, 18-2, 18-13
Musée des beaux-arts du Canada, 1-52, 18-3, 18-24
Musée national de l'aviation, 18-27
Musée national des sciences et de la technologie, 1-52, 18-3, 18-27

N

Négociations sur l'autonomie gouvernementale des Autochtones, 9-6

O

Office Canada - Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers, 1-69, 20-2, 20-9
Office Canada - Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers, 1-69, 20-2, 20-9
Office des transports du Canada, 1-57, 1-71, 23-2, 23-10
Office du baccalauréat international, 2-6
Office national de l'énergie, 1-54, 1-69, 20-2, 20-14
Office national du film, 1-52, 1-68, 18-3, 18-22, 18-23
Organisation de coopération et de développement économiques, 2-6
Organisation de l'aviation civile internationale, 1-34, 2-7
Organisation des États américains, 2-7

Index

Organisation des Nations Unies, 2-7
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, 2-7
Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), 1-42, 2-7, 10-6
Organisation internationale de surveillance maritime par satellite, 10-5
Organisation internationale du travail, 2-7
Organisation internationale pour les migrations, 7-5
Organisation maritime internationale, 2-7
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, 2-6
Organisation mondiale de la santé, 2-7, 21-4
Organisation mondiale des douanes, 2-6
Organisation mondiale du commerce, 2-6
Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, 2-7
Organisations internationales de produits de base, 2-6

P

PARLEMENT, 1-50, 1-68, 17-1, 17-2
PATRIMOINE CANADIEN, 1-50, 1-59, 1-68, 18-1, 18-2
PÊCHES ET OCÉANS, 1-53, 1-69, 19-1, 19-2
Pension de retraite des lieutenants-gouverneurs, 1-68, 18-2, 18-6
Pensions aux sénateurs à la retraite, 17-4
Pipe-line de la route de l'Alaska pour le transport du gaz naturel, 2-21
Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique, 10-5
Prestations d'adaptation pour les travailleurs, 1-64, 11-2
Prestations de retraite supplémentaires, 1-64, 11-2, 18-2, 18-6
Prestations pour bravoure, 6-4
Programme Camps de l'inforoute, des sciences et de l'entrepreneurship, 15-7
Programme canadien d'agro-infrastructure, 5-7
Programme canadien du revenu agricole, 5-6
Programme Collectivités ingénieuses, 15-7
Programme d'accès aux études de droit pour les Autochtones, 16-5
Programme d'accueil, 7-5
Programme d'administration, 1-36, 1-60, 3-2, 3-4
Programme d'aide à l'entraînement militaire, 10-6
Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition, 18-7
Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires, 23-4
Programme d'aide en main-d'oeuvre à titre gracieux, 20-12
Programme d'assurance-récolte, 1-61, 5-2, 5-6
Programme d'Entreprise autochtone Canada, 15-7
Programme d'expansion des entreprises, 1-66, 15-2, 15-7
Programme d'innovation en agroalimentaire, 5-2, 5-7
Programme d'innovation en matière de produits laitiers, 5-8
Programme d'observation de la terre (EOP) de l'Agence spatiale européenne (ASE), 15-11
Programme de commerce agroalimentaire, 5-6
Programme de démonstration des charges utiles spatiales, 15-11
Programme de développement de satellites environnementaux (ENVISAT) de l'ASE, 15-11
Programme de développement des marchés d'exportation, 2-6
Programme de développement industriel et régional, 1-66, 15-2, 15-7
Programme de diversification de l'Ouest, 15-25
Programme de mise en valeur des sciences spatiales, 15-11
Programme de mission de technologie et de relais de données (DRTM) de l'ASE, 15-11
Programme de partenariat syndical-patronal, 11-7
Programme de pâturages communautaires, 1-38
Programme de recherche de pointe sur les systèmes de télécommunications (ARTES) de l'ASE, 15-11
Programme de sensibilisation des jeunes à l'espace, 15-11
Programme de services de police des Premières nations, 22-5
Programme de sondage des fonds marins, 20-7
Programme des affaires du Nord, 1-37, 1-61, 3-2, 3-9, 3-10
Programme des affaires indiennes et inuites, 1-36, 1-60, 3-2, 3-5, 3-6, 3-7, 3-8
Programme des anciens combattants, 1-39, 1-62, 6-2, 6-3, 6-4, 6-5
Programme des avances de crédit printanières, 5-7
Programme des conseillers parajudiciaires autochtones, 16-5

Programme des politiques économiques, sociales et financières, 1-45, 1-65, 13-2, 13-4, 13-5
Programme des routes du grain des Prairies, 5-6
Programme des services gouvernementaux, 1-58, 1-71, 24-2, 24-3, 24-4, 24-5, 24-6, 24-7, 24-8, 24-9
Programme des sociétés d'État, 1-58, 24-2, 24-10
Programme du Commissariat à l'information du Canada, 1-49, 1-67, 16-3, 16-12
Programme du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada, 1-49, 1-67, 16-3, 16-13, 16-14
Programme du Commonwealth pour la jeunesse, 2-6
Programme du contrôle des armes à feu, 16-5
Programme du Développement des ressources humaines, 11-3, 11-4, 11-5, 11-6, 11-7
Programme du service de la dette publique, 1-65, 13-2, 13-6
Programme fédéral de transferts aux provinces, 1-45, 1-65, 13-2, 13-7, 13-8
Programme national renouvelé (2001) sur l'éthanol de la biomasse, 1-38, 5-2
Programme pour l'autonomie des anciens combattants, 6-5
Programmes complémentaires de sécurité du revenu, 5-6
Programmes d'efficacité énergétique et des énergies de remplacement, 20-8
Programmes de transition pour les viandes rouges, 5-2, 5-7
Projet TRIUMF, 15-19

Q

Queens Quay West Land Corporation, 24-2, 24-10

R

Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants, 1-62, 6-2, 6-4
Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays, 1-62, 6-2, 6-4
Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes, 13-8
Régime de pensions du Canada, dépenses recouvrables au titre du, 1-59
Régime national de distinctions honorifiques, 14-3
Régimes de la fonction publique de prestations, 8-4
Règlement de 1995 sur les droits de télécommunication, 1-51
Règlement de la Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants, 11-5
Règlement sur le paiement d'indemnités dans le cas d'accidents d'aviation, 6-4
Relations culturelles, subventions, 2-6
Rentes versées aux Indiens – Paiements en vertu de traités, 1-60, 3-6
Réseau canadien d'information sur le patrimoine, 1-50
Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement, 15-7
RESSOURCES NATURELLES, 1-53, 1-69, 20-1, 20-2

S

SANTÉ, 1-54, 1-69, 21-1, 21-2, 21-3
Science and Engineering Research Council du Royaume-Uni, 15-19
Secrétariat, 1-39, 1-62, 8-2
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne, 1-36, 1-60, 2-3, 2-20
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes, 1-41, 1-62, 9-2, 9-10
Secrétariat du Commonwealth, 2-6
Semaine nationale de la sécurité à la ferme, 5-6
Sénat, 1-50, 1-68, 17-2, 17-3, 17-4
Service aérien omnibus de colis destinés au Nord, 1-37
Service canadien du renseignement de sécurité, 1-55, 22-2, 22-6
Service correctionnel, 1-55, 1-70, 22-2, 22-7, 22-8, 22-9
Service de transport des expositions, 1-50

Index

Services d'aide juridique, contribution aux provinces et aux territoires, 16-5
Services de santé dispensés aux Indiens et aux Inuits, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut, 3-10
Société canadienne d'hypothèques et de logement, 1-40, 1-62, 9-2, 9-7
Société canadienne des postes, 1-37, 1-41, 3-2, 9-2, 9-8
Société d'expansion du Cap-Breton, 1-47, 15-3, 15-17
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, 1-51, 18-2, 18-12
Société de développement du Cap-Breton, 1-54, 20-2, 20-13
Société de l'usine-pilote de protéines, d'huile et d'amidon (PHA), 5-6
Société du Centre national des Arts, 1-52, 18-3, 18-18, 18-19
Société John Howard, 22-5
Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc., 1-57, 23-2, 23-3
Société Makivik, 3-6
Société Radio-Canada, 1-51, 18-2, 18-10, 18-11
SOLLICITEUR GÉNÉRAL, 1-55, 1-70, 22-1, 22-2, 22-4
Sommets de la Francophonie, 2-7
Statistique Canada, 1-48, 1-67, 15-3, 15-23, 15-24
Subventions dans le domaine des relations avec les universités, 2-6
Système international de données sur les publications en série, 18-26

T

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, 1-41, 1-63, 9-3, 9-15
Télescope James Clerk Maxwell, 15-19
Thompson, M. R.P., 10-5
TRANSPORTS, 1-56, 1-70, 23-1, 23-2, 23-3
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX, 1-58, 1-71, 24-1, 24-2, 24-3
Tribunal canadien des droits de la personne, 1-48, 1-67, 16-2, 16-8
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs, 1-43, 1-64, 11-2, 11-9
Tribunal canadien du commerce extérieur, 1-45, 1-65, 13-3, 13-10
Tribunal de l'aviation civile, 1-57, 1-71, 23-2, 23-11
Tribunal de la concurrence, 1-46, 1-66, 15-2, 15-13
Tribunal des anciens combattants (révision et appel), 1-39, 1-62, 6-2, 6-6

U

Union internationale des télécommunications, 15-7
Université de l'Alberta, 15-19
Université de la Colombie-Britannique, 15-19
Université de Victoria, 15-19
Université internationale de l'espace, 15-11
Université Simon Fraser, 15-19

V

Vérificateur général, 1-45, 1-65, 13-3, 13-9
Versements d'Allocations, 1-64, 11-2, 11-5
Versements de la Sécurité de la vieillesse, 1-64, 11-2, 11-5
Versements du Supplément de revenu garanti, 1-64, 11-2, 11-5
VIA Rail Canada Inc., 1-57, 23-2, 23-3